

Numéro 20 / Année 2013

Synergies Algérie

Revue du GERFLINT

Les incertitudes et délicatesses du Sens Stratégies et malentendus de la Communication

**Coordonné par Boumediène Benmoussat
et Jacques Cortès**



**Revue du GERFLINT
en collaboration avec l'Ecole Doctorale
de Français en Algérie**

Synergies Algérie

Les incertitudes et délicatesses du Sens
Stratégies et malentendus
de la Communication

**Coordonné par Boumediène Benmoussat
et Jacques Cortès**



REVUE DU GERFLINT
2013

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Algérie est une revue francophone de recherche en sciences humaines particulièrement ouverte aux domaines des sciences du langage, de la littérature, de la didactique des langues et des cultures.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Algérie, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon prioritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Algérie** est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La Rédaction de Synergies Algérie, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : quadrimestrielle

ISSN 1958-5160

Président

Mohktar Nouiouat : Professeur émérite, Université d'Annaba, Algérie

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Rédacteur en chef

Saddek Ouadi, Université d'Annaba, Algérie

Rédacteur en chef adjoint

Boumédienne Benmoussat, Université de Tlemcen, Algérie

Rédactrice en chef adjointe

Latifa Kadi, Université d'Annaba, Algérie

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains les Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Algérie

Université d'Annaba, B.P. 12

Annaba-23000, Algérie

Contact : synergies.algerie@gmail.com

synergies_dz@yahoo.fr

Comité scientifique

Samir Abdelhamid (Université de Batna, Algérie), Christine Barré-de-Miniac (Université Stendhal-Grenoble 3, France), Jacqueline Billiez (Université Stendhal-Grenoble 3, France), Serge Borg (Université de Franche-Comté, France), Farida Boualit (Université de Béjaïa, Algérie), Daniel Coste (ENS Lettres et Sciences humaines de Lyon, France), Danièle Manesse (Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3, France), Hadj Miliani (Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Algérie), Assia Lounici (Université d'Alger, Algérie), Fouzia Sari (Université d'Oran, Algérie), Paul Siblot (Université Paul Valéry, Montpellier 3, France).

Évaluateur extérieur pour ce numéro

Julien Auboussier (Université de Franche-Comté, France).

Patronages

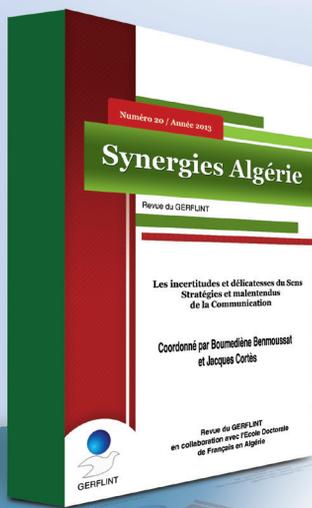
Ministère Algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC).

Numéro publié avec le concours financier du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC) et du GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Algérie

<http://gerflint.fr/publications/synergies-algerie.html>



Indexations et références

Dialnet
DOAJ
EBSCOhost (Humanities Source)
Ent'revues
Héloïse
Index Islamicus
Linguistic Bibliography
MIAR
Mir@bel
MLA International Bibliography
Scopus
SHERPA-RoMEO
Ulrich's

Synergies Algérie, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (*Pôle de soutien à la recherche*) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

Disciplines couvertes par la revue

- Culture et communication internationales
- Relations avec l'ensemble des sciences humaines
- Ethique et enseignement des langues-cultures
- Sciences du langage, Littératures francophones et Didactique des langues

Les incertitudes et délicatesses du Sens Stratégies et malentendus de la Communication

Coordonné par Boumediène Benmoussat
et Jacques Cortès



Sommaire



Saddek Aouadi, Jacques Cortès	7
Préface	
Vingtième numéro : Premier grand anniversaire de Synergies Algérie	
Articles thématiques	11
Dr. Abdelhak Abderrahmane Bensebia	13
De la Linguistique statistique à la logométrie : apports et limites de l'école française d'analyse de discours	
Azzedine Kadir	23
De quelques effets d'évidence du discours mondialiste des organisations financières	
Lydia Benbelaïd	41
Le rôle des représentations dans la pratique du français chez les jeunes étudiants de l'Université de Bejaïa	
Yahia Abdeldjebar Atmane	51
Analyse des catégorisations des langues auprès des apprenants universitaires de Sidi Bel-Abbès	
Rabiha Aït Hamou Ali	67
Construction interlocutive de représentations du français dans les échanges entre lycéens et leurs parents à Tizi-Ouzou	
Sabrina Aissaoui	83
Politiques linguistiques des familles de jeunes Français d'origine algérienne en France et en Algérie	
Houari Meyahi	93
Les difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe	
Youcef Atrouz	109
Evaluation des compétences langagières en actes et contextualisation didactique	
Saïda Kanoua	135
Effets de l'enseignement des stratégies de révision sur l'amélioration de la production écrite	

Randa El Kolti	125
Le français contemporain des cités ou le miroir social d'une banlieue	
Martin Minlpe Gangue	151
Quelle norme linguistique pour les langues africaines ? Une étude de la langue moba	
Nesrine Mahrouche	163
Analyse socio-sémiotique de l'affichage urbain en Algérie : cas des enseignes commerciales à Bejaïa	
Aldja Benkhaled	175
La construction de l'ethos de l'animateur de l'émission radiophonique « Franchise de nuit » d'Alger Chaîne 3	
Lamine Hidouci	191
Preliminaires pour divers calculs référentiels de « ON »	
Varia	201
Dr. Mohamed El Badr Tirenifi	203
Féminité et expression du corps dans Un barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras	
Samir Messaoudi	213
Problématique identitaire dans la littérature algérienne féminine contemporaine: le cas de L'Interdite de Malika Mokeddem	
Annexes	221
Consignes aux auteurs de la revue Synergies Algérie	223
Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT	227

Préface
Vingtième numéro :
Premier grand anniversaire de *Synergies Algérie*



Saddek Aouadi
Université d'Annaba, Algérie
Jacques Cortès
Fondateur et Président du Gerflint, France

La première identité d'une revue est évidemment son classement arithmétique daté dans la série à laquelle elle appartient. Chaque adjectif numéral ordinal inscrit sur sa couverture constitue donc un préambule nécessaire à sa reconnaissance officielle, ce qu'on appelle l'indexation. Comme, pour raison biologique (nous avons dix doigts), nous baignons naturellement dans le monde décimal, parvenir au chiffre 20 - comme c'est le cas ici - c'est atteindre une grande ligne de démarcation entre l'adolescence et la maturité, période poétique et magique de jeunesse, de charme et de vitalité. Avoir 20 ans, en effet, c'est être déjà adulte mais, comme le coureur de fond sur la ligne de départ, c'est se trouver encore à l'aurore de toutes les espérances, de tous les possibles et de toutes les incertitudes.

C'est ce sentiment complexe qui inspirera les lignes qui suivent pour évoquer le dessein actuel, et intemporel à la fois, des travaux que nous avons rassemblés dans ce numéro. Ce recueil très composite n'aspire à rien d'autre, dans sa diversité, qu'à l'honneur de traquer l'éternelle fuite du sens dans l'univers paradoxalement complexe mais banal au sein duquel nous vivons. Et là notre liste sera longue, qu'il s'agisse de notre environnement familial ou professionnel immédiat, de nos activités « commerciales et civiles ¹», des journaux et livres que nous lisons en version originale ou en traduction, du système macroéconomique mondialiste qui nous est imposé et auquel nous ne comprenons pas grand chose, des langues que nous parlons en famille, en société ou dans le cadre de nos études, des campagnes publicitaires que nous subissons plus ou moins passivement, des médias visuels ou oraux que nous suivons souvent plus par rituel que par intérêt, des choix idéologiques ou simplement grégaires que nous nous imposons « solennellement », des certitudes spirituelles que nous affichons ou que nous tenons secrètes, des condamnations et absolutions que nous prononçons, des engagements, promesses et serments que nous prêtons sur toutes sortes de symboles de référence, et même, car l'âme humaine ne se déplaît pas dans la dissimulation, des mensonges sur lesquels se construit, cahin-caha, le rôle du personnage que nous jouons socialement, et à partir duquel nous évaluons le monde entier (ou tout au moins celui qui se trouve à portée de nos griffes).

C'est sur cette base labyrinthique que s'élaborent, en effet, les jugements portés par les auteurs ici rassemblés, sur tous les discours auxquels un individu vivant en ce début de troisième millénaire, se trouve constamment exposé. Les termes récurrents ou implicites des articles qui suivent, sont *catégorisation, représentation, hiérarchisation, contextualisation, mondialisation, stratégie, norme, valeur, commerce, publicité, neutralité, engagement politique...* Ce ne sera donc une surprise pour personne si, à lire cette longue liste, nous faisons l'hypothèse, et plus même, le constat, que l'allégorie du *Mythe de la Caverne* est toujours bonne à rappeler car nous sommes bel et bien condamnés à ne voir que les ombres projetées d'objets multiples auxquels nous tournons régulièrement le dos, mais avec toutefois - petit progrès par rapport au *livre VII de la République* de Platon - un doute libérateur sur la nature des vérités parfois trop « évidentes pour être honnêtes » auxquelles on tente de nous habituer pour des raisons de stratégie mondialiste de plus en plus manifestes. Si l'homme d'aujourd'hui semble un peu mieux informé que son ancêtre platonicien, il serait hâtif de l'estimer capable de déjouer toutes les sornettes culturelles qu'on veut lui faire admettre. Les armes mêmes dont il se sert, pour déjouer le « prêt-à-penser » qu'on lui impose, n'ont peut-être, mais à son insu car il est « manipulé », d'autre cible et raison que de le faire douter de son propre système de défense².

En dépit de tous les doutes et réserves dont nous venons de faire état, sous l'apparente multiplicité des thèmes abordés dans ce numéro 20, se dessine avec netteté l'image d'une jeune recherche algérienne ayant la volonté de ne plus s'égarer dans les chimères, leurres et utopies que le monde contemporain multiplie à plaisir pour préparer chacun de nous à admettre progressivement n'importe quelle calembredaine comme source de jouvence intellectuelle, voire comme utopie parfaitement réaliste. Il faut le savoir, en effet, les déclarations les plus claironnées relèvent souvent d'un simple affichage publicitaire. L'ennui, c'est que les nouvelles idoles que les « mondialistes » de tout poil nous conseillent d'adorer pour être « in », s'inscrivent dans une stratégie de dépossession de données culturelles présentées comme « ringardes » et donc vouées à disparition progressive.

Les travaux ici rassemblés portent donc témoignage d'un mouvement de pensée global construisant progressivement une vision « macroscopique » (selon la formulation bien connue de Joël de Rosnay³) de toute société humaine. Les questions sociales les plus anodines sont passées aujourd'hui au crible d'une analyse se libérant de toute contrainte grâce à la fluidité des moyens d'information, d'enquête et de communication. On assiste ainsi à des intrusions dans des secteurs réputés jusque là inviolables où les technologies nouvelles (chacun sait cela) sont à l'origine de cet élargissement considérable du champ discursif de la recherche. Dans le principe, toutefois, ce lien entre technique, pensée et action, n'est pas chose nouvelle comme le rappelle une

petite parabole amusante du même Joël de Rosnay dans un livre vieux de près de 30 ans⁴, où il évoquait une anecdote se rapportant à l'imprimerie mais qu'il pensait « possible d'appliquer au monde de la micro-informatique ». Voici, in extenso, la parabole en question :

« On raconte qu'au moment où Gutenberg est sorti de son atelier avec son premier texte imprimé à la main, trois personnes l'attendaient : un optimiste, un pessimiste et un homme politique. L'optimiste lui dit : » Votre invention est fantastique, c'est la révolution du siècle, on va enfin pouvoir diffuser la culture à tout le monde. » Le pessimiste rétorqua : « C'est très grave, votre invention va supprimer le travail des scribes et des moines qui recopient les manuscrits. » Et l'homme politique ajouta : « C'est très dangereux, le peuple va rédiger des textes subversifs, il faut établir de la censure. » Lequel d'entre eux avait raison ? En fait tous les trois avaient raison et tort à la fois. L'optimiste car l'imprimerie a permis de diffuser la culture mais a aussi servi de support à de la propagande ou de la publicité « polluantes ». Le pessimiste avait raison, parce que l'imprimerie a mis les moines au chômage, mais ils se sont reconvertis depuis dans la chartreuse. Et l'homme politique avait raison parce qu'on a inventé la censure, mais il avait également tort car l'imprimerie a servi à faire connaître à tous la Déclaration des droits de l'homme. Pourquoi avaient-ils raison et tort à la fois ? Parce que chacun se concentrait sur son domaine, alors que par le jeu du réseau des interrelations, la complexité du système global dépassait le cadre du problème dans lequel ils se situaient individuellement. A partir d'un certain degré, l'accumulation de changements quantitatifs conduit à des changements qualitatifs fondamentaux. Ainsi en est-il du micro-ordinateur comme il l'a été de l'imprimerie ».

L'idée de fond, comme on le voit, se trouve en substance dans toute les sciences (dures autant qu'humaines et sociales), mais aussi dans la poésie, dans la littérature, dans les méthodes de l'argumentation, dans les transactions les plus diverses, dans l'art de mentir aux autres et de se mentir à soi-même, car l'idée que l'on choisit de défendre est souvent moins motivée en vertu que légitimée, entre autres, par le profit, avec pour justification ultime l'idée que « la fin justifie les moyens ». Mais au-delà de l'aspect « morale⁵ » des choses, ce qui nous frappe c'est ce que l'anecdote qu'on vient de citer abondamment souligne fortement, à savoir que la vérité du monde n'est pas dans l'isolement d'une théorie - si prestigieuse soit-elle- mais dans la complexité qui exige pour corollaire le dialogisme, c'est-à-dire l'affrontement objectif de « logiques concurrentes ou antagonistes qui se nourrissent les unes des autres, se complètent mais aussi s'opposent et se combattent »⁶. Si nous parvenons à maintenir vivante cette qualité de pensée, la revue *Synergies Algérie*, comme toutes ses consœurs gerflintiennes de par le monde, aura maintenu en bon état de marche un humanisme non pas d'imitation passive mais de tolérance, d'ouverture et de curiosité lucides.

On comprend donc pourquoi nous avons donné pour titre à ce numéro 20 : *Les incertitudes et délicatesses du sens*. Les courts essais rassemblés ici, quelle que soit la thématique envisagée par chacun d'eux, ont pour dénominateur commun d'être ce que sont tous les essais du monde - à commencer, noblesse oblige, par ceux de Montaigne - à savoir l'expression d'un humanisme discret et sans prétention. Les articles de ce vingtième numéro de *Synergies Algérie*, s'inscrivent tous, chacun à sa manière, dans la fameuse phrase (d'auteur inconnu) découverte sur le fronton du temple de Delphes : « Connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les dieux ».

Dans sa progression constante vers plus de profondeur et de légitimité scientifique, la revue *Synergies Algérie* se rapproche résolument de ces grandes sources de la pensée qui sont en nous-mêmes et qui faisaient dire à Montaigne : « je suis *moy-mesme la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain*⁷ ». Et il lègue à son lecteur, en prime, l'humour et la modestie.

Si cette progression a bien lieu, la revue y est certainement pour quelque chose, mais nous ne saurions la louer sans dire ce qu'elle doit à tous ceux qui, discrètement, en Algérie comme en France, conseillent et suivent patiemment tous les auteurs dans leur initiation à ce long voyage de l'esprit qu'est la recherche au plus haut niveau.

Publier ce vingtième numéro de *Synergies Algérie*, c'est un peu comme célébrer un anniversaire important. Souhaitons donc longue et belle vie à notre œuvre commune.

Notes

1. Formulation empruntée à *un Niveau Seuil* publié au CREDIF en 1976.
2. Cf. Nietzsche : « Là où il y a esclavage, il n'y a que peu d'individus, et ceux-ci ont contre eux les instincts du troupeau et de la conscience », *Le gai savoir*, Flammarion, Ed.2007, p.192.
3. Joël de Rosnay, *Le Macroscopie*, Seuil, 1975.
4. Joël de Rosnay, *Le cerveau planétaire*, Olivier Orban, Points Seuil, 1986, pp. 17-18.
5. La Moraline est un terme de Nietzsche emprunté par Edgar Morin pour évoquer « la simplification et la rigidification éthique qui conduisent au manichéisme, et qui ignorent compréhension magnanimité et pardon » Méthode 6, Ethique, Ed. du Seuil, 2004, p.57.
6. Cette définition du dialogisme est largement inspirée de celle d'Edgar Morin, op. cit. p.234.
7. Cette phrase est empruntée à l'Avis au Lecteur de Montaigne. Pour ce qui nous concerne, Les Essais, Pléiade 2007, p.27.

Synergies Algérie n°20 / 2013



Articles
thématiques



De la linguistique statistique à la logométrie : apports et limites de l'école française d'analyse du discours



Dr. Abdelhak Abderrahmane Bensebia

Université de Mostaganem Abdelhamid Ibn Badis, Algérie
abdelhakbensebia@yahoo.fr

Résumé : Dans le présent article, nous allons nous intéresser à l'analyse du discours, en tant que discipline qui connaît un essor notable, grâce à l'outil informatique, les différents développements que connaît le monde Internet aujourd'hui et les applications qui s'y associent. Le caractère statistique a rendu cette discipline de plus en plus appelée pour appréhender des textes et des corpus volumineux, afin d'exposer leurs différentes caractéristiques lexicologiques, et étudier ainsi les différentes stratégies discursives qui s'y imposent. Une telle démarche scientifique est devenue aussi accessible que nécessaire pour un chercheur qui tend à investir dans des résultats qualitatifs, en cherchant à associer linguistique à statistiques.

Mots-clés : logométrie, lexicométrie, lexicographie, discours, analyse assistée par ordinateur

المخلص : في هذا المقال، سنتطرق إلى دراسة طرق تحليل الخطاب والذي عرف تطورا كبيرا بفضل تقنيات الإحصائية من خلال الإعلام الآلي وتطور التطبيقات الخاصة بالانترنت. هاته التقنيات متعلقة خصوصا بالمدرسة الفرنسية في تحليل الخطاب لدراسة مختلف الظواهر اللغوية والاستراتيجيات الخطابية.

الكلمات المفتاحية: المدرسة الفرنسية في تحليل الخطاب، الظواهر اللغوية، الاستراتيجيات الخطابية، الخطاب، تطبيقات الإعلام الآلي.

Abstract : In this article, we will be interested in the analysis of the speech, as a discipline which makes notable great strides, thanks to the data-processing tool, the various developments which knows the world Internet today and the applications which join it. The statistical character returned this discipline increasingly called to apprehend long texts and corpora, in order to expose their various lexicological characteristics, and to thus study the various discursive strategies which are essential on it. Such a scientific step became as accessible as necessary for a researcher who tends to invest in qualitative results, while seeking to associate linguistic statistics.

Keywords: logometry, lexicostatistics, lexicography, speech, computer-assisted analysis

Introduction

L'analyse du discours, en tant que discipline qui s'intéresse à l'étude des phénomènes linguistiques et langagiers lors d'une situation de prise de parole, fait partie de ce que nous appelons aujourd'hui la linguistique du discours. Même si l'analyse du

discours peut être définie comme discipline, qui étudie et analyse les relations qui existent entre le contexte social et l'organisation syntaxique, la linguistique du discours est en train de se constituer comme bloc scientifique homogène qui regroupe toutes les sciences qui attachent au concept de discours une importance capitale, car il est aussi un phénomène social, qui exige une analyse fine, qui prend en charge ses visées perlocutoires.

Cependant, en parlant de la linguistique du discours, la notion d'analyse du discours apparaît comme ombre sans que les frontières séparant les deux concepts ne soient délimitées. Cette problématique émane du fait que le discours, en tant qu'entité linguistique, pourrait être pris scientifiquement par d'autres démarches, qui changent de buts, mais qui gardent ce discours objet de leurs analyses. Parmi ces sciences et disciplines, nous avons: l'analyse critique du discours, appelée aussi Critical Discourse Analysis (tradition anglo-saxonne), l'analyse de la conversation, les théories de l'argumentation... Toutes ces disciplines s'insèrent dans un cadre d'analyse unique. L'analyse du discours ne sera donc qu'une composante intégrante et indispensable de ce qui est la linguistique du discours. Par conséquent, l'analyse du discours, en tant que discipline à caractère scientifique, est en cours de se constituer comme une science homogène. Le seul handicap paraît dans la méthodologie, dans laquelle serait-elle inscrite. Il existe différentes voies et approches d'analyses, qui se mettent toutes d'accord sur son objet d'étude, qui demeure les énoncés (discours) à travers l'analyse du dispositif énonciatif.

1. Discours : Diversité des approches et méthodologies d'analyse

L'analyse du discours est définie comme une discipline qui s'inscrit dans le cadre de la linguistique et qui a pour but d'étudier l'ensemble des phénomènes langagiers et parfois extra langagiers qui se dégagent dans une situation de communication. Cette discipline aussi pluridisciplinaire soit-elle ne peut se limiter au seul fait d'interpréter ces phénomènes, elle est à la fois méthodologique qu'interprétative. Autrement dit, la qualité des interprétations dégagées reste conditionnée par la méthodologie empruntée.

La diversité de cette discipline peut aussi émaner des méthodologies et les matériaux réservés à l'analyse de corpus, et l'école dans laquelle vient s'inscrire le linguiste. Chaque méthode a ses propres avantages, ses caractéristiques, mais aussi ses limites. La méthodologie réservée pour un texte littéraire par exemple change en fonction de la problématique tracée au départ, comme le discours politique qui nécessite une attention particulière dans la mesure où certains phénomènes de différents types peuvent se manifester, et qui constituent un plus qui s'ajoutent aux ensembles des interprétations possibles.

La méthodologie en analyse du discours n'est pas un modèle d'analyse type, elle apparaît comme signe d'intelligence qui exige toute une littérature théorique en linguistique surtout, assez solide, qui s'ajoute à l'ensemble des autres littératures théoriques et pratiques.

À la diversité des approches et ces littératures, il existe désormais des analyses de discours, dont le but demeure le même : appréhender l'ensemble de ces phénomènes qui se dégagent et qui attribuent au corpus ses propres caractéristiques qui l'associent ou qui le distinguent des autres discours.

Dans le présent document, l'accent sera mis sur ce que nous appelons aujourd'hui l'école française en analyse de discours. Je préfère l'appeler ainsi et non pas l'analyse de discours à la française (Dufour Françoise et Rosier Laurence, 2012 : 5-13) car cette école a beaucoup donné en matière de concepts et de méthodologies, elle reste aussi unique dans sa philosophie d'analyse de corpus qui puise dans les textes institutionnels d'où l'intérêt de cette école qui a permis à toute une culture institutionnelle de s'installer à côté d'une autre linguistique. L'autre force de cette école se trouve aussi ancré dans son caractère linguistique, qui s'éloigne de certaines cultures qui font l'éloigner de ses considérations analytiques et interprétatives. Or, l'originalité de cette école reste sa capacité à s'associer à ces cultures, aux nouveaux outils d'analyses sans que l'aspect linguistique ne soit relégué au second plan.

Ce qui caractérise cette école serait aussi son aptitude à créer de nouveaux concepts, recourir à des méthodes plus originales dans la constitution des corpus, dégager une nouvelle réflexion sur les corpus qui peuvent être étudiés mais ouverte sur de nouveaux phénomènes linguistiques et langagiers. L'ingéniosité de linguiste dans l'appréhension d'un corpus est par conséquent engagée.

2. Une analyse de discours à la française

L'analyse de discours s'est constituée et développée comme un bloc scientifique en France dans les années 1960-1970 (Francine Mazière, 2010 : 3). L'analyse de discours est par définition multidisciplinaire qui fait appel aux différentes sciences notamment humaines et sociales pour appréhender un fait, même si sa vocation primordiale reste linguistique. Selon (Francine Mazière, 2010 : 3), si l'analyse de discours résiste, c'est parce que

« toute AD tient compte de la langue en tant qu'objet construit du linguiste, et des langues particulières en tant que dotées de formes particulières ; -toute ad a une relation double aux héritages descriptifs des langues. Elle prend en compte la grammaire des langues particulières contre une syntaxe logique universelle. Elle ne

prend en compte que des productions attestées ; -elle configure les énoncés à analyser en corpus construits, souvent hétérogènes, selon un savoir revendiqué, linguistique, historique, politique et philosophique ; - elle construit ses interprétations, ses « lectures », par une critique matérialiste et des méthodes assumées, en tenant compte des données de langue(s) et d'histoire, en prenant en compte les capacités linguistiques réflexives des sujets parlants, mais aussi en refusant de poser à la source de l'énoncé un sujet énonciateur individuel qui serait « maître en sa demeure.»

Cette analyse du discours s'est développée en creusant dans l'héritage de la linguistique structurale qui investit dans la langue comme un ensemble de pratiques, autrement dit, sur l'usage de la langue, sur des énoncés porteurs de sens, en investissant aussi dans toutes les linguistiques dites externes, notamment la sociolinguistique, l'ethnologie et l'ethnographie de la communication, la sociologie de la communication, dans les outils informatiques pour une meilleure quantification des corpus.

Or ce qui mérite d'être rappelé se trouve dans la dimension historique de cette pratique. L'analyse de discours, c'est une écriture de l'Histoire, qui s'appuie sur l'histoire pour dégager des lectures, sans que l'histoire ne soit son premier souci. Elle étudie l'énoncé en travaillant sur sa structure lexicale, les conditions de sa production, l'auditoire, le sens et la connotation...tous les éléments qui peuvent affecter cet énoncé seront repérés, et par conséquent analysés.

Comme toute discipline à caractère scientifique, l'analyse de discours a pour objet d'étude le discours, pris dans ses différentes dimensions sociales et individuelles. À la différence des autres lectures, le discours n'est défini que comme étant une manifestation d'un ensemble de référents sociaux collectifs par le biais de la parole individuelle. La dimension individuelle du/dans le discours constitue un corpus intéressant sur laquelle s'appuie cette pratique pour dégager des lectures qui s'inspirent de la psychologie, de la sociologie ou encore de la philosophie.

L'autre objet d'étude de l'analyse de discours demeure le dispositif énonciatif spécifique à une situation de communication, ce dispositif n'est qu'une association d'une organisation textuelle à laquelle vient s'ajouter la situation de communication. Ce dispositif permet de rendre compte de la situation de communication à travers l'analyse de tous les éléments qui l'affectent (lieu, locuteur, auditoire...) et les agencements ou l'organisation syntaxique. Selon GRAWITZ (Grawitz, 1990 : 345) les énoncés « *ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours.* »

3. Comment analyser un discours ?

Comment analyser un discours ? Pour certains linguistes, l'analyse du discours n'est qu'une partie intégrante de ce qui est la linguistique générale, du fait que le discours est l'usage de la langue dans un contexte particulier, indépendamment de l'instance où il est produit. Cette conception, de ce qui est «discours», est le fruit de la pensée saussurienne qui oppose ce concept à la langue, mais aussi qui insiste sur la présence d'une force sociale, dans le discours, qui permet à la langue d'être actualisée ou de s'inscrire dans un contexte social particulier. Autrement dit, le discours n'est que la somme de deux constituants; les unités linguistiques et la composante sociale.

De ce fait, faire de l'analyse du discours n'est pas une tâche facile. Il s'agit d'un travail fastidieux et coûteux. Cet avis est partagé par MAINGUENEAU (Maingueneau, 1996 : 8) qui affirme que

«...les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ses diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...- la liste n'est pas exhaustive).Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre.»

Il semble important de rappeler la présence de quatre méthodes pour exercer et pratiquer l'analyse du discours (désormais AD). La première conception part du principe que l'analyse du discours est par définition empirique, qui a besoin de plusieurs compétences permettant, tant pour le destinataire que pour l'émetteur, de déchiffrer le discours, comme texte qui n'est produit que pour émettre ce que l'énonciateur a besoin d'annoncer. D'autre part, le discours n'est qu'un produit social exigeant la présence de méthodes et de procédés pour l'analyser. L'AD dans cette perspective n'est que la somme des interprétations produites en vue de construire le sens.

La troisième conception consiste à montrer que l'AD fait partie des sciences sociales, et que seules les disciplines attachées à ces sciences humaines, ont la faculté à gérer le sens du discours. La société ne peut pas fonctionner sans communication, le sens de chaque discours relève de la compétence sociale et le degré de la sociabilité des individus. Cette pratique fera aussi appel à la société pour comprendre les activités discursives, spécifiques à chaque communauté, et d'autre part, cette démarche scientifique n'est par définition empirique que parce qu'elle vise la compréhension de l'Homme à travers le procédé de parler et de se comporter.

Une dernière conception. L'AD relève de la sociolinguistique, et si nous disons sociolinguistique, nous ferons aussi allusion mais implicitement au domaine social. De ce

point de vue, elle ne se réduit pas à une discipline empirique mais à une démarche qui cherche à comprendre la société à travers le fait linguistique et langagier.

L'École française de l'analyse de discours demeure originale par sa capacité à s'orienter vers tout ce qui est social, sa capacité à mettre en place différents procédés afin d'analyser un corpus, par forcément à caractère institutionnel, en trouvant aussi utile de s'inspirer de différentes théories et lectures philosophiques. L'originalité de cette école se trouve indiscutablement dans son recours aux méthodes statistiques et à l'outil informatique comme moyen efficace pour dégager différentes lectures et interprétations.

Dans une présentation d'un numéro de la revue *Langage et Société*, Françoise Dufour et Laurence Rosier (2012) ont dressé un panorama assez complet mais non exhaustif de tous les articles et les textes consacrés à l'analyse de discours française qui semble être une science en constant mouvement ; une analyse de discours avec des outils opératoires et des méthodes de plus en plus versées dans la logique, les mathématiques, l'informatique et les statistiques (Maingueneau, 1995 : 5-11) .

Cette école cherchait à comprendre les énoncés ; ce que les mots veulent dire, loin de toute autre considération liée même aux conditions de production, pour se pencher dans un second temps sur une analyse axée sur ce qui façonne ces énoncés, une analyse à la fois dynamique et qui s'éloigne de plus en plus des considérations purement linguistiques.

L'héritage de cette école est considérable, et témoigne d'une école en pleine mutation, d'une dynamique logique qui s'adapte à toute typologie de discours, d'où l'intérêt de mettre en place de nouveaux concepts et méthodes capables de prendre en charge de nouvelles questions et répondre de façon correcte à toute interrogation, en vue d'analyser un texte.

4. De la linguistique à la logométrie

L'apparition de l'outil informatique et des chercheurs qui s'intéressent à la statistique textuelle a eu un impact positif sur l'évolution de l'analyse de discours en tant que pratique récente qui s'appuie davantage sur les progrès de l'informatique.

De cette linguistique qui s'intéresse au recensement des mots qui composent et qui structurent des énoncés est apparue la lexicométrie pendant les années 70, appelée aujourd'hui la logométrie, un prolongement de la première pratique, qui vise l'analyse des unités linguistiques jugées plus pertinentes (Mayaffre, 2009) dans un texte, et qui devient de plus en plus une méthode d'analyse très fréquentée pour étudier les grands

corpus, ériger des comparaisons entre corpus, investir dans des méthodes s'inspirant des mathématiques et des statistiques en vue de proposer un modèle d'analyse qui permet d'appréhender au mieux un texte. De ce point de vue, nous estimons que l'analyse de discours connaît un grand bouleversement avec l'apparition des logiciels qui offrent toute une panoplie de méthodes et des graphes qui prennent en charge les énoncés dans leurs dimensions linguistique et autres, et en cherchant à investir dans le lexique et les différentes formes qui les composent. Ces méthodes aussi diversifiées constituent des pistes de recherche et des axes non négligeables qui pourraient éventuellement un jour constituer une menace pour les jeunes linguistes qui s'intéressent peu aux sciences mathématiques, et rendent l'analyse de discours française inaccessible, sinon très compliquée.

Ces méthodes restent désormais incontournables pour dégager le sens, comme l'analyse des hapax qui sont des mots qui n'apparaissent qu'une seule fois dans un corpus, par opposition aux sous-fréquences qui permettent de désigner les mots qui n'ont qu'une seule occurrence. Les mots de fréquences¹ ont pour fonction de participer à la richesse lexicale d'un texte (Bensebia, 2011 : 162), l'analyse statistique des caractéristiques lexicométriques selon les balises introduites sur le corpus, analyse de la structure de vocabulaire en vue d'appréhender l'accroissement de vocabulaire, les hautes et basses fréquences et leurs rapports avec les autres éléments textuels, les digrammes de ventilation des mots par partition et par balises.

Le diagramme de Pareto offre la possibilité de classer les différents phénomènes linguistiques par ordre d'importance (Lebart.et Salem., 1994 : 47) Il

«...fournit une représentation très synthétique des renseignements contenus dans la gamme des fréquences. Ce diagramme est constitué par un ensemble de points tracés dans un repère cartésien. Sur l'axe vertical, gradué selon une échelle logarithmique, on porte la fréquence de répétition F , qui varie donc de F_{max} , la fréquence maximale du corpus. Sur l'axe horizontal, gradué selon la même échelle logarithmique, on porte, pour chacune des valeurs de la fréquence F comprise entre 1 et F_{max} , le nombre $N(F)$ des formes répétées au moins F fois dans le corpus. La courbe obtenue est donc une courbe cumulée.»

L'inventaire des segments répétés permet de caractériser tous les éléments qui se répètent et qui se présentent comme les plus utilisées, indépendamment de leur longueur ou caractère. Ils sont aussi définis comme des «*suites de formes dont la fréquence est supérieure ou égale à 2 dans le corpus.*» (Lebart.et Salem., 1994 : 60). Il s'agit d'une étape cruciale dans les méthodes lexicométriques, permettant ainsi de déterminer la nature des lexies employées, et le fonctionnement internes des discours et « c'est au sein des segments répétés qu'on a le plus de chance de trouver des

expressions propres au domaine étudié.» (Habert. et all : 1998).

L'analyse factorielle des correspondances des tableaux croisés est un outil statistique qui permet de repérer les spécificités et la fréquence des unités textuelles dans chacune des parties choisies. Il est avantageux de les étudier, pour se rendre compte de la répartition des nouvelles formes. Cet outil met aussi en évidence les proximités qui peuvent apparaître ou exister entre discours ou parties de discours, réparties selon des balises.

Les outils statistiques énumérés ci-dessous sont fournis par le logiciel Lexico3, qui reste original et prisé pour différentes typologies de discours, et tout spécifiquement, les discours de presse ou à caractère institutionnel. Ces outils statistiques offrent des lectures systématiques qui permettent des analyses contrastives, et différentes fonctionnalités capables de rendre le corpus exploitable *lexicométriquement*. Ce logiciel est développé par l'équipe SYLED-CLA2T de l'Université de la Sorbonne nouvelle.

À côté de ce logiciel, il existe d'autres qui cherchent à investir dans d'autres éléments comme des lemmatiseurs, la structure de vocabulaire, l'analyse arborée, analyse des co-occurents, et analyse de thèmes récurrents... Certains dégagent des lectures de style et de contextes.

5. Logométrie : attentes et limites

La logométrie a rendu l'analyse de discours accessible par le biais de différents outils et logiciels qui puisent davantage dans les progrès actuels dans le domaine des sciences informatiques. Cette approche d'analyse ne peut désormais être critiquée dans la mesure où cette pratique se démocratise de plus en plus, et beaucoup d'études s'y intéressent, et cherchent à fournir d'autres applications qui répondent mieux aux exigences multiples, qui se diversifient en fonction des problématiques à répondre, et la diversité des langues. Malgré son apport, cette lexicométrie a laissé place à une dimension machine, qui gouverne plus le chercheur, en l'éloignant de toute approche dite empirique, et/ou de recherche qui le laisse piocher dans les autres lectures philosophiques qui sont l'essence même de l'analyse de discours française, ou encore linguistiques qui permettent d'appréhender la structure du texte ou de l'énoncé, ou tous les autres domaines qui accordent au discours sa dimension linguistique, psychologique et sociale.

Cette logométrie a mis en place aussi une génération de chercheurs qui ne s'intéressent qu'à l'aspect extérieur de la langue, en ignorant que cette méthode est beaucoup plus un outil de description statistique qu'un outil d'analyse, qui cède sa place à un bilan parfois mitigé.

Aucune méthode, originale soit-elle, ne peut négliger l'apport des écoles et les courants

linguistiques, le génie du chercheur dans l'analyse des faits linguistiques ; objets de la recherche. Les compétences d'un linguiste se dégagent et se manifestent au moment où ce dernier s'intéresse à ce qui fait un texte un texte, ce qui fait un énoncé un ensemble des idées qui apparaissent en un monde structuré.

Le texte ou le discours ne pourront aussi se définir au profit d'un traitement automatique qui épargne la dimension humaine de l'acte de parler ou de communiquer. Ce traitement n'est pas une lecture naturelle, même s'il est mis en place pour se dégager de toute appréhension subjective. Or, comme nous l'avions toujours dit, la subjectivité dans l'analyse ne peut être effacée que partiellement, au profit d'une objectivité souvent contestée.

Cependant, une lecture traditionnelle reste néanmoins difficile à réaliser quand le chercheur est confronté à un corpus composé de centaines de milliers de mots, de plusieurs locuteurs...ou pour mettre en place des analyses contrastives ou autres. Aucune lecture n'est originale si elle n'investit pas dans cet héritage de la linguistique et les autres sciences connexes.

Si l'outil informatique a permis de réaliser des lectures originales, et de décrypter des corpus aussi importants sur le plan quantitatif, la logométrie est avant tout une méthode qui fait entrer le chercheur dans la sphère de la modernité, et propose des lectures qui doivent à la fois faire appel à cet héritage ancien de la linguistique et à une lecture scientifique conventionnelle.

La logométrie s'est limitée à une description statistique d'un texte, et n'intervient pas pour expliciter ce que qui fait le choix de lexies par le locuteur, et sa valeur paraît par conséquent interrogative.

Bibliographie

Bensebia, A. A. 2011. *Les stratégies discursives dans le discours présidentiel algérien de 1996 à 2006- Typologie textométrique des textes en langue française*. Éditions EUE, Allemagne. N° ISBN 978-3-8417-8318-9.

Damon, M. 2009. *L'analyse du discours assistée par ordinateur*, Polycopies - Formation - Alexandrie - 01-11 décembre 2009 (CNRS - UMR 6039 « Bases, corpus et Langage »).

Dufour, F., Rosier, L. 2012. « Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française : perte ou profit ? ». *Langage et société*, 2012/2 n° 140, pp. 5-13.

Grawitz, M. 1990. *Méthode des sciences sociales*, Édition Dalloz.

Habert, B., Fabre, C., Issac Fabrice. 1998. *De l'écrit au numérique : constituer, normaliser et exploiter les corpus économiques*. Paris : Éd. Masson.

Lebart, L., Salem A. 1994. *Statistique textuelle*, version électronique. Paris : Dunod.

Mangueneau, D. 1996. *Les termes-clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil.

Mangueneau, D. 1995. Présentation. *Langages*, 29e année, n° 117, pp. 5-11.

Mazière, F. 2012. *L'analyse du discours*. Paris : P.U.F. « Que sais-je ? ».

De quelques effets d'évidence du discours mondialiste des organisations financières



Azzedine Kadir

Université Alger 2, Algérie

akadiry@yahoo.fr

Résumé : Cet article vise à identifier la place qu'occupe l'effet d'évidence dans les discours des dirigeants du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de la Banque Mondiale (BM). Une analyse critique du fonctionnement du discours des responsables des organisations financières permet d'observer la montée en puissance d'un discours rituel depuis l'avènement de la mondialisation libérale dans les années 1980, c'est-à-dire la constitution d'un « discours de l'évidence » (Guilbert 2007, 2008, 2011). Cet article analyse quelques effets d'évidence de ce discours mondialiste lors de son émergence puis de sa circulation dans la sphère publique, mais aussi dans l'après Seattle : les stratégies discursives de persuasion qui ont opposé l'OMC aux altermondialistes ou encore la BM et le FMI aux forums sociaux mondiaux. L'objectif est de montrer les modes et enjeux de l'évidence en rapportant ce discours à l'institution.

Mots-clés : Evidence, institution, *doxa*, sens commun, circulation du discours.

المخلص: يهدف هذا المقال إلى تحديد مدى التأثير الواضح في خطاب مسؤولي صندوق النقد الدولي، منظمة التجارة العالمية والبنك الدولي. تحليل نقدي لوظيفة خطاب مسؤولي المؤسسات المالية يوضح لنا قوة الخطاب الشعائري منذ ظهور العولمة الليبرالية خلال الثمانينات، هذا يعني تركيبة "الخطاب الواضح" (غيلبر، 7002، 8002، 1102). هذا المقال يحلل بعض التأثيرات الواضحة لخطاب العولمة في ظهوره و تداوله في الفضاء الاجتماعي، ولكن أيضا في ما بعد سياتل: الاستراتيجيات الخطابية لغرض الإقناع ما بين منظمة التجارة العالمية و المناهضين للعولمة أو البنك العالمي و صندوق النقد الدولي اتجاه المنتديات الاجتماعية. الهدف هو إظهار الوسائط و التحديات في التوضيح مع إدراج هذا الخطاب مع المؤسسة.

الكلمات المفتاحية: الوضوح، المؤسسة، الدكسا، المعني العام، تداول الخطاب.

Abstract: This article aims to identify the place of « the effect of evidence » in the documents of the International Monetary Fund (IMF), the World Trade Organization (WTO) and the World Bank (WB) managers. A critical analysis of how the discourses of financial organizations in charge allow us to observe the rise of a ritual discourse ever since the advent of neoliberal globalization in the 1980s, that is to say the creation of a « discourse of evidence » (Guilbert 2007, 2008, 2011). This article analyzes some of the « effects of evidence » introduced by the « globalist discourse » during its emergence and its circulation in the public sphere, but also in the post « Seattle » discursive strategies of persuasion which opposed the WTO to the anti-globalization movements or even the WB and the IMF versus the World Social Forums. The objective is to show the methods and issues of evidence in this discourse relating to the institution.

Keywords : Evidence, institution, *doxa*, common sense, discours circulation.

Introduction

Vers la fin des années 1980, certains mots, expressions ou énoncés entiers ont (re) émergé dans la presse écrite sans qu'on y prête attention. Ainsi, la mise en circulation de concepts tels que *mondialisation*, *austérité*, *crise financière*, *réformes*, *libre-échange* ou *libéralisation* nous interpellent, en tant qu'analystes du discours, sur la valeur sémantique et/ou idéologique de ceux-ci dans la pratique sociale. Aujourd'hui, il serait erroné de les assimiler précisément à de simples effets de mode, des sortes de concepts éphémères mais il nous semble au contraire essentiel de repenser les actes du langage qu'ils véhiculent et de poser la question de leur rôle dans la naturalisation du discours : leur nomination et leurs procédés de persuasion qui justifie l'appellation de procédés discursifs de l'évidence.

Lorsque Guilbert (2007, 2011) se consacre à l'analyse de l'évidence du discours néolibéral dans la presse écrite, dans le contexte des mouvements sociaux de décembre 1995, d'avril-mai 2003 et de l'automne 2010, il décrypte le fonctionnement général et les différents procédés discursifs de l'effet d'évidence mis en œuvre dans plus de 75 extraits d'éditoriaux et de chroniques de la presse française. Son objectif vise à rendre compte des enjeux du discours néolibéral afin de débusquer ses évidences sur la base d'une interrogation très précise : comment le discours néolibéral se donne-t-il pour naturel ou évident ? D'après l'auteur, l'essence même de ce qu'est une évidence réside dans la définition suivante :

La notion d'évidence est au cœur de cette problématique. L'évidence considérée par le sens commun comme critère de vérité, devient dans sa forme institutionnelle ce que l'on peut appeler "un discours d'évidence", autrement dit la forme même de présentation du sens commun. Or, c'est bien cette forme évidente qui semble être recherchée par les discours constituants (Maingueneau et Cossutta, 1995) un type de discours qui vise à imposer une vision du monde particulière à l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire imposer à la fois les normes et les savoirs de l'institution qu'il légitime. Il s'agit alors de montrer comment fonctionne cette forme de présentation et d'analyser les effets qu'elle produit sur les pratiques discursives. (Guilbert, 2008 : 275)

L'analyse du discours menée par Guilbert lui donne donc la possibilité de repérer l'une des formes de présentation posées par l'évidence investie par le sens commun comme critère de vérité. Elle est habituellement tributaire de la forme même de présentation du sens commun et peut faire l'objet de débat sur la manière dont les savoirs et les opinions sont produits dans l'espace institutionnel.

Ce sont précisément de tels effets d'évidence qui fondent notre réflexion sur le discours mondialiste. Les repères théorique et méthodologique élaborés par Guilbert nous facilitent la circonscription et l'analyse. Dans le contexte de la mondialisation, les propos des responsables des institutions internationales donnent lieu à des évidences qui imposent des croyances et des pratiques à la collectivité. Celles-ci révèlent des évidences qui sautent aux yeux et investissent le débat public en Europe, surtout depuis les politiques d'austérité qui suscitent de vives protestations dans les pays européens qui la subissent : il s'agit du discours dominant sur la mondialisation des institutions financières. Ainsi, nous pensons que les travaux de Guilbert sur la notion d'évidence sont tout à fait adéquats à l'analyse des effets d'évidence de ce discours dominant des institutions bureaucratiques.

Les discours sélectionnés soutiennent dans leur argumentation la mondialisation comme étant évidente. Le choix d'un nombre réduit de discours est dû à la grande production de discours concernant le thème de la mondialisation. Il s'agit de l'analyse du fonctionnement du discours de l'évidence dans laquelle sont examinées les stratégies discursives de légitimation de la mondialisation utilisées par les responsables des institutions. Ces trois institutions essaient de justifier la nécessité de la mondialisation et la méthode la plus utilisée est la naturalisation des évidences. Il s'agit de préciser l'influence discursive des idéologies de chaque institution sur la construction discursive du concept de la mondialisation comme objet de discours.

Pour ce faire, nous concentrons notre attention sur un type de discours particulier dans le cadre des institutions financières, notamment sur un certain nombre de discours disponibles dans les sites de l'OMC, de la *BM et du FMI* de 1999 à 2011. Notre choix est motivé par le fait que ces discours sur la mondialisation ont généré des discours de contestation des soubassements idéologiques et politiques de la mondialisation dans la rue. En fait, on voudrait montrer d'une part, comment le discours libéral sur la mondialisation s'est transformé en un discours d'évidence et, d'autre part, réfléchir sur les dissimulations idéologiques qui transparaissent dans le discours dominant sur la mondialisation. Nous tenterons ainsi d'interroger l'implicite et le sous-entendu des discours institutionnels représentant la mondialisation que nous analyserons par la suite.

1. Contexte d'émergence du discours mondialiste : circulation, sphère publique et organisations financières

La première étape de l'analyse consistera à expliquer le passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation. Ces néologismes se sont imposés dans la sphère publique pour désigner les mouvements de la société civile opposés à l'actuel processus de

mondialisation. La première porte la marque d'une contestation ancienne orientée de façon originale vers la lutte contre la mondialisation. La seconde s'éloigne un peu plus de l'opposition directe à la mondialisation tout en gardant la possibilité d'une alternative à la mondialisation libérale. L'antimondialisation et l'altermondialisation sont des courants d'idées qui refusent la mondialisation galopante. Les préfixes « anti » et « alter » expriment avec force ce rejet, cette idée de refus, cette alternative qui est au cœur des mouvements sociaux. Auboussier rend compte clairement de la distinction entre ces deux néologismes :

Si l'antimondialisation se constitue autour d'actions symboliques fortes (les performances militantes), elle se constitue, aussi et surtout, sur un événement discursif instituant : l'apparition du label antimondialisation. Il est ce par quoi et à travers quoi l'antimondialisation s'individualise. Ce label atteste de l'inscription d'un événement, d'une personnalité, d'une organisation ... dans un cadre d'interprétation construit autour de la dénonciation des effets de la mondialisation. [...] L'altermondialisation, elle, est discours et, rapidement, se modélise en un discours de l'alternative, souple et accueillant. (Auboussier, 2012 : 124-133)

Ces mouvements sociaux n'ont pas d'autre programme que celui de dénoncer les méfaits du néolibéralisme étendu au monde entier comme seul système valable. Le premier rassemblement qui a permis de parler de ceux qui refusaient la forme (plus que le processus en soi) de la mondialisation a eu lieu à Seattle, en août 1999, lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En s'attaquant à l'une des organisations chargées de poser les règles de la mondialisation, les manifestants ont initié une opposition désormais rituelle à toute rencontre des grands dirigeants. De cet événement à Porto Alegre en 2001, puis en 2002, le mouvement de contestation marque le début du passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation et jette en même temps les bases d'un véritable contre-pouvoir. Ils se réunissent pour protester et également proposer un programme d'action commun, pour envisager une mondialisation de type nouveau.

En effet, l'arrière plan du sommet de l'OMC à Seattle et l'émergence d'un cadre institutionnel favorisant la mondialisation libérale et la présentant comme inévitable à partir de la fin des années 1990, nous procure les premières pistes à explorer.

Le sommet tenu à Seattle en 1999 est à l'origine de l'apparition de la vague antimondialiste qui sera suivie deux ans plus tard par le mouvement altermondialiste. Ce sommet a regroupé, durant quatre jours (du 30 novembre au 03 décembre), 135 pays membres de l'OMC¹. Il a lancé le début d'un nouveau tour de négociations à propos de la libéralisation du commerce mondial et des échanges. Le 11 novembre 1999, lorsque Mike Moore présente son discours sur la gouvernance mondiale à l'assistance en tant que Directeur Général de l'OMC, il se sert d'un lexique plus ou moins expert et vague pour justifier des propos tels que : *mondialisation, services financiers, commerce mondial, règles internationales* :

Extrait 1 :

Comme le président Clinton l'a dit, la mondialisation n'est pas un choix de politique, c'était un fait. La mondialisation est entraînée avant tout par le pouvoir de la technologie - par des transports plus rapides et meilleur marché, par de nouvelles communications, par l'immatérialité croissante de nos économies - les services financiers, les télécommunications, des loisirs et le commerce électronique, qui constituent une part de plus en plus grande du commerce mondial [...] La vraie question que nous devons nous poser est de savoir s'il vaut mieux laisser la mondialisation se développer librement - dominée par les plus forts et les plus puissants, la loi de la jungle - ou s'il vaut mieux qu'elle soit encadrée par un système convenu de règles internationales, ratifiées par les gouvernements souverains.²

Quels sont les « motifs de crédibilité » (Guilbert, 2008 : 279) sur lesquels se basent cette évidence que la mondialisation n'est pas un choix politique ? Ainsi, le discours dominant sur la mondialisation est généralement rattaché à une rhétorique de la scientificité produite par les institutions financières sur un fond général de crises financières à répétition et de malaise social. Si l'on se réfère à la définition que nous trouvons la plus consensuelle émanant de Bourdieu, différentes marges d'interprétation sont possibles sur la nature de la rhétorique utilisée :

Ce langage politique non marqué politiquement se caractérise par une rhétorique de l'impartialité, marquée par les effets de symétrie, d'équilibre, de juste milieu, et soutenue par un ethos de bienséance et de la décence, attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par la discrétion, le respect affiché de l'adversaire, bref, tout ce qui manifeste la dénegation de la lutte politique en tant que lutte. Cette stratégie de la neutralité (éthique) trouve son accomplissement naturel dans la rhétorique de la scientificité. (Bourdieu, 1982 : 155)

À partir de cette citation nous constatons la valeur de la thèse de Bourdieu qui s'exprime beaucoup plus en termes de *doxa*, de consensus et d'évidence que de transgression de l'ordre établi. Dans le même ordre d'idée, l'auteur de *Ce que parler veut dire*, insiste sur le fait que les dominants :

Ne trouvant rien à dire au monde social tel qu'il est, ils [les dominants] s'efforcent d'imposer universellement, par un discours tout empreint de la simplicité et de la transparence du bon sens, le sentiment d'évidence de nécessité que ce monde leur impose ; ayant intérêt au laisser-faire, ils travaillent à annuler le politique dans un discours politique dépolitisé, produit d'un travail de neutralisation ou, mieux, de dénégation, qui vise à restaurer l'état d'innocence originaire de la doxa et qui, étant orienté vers la naturalisation de l'ordre social, emprunte toujours le langage de la nature. (Bourdieu, 1982 : 155)

Nonobstant, ce rapprochement du discours dominant sur la mondialisation à cette nouvelle forme de discours politique dépolitisé peut être repéré dans une allocution prononcée par Pascal Lamy (alors DG de l'OMC) :

Extrait 2 :

*La mondialisation en elle-même n'est pas un phénomène nouveau. C'est son accélération, sa vitesse actuelle qui provoquent l'interrogation des peuples et, reconnaissons-le, leur vertige. Comme si elle renaissait la peur d'un capitalisme mondial non régulé, avec son cortège de replis identitaires ou sécuritaires. Le sentiment d'anxiété généré par une globalisation non maîtrisée est un phénomène naturel. Nombre de citoyens ont le sentiment d'être dépossédés de leur propre destin et de ne disposer d'aucun levier d'action susceptible d'influencer le cours des événements mondiaux.*³

Et avant lui, les chefs de secrétariat du FMI, de la BM et de l'OMC à Seattle affirment ceci :

Extrait 3 :

Les nouvelles négociations qui seront engagées à l'OMC offrent une excellente occasion aux gouvernements de renouveler collectivement leur attachement à une libéralisation globale du commerce international. Nous invitons les membres de l'OMC à faire preuve d'ambition et de clairvoyance dans l'établissement de leurs objectifs de négociation. Ces négociations peuvent aboutir à des résultats qui permettront d'améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale et d'offrir davantage de possibilités aux pays en développement. En particulier, d'importants avantages pourraient être

*retirés d'une libéralisation multilatérale plus poussée du commerce des marchandises et des services dont l'exportation présente un intérêt particulier pour les pays en développement.*⁴

Ainsi le champ discursif où évolue le discours dominant sur la mondialisation se trouve interprété selon de nouvelles stratégies discursives : il change de positionnement et de valeur selon les discours et les pratiques langagières de ses membres :

Le « champ discursif » est définissable comme un ensemble de positionnements qui se trouvent en relation de concurrence, au sens large, et se délimitent donc pour une position énonciative dans une région donnée. (Maingueneau, 1991 : 158)

Le discours dominant sur la mondialisation s'inscrit dans un champ discursif marqué par une rhétorique institutionnelle guidant la prise de décision des pouvoirs publics. Les discours des responsables de l'OMC énoncent l'évidence de la mondialisation en usant d'un discours de légitimation et de prescription adressés aux États avec des propos d'experts reconnus mondialement.

Si les acteurs sociaux tels que le patronat, les milieux financiers, les pouvoirs politiques, les institutions internationales, les mouvements sociaux, etc. parlent de la mondialisation, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils partagent un même type de discours. L'apparente cohérence dans l'émergence du thème de la mondialisation dans des espaces idéologiques, géographiques et sociaux relativement éloignés les uns des autres, voire même parfois opposés dans leurs intérêts, aurait très bien pu occulter d'intenses positions irréconciliables entre deux ou plusieurs discours concurrents vis-à-vis de la mondialisation. En revanche, malgré les différents procédés discursifs, il s'avère que ces diverses positions partagent une série de règles énonciatives.

Cependant des zones d'ombre subsistent quant à la finalité de l'idéologie de ces institutions qui se situent au diapason du discours dominant sur la mondialisation. Ainsi, lors de la manifestation contre la mondialisation libérale qui a vu le jour lors du Forum Social Européen (FSE) de Florence en 2002, les organisateurs dénoncent :

Une forme de gouvernance globale et domestique épousée par les pays les plus riches et les plus puissants. Les politiques économiques de cette gouvernance sont instaurées graduellement à partir des années 1980 par l'entremise des institutions au sein desquelles ces pays jouissent d'influence certaine, tels l'OCDE, le G8, [...] et l'OMC. (Schittecatte, 2005 : 82)

En mettant l'accent sur le rôle idéologique des institutions dans la circulation

des discours, il ne suffit pas que ceux-ci deviennent publiquement visibles pour être qualifiés d'évidents. Citons à titre d'exemple ce que Guilbert affirme à propos du discours néolibéral (DNL) :

Le DNL est idéologique à la fois parce qu'il promet une vision du monde engagée et parce qu'il parvient à ne pas se montrer tel qu'il est. Il n'apparaît pas dans les médias comme un discours, mais comme des paroles éparses issues du bon sens ou de lois économiques établies et proprement indiscutables. Des évidences, en un mot. (Guilbert, 2011 : 32)

En étant aléatoire dans son fonctionnement mais continuellement contesté pour son versant idéologique, le discours dominant sur la mondialisation se maintient toujours en équilibre par les pratiques langagières qu'il suscite dans l'espace public.

Dans cet article et, pour être plus pratique, dans l'analyse du discours des dirigeants des organisations financières, nous avons choisi de nous en tenir à la *doxa* du discours dominant sur la mondialisation qui s'est glissée à bon escient dans différents contextes :

- la *doxa* ou sens commun dans les discours de Mike Moore et Pascal Lamy sur la mondialisation et le sens commun qu'ils donnent à celle-ci ;
- la *doxa* des institutions financières qui émerge comme discours d'évidence (Guilbert, 2008).

2. Doxa ou sens commun

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, lorsque Mike Moore -alors DG de l'OMC de 1999 à 2002- utilise le concept de « libre-échange », à l'occasion de la conférence sur le Cycle Millénaire à Rome le 11 novembre 1999, celui-ci fait un grand tapage médiatique pour développer encore plus la politique du libre-échange dans les marchés des services et des produits agricoles. Ce dirigeant est appelé à s'expliquer dans des conférences de presse afin d'apporter plus d'explications sur les dimensions de la mondialisation libérale. On peut même avancer que Moore n'ignorait pas que le sommet de l'OMC allait essuyer un échec cuisant. Il exposait dans l'une des réunions de préparation de la conférence sa vision des priorités de l'OMC :

Extrait 4 :

Cette conférence sera décisive pour notre institution et déterminera la qualité des relations commerciales entre les nations de ce début du nouveau millénaire [...] Imaginez quel serait le coût d'un échec. Il est encore possible qu'au mépris de nos intérêts mutuels, et refusant de concilier des exigences divergentes, nous ne parvenions pas

à nous mettre d'accord à Seattle, ou pire encore, que nous aboutissions à un constat d'échec. Qu'est-ce que cela signifierait ?⁵

Le 29 novembre 1999, en réponse à l'appel de nombreuses organisations, notamment des syndicats américains, les rues de Seattle ont été investies par une foule d'environ 50 000 personnes selon les estimations des organisateurs. Cet événement est relayé dans la presse mondiale sous le nom de la *bataille de Seattle*. C'est surtout l'émergence de cet événement-phare qui bouleversera la donne ou représentera, comme le dit Moirand, un *moment discursif* :

Un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements. (Moirand, 2007 : 4)

Une année plus tard, lors de la conférence sur la mondialisation et l'humanisation de l'économie à Washington, le DG du FMI Horst Kohler annonce ceci :

Extrait 5 :

Pour que ce potentiel se concrétise, nous devons travailler à rendre la mondialisation plus solidaire, c'est-à-dire soucieuse de n'oublier personne et d'équilibrer davantage ses risques et ses bienfaits.

Autrement dit, l'intégration à l'économie mondiale ne peut se faire qu'à condition d'imposer la fragmentation sociale, fragilisant donc des groupes entiers d'individus. Par contre, il manifestait son soutien au processus de mondialisation en envisageant de redéfinir l'intégration comme l'appartenance d'une collectivité à un projet donné dont les grandes lignes de convergence et de fonctionnement viseraient à :

Extrait 6 :

[...] n'oublier personne et d'équilibrer davantage ses risques et ses bienfaits.⁶

Dans ce sens, Robert B. Zoellick, Président du groupe de la BM, propose en 2007 une politique mondialiste à l'image de ce qui se fait aux États-Unis (auparavant basée sur une privatisation par souci de rentabilité puis transformée en sociétés multinationales pour satisfaire à des intérêts stratégiques). C'est justement sur ce sentiment partagé avec le DG du FMI qu'il construit son argumentation :

Extrait 7 :

Mobiliser d'autres ressources -publiques et privées, financières et humaines- et générer des effets de démonstration et de multiplication. Et quand son action a les résultats escomptés, il joue un rôle catalyseur pour les forces du marché et permet ainsi de saisir les possibilités offertes par la mondialisation d'une manière durable et sans faire d'exclus.⁷

Autrement dit,

Un fonds d'évidences partagées par tous qui assure, dans les limites d'un univers social, un consensus primordial sur le sens du monde, un ensemble de lieux communs, tacitement acceptés, qui rendent possibles la confrontation, le dialogue, voire le conflit. (Bourdieu, 1997 : 151)

L'accord tacite ou stratégique se concrétise sur la base d'un consensus primordial sur le sens du monde, et chacun d'entre eux (les dirigeants des institutions financières) s'en expliquent séparément mais en construisant une argumentation persuasive qui correspond aux buts des organisations financières et à l'univers social souhaité.

3. Quelles évidences et quel consensus sur le sens du monde émergent par le discours dominant sur la mondialisation ?

Dans les espaces régulés par divers types de pratiques langagières institutionnalisées, les formes que le discours peut prendre apparaissent comme un élément significatif des logiques qui peuvent émerger dans le cadre de certaines organisations centrées vers une légitimation de leurs actions et de leurs conceptions idéologiques. (Duchêne, 2004 : 93)

Ainsi, il semble que Mike Moore et Pascal Lamy tentent d'abord de persuader les pays membres de leur propre organisation. On peut conjecturer que leurs discours ne sont pas soumis au débat contradictoire. Ils semblent déboucher sur la production d'un discours de bon sens dominant qui n'est pas présenté comme un discours politisé mais comme un discours neutre. Quoique ce discours de bon sens relève du « discours politique dépolitisé »⁸, il n'en demeure pas moins qu'il est éminemment politique et que les organisations financières le présentent comme la conséquence logique d'une expertise éclairée :

C'est ce discours politique de «bon sens général», commun à de très nombreux acteurs parce qu'ils veulent être acteurs et reconnus comme tels par ces nombreux

lieux de pouvoir, que nous qualifions de discours expert. (Cusso et Gobin, 2008 : 6)

Faute de pouvoir convaincre un pan de société acquis aux thèses altermondialistes, les organisations financières optent pour un discours expert doté d'une forte dimension normative destiné à être suivi d'effets politiques. C'est ainsi que Robert B. Zoellick fait valoir qu'il faut réformer les institutions internationales afin de mieux refléter les réalités inhérentes aux changements qui s'opèrent aujourd'hui dans les rapports de force économiques à l'échelle mondiale :

Extrait 8 :

Il s'agit de pousser nos institutions à agir de manière plus rapide, plus souple, plus ouverte et plus attentive aux besoins de nos clients. Cela signifie que l'on doit s'employer à résoudre les problèmes de façon pragmatique, et pas seulement traiter du problème des pauvres en tant qu'objets de politiques spécialisées⁹

Il semble que la stratégie adoptée par son prédécesseur Paul Wolfowitz est une réelle mobilisation de la BM pour asseoir une stratégie de gouvernance dont le but principal est de rallier un maximum de pays vers un véritable partenariat :

Extrait 9 :

Nous devons veiller en permanence à assurer un traitement cohérent et égal à tous les pays membres en prenant des décisions et des mesures prévisibles et transparentes. La tâche s'annonce à l'évidence très difficile.¹⁰

Soulignons au passage que tous deux légitiment leurs propos dans un même cadre institutionnel de production discursive dont l'un des objectifs est de réussir le projet d'une mondialisation libérale en l'escamotant avec un discours expert qui incite, en effet, les profanes à une lecture passive, superficielle et inattentive.

4. Fondements de la *doxa*

Par doxa, j'entends l'ensemble des croyances (normes, valeurs, motifs) tenues pour valides par les sujets, et, partant l'ensemble des croyances investies par les sujets dans les différentes sortes d'action où ceux-ci se trouvent impliqués. (Sarfati, 2004 : 71)

L'ensemble des croyances partagé par les institutions financières se fonde sur des statistiques, des théories économiques et des rapports économiques annuels sur les finances (notamment sur la croissance et le pouvoir d'achat) que les institutions, selon

leur stratégie, choisissent de faire circuler dans l'espace public avec un travail pédagogique de persuasion et, par contrecoup, de se positionner sur un nombre considérable de domaines tels que le politique, le culturel, le social, etc.

Ainsi légitimé sur la base d'une *doxa*, le discours libéral sur la mondialisation devient audible et efficace. Il se pérennise puisqu'il est nécessaire de le traduire dans des termes techniques et économiques. Selon Bourdieu :

Ce qui est en jeu, aujourd'hui, c'est la reconquête de la démocratie contre la technocratie : il faut en finir avec la tyrannie des 'experts', style Banque Mondiale ou FMI, qui imposent sans discussion les verdicts du nouveau Léviathan (les « marchés financiers »), et qui n'entendent pas négocier mais expliquer.¹¹

Siroux affirme justement qu'à force d'être réitéré dans des espaces publics de plus en plus étendus, le discours se construit de manière *circulaire* :

Le sentiment de cohérence que procure la construction circulaire du discours (la croissance engendre le développement qui est source de croissance...) suscite l'adhésion d'un discours qui semble tourner autour de lui-même. Cet effet de fermeture se caractérise notamment par l'appréciation ou la dépréciation de certains termes au moyen d'un environnement lexical particulièrement limité. (Siroux, 2008 : 18)

Le discours dominant sur la mondialisation confirme l'efficacité des discours experts mais également l'ensemble des rapports de force ou de soumission que présupposent les réformes techniques que les gouvernements doivent appliquer par nécessité. Mais réellement, que signifie ce savoir partagé sur la mondialisation pour chacune des institutions financières ?

Sérgio Pereira Leite, Sous-directeur du Bureau européen du FMI, s'explique sur ce sujet de manière laconique et floue :

Extrait 10 :

Nous estimons, au Fonds monétaire international (FMI), que la mondialisation est l'occasion d'accroître la prospérité mondiale et d'éradiquer la pauvreté. Mais nous sommes conscients aussi qu'elle n'est pas, par elle-même, bénéfique à tous. Quelles que soient les vertus du marché, sa « main invisible » ne résoudra pas à elle seule ce dilemme. Les responsables économiques doivent donc être prêts à gérer la mondialisation.¹²

Cet extrait nous semble plutôt confus et nécessite des explications : la mondialisation

est l'occasion d'accroître la prospérité mondiale, bénéfique à tous, main invisible, etc. Mais rapidement, des normes à effet doxique se précisent :

Extrait 11 :

Notre travail sur la création de normes et de codes internationalement reconnus vise à étendre à tous le bénéfice des meilleurs usages en vigueur à travers le monde.

Cet extrait fait allusion aux réformes et aux crises financières qui frappent certains pays membres du FMI pour lesquels on a prévu l'assistance technique au développement. La crainte des crises financières causées par la déréglementation des marchés financiers ne pouvait que trouver un écho favorable auprès des gouvernements ayant une économie fragile et non compétitive. Le raisonnement admet dans ce cas la concession :

Extrait 12 :

Bien que les pays européens aient apporté une contribution généreuse au développement à travers leurs programmes d'assistance, il faut faire davantage et l'efficacité de ces aides doit être sans cesse évaluée.

Ceci, afin d'éviter l'échec d'un programme censé lutter contre la pauvreté.

Le discours de Rodrigo de Rato -DG du FMI- recommande de gérer l'accélération de la mondialisation en ces termes :

Extrait 13 :

La stratégie à moyen terme repose sur la conviction que le FMI doit évoluer et se renouveler pour aider ses pays membres à saisir les occasions offertes par la mondialisation du XXI^e siècle, ainsi qu'à faire face aux problèmes qui en résultent.¹³

A cela s'ajoute l'intervention de Flemming Larsen -Directeur des bureaux européens du FMI- au sujet du rôle du FMI :

Extrait 14 :

C'est pour cette raison que le FMI s'efforce d'expliquer à ses pays membres comment réduire leur vulnérabilité aux crises, en limiter les retombées lorsqu'elles surviennent, et mettre à profit le processus de la mondialisation. Se fermer au reste du monde n'est pas une solution.¹⁴

En lisant entre les lignes une question s'impose d'elle-même : où se situe le sens commun des dirigeants des institutions financières sinon dans un aspect idéologique qui n'est pas apparent ?

Ayant restreint la critique à la technicisation du discours qui repose essentiellement sur la mobilisation des théories économiques chargées d'orienter et de cautionner les orientations politiques, l'ingérence des institutions internationales et la redéfinition du rôle de la libéralisation du marché par celles-ci peuvent se présenter comme légitimes à condition que la référence à l'idéologie libérale comme doctrine soit absente en apparence.

Et de fait, derrière ce simulacre de transparence, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les caractéristiques qui se confirment partiellement et sur l'immense capacité de circulation du discours dominant sur la mondialisation dans le réseau opaque des institutions financières. La nature opaque de ce réseau permet de comprendre la facilité et la rapidité déconcertante avec laquelle le FMI, la BM ou l'OMC sont parvenus à faire de la mondialisation libérale leur raison d'être.

La spécificité et la force du discours dominant sur la mondialisation résident dans le langage qu'il véhicule, dans la légitimité que lui confère l'autorité des institutions internationales à se prononcer sur des sujets sensibles ou à prendre des décisions décisives lorsqu'il s'agit de gérer des problèmes publics :

Cette autorité, le langage tout au plus la représente, il la manifeste, il la symbolise : il y a une rhétorique caractéristique de tous les discours d'institution, c'est-à-dire de la parole officielle du porte-parole autorisé s'exprimant en situation solennelle, avec une autorité qui a les mêmes limites que la délégation de l'institution. (Bourdieu, 1982 : 105)

Pour autant, la formation discursive du discours dominant sur la mondialisation continue de faire son bonhomme de chemin. Chaque institution financière essaye de persuader les autres par des stratégies argumentatives sur le bien fondé de la mondialisation. Cependant, il est à signaler que les discours des institutions financières sur la mondialisation ne divulguent jamais publiquement leurs divergences et construisent un discours soi-disant cohérent en fonction de procédés discursifs prédéfinis.

On déduit que si le discours dominant des institutions se construit autour d'enjeux stratégiques relatifs au sens à donner à la mondialisation au sein de la sphère publique mondiale, il n'en demeure pas moins qu'il reste légitime par le statut que lui confère l'institution. Ainsi de l'OMC au FMI et en passant par la BM, ce probable consensus est rendu possible grâce à la fonction et la puissance que semble accorder la position énonciative des locuteurs légitimes de la mondialisation financière grâce au postulat,

présenté comme évident, qu'on ne peut revenir sur tout un système de règles au risque de perdre toute crédibilité au sein des espaces dans lesquels on cherche à produire des effets.

Dans l'ensemble des discours étudiés, on n'a trouvé trace d'aucune polémique au sujet de la mondialisation dans les trois institutions financières mais nous pensons que celle-ci est occultée, expressément, du débat public. Derrière leur consensus sur le sens que chaque institution donne au discours dominant sur la mondialisation se dessine à l'horizon un continuum d'évidence du discours libéral qui ne dit pas son nom. Et c'est à ce niveau là, croit-on, que l'on peut débusquer l'enjeu le plus important, bien que le plus occulté, de la formation discursive du discours dominant sur la mondialisation qui met en exergue les fonctions normatives de légitimation, d'autorité, de naturalisation et de technicité de la langue.

Notre souhait était sans doute de multiplier les exemples à l'infini sur « l'efficacité du langage d'institution » (Bourdieu, 1982 : 105) financière concernant l'évidence du discours dominant sur la mondialisation. Ce constat renforce notre conviction sur les analyses faites à partir des cas précédents sur les modes et les enjeux des discours dominants à l'image du discours libéral.

Extrait 15 :

Je pense en effet qu'on ne peut combattre efficacement la technocratie, nationale et internationale, qu'en l'affrontant sur son terrain privilégié, celui de la science, économique notamment, et en opposant à la connaissance abstraite et mutilée dont elle se prévaut, une connaissance plus respectueuse des hommes et des réalités auxquelles ils sont confrontés.¹⁵

Néanmoins, pour obtenir la position de locuteur légitime, celui-ci doit se constituer un ethos discursif fort : il est contraint de faire preuve de compétence discursive dans les discours institutionnels, c'est-à-dire dans

La somme de toutes ces possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter. (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 295).

Pour Kerbrat-Orecchioni, la compétence discursive est la connexion de plusieurs aptitudes interactives dans la production et l'interprétation des discours par des sujets parlants. Il s'agit de compétences linguistiques, encyclopédiques, logiques et rhétorico-pragmatiques, grâce auxquelles on crypte et on décrypte des messages. Pour ce faire, l'ethos discursif est obligé de se référer au savoir sur la mondialisation des institutions financières pour construire sa propre légitimité dans l'espace public en s'appuyant sur des motifs de crédibilité :

Les motifs de crédibilité [de l'évidence du sens commun], non admissibles d'un point de vue purement rationnel et scientifique, présentent ainsi implicitement l'opinion ou la doxa comme une évidence, au sens de « ce que je ne songe pas à mettre en doute », c'est-à-dire de l'évidence non questionnée. Remarquons d'ailleurs que le fait d'exprimer un questionnement hétérodoxe vis-à-vis du sens commun d'une communauté discursive donnée est souvent considéré, par un retournement, comme signe d'irrationalité. (Guilbert, 2008 : 279)

Cependant, bien souple et perpétuellement changeante, l'opinion, en général, est fondée sur un concours d'opinions :

En conséquence, la doxa n'est pas univoque. Chaque opinion à son contraire, et le débat politique dans ses formes variées met en relief un concours de doxas. La politique est donc un processus continu, sans fin, puisque chaque nouvelle circonstance exige une réplique, et donc un nouveau concours d'opinions afin de déterminer quel geste devrait être posé. (Charland, 2003 : 69)

A ce stade, la recherche des effets d'évidence du discours dominant sur la mondialisation est dissimulée. Cette tendance à dépolitiser la langue politique en la subjuguant à un savoir évident recèle une conception neutre du sens et de l'opinion. Si cet article décrypte le fonctionnement du discours dominant sur la mondialisation des institutions financières, ce n'est donc pas parce que la dominance serait la seule forme de représentation de la mondialisation, mais parce que, dans le contexte de la mondialisation libérale, les discours doivent être envisagés en relation même avec la source qui les produit. C'est en fonction de cette source que les déplacements du sens sont analysables.

Conclusion

Au terme de cet article un double constat s'impose : l'un sur la notion d'évidence dans son rapport à l'idéologie, l'autre sur le fonctionnement du discours dominant sur la mondialisation. On a vu comment a émergé dans la sphère publique un discours dominant dont l'une des caractéristiques est son effet d'évidence. L'évidence du discours dominant sur la mondialisation - discours consensuel d'une institution financière à l'autre et d'un dirigeant à l'autre - a réussi à se poser comme allant de soi et à s'inscrire dans tout discours ayant la mondialisation pour référent social. Ces mécanismes langagiers peuvent être envisagés sous un angle exclusivement discursif montrant ainsi les déplacements perceptibles d'un discours à l'autre. Ainsi la notion de discours néolibéral a des contours insuffisamment définis et aléatoires. Elle peut être analysée, nous semble-t-il, sur la base d'un lieu commun pour qui veut débattre de la mondialisation. Le discours dominant sur la mondialisation est donc à rapporter au

discours de contestation qu'il génère non uniquement à cause du volet idéologique qu'il véhicule mais surtout à cause des tensions qu'il déclenche.

Le fonctionnement du discours dominant sur la mondialisation des institutions financières est la résultante de l'édition implicite des normes et des prescriptions discursives. Toutefois, les discours ne se réduisent pas au seul texte. Le discours dominant sur la mondialisation est également action : à travers les institutions internationales, il s'étend aux pratiques sociales, au pouvoir qui, dans des domaines variés, régule les rapports aux autres et à l'énonciation des problèmes publics. Car le « pouvoir de légitimation » (Beck, 2009 : 438) permet aux institutions financières de trouver une place dans l'espace public, de se renforcer et de se diffuser dans un cadre mondialisé.

L'effet d'évidence du discours dominant sur la mondialisation, dont l'analyse ici n'est qu'une ébauche, vise à éviter les polémiques au sujet des règles de fonctionnement de la mondialisation et s'apparente au contraire au mécanisme économique de la main invisible du marché : omniprésent et soumis à la *doxa*, c'est-à-dire invisible, le discours dominant sur la mondialisation modèle les actes et les discours sur la mondialisation comme la main invisible et omniprésente qui modèle l'économie.

Bibliographie

- Auboussier, J. 2012. « La dilution du discours antimondialisation dans les articles de presse ». *Mots. Les langages du politique*, n° 98, pp. 121-135.
- Beck, U. 2009. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Flammarion.
- Bourdieu, P. 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Charland, M. 2003. « Le langage politique ». In : *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec : PUQ.
- Cusso, R., Gobin, C. 2008. « Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? ». *Mots. Les langages du politique*, n° 88, pp. 5-11.
- Duchêne, A. 2004. « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 40, pp. 93-115.
- Guilbert, T. 2007. *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*. Paris : Harmattan.
- Guilbert, T. 2008. « Discours d'évidence. Constitution discursive des normes et des connaissances ». In : *Normativité du sens commun*. Paris : PUF.
- Guilbert, T. 2011. *L'« évidence » du discours néolibéral : analyse dans la presse écrite*, Bellecombe-en-Bauges : Croquant.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1998. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Maignueneau, D. 1991. *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Moirand, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Schittecatte, C. 2005. « Le ou les mouvements antimondialisation : un défi pour l'analyse de l'action collective ». In : *Mouvements sociaux et changements institutionnels : l'action à l'ère de la mondialisation*, Québec : PUQ.
- Sarfati, G. É. 2004. « Le sens commun comme médiation dans la construction du sens : de la topique sociale à la *doxa* d'un texte ». In : *Les médiations langagières : Des discours aux acteurs*

sociaux. Rouen : PUR.

Siroux, J.L. 2008. « La dépolitisation des discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, n°88, pp.13-23.

Sitographie [Dernière consultation le 15 -11-2013]

Banque Mondiale URL : <<http://www.banquemondiale.org>>

Fonds Monétaire International URL : <<http://www.imf.org>>

Organisation Mondiale du Commerce URL : <<http://www.wto.org>>

Notes

1. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est une institution financière complexe et bureaucratique. Son rôle principal est de servir de cadre institutionnel commun pour la conduite des relations commerciales entre ses membres concernant les questions liées aux accords et instruments juridiques.
2. Extrait de la conférence ministérielle du Directeur Général de l'OMC, M. Moore à Seattle le 29/11/1999 s'adressant aux ONG.
3. Extrait de l'allocation du DG de l'OMC Pascal Lamy à Genève le 14 mars 2006 sous le thème de « L'OMC dans l'archipel de la gouvernance globale ».
4. Extrait de la déclaration conjointe des Chefs de Secrétariat du FMI, de la BM et de l'OMC le 30/11/1999 à Seattle.
5. Extrait de l'allocation du Directeur Général de l'OMC, Mike Moore, à l'occasion de la conférence sur le Cycle du Millénaire à Rome le 11 Novembre 1999 lors des réunions de préparation de la conférence.
6. Extrait de l'allocation prononcée par Horst Kohler, Directeur Général du Fonds Monétaire International à la conférence sur la mondialisation et l'humanisation de l'économie à Washington le 28/01/2002.
7. Extrait de l'allocation du Président du Groupe de la Banque Mondiale, Robert B. Zoellick à Washington le 10/10/2007.
8. L'expression est de Pierre Bourdieu.
9. Extrait de l'allocation de Robert B. Zoellick, Président du Groupe de la Banque Mondiale à Peterson Institute for International Economics le 06 avril 2011 sur le Moyen-Orient et Afrique du Nord : Un nouveau contrat social pour le développement.
10. Extrait de l'allocation de clôture du Président de la Banque Mondiale Paul Wolfowitz prononcée en séance plénière des assemblées annuelles le 20 septembre 2006.
11. Extrait du discours de Pierre Bourdieu en soutien aux cheminots grévistes à la Gare de Lyon le 12/12/1995.
12. Extrait du discours de Sérgio Pereira Leite, Sous-directeur du Bureau européen du FMI. Séminaire sur «l'Europe et la mondialisation ». Ligue européenne de coopération économique, Paris, France, 7 octobre 2002.
13. Extrait du discours de Rodrigo de Rato, Directeur général du FMI. Economic Society of Singapore, le 24 mai 2006 sur l'Asie et l'économie mondiale.
14. Extrait de l'intervention de Flemming Larsen, Directeur des Bureaux européens du FMI. Table ronde «Crises et sorties de crise». Semaine de la coopération et de la solidarité internationale en Amérique latine. Pôle universitaire européen de Toulouse Haut conseil de la coopération internationale Toulouse, les 18-22 novembre 2003.
15. Extrait du discours de Pierre Bourdieu en soutien aux cheminots grévistes à la Gare de Lyon le 12/12/1995.

Le rôle des représentations dans la pratique du français chez les jeunes étudiants de l'université de Bejaia



Lydia Benbelaïd

Université de Bejaia, Algérie

Lydia.benbelaid@yahoo.fr

Résumé : Cet article s'intéresse aux représentations que se font les étudiants de l'université de Bejaia sur la langue française et sur sa pratique. Nous nous sommes interrogée sur l'image qu'ils pouvaient attribuer à cette langue et aux autres langues en présence dans leur univers linguistique, mais aussi sur l'idée qu'ils se faisaient de leur pratique tant à l'oral qu'à l'écrit. Pour cela nous avons mené une enquête sociolinguistique auprès de ces étudiants pour tenter de mettre en lumière les pratiques effectives et la cohabitation des langues en présence.

Mots-clés : représentations, langue française, usage des langues

المخلص: يهتم هذا المقال بالتصورات التي ينشئها طلبة جامعة بجاية تجاه اللغة الفرنسية و ممارستها. لقد تساءلنا على الصورة التي قد يمنحونها لهذه اللغة و اللغات الأخرى المتواجدة في محيطهم اللغوي، و كذلك نضرتهم نحو ممارستها الشفهية و الكتابية. ولهذا قمنا بتحقيق سوسو لساني بين الطلبة لمحاولة التحقق على الاستعمال الحقيقي و تعايش هذه اللغات.

الكلمات المفتاحية : التصورات، اللغة الفرنسية، استعمال اللغات.

Abstract: This article focuses on representation on French language that the students from university of Bejaia can have. We were asked on image they can give to this language and the other languages present on their linguistic earth. And also the idea they can have about their practice either oral as written. And for that, we had carried out a sociolinguistic survey among the students to try to understand the effective practices and the coexistence of the languages present.

Keywords: representation, French language, usage of language

Introduction

L'histoire de la langue française en Algérie est une histoire conflictuelle, car à travers le français s'expriment des enjeux à la fois politiques, culturels et idéologiques, qui opposent les partisans d'une politique d'arabisation et les partisans d'une forme de bilinguisme équilibré, cette situation va contribuer à construire des représentations sociales de la langue française très contradictoires, vu qu'elle est considérée par certains comme la langue du colonisateur, et par d'autres comme une langue de prestige et de promotion sociale.

Nous essayerons dans ce travail de mettre en avant le lien indéfectible entre représentation et pratiques des langues (en l'occurrence le français) car les représentations

guident les pratiques langagières, mais par moments ce sont celles-ci qui engendrent des représentations.

Ce qui renforce la complexité du rapport entre représentation et pratiques langagières, c'est sans doute le fait que la ville de Bejaia (ville sur laquelle nous avons choisi de porter notre attention) est composée d'un univers linguistique plus que varié : langue française, langue berbère, mais aussi langue arabe. Bien que la langue française ne soit pas la langue des autochtones, elle est toutefois très présente dans la vie quotidienne de ces locuteurs. Ce qui nous amène à nous poser la question de savoir quelles sont réellement les représentations associées à cette langue dans un contexte où les langues en présence se valent toutes ? Et surtout, quel rôle peuvent avoir ces représentations dans la pratique de la langue française pour les étudiants ? Combiner ainsi une analyse des représentations et des langues en présence dans cette ville nous permettra de mieux cerner les pratiques discursives en présence.

• **Méthodologie**

Nous avons pour cela choisi de cibler un public bien précis à savoir, de jeunes étudiants. Et ce choix n'est pas dû au hasard mais au fait qu'à l'université de Bejaia, les cours sont principalement dispensés en langue française.

Nous nous proposons d'analyser les représentations que ces jeunes étudiants associent à la langue française et à leurs pratiques dans cette langue, ce qui nous permettra de déterminer le lien entre la pratique de la langue française et les représentations qui y sont associées.

Nous avons mené une enquête auprès de 30 étudiants (16 filles et 14 garçons) de l'université de Bejaia, et pour cela nous avons eu recours au questionnaire. Celui-ci a le mérite de fournir des données autant qualitatives que quantitatives dont nous avons besoin pour notre enquête. Nous avons choisi des étudiants de deux spécialités bien différentes : des étudiants de langue et littérature françaises et des étudiants d'informatique de gestion.

Le choix de ces deux filières a un but bien précis : si pour les étudiants d'informatique de gestion, la langue n'est qu'un moyen d'accès au savoir (vu que la langue française ne leur sert que de moyen d'accès à l'information), pour les étudiants de langue et littérature françaises, elle constitue ce savoir même. Il est donc intéressant de voir le rapport à cette langue dans deux cas bien différents.

• **Protocole d'enquête**

Le questionnaire a été esquissé puis mis au point après plusieurs ébauches successives ; il n'a été défini qu'après avoir été testé sur le terrain. La pré-enquête nous a

permis d'évaluer la réceptivité des questions ainsi que leur intelligibilité par le biais de leur formulation. Elle nous a aussi permis de voir les types de questions appropriées, ce qui a guidé notre choix vers des questions simples et très directes, qui ne nécessitent aucun effort et plus économes en terme de temps pour nos enquêtés.

Les questions ont été ainsi revues en fonction de la réceptivité des informateurs. La durée de passation était d'une heure, bien que la plupart n'aient pas dépassé une demi-heure. Nous ne sommes intervenue que pour indiquer les objectifs de l'enquête et obtenir la coopération des personnes interrogées. Les informateurs y ont répondu sans problème ni questionnement d'aucune sorte, ce qui prouve que le questionnaire était clair.

Les questions que nous avons posées à nos enquêtés sont les suivantes :

1- Quelle(s) langue(s) préférez-vous parler ?

2- Pour vous la langue française rime avec :

Modernité Savoir Colonialisme Snobisme Vulgarité Laïcité ?

3- Un bon francophone est une personne qui maîtrise plus le français à l'oral ou à l'écrit ?

4- Pensez vous que votre pratique du français à l'oral est :

très bonne bonne moyenne mauvaise ?

5- Selon vous, qui maîtrise le plus le français, les femmes ou les hommes ?

À ces questions nous avons ajouté une fiche signalétique où il était question de leur âge, de leur sexe, ainsi que du niveau et filière d'étude.

• Analyse des données

1. La pratique des langues dans le milieu étudiantin béjaoui

Nous avons souhaité commencer notre enquête par déterminer la place qu'occupe chaque langue dans l'univers sociolinguistique des étudiants, dont l'âge varie entre 18 et 28 ans, pour arriver ainsi à déterminer leur ordre de pratique dans leur vie quotidienne.

Figure 1



Cette présentation graphique nous permet de constater que les étudiants préfèrent en grande partie parler le berbère, puis le français et enfin l’arabe dialectal. Ainsi, 86.66% admettent parler couramment le berbère qui, rappelons-le, se trouve être la langue maternelle dans cette région. Toutefois, ils sont aussi 80% à reconnaître leur pratique du français, qui est pourtant censé être une langue étrangère dans le pays mais dont la différence s’avère être très mince avec le berbère. Ils ne sont que 20% à prétendre parler l’arabe dialectal qui est pourtant très présent dans cette région.

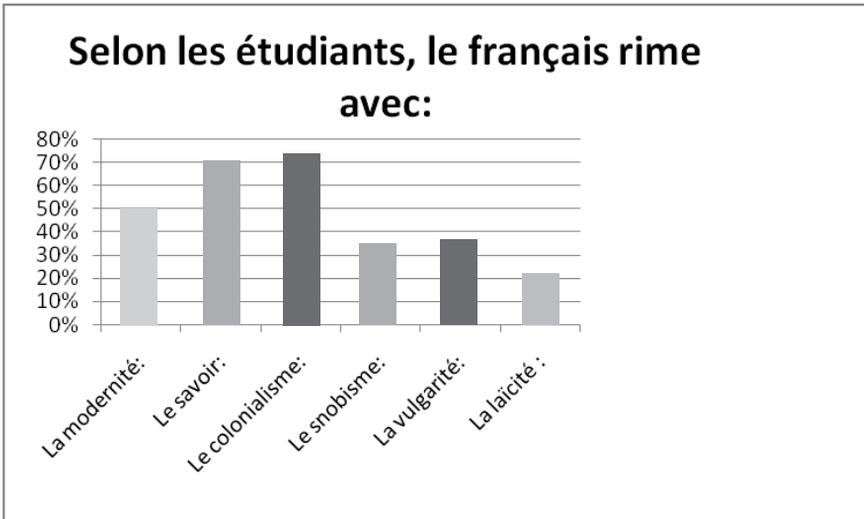
Ces pourcentages révèlent nettement une pratique linguistique mosaïque dont le positionnement des langues qui composent ces pratiques linguistiques est davantage en faveur de la langue berbère. La langue française occupe aussi une place très importante dans l’univers linguistique de ces étudiants au côté de la langue berbère, surtout en comparaison avec la langue arabe. De ce fait, il est évident que le français demeure plus que très présent dans le paysage linguistique, même s’il ne cesse de changer de statut depuis l’indépendance : « langue de spécialité », « langue étrangère privilégiée », « langue des sciences et techniques ». Et depuis quelques années « langue étrangère ».

2. Les représentations associées à la langue française par les étudiants

Il faut dire que le français est une langue à laquelle est souvent associée une pensée, une image, une idée, en bref des représentations. Ainsi pour certains, cette langue représente la modernité et le savoir, pour d’autres, le colonialisme ou la vulgarité, mais quelle que soit son image, il est évident qu’elle ne laisse personne indifférent.

Aussi, nous avons choisi de limiter les réponses aux concepts les plus fréquemment associés à cette langue, pour pouvoir obtenir des réponses bien précises.

Figure 2



Comme nous pouvons le remarquer sur la présentation graphique ci-dessus, les représentations associées à la langue française sont très variées. Néanmoins on constate que cette langue est généralement considérée comme une langue de modernité pour 50% des étudiants et de savoir pour 70%. Mais paradoxalement, elle est aussi vue comme la langue du colonisateur pour 73.33% des étudiants. Cette langue est donc à la fois considérée comme la langue de l'ancien colonisateur mais en même temps, elle est synonyme de savoir et de modernité.

Il faut dire que le rapport à la langue française est très ambigu, d'un côté nous avons les multiples tentatives de l'état de l'évincer de l'univers linguistique des Algériens avec sa politique d'arabisation, mais sans réellement y parvenir ; de l'autre, la place importante et durable qu'elle occupe dans les usages quotidiens de la société depuis fort longtemps et qui ne cesse de s'agrandir avec les nouvelles technologies et modes de communication.

Ce qui explique qu'elle soit ainsi associée par ces étudiants au colonialisme et en même temps au savoir et à la modernité ; c'est un regard sur la langue qui est à la fois moderne mais qui est aussi tourné vers le passé, engendrant ainsi des représentations à la fois stigmatisantes et valorisantes de cette langue.

Cette citation de Caubet résume assez bien l'image de cette langue dans le pays et l'ambiguïté quant à la place qu'elle occupe : « Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais),

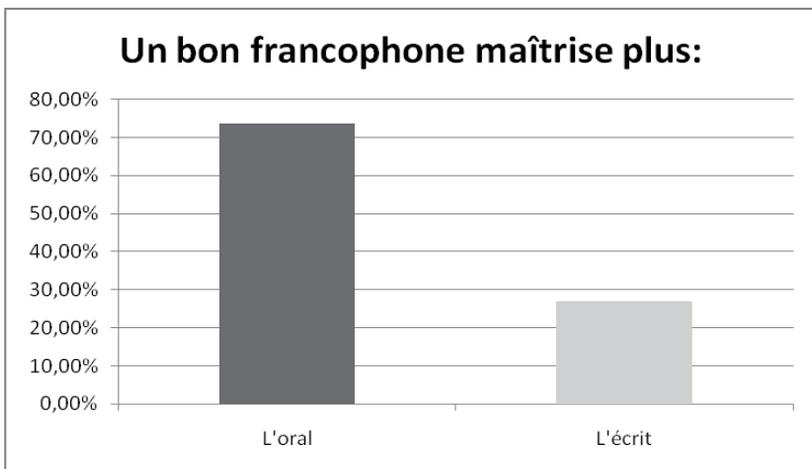
mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme » (Caubet, 1998).

Il est néanmoins intéressant de rappeler que cette langue, que 73.33% des étudiants considèrent comme la langue du colon, est aussi la langue que 80% d'entre eux ont avoué préférer parler, ce qui illustre bien cet état d'esprit.

3. La pratique du français : entre l'oral et l'écrit

La pratique de la langue française pose depuis toujours le même problème, est-ce qu'il suffit de bien parler cette langue pour prétendre la maîtriser ? Surtout pour des gens qui sont justement censés dominer aussi bien l'oral que l'écrit, nous avons ainsi voulu savoir si les étudiants préféreraient accorder la primauté à leur pratique orale ou à leur pratique écrite.

Figure 3



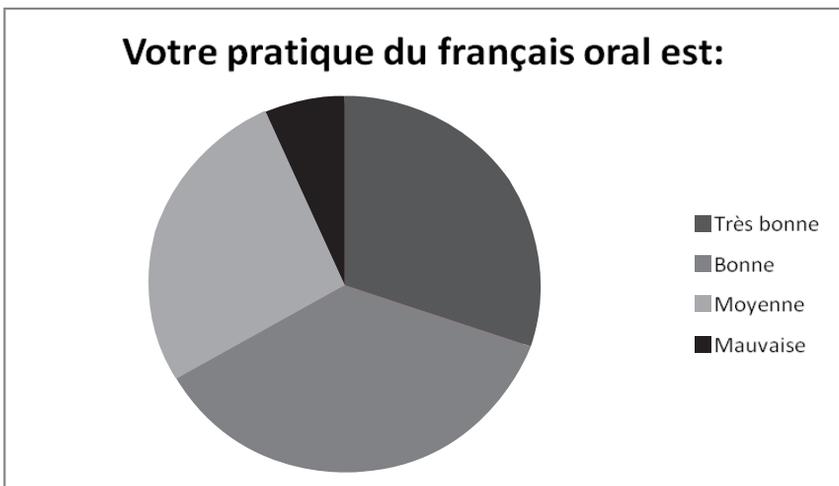
Comme nous pouvons le remarquer, 73.33% des étudiants considèrent qu'un bon francophone doit maîtriser davantage sa pratique orale, sans doute du fait que la langue française est une langue qui est d'abord apprise à l'oral, car elle est très présente dans l'univers sociolinguistique des individus dès leur plus jeune âge, et qui est aussi une langue davantage parlée qu'écrite. Cette primauté accordée à l'oral pourrait expliquer ces répercussions sur l'écrit qui paraît donc être considéré comme secondaire par rapport à l'oral. Ainsi, ils sont seulement 26.67% à penser qu'un bon francophone doit maîtriser sa pratique écrite. Ce qui est assez logique lorsqu'on sait que l'apprentissage de l'écrit ne se fait généralement qu'à l'école, et c'est d'ailleurs à ce moment-là que les difficultés dans la pratique de cette langue commencent.

À cause de ce handicap que leur pose l'écrit et ayant une plus grande aisance dans la pratique orale, ils préfèrent désigner un bon francophone comme étant une personne qui maîtrise plus l'oral, sans doute une façon aussi de se désigner eux-mêmes comme étant de bons francophones. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de leurs propres pratiques à l'oral, et le fait de les avoir ainsi posés comme juges de leurs pratiques nous a permis de constater que 30% des étudiants estiment avoir une *très bonne* pratique de la langue française à l'oral, et 36.66% la qualifient de *bonne*. Plus de la moitié jugent ainsi avoir une pratique plus au moins bonne à l'oral.

Nous constatons donc dans cette auto-évaluation une certaine assurance et une confiance des étudiants dans leurs pratiques du français à l'oral. Ainsi, très peu d'entre eux l'ont qualifiée de mauvaise, pour preuve, ils ne sont que 26.66% d'étudiants à penser avoir une pratique moyenne et seulement 6.68% à la juger mauvaise.

Nous avons voulu représenter cela par la figure ci-dessous :

Figure 4



Il faut savoir que ces étudiants sont issus d'un milieu où prime la culture de l'oralité, leur langue maternelle, en l'occurrence le berbère, est une langue parlée et « cette langue maternelle, sauf de très rares exceptions, n'est jamais écrite ». (Grandguillaume, 1983 : 11) Ils se retrouvent donc imprégnés de cette culture de l'oralité dès leur plus jeune âge. Mais surtout : « Le français est aussi utilisé comme langue de conversation », (Grandguillaume, 1983 : 11) c'est une langue que les étudiants utilisent dans leurs pratiques quotidiennes, et de ce fait, ils estiment en avoir une bonne pratique orale.

4. Les représentations sur la maîtrise du français selon le sexe

Il est souvent admis que la maîtrise de la langue française par les femmes et par les hommes diffère largement dans notre univers sociolinguistique. Nous avons donc voulu avoir le point de vue de ces étudiants sur la maîtrise de la langue française en rapport avec le « sexe » des individus, pour ainsi arriver à déterminer les représentations que se font les étudiants des pratiques de chaque sexe.

Ceci nous a permis de constater que 70% des étudiants ont répondu que c'étaient les femmes qui maîtrisaient le plus la langue française, pourcentage très révélateur, car il signifie que la grande majorité des étudiants considèrent les femmes comme plus compétentes dans leurs pratiques de la langue française. Il faut dire qu'on a souvent associé les femmes avec « pratiques prestigieuses » jusqu'à dire que « les variantes prestigieuses le deviennent par le fait d'être celles employées par les femmes » (Bauvois C., 2002 : 54). Le rapport des femmes aux langues est toujours vu comme plus normé par rapport aux hommes. On les considère ainsi comme plus compétentes dans leurs pratiques des langues en général et dans celle de la langue française en particulier.

Mais le fait d'avoir été majoritairement désignées comme maîtrisant davantage la langue française ne signifie pas pour autant qu'elles le soient réellement. Cela démontre à quel point les représentations peuvent être ancrées dans les individus, qui, la plupart du temps, ne se rendent même pas compte qu'elles guident leurs pratiques et leur façon de voir le monde et les autres.

Conclusion

A chaque pratique linguistique sont associées des représentations, forme de norme sociale qui guide les pratiques linguistiques des individus.

Nous pouvons affirmer, après cette courte analyse, que le fait d'être dans une université où le discours scientifique est censé primer sur le discours idéologique n'a en rien changé le statut des langues qui sont toujours en perpétuelle compétition, car il faut bien l'admettre, dans l'univers des jeunes étudiants, les représentations sur la langue française sont très présentes et très ancrées dans l'imaginaire linguistique. Même si ces représentations ne sont pas toujours fondées, cela n'a absolument pas modifié la question du rapport à cette langue et surtout à sa culture, bien au contraire. Certes, le rapport à cette langue est très complexe par son histoire mais sa présence progresse indéniablement, d'autant plus que de nos jours, cette région à majorité francophone enregistre une utilisation croissante de cette langue dans tous les domaines, surtout avec les nouveaux modes de communication : internet, téléphone portable, etc. que ces jeunes, accros à la technologie et aux nouveaux modes de communication, utilisent

quotidiennement sans aucune difficulté. Les chaînes satellites, offrant une plus grande ouverture sur le monde ne font qu'accroître la présence de cette langue dans leur univers quotidien.

Il est également très intéressant de constater que certaines représentations sont plus ancrées que d'autres et influent davantage sur les pratiques des jeunes. Il faut dire que les jeunes générations sont très sensibles à l'image que véhicule une langue. Cette image influence en grande partie le choix de telle ou telle langue, ce qui détermine donc leurs pratiques discursives. Ceci nous permet aussi de constater que les langues ne sont pas uniquement des instruments de communication, mais sont aussi de représentation des idées en cours dans la société.

Les représentations ont ainsi un rôle plus que décisif dans l'orientation et la gestion du rapport aux langues et donc aux comportements langagiers ; parvenir à les cerner, c'est arriver à cerner l'image des langues dans la société, ce que nous résume bien Josiane Boutet en affirmant que : « Si les langues se valent toutes du point de vue du linguiste, on sait qu'il n'en va pas de même dans les représentations que les sociétés fabriquent. Des valeurs, positives ou négatives, des jugements sont associés dans chaque société aux langues qui y sont parlées » (Boutet, 1997 : 28). Et ces valeurs positives ou négatives, erronées ou réelles, sont déterminantes des usages en cours et du rapport des individus face aux langues, car au final, il est clair que dans le domaine des représentations, il n'est nullement question de logique ou de rationalité mais bien de jugement, d'images et de clichés.

Bibliographie

- Abric, J-C. 1994. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : P.U.F
- Asselah-Rahal, S. & Blanchet, P. 2007. *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie, Rôles du français en contexte didactique*. Bruxelles : E.M.E.
- Bauvois, C. 2002. *Ni d'Ève Ni d'Adam, Etude sociolinguistique de douze variables du français*. Paris : l'Harmattan.
- Baylon, C. 1996. *Sociolinguistique, société, langue et discours*. Paris : Nathan Université.
- Boutet, J. 1997. *Langage et société*. Paris : Seuil
- Caubet, D. 1998. « Alternance de codes au Maghreb: pourquoi le français est-il arabisé? ». In *Plurilinguismes, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, CERPL 14, pp. 121-142.
- Durkheim, E. « *Représentations individuelles et représentations collectives* ». In : *Revue de métaphysique et de morale*, 1898.
- Grandguillaume, G. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Taleb-Ibrahimi, K. 1995. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : El Hikma.

Analyse des catégorisations des langues auprès des apprenants universitaires de Sidi-Bel-Abbès



Yahia Abdeldjebar Atmane

Doctorant, Université de Sidi-Bel-Abbès, Algérie

Atmane_03@yahoo.fr

Résumé : Notre étude porte sur le statut informel des langues tel qu'il se verbalise dans les propos recueillis auprès des apprenants universitaires de Sidi-Bel-Abbès. Cette recherche s'inscrit dans le domaine plus large des représentations et de celui plus étroit des catégorisations des langues. L'objectif que nous nous assignons est de décrypter les différentes catégorisations que donnent les apprenants universitaires des langues qui sont présentes dans le paysage linguistique algérien. La question qui motive notre recherche est celle de la hiérarchisation, la valorisation ou la stigmatisation des langues.

Mots-clés : statut, catégorisations, nominations, représentations

المخلص: تدور دراستنا حول نظام اللغات غير الرسمية من خلال تلفظها من لدن مكتسبات الطلبة الجامعيين لمدينة سيدي بلعباس. ويندرج هذا البحث في ميدان الأوسع في التصورات وفي مجال أضيق في تصنيفات اللغات. ومنه فإن الهدف الذي نسعى إليه هو فك التفسير للتصنيفات المختلفة التي يكتسبها الطلبة الجامعيون والتي تمثل المظهر الأسني بالجزائر. والسؤال الذي يعل بحثنا هو ذلك الترتيب والتقويم وتحقير اللغات.
الكلمات المفتاحية: نظام - التصنيفات - التسميات - التصورات.

Abstract: This research study belongs to the broader field of representations and more specifically the one of the categorization of languages. Our objective is to decipher the different categorizations translated out of the university learners of languages that exist in the Algerian linguistic environment. The question that motivates our research is about the hierarchization, the evaluation or the stigmatization of languages.

Keywords: status, categorization, nomination, representations

Liminaire

L'une des tâches les plus importantes des sujets consiste à catégoriser le monde. Les catégorisations rendent plus faciles la reconnaissance et l'identification du sens que confèrent les interlocuteurs aux langues.

Les langues nommées ne sont pas classées uniformément d'une société à une autre, leurs représentations permettent de voir le souci d'accorder une valeur à leur égard ou de les concevoir comme un objet banal.

« C'est pourquoi les représentations sont sociales et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre société de tous les jours dans la façon de les interpréter, statuer sur

eux et, le cas échéant prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet, 1989 : 31).

Nommer un objet ne signifie pas l'attribution d'une valeur propre, c'est lui assigner une représentation, celle-ci est toujours tributaire d'une vision sociale. Cela explique les différentes stratifications sociales décryptées au sein de la même société et d'une société à une autre.

Les langues comme fait éminemment social sont tributaires du statut dont elles jouissent et de la place qu'elles détiennent dans le paysage linguistique. Elles reçoivent une légitimité ou illégitimité selon l'échelle de valeurs que les usagers leur attribuent.

« En fait, toute représentation implique une évaluation, donc un contenu normatif qui oriente cette représentation soit dans le sens d'une valorisation, soit dans le sens d'une stigmatisation, d'un rejet et, s'agissant d'un individu ou d'un groupe, en fin de compte d'une discrimination » (Boyer, 1996 : 42).

L'intérêt de la recherche

Les catégorisations sont importantes dans la mesure où elles renseignent sur le degré d'inférence sur les langues et permettent de voir comment l'apprenant se positionne par rapport à des univers linguistiques différents.

Langue, parler, patois, dialecte autant de concepts que nous retrouvons dans les déclarations des usagers qui les utilisent avec des implications sensiblement différentes :

« Mais dans l'ensemble des représentations par lesquelles les langues s'inventent, on peut dire jouent un rôle essentiel d'une part les opérations de catégorisation (des mots comme *langue*, *patois* ou la dénomination des parlers) d'autre part, les normes et les activités épilinguistiques. D'un point de vue micro-sociologique on s'est surtout attaché aux rapports que chaque locuteur entretient avec les parlers dont il use, en macro-sociologie les travaux ont porté sur les représentations qui accompagnent l'institutionnalisation des langues. » (Boyer, 1996 : 92-93).

Catégoriser, c'est nommer et entériner un classement qui laissent voir un ordre d'importance dans la hiérarchisation des langues. Comme le souligne Calvet, « la façon de nommer sa (ses) langue (s) reflète les représentations linguistiques des agents et à travers elles, leur positionnement social et leurs éventuels sentiments d'insécurité linguistique et partant leur degré d'intégration à une ou des communautés d'origine » (L-J. Calvet, 2000 : 90).

Ce qui nous intéresse dans ce travail est de voir comment une catégorisation d'une langue peut soit induire un jugement de minoration ou de stigmatisation soit impliquer

une attitude de rejet ou d'attraction. Nous nous proposons d'analyser le sens des catégories pour référer aux langues. Dans le domaine de l'apprentissage des langues, les catégorisations signalent des représentations qui relèvent davantage de ce que Gajo (2000) appelle le préconstruit.

Hypothèse de travail

Nous considérons que les langues ne sont pas que des mots qui permettent de dire la réalité, mais elles revêtent des fonctions identitaires qui font que l'emploi de telle ou de telle langue n'est jamais neutre. Nous pensons que le caractère diglossique de l'arabe se traduit par des dénominations où se cristallisent des représentations qui agissent sur les attitudes des apprenants.

Lors de l'enregistrement des entretiens que nous avons effectués avec les apprenants universitaires, nous avons constaté qu'ils étaient dubitatifs sur la façon de catégoriser les langues. Leurs opinions divergent essentiellement sur le statut de la langue française et celui de l'arabe dialectal.

Le corpus

Pour conférer aux résultats de l'enquête plus de fiabilité, nous avons multiplié des entretiens directifs et des observations participantes. Notre public est composé des apprenants universitaires inscrits dans la filière de français de Sidi-Bel-Abbès. Nous avons choisi des apprenants fraîchement venus de lycées algériens mais aussi ceux qui ont fait une partie de leur scolarité en France. Nous avons jugé utile d'élargir notre panel en ciblant des étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année. Nous avons accordé une importance à la variable sexe, la variable âge et l'origine sociale. Nous avons au préalable informé les informateurs sur les modalités du recueil des informations. La présence d'un micro ne les a pas du tout gênés. Nous avons remarqué qu'ils étaient à l'aise et lors de l'enregistrement ils se sont fiés à nous et chacun défendait son point de vue.

Pour contrer les paradoxes de l'enquêteur, nous avons adopté la méthode de l'entretien compréhensif qui consiste à prêter un positionnement attentif aux propos tenus par les sujets informateurs sans les influencer et sans leur poser des catégorisations *ad hoc*.

Pour le traitement des données recueillies, nous nous référons aux travaux réalisés dans le domaine de l'analyse du discours. Nous privilégions la théorie énonciative telle qu'elle est développée dans les travaux de Benveniste, Culioli et Kerbrat-Orecchioni.

Les questions de recherche

- Quelles sont les catégorisations les plus prégnantes dans les propos des sujets informateurs et quelles sont leurs implications dans l'apprentissage des langues ?
- Ces catégorisations sont-elles stables et tendent-elles au figement ou varient-elles d'un groupe à un autre, d'une situation à une autre ?
- Comment les catégorisations émergent-elles et à quelles sont les représentations qui les sous-tendent ?

Autant de questions auxquelles nous tentons de répondre en recueillant des données qualitatives en multipliant les entretiens qui ciblent quatre groupes d'apprenants universitaires correspondant aux quatre années de graduation. Les questions que nous avons posées portent sur le statut des langues utilisées dans les situations formelles et informelles. Nous accordons une attention particulière à la façon de nommer les langues et de les catégoriser.

La première question que nous avons posée est la suivante : quelles sont les langues présentes dans le paysage linguistique algérien ? La deuxième question est : parmi ces langues, quelles sont celles que vous considérez comme langue nationale, officielle ou étrangère ?

Extrait 1

ENS : quelles sont les langues qu'on peut considérer comme langue nationale officielle étrangère ?

ETUD1 : langue nationale c'est l'arabe et le tamazight

ENS : quel arabe ?

ETUD1 : langue nationale l'arabe standard et le tamazight langue étrangère c'est le français l'anglais et d'autres langues comme l'espagnol

ENS : le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais et l'espagnol

ETUD : eh... oui / tout

ETUD2 : eh bien langue nationale c'est l'arabe

ENS : l'arabe standard ou l'arabe dialectal

ETUD2 : euh....standard

ENS : et l'arabe dialectal ?

ETUD2 : secondaire ???et puis les langues étrangères c'est le français l'anglais....

ENS : le français est une langue étrangère comme l'anglais et l'allemand

ETUD2 : oui c'est pas une maternelle /on n'est pas tous nés en parlant français/ c'est comme ça

ETUD4 : oui oui / du même avis /c'est une langue étrangère pour nous /donc on est... la première langue qu'on doit normalement parler c'est l'arabe

ENS : mais est-ce c'est une langue étrangère au même titre que l'anglais

ETUD2 : non !

ETUD4 : Ah non ! par rapport à l'anglais / elle est plus abordable / plus facile voilà !

ETUD3 : c'est-à-dire... on la parle c'est-à-dire... couramment / y a plus de gens qui parlent français qu'anglais

ENS : donc elle beaucoup plus proche

ETUD3 : oui beaucoup plus proche

ETUD4 : on mélange toujours entre le français et l'arabe de toute façon / quotidiennement / on ne peut pas se passer de la langue française

Dans l'extrait 1 ETUD1 choisit une catégorisation qui n'est pas proposée par ENS (langue nationale) et elle y inclut sans distinction l'arabe et le berbère. De facto, nous remarquons que le critère de l'officialité n'est pas retenu pour faire la distinction entre l'arabe et le berbère. Par contre, le critère de la nation est décisif pour déterminer le statut des deux langues. Nous pouvons avancer deux hypothèses : soit l'appellation de langue officielle est inconnue de l'apprenante, soit elle choisit de la reléguer au second plan.

Dans le tour 4, suite à la relance de ENS, elle oppose de manière binaire les catégories de « langue nationale » et de « langue étrangère ». L'apprenante range sous cette dernière appellation le français, l'anglais, l'espagnol et « d'autres langues ». Ces deux langues apparaissent sans doute par ordre d'importance.

A la question de savoir si le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais et l'espagnol, ETUD1 a un moment d'hésitation (pause remplie *eh*) pour décider d'inclure l'ensemble des langues comme étrangères à l'exception de l'arabe et du berbère. Pour cette première apprenante, la dimension nationale (vs étrangère) de la catégorisation semble annihiler la dimension « langue officielle ».

ETUD2 prend ensuite la parole. Nous relevons la reprise de l'appellation « langue nationale » introduite par sa camarade pour qualifier uniquement l'arabe standard. Le tamazight n'entre pas dans cette catégorie pour elle, malgré la promulgation du décret présidentiel de 2002 portant sur la reconnaissance du tamazight comme langue nationale. La reconnaissance officielle d'une langue ne coïncide pas toujours avec une reconnaissance individuelle ou sociale.

Nous pouvons dès lors distinguer entre la glottopolitique ou la gestion étatique des langues et les régulations mises en place par les usagers, qui deviennent des agents de glottopolitique informelle.

Nous remarquons que l'arabe dialectal ne rentre dans aucune des catégorisations que nous avons proposées aux sondés. L'apprenante éprouve un sentiment d'hésitation

pour attribuer un statut à l'arabe algérien, il devient un objet volatile et quand il faut lui attribuer un nom l'apprenante lui octroie le statut de langue *secondaire* (tour 11) en marquant ses doutes par une modalité interrogative très expressive. Cet embarras traduit bien l'incapacité de nommer ou de classer des langues qui ne sont reconnues ni comme langues officielles ni comme langues nationales.

La catégorisation « langue secondaire » renvoie à une langue qui n'en est pas une ou de moindre importance.

Toujours au tour 11, ETUD2 enchaîne pour ratifier les propos de sa camarade en qualifiant le français de langue étrangère. Mais le caractère de langue étrangère s'oppose cette fois à « langue maternelle » qui désigne la langue native. Le français est considéré comme langue étrangère car elle n'est pas la langue native de tout le monde (tour 13). On peut exprimer la représentation de l'apprenante par le procédé syllogistique suivant :

- Toute langue qui n'est pas pratiquée dès la naissance est considérée comme langue étrangère.
- Or le français n'est pas parlé dès la prime enfance.
- Donc le français est bel et bien une langue étrangère.

ETUD4 (tour 14) partage la même attitude mais amène une autre restriction au syllogisme précédent : les langues étrangères ne doivent pas être parlées dans la prime enfance. Aucune langue ne doit suppléer la langue maternelle qui est nécessairement et dans l'ordre chronologique l'arabe (*La première langue qu'on doit normalement parler c'est l'arabe*)

La modalité injonctive « doit » peut suggérer une allusion directe à ceux qui privilégient le français dans le répertoire de leur progéniture en leur enseignant les rudiments de la langue française.

L'axiologique *normalement* signifie aussi une situation qui doit prévaloir sur une autre situation vécue. Nous pouvons reformuler cet énoncé comme suit : Il y a ceux qui donnent de l'importance au français par rapport à l'arabe mais normalement c'est l'arabe qu'ils doivent parler.

Dans cet extrait, nous remarquons en filigrane le caractère d'expropriation ou de déculturation que peut entraîner l'appropriation d'une autre langue considérée comme intruse sur le territoire national. Ce souci de préserver le patrimoine linguistique est attesté dans les situations où une langue dominante tend à évincer une langue dominée. La revendication de la langue native est attestée chez les minorités linguistiques, notamment les communautés migrantes. Jacqueline Billiez (1985) parle de marqueur de l'identité chez les émigrés qui marquent leur appartenance linguistique même lorsqu'ils

n'ont pas la parfaite maîtrise de cette langue.

L'apprenante 4 qui a passé une partie de sa vie en France a sans doute ressenti le même besoin que l'ensemble des émigrés de se démarquer de la langue française, en faisant valoir le parler arabe qui devient ainsi une marque d'appartenance à la communauté arabe. Si le français est considéré comme langue étrangère, nous avons demandé aux apprenants s'ils le mettent à la même place que l'anglais et l'espagnol. En premier lieu, c'est l'apprenante 2 (tour 11 et 12) qui réagit vivement par un non catégorique au fait de considérer le français comme langue étrangère au même titre que l'anglais. L'étudiante 4 (tour 14) adopte le même ton ferme, elle exprime son adhésion aux propos de l'apprenante 2. Le français est représenté comme une langue qui est plus abordable et plus facile.

Le degré de xénité linguistique se mesure par le critère de la facilité mais aussi celui de la fréquence et de l'usage. Plus une langue est utilisée plus elle est jugée proche. Ce que confirment d'ailleurs les propos de l'apprenante 3 (tour 18) qui considère que le français n'est pas seulement proche mais beaucoup plus proche.

Un autre critère non moins important est celui du mélange de langues. ETUD4 perçoit le recours au lexique français dans le parler algérien comme une pratique incontournable et inévitable. La pratique du *code swiching* est considérée comme un fait que l'on subit « on ne peut s'en passer » mais qui est acceptée ou peut être même bien tolérée. Le français est ainsi légitimé, voire légalisé et constitutionalisé par la glottopolitique informelle des locuteurs, il configure le paysage linguistique algérien, il s'impose dans les pratiques langagières.

Dans ce premier extrait, nous voyons que les apprenantes répondent d'abord en fonction des dénominations qui leur sont proposées et font une première catégorisation qui relève de la politique officielle. Mais très vite, la réflexivité de l'expérience langagière les conduit à revenir sur cette catégorisation initiale en faisant passer cette fois le français du côté des langues familières, en symbiose avec le parler algérien.

Extrait 2

ENS : parmi les langues présentes dans le paysage linguistique algérien, quelles sont celles qui sont nationales, officielles ou étrangères ?

ETUD1 : Pour moi / l'arabe classique et le berbère c'est une langue nationale. Le français / c'est une langue étrangère, l'anglais aussi,

ETUD2 : Je ne sais pas/ on peut dire que le français est une langue seconde pour les Algériens / il y a certains qui refusent ce statut/ pourquoi elle est étrangère ? je ne sais pas//

Elle n'est pas tout à fait étrangère/ spécialement le français parce qu'on a une histoire avec cette langue/ donc elle est plutôt secondaire en Algérie/ pas étrangère/ pas comme l'anglais ou une autre langue//

C'est que sur les papiers/ c'est politique/ quand on dit que le français est une langue étrangère/ en fait c'est une langue / elle aussi familière que l'arabe/ je la mets au même piédestal que l'arabe familier/ l'arabe populaire // maintenant on dit que c'est une langue étrangère mais c'est complètement faux //

On ne peut considérer le français comme langue étrangère/ on apprend le français dès l'âge on était trop petite// par exemple/ j'avais neuf ans quand j'ai commencé à apprendre le français/ mais elle est toujours considérée comme une langue étrangère/ et en principe non ce n'est pas comme en anglais/ second, une langue seconde pour moi//

Inconsciemment/ on la prend pas comme langue étrangère/ pour nous c'est une langue de prestige/ donc elle n'est pas étrangère/ c'est politiquement/ elle est valorisante/ donc elle ne peut être étrangère//

Dans l'extrait 2, l'appellation langue nationale est mentionnée comme critère distinctif au dépend de langue officielle. Aux yeux des apprenants ce qui est saillant dans les langues est le paramètre de la nation : L'étudiante (1) considère le français et l'anglais comme langues étrangères. L'apprenante (2) s'insurge contre cette l'appellation de langue étrangère pour le français.

Le rôle énonciatif de « *Je ne sais pas* » récuse est de condamner l'appellation de langue étrangère et annonce une vérité qui devrait être partagée. L'apprenante assigne au français le statut de langue seconde dans le sens de deuxième langue présente à la fois dans l'éducation formelle et dans l'environnement. Les raisons invoquées portent implicitement sur la dimension historique de la colonisation. La présence côte-à-côte de deux langues dans la durée implique le rapprochement entre les deux langues.

Louise Dabène parle de xénité linguistique lorsque la distance qui sépare deux langues s'amenuise. Les langues peuvent alors fusionner au point de fonctionner comme une sorte de koïnè ou de continuum linguistique. « Je la mets sur le même piédestal que l'arabe familier » signifie que le français est aussi familier que l'arabe algérien.

L'apprenante s'oppose nettement non pas à sa camarade mais à une frange sociale algérienne qui n'approuve pas la dénomination de langue seconde. Granguillaume signale la présence d'un courant idéologique qui se réclame du panarabisme ou arabo-bâtisme hostile à la langue française.

L'appellation de langue étrangère est reconnue par l'apprenante comme relevant de la politique de l'Etat, mais celle-ci ne parvient pas à s'imposer dans les faits. Le français est considéré comme une langue familière ou d'usage courant, il s'apparente à l'arabe algérien que l'apprenante catégorise comme langue populaire. L'appellation de langue populaire revient dans les propos des apprenants universitaires et signifie sans doute la langue que tout le monde connaît, qui est d'usage courant.

L'emploi du déictique *maintenant* marque une prise de distance par rapport à une appellation considérée comme fautive ou inappropriée. *Maintenant on dit que c'est une langue étrangère* peut donner lieu à trois interprétations.

- Avant le français n'était pas une langue étrangère.
- Le français faisait partie du paysage linguistique algérien.
- L'appellation de langue étrangère est une pure invention.

Notons l'emploi de l'embrasseur *on* qui renvoie à ceux qui considèrent que le français est une langue étrangère, c'est-à-dire ceux qui aimeraient que l'arabe standard supplante le français dans les usages courants et les usages administratifs. En effet, une loi a été votée en 1992 interdisant l'usage du français dans les espaces administratifs. Comme l'explique Granguillaume, (1996) cette loi a été reportée *sine die* car elle n'a été suivie d'aucune application.

L'apprenante ne laisse aucun doute sur l'appellation infondée de langue étrangère (*complètement faux*). Certains faits montrent nettement que le français n'est pas une langue étrangère, argumente-t-il. Le fait qu'il soit introduit tôt dans le système éducatif permet aux enfants de se familiariser avec lui dès la prime enfance (« trop petite » voulant dire ici « très petit »).

Nous pouvons résumer le raisonnement de l'apprenante par le procédé syllogistique suivant :

- Le français est considéré comme langue étrangère.
- Mais tout enseignement précoce d'une langue implique qu'elle n'est pas étrangère.
- Or moi, j'ai subi un enseignement précoce de la langue française.
- Donc le français n'est pas une langue étrangère.

Ici, nous constatons que l'aménagement linguistique d'une langue ou son introduction dans le système éducatif est un critère retenu pour sa catégorisation. En effet, dans la majorité des pays du Tiers-Monde, plus une langue est enseignée précocement plus on lui accorde une certaine importance.

La réitération de la qualification « langue seconde » montre que l'apprenante tient absolument à le faire changer de catégorie. C'est à nouveau la non coïncidence entre

les glottopolitiques officielles et informelles qui est soulignée par cette apprenante.

Extrait 3

1. ETUD1 : Alors/ si on prend le cas de l'Algérie / donc il est plus naturel de considérer la langue arabe comme langue nationale /comme nationale/ la langue arabe est nationale / pourquoi parce qu'elle va fédérer/ c'est une langue qui fédère/ c'est une langue qui unit/ le/ eh/ la société algérienne/ il faut qu'il y ait une langue qui unit// ensuite il y a des langues nationales comme le berbère/ comme le touareg/ une langue nationale qui domine le tout/ dresser comme un parapluie qui protège/ un parapluie qui protège//
2. ENS : Pourquoi vous avez employé le terme national et pas officiel ?
3. ETUD1 : Ehme// non parce que officiel/ ça passe et tout ce qui est officiel et artificiel/ parce que eh ! quand on dit officiel/ c'est par décret/ par une signature/ donc/ c'est/ c'est/ ce n'est pas naturel/ prenons le cas de L'Algérie/ qui est un pays/ qui appartient qu'on le veuille ou non/ qu'on le veuille ou non/ c'est un pays africain/ maghrébin/ il appartient au bassin méditerranéen/ il faut qu'il y ait la langue arabe/ les langues régionales et la langue française qui elle va nous ouvrir c'est une fenêtre sur l'Europe//
4. ENS : Est-ce que le française est une langue étrangère au même titre que l'anglais ?
5. Non / non/ Le français est considéré comme première langue étrangère/ langue étrangère numéro1 une privilégie/ langue privilégiée//

Dans cet extrait, l'apprenant (1) accorde le statut de langue nationale à l'arabe. La référence à l'Algérie où coexistent plusieurs langues, détermine un choix, ce choix s'opère sur l'arabe. Notons l'emploi de la formule axiologique *plus naturel* sous-entend que ce choix obéit à des règles dictées par l'état des choses, admis comme évidence qui empêche une autre possibilité ou choix qui pourrait aussi être « naturel », mais « *Plus naturel* » infère que l'arabe s'inscrit dans un déterminisme social qui lui procure le droit de fédérer et d'unir la société algérienne. Les modalités d'énonciation montrent le passage du constatif à l'injonctif en passant par l'argumentatif : la langue arabe est nationale parce qu'elle va fédérer la société algérienne qui doit avoir une langue propre. Le rapport de subordination et de hiérarchisation s'observe entre la langue arabe qui domine, qui protège, et des langues dominées comme le touareg et le berbère. Le recours à l'image métaphorique du parapluie qui se dresse suggère qu'il y a une ligne de démarcation entre les parlers arabes d'un côté et la langue nationale de l'autre.

Ce choix glottopolitique accorde la catégorisation de langue nationale aux différents

parlers berbérophones tout en la vidant de son contenu sémantique. Ces parlers sont considérés comme appartenant au patrimoine algérien mais ne doivent en aucun cas se hisser au rang de langue officielle, dévolue exclusivement à l'arabe standard. La concession du statut de langue nationale aux différentes langues les place en marge de l'officialité et de la légitimité. Ainsi, l'arabe standard prime sur toutes les autres langues du fait qu'il est considéré comme une supralangue. Comme l'explique Abdou Elimam (1986) une langue supra-nationale représente un système de valeur transcendantal non spécifique à une communauté politique particulière.

L'annihilation de la dénomination « officielle » vient confirmer les remarques déjà faites dans l'extrait 1. Le paramètre de l'officialité n'est pas un critère retenu pour faire le distinguo entre les langues. Il est plutôt perçu comme artificiel ou relevant de l'ordre de la déclaration écrite. Les signes emblématiques de l'identité algérienne sont plus perceptibles dans le vocable « nationale » qui renvoie à nationalisme.

L'idée de la nation se concrétise et prend forme et se consolide indubitablement dans la langue arabe, perçue selon certains linguistes comme le ciment de l'identité d'un état. Les représentations s'inscrivent dans une dynamique, qui fait qu'elles peuvent évoluer et changer.

Nous remarquons les positions significatives de l'apprenant qui en premier lieu décrète comme langues nationales : le berbère et le touareg. Ces deux langues se voient attribuer un autre statut de moindre importance qui est celui « langues régionales ». Comme le montre Canut, (2000) au Maghreb, il y a souvent un décalage entre les parlers arabes ou berbères et l'arabe classique, assimilé à langue du Coran et survalorisé.

Le français est incorporé avec les langues régionales ayant comme vocation l'ouverture sur le monde. Il est catégorisé comme langue étrangère numéro 1 par rapport sans doute à l'anglais qui est considéré comme langue étrangère numéro 2. La répétition du segment « qu'on le veuille ou non » montre qu'on n'a pas le choix tout en le considérant comme un idéal positif. On n'a pas le choix mais ce choix est le meilleur qui soit.

Extrait 4

ETUD2 : C'est une langue nationale (Le berbère) au même titre le Béni-Mزاب¹/ elle appartient au patrimoine algérien/ on ne peut pas se séparer de cette langue/ c'est une langue nationale/ par décret ou pas /mais c'est une langue nationale// la langue officielle/ c'est la langue arabe/ nous sommes avant tout des musulmans/ on a une religion qui a une langue arabe/ elle est plus dominante/ (Kima ngulu)² cette langue/ elle domine plus que d'autres/ pour le français/ je ne le considère pas comme langue étrangère/ c'est une langue nationale//

(Rires et stupéfactions des interlocuteurs).

c'est un héritage/ c'est un butin de guerre qu'on a gagné// c'est une langue qu'on s'est approprié par la force / c'est une langue nationale/ on ne peut pas dire que c'est une langue privilégiée /plus que d'autres// qui se rapporte à //elle est parlé partout/ dans les cafés /dans les familles/ dans les administrations// même notre Président qui est notre image// notre Président qui est notre image /parle des fois en français/ ses discours sont en arabe et en français/ comment peut-on dire que le français c'est une langue étrangère/ l'anglais c'est une langue étrangère/ pour moi/ pour moi/ le français reste // le mot national est /je le reconnais est fort / langue national est fort /mais on n'a pas le courage de le reconnaître //

Dans cet extrait, la reconnaissance de la langue berbère comme langue nationale est attestée mais elle se limite à ce statut là, et ne peut aspirer au statut de langue officielle. Sans préciser quel type d'arabe mais il s'agit sans doute de la langue classique, cette dernière s'impose comme langue officielle. Le rapport de langue dominante vs langue dominée est bien mis en relief.

Le critère religieux est décisif dans la hiérarchisation des langues. La langue arabe qui tire son pouvoir du sacré règne en absolu et ne peut ni être comparée à une autre langue, encore moins être concurrencée.

L'empreinte psychique de l'arabe se traduit dans l'imaginaire du locuteur par l'image du sacré et le souvenir du passé, il représente une reconquête possible. Même si la langue n'est plus d'usage, elle fait l'objet d'une récupération. Cette récupération est rendue possible car permettant un assouvissement d'un sentiment de réconfort de plénitude, qui retombe toujours dans la langue et la culture d'origine.

On évoque la langue arabe quand on veut marquer son appartenance sociale, se démarquer des autres langues étrangère qui, elles, ne sont pas référentielles mais vernaculaires utilitaires « Cette situation va engendrer une situation conflictuelle entre la langue française» la langue du pain» et l'arabe» celle de l'authenticité» (Fitouri, 1983 : 14)

Les assertions relevées montrent que l'arabe détient le statut de langue officielle qui n'est nullement négociable et irrévocable. Par contre, le statut de la langue française qualifié de langue nationale surprend l'ensemble des apprenants. Haussant fortement le ton l'apprenant considère le français comme un héritage, il fait référence aux propos de Kateb Yacine « le français est un butin de guerre ».

La forte présence du français dans les situations informelles (cafés, familles...) et formelles (l'administration) procure à cette langue un autre statut autre que celui qu'on lui assigne souvent de langue étrangère privilégiée. Le recours au français dans

les discours officiels du Président illustre bien que cette langue peut aussi être considérée comme une langue nationale.

Extrait 5

1. ETUD 3 : *Moi/ franchement/ je/ je rejoins un petit son avis parce qu'il dit que / dans le français justement/on le parle depuis toujours/ on a grandi avec depuis longtemps/ donc il est omniprésent qu'on le veuille ou pas/ je ne le considère pas comme une langue étrangère// personnellement je ne le considère pas comme une langue étrangère// je le considère comme une deuxième langue maternelle// maternelle³/ parce que j'ai grandi avec/ je parle le français depuis.... Toujours// je regarde que des chaînes françaises/ comme il vient de le dire/ à la maison /c'est vrai qu'on parle arabe et français/ mais les deux sont présentes dans/ dans comment dire dans.....*
2. ENS : Dans votre univers
3. ETUD3 : *Mon univers/ voilà/ il m'arrive même de penser en français et de ne pas trouver le mot en arabe/ c'est un avis personnel// ça n'engage que moi/ je ne suis pas en train de parler de la Constitution etc. //pour moi le français c'est une deuxième langue maternelle parce qu'on parle les deux sont présents// on parle les deux tout le temps//*

Dans cet extrait, ETUD3 signale sa prise de position par une formule énonciative qui assume la subjectivité (*moi franchement je rejoins son avis*). Avant de se prononcer sur le statut de langue française, l'apprenante met en place une stratégie discursive qui vise à objectiver les faits relatés. L'emploi du présent à valeur atemporelle « on le parle » confère à l'énoncé une vérité admise et même partagée. En outre l'emploi des adverbes « toujours » et « longtemps » exprime l'aspect duratif et non pas conjoncturel de la présence du français dans le paysage linguistique algérien. Il se diffuse dans les pratiques discursives et cette pratique se pérennise à travers l'histoire. L'omniprésence du français est représentée comme un fait que l'on a subi, peut être aussi assumé mais qu'on ne peut nullement remettre en cause.

« Qu'on le veuille ou pas » est susceptible d'être interprété de différentes manières selon les destinataires du message:

- Aux détracteurs de la présence du français : le français est là on ne pas l'effacer.
- Aux partisans de la présence du français : le français est là et c'est tant mieux.

Le raisonnement litotique est perceptible aussi : *qu'on le veuille ou pas* peut signifier qu'on le veut bien. Le recours à la tournure négative vise à récuser le statut de langue

étrangère qu'on attribue au français.

L'apprenante rejoint les assertions de son camarade sur le contenu de son intervention tout en optant pour une autre catégorisation du français. Celle d'une deuxième langue maternelle. Cette appellation peut largement trouver sa place vu le statut que lui concède son camarade à savoir celui de langue nationale. Nous pouvons dès lors parler de représentations partagées (Boyer : 2007) mais aussi de l'importance de ces représentations dans les situations d'interaction.

Le sentiment de connivence et de familiarité avec la langue française est clairement affirmé. La coprésence du français avec l'arabe algérien fait qu'il est proche de l'imaginaire linguistique de l'apprenante. L'emploi de l'adverbe *même* montre qu'il s'agit d'un fait qui étonne ou qui attire l'attention. L'apprenante veut certainement agir sur le récepteur qui doute de la portée de ces arguments en lui présentant l'argument qui tranche nettement en faveur du français dans l'univers socio-affectif. *Le français n'est pas une langue étrangère, la preuve il m'arrive de penser en français.*

Le profil parfaitement francophone est patent car l'apprenante a été amenée à parler le français dès la prime enfance. Le degré d'exposition à la langue française montre le sentiment de prédilection pour cette langue.

Nous remarquons aussi les aléas inhérents à l'emploi et au recours exclusif au français qui fait qu'on éprouve des difficultés à s'exprimer en arabe algérien. Peut-on parler dans ce cas d'un sentiment d'aliénation ou d'expropriation ? Nous ne le pensons pas. Car la référence à l'arabe algérien montre que les usagers arrivent à conférer à chacune des deux langues une fonction qui lui convient.

Les données analysées font opter pour le concept de continuum linguistique destiné à rendre compte des pratiques linguistiques bilingues qui se caractérisent par l'emploi hybride d'une ou de plusieurs langues.

Dans le segment : *les deux sont présents* signifie qu'il n'y a pas de rupture ou de cloisonnement entre les deux langues mais un prolongement où le passage d'une langue à une autre se fait d'une façon imperceptible.

Les propos de Mohamed Ben Rabah témoignent de cette singularité de la langue française. « Ainsi à mon avis, coexisteraient en Algérie, à côté du français et de l'arabe classique, un arabe algérien et un français d'Algérie, lesquels au-delà d'un *sabir*, dessinent des aïlleurs linguistiques singuliers. » (Ben Rabah 2001 : 11-12)

Le code-switching ou alternance codique pratiqué par les locuteurs algériens témoigne de la stratégie du bilingue qui tend à rapprocher et fusionner des idiomes qui ne sont plus considérés comme distincts mais sont plutôt considérés comme un continuum linguistique.

Conclusion

Les données recueillies par entretien directif montrent que la catégorisation de langue officielle issue de la politique linguistique de l'état n'est pas opératoire. L'appellation de langue nationale est plus prégnante dans l'univers sociolinguistique des apprenants universitaires.

Le statut de langue nationale pour le berbère n'est pas reconnu par l'ensemble des apprenants, c'est parfois une reconnaissance voilée ou mitigée. La langue arabe standard qui rappelle la langue coranique est plus prégnante dans l'imaginaire linguistique des apprenants.

Le statut de la langue française oscille entre les catégories de langue étrangère lorsque le locuteur désire creuser l'écart avec la langue arabe standard, de langue maternelle ou langue seconde dès qu'il désire montrer au contraire un sentiment de connivence ou de sympathie à l'égard de cette langue.

Notes

1. Les apprenants considèrent le béni-mzab et le touareg comme deux langues différentes d'où la difficulté voire l'impossibilité pour certains de reconnaître autant de langues comme nationales.
2. Comment dire.
3. Pour mieux se faire comprendre l'apprenante met l'accent sur le mot maternel.

Bibliographie

- Ben Rabah, M. 2001. « L'arabofrancophonie : une réalité en devenir ». *El Watan*, du 15.02.01, p. 11 et 12, in *Revue de Presse*, avril 2001, N° 454-16.
- Billiez, J. 1985. « La langue comme marqueur d'identité » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°02 Vol1, pp. 95-105.
- Boyer, H. 2003. *De l'autre côté du discours : Recherches sur les représentations communautaires*. Paris : L'harmattan.
- Boyer, H. 2007. « Peut-on parler d'imaginaire ethnosocioculturel francophone ? La francophonie : langue et identité, Colloque international, Chisinau, 23-24 mars 2007, Institut de Recherches philologiques et interculturelles, Université Libre Internationale de Moldavi, pp.41-47.
- Branca-Rosoff, S. 1996. « Les imaginaires des langues », in Boyer, H. (Dir.). *Sociolinguistique : territoire et objet*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Calvet, J. 2000. *Les projets de recherche* », Paris : Institut de la Francophonie, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Canut, C. 2000. « Subjectivité, imaginaires et fantasme des langues : la mise en discours ? Epilinguistique ? », *Langage et société*, 2000/3 n° 93, pp. 71-97.
- Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris : Hachette Livre.
- Elimam, A. 1986. « Choix de modèles et développement glottopolitique », *Langages*, Volume 21, n° 83, pp. 75-85.
- Granguillaume, G. 1996. « La confrontation par les langues », in *Anthropologie et Sociétés*,

volume 20, n°2, pp.37-58.

Gajo, L. 2000. « Disponibilité sociale des représentations: approche linguistique ». Travaux Neuchâtelois de linguistique, n° 32, pp.39-53.

Jodelet, D. 1989. « Les représentations sociales : un domaine en expansion ». In Jodelet, D. (Dir.). *Les représentations sociales*. Paris : PUF, pp.47-78.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2002 : *L'énonciation*. Paris : Armand Colin, première édition 1999.

Construction interlocutive de représentations du français dans des échanges entre des lycéens et leurs parents à Tizi-Ouzou



Rabiha Ait Hamou Ali

Université de Tizi-Ouzou, Algérie

rabihabibih@yahoo.fr

« *Tout discours est une réalisation interactive* »

C. Kerbrat-Orecchioni

Résumé: Dans la co-construction interlocutive de discours épilinguistiques qui ressort des échanges entre des lycéens et des parents Tizi-Ouzouéen, le français émerge tantôt comme objet d'attraction, voire d'idéalisation, tantôt comme outil nécessaire pour réussir les études universitaires pour certains et pour concrétiser un projet de départ pour d'autres. Il est systématiquement mis en rapport de compétition avec l'anglais et de domination avec l'arabe et le kabyle.

Mots-clés: co-construction dialogale, discours épilinguistiques, le français à l'université, l'arabe à l'école.

المخلص: ضمن البناء التعددي المشترك للخطابات الجانبية الكامنة في التبادلات بين طلاب الثانوية وأولياءهم، تتمظهر اللغة الفرنسية كموضوع لشد الانتباه والمثالية تارة، وكوسيلة ضرورية للنجاح في الدراسات الجامعية وتجسيد مشروع لبعضهم تارة أخرى. وهو ما يضعها مباشرة في علاقة تنافسية مع اللغة الانجليزية وفي علاقة هيمنة مع اللغتين العربية والقبائلية.

الكلمات المفتاحية: بناء حوارى مشترك - خطابات جانبية - اللغة الفرنسية في الجامعة - اللغة العربية في المدرسة.

Abstract : In our analysis of the Interactive elaboration of the subjective discourse which springs from the exchanges between high school students and their parents in Tizi-ouzu, we observe that French sometimes emerges as an object of attraction if not of an idealization, and sometimes, it appears as a necessary means that one should master to further their studies or to strengthen an emigration project. At any rate, French is systematically put in a relation of competition with English or in a relation of domination with Arabic and Kabyle.

Keywords: dialogic co-construction, subjective discourse, French at university, Arabic at school.

Introduction

De l'examen d'entretiens centrés sur les langues à l'école et à l'université, réalisés avec des lycéens tizi-ouzouéens en présence d'un de leurs parents, il ressort des constructions interlocutives entre parents et enfants où les mises en mots des idées toutes faites du français, ici en concurrence avec l'arabe scolaire, l'anglais, l'arabe de tous les jours et le kabyle, font l'objet de négociation les désambiguïsant et les nuancant selon des logiques argumentaires comportant des traces d'une expérience à renouveler ou, au contraire, à éviter, des ingrédients de projets à venir où les langues tiennent une place centrale, si bien que les reformulations partagées ou "disputées", les programmes inachevés, et autres ratages de catégorisations des langues et, à travers elles, de leurs référents culturels, idéologique et civilisationnels, donnent à lire tantôt un malaise à l'égard d'un avenir incertain, tantôt une aisance à en parler pour, en effet, interroger les enjeux des langues à l'école et à l'université algérienne, et les prédispositions, surtout des enfants, à poursuivre des études universitaires de/en français, objet au cœur des entretiens provoqués.

Le présent article rend compte donc de quelques résultats des analyses des données verbales recueillies autour de la question de la langue à étudier ou avec laquelle étudier à l'université et où le français émerge tantôt comme objet d'attirance, voire d'idéalisation, tantôt comme outil utile et nécessaire pour réussir les études universitaires pour certains et pour concrétiser un projet de départ pour d'autres.

Pour ce faire, il y a lieu de commencer par situer les analyses conduites dans la problématique globale qui a servi de cadre aussi bien à la constitution de ce corpus de données verbales qu'à l'option théorique adoptée et à son corollaire méthodologique précisant le point à partir duquel sont décrits et analysés les échanges enregistrés/transcrits, en nous souscrivant ainsi dans la démarche des promoteurs de la linguistique de la complexité (Calvet, 2004: 21 ; Blanchet, 2012: 16; P. Blanchet, 2007 ; de Robillard, 2007 ; Calvet, 2007).

1. Des paroles co-produites, authentiques non spontanées

Les extraits ici analysés font partie d'un ensemble verbal recueilli pour les besoins d'une étude ayant pour objet les discours épilinguistiques co-produits avec des lycéens tizi-ouzouéens. Ces discours sont authentiques mais ne sont pas spontanés, en ce sens que c'est nous qui les avons provoqués avec l'objectif assigné à cette étude: analyser les procédés linguistiques d'élaboration des représentations du français dans le milieu scolaire.

Les entretiens recherchés ne sont donc pas de nature classique puisque l'enquêtrice

que nous sommes, en nous fondant sur les résultats, obtenus par une pré-enquête menée auprès de ces élèves au moyen d'un questionnaire élaboré en arabe et en français et mariant questions d'identification et questions d'opinion dont la majorité est ouverte, nous ne contentons pas d'enregistrer les réponses mais nous discutons les catégorisations faites des langues, en général, et du français, en particulier. Ainsi est-il des syntagmes «*le français est une langue scientifique*», «*une langue de culture universelle* », «*une belle langue*», «*une langue internationale* », «*une langue dépassée*», etc.

Ce cadre dialogal devient donc pour l'enquêtrice celui de la discussion provoquant la signifiante de l'énonciateur dans le but de le mettre devant son propre discours ou du moins une interprétation de son discours. On voit tout de suite l'intérêt méthodologique, pour l'étude des procédés linguistiques d'élaboration de représentations (B. Maurer, 1999: 121), dans ces réactions puisque c'est tout le rapport entre la pulsion communicative de l'énonciateur (C. Détrie, 2001: 287) et le réglage social du sens (P. Siblot, 2001: 295) qui émerge dans la matérialité verbale de l'échange offrant l'actualisation de praxèmes (P. Siblot, 2001: 261-264) dont les traces de l'activité de la signifiante (C. Détrie, 2001: 314) est de nature à nuancer la signification que l'on se fait habituellement des mots, des expressions, voire des silences, des ruptures de programmes de sens, etc.

Au delà de ces perturbations visibles, il s'agit de rendre visible certaines stratégies ou procédés peu perceptibles à première vue et qui permettent à chacun des partenaires des échanges, et plus particulièrement aux enfants puisque c'est essentiellement de leurs discours qu'on traite ici, de se positionner dans l'échange, de modeler son discours en reprenant en échos son partenaire (J. M. Baberis, 2005: 157) pour lui faire dire ce que lui-même soutient, ou au moins le nuancer, le reformuler en vue d'orienter ou de réorienter l'échange selon ses propres projets conversationnels.

Inutile de rappeler que cette interactivité langagière s'ancre dans des logiques à la fois dialogales et dialogiques, pour nous inscrire dans la nuance terminologie de la théorie de la production du sens en langage telle que formulée par J. Bres (2005: 55). Et en nous limitant ici à faire ressortir la dimension dialogale dans la construction des opinions autour du français, nous n'ignorons pas celle relevant du dialogique: objet d'un autre article.

Le choix de cette dimension pourrait être justifié par le fait qu'en tant qu'enquêtrice participante aux échanges conduits, nous ne prenons pas part dans les extraits ici présentés, que comme le tiers absent, puisqu'il s'agit des passages où enfants et parents discutent de leurs visions des fonctions attribuées au français avec un tel "accrochage" qu'on a l'impression que l'enquêtrice, à l'origine des entretiens, est visiblement ignorée: de ce conflit sur les mots autant que sur le sens (J. M. Barberis,

2007: 77) émergent certains procédés de construction ou de dialogisme interlocutifs (J. Simon, 2010: 3) des représentations du français que nous nous proposons de saisir ici.

2. Le français comme langue d'acquisition des savoirs

«/Le français contre le parcoeurisme/» (Lila 84)

C'est au cours du tour de parole 78 de Lila que sa mère, PES de physique/chimie, réagit aux propos de sa fille minimisant les efforts qu'avaient à fournir les élèves de la génération de l'enquêtrice que nous sommes, car supposée avoir reçu une scolarité en français.

E77/ mais tu as toujours étudié en arabe/ donc euh/

L78 / ih/ justement zik c'est facile parce que c'est en français/ d'ailleurs l(e) diplôme zik c'est facile matchi am tura/[c'est pas comme maintenant] ###

M79/ JAMAIS/ c'est facile? Qu'est-ce que tu euh ? qui t'as appris cela/ Jamais jamais//

L80/ Silence/

M81/ einh ? dis ma fille qui te raconte ça? à l'école?//

L 82/ [Silence]/

M83/ c'est pas moi// c'est pas ton père// n'écoute pas ça ma fille// rien n'est facile/ lacdev kan ig sahlan [il n'y a que le mensonge qui est facile]/ d'accord ?/ d'accord ? [en la fixant dans le yeux]/tu sais einh ! on a beaucoup souffert pour avoir les diplômes/ en plus nughal on enseigne s l'arabe// c'est normal c'est normal dans la vie il faut être fort/ fort et jamais/ jamais jamais penser que c'est facile// c'est pas comme ça que tu gagneras ta vie ma fille/ d'accord? d'accord? et tu croix que Madame X [l'enquêtrice] n'a pas souffert? Ulac ig sahlan ala lakdev[rien n'est facile sinon le mensonge]//

L84/ ouiii zrigh a yemma [je sais maman]/ c'est pas c'est pas euh/ c'est pas ça/ ih zrigh [je sais] et tout/ je je v- je p- enf- bien sûr ih/mais mais je je veux dire euh/ voilà ih c'est vrai s l français on on apprend pas par cœur/ c'est c'est contre le parcoeurisme/ voilà//

L'intervention en M79 sonne le rappel à l'effort comme la base de toute réussite et rejette catégoriquement l'idée d'une facilité, sous-entendue, dans l'acquisition des diplômes, autrefois. Le rappel éducatif de la maman est si ferme que l'enfant, visiblement déstabilisée, par cette réplique inattendue, accepte de reprendre la parole, après deux tours de parole silencieux et indicateurs de la prise de conscience de ce qui convient d'appeler la tentation de la facilité dans une perspective de se valoriser dans la difficulté qu'elle prétend devoir surmonter, se lance dans une série de bégaiements,

de reformulations de programmes de sens inachevés et finit par s'engager dans une logique liée au propos qu'elle vient "d'encaisser" et qui est sans doute celle de la morale que la PES inculque à ses enfants.

Ainsi abandonne-t-elle son point de vue et tente de "rectifier le tir" dans un élan de catégorisation de la façon d'acquérir les connaissances comme pour se souscrire au rationnel que les dires de sa mère lui rappellent sans ambiguïté. L'actualisation en opposition au parxème «*parcoeurisme*» associe donc le français au rationnel lorsque, sans le dire, l'arabe, langue d'acquisition des savoirs scolaires de Lila, est plutôt catégorisé du côté de ce qui est du plus négatif dans la mémoire mécanique auquel semble renvoyer le praxème «*parcoeurisme*».

Dans les tours de paroles ultérieurs la maman reviendra plusieurs fois sur cette image négative associée à la langue arabe pour disculper celle-ci et situer la responsabilité de ce «*parcoeurisme*» dans ce qu'elle appelle, en M118, «*les malheurs des raccourcis*» et cite l'expression «*on veut tout, tout de suite*» de Mohamed Fallag sans le nommer explicitement sinon par le rire comme pour indiquer "la référence humoristique" dans un élan de dialogisme interdiscursif (J. Simon, 2010: 4).

L'atmosphère bon enfant que déclenche cette identification collective au discours de Fellag est pour la maman l'occasion de revenir, dans un discours de pédagogue, sur les raisons et les implications du «*parcoeurisme*» tout en insistant sur les erreurs dans l'enseignement et dans la programmation, et dédouane ainsi la langue arabe d'être «*une langue de parcoeurisme après avoir été la langue de la médecine avec Ibn Sina et de mathématiques avec Al Khaouarismi*» (M120).

2.2. «/En français/ c'est plus pratique puisqu'à l'université c'est en français!» (Sofiane 73)

Tout en admettant la nécessité pour lui de relever son niveau de français qu'il qualifie de «*juste juste*» (S65), Sofiane adopte au tour de parole S71 une attitude provocante à l'égard de sa mère, enseignante de linguistique arabe à l'université. Celle-ci surgit de son silence pour défendre le principe d'égalité des langues en théorie que son fils saisira en écho pour faire dire aux propos de sa mère ce que lui soutient:

S71/ C'est sûr/ ala s l français [ce n'est qu'en français]/ le reste ? ça va pas ! surtout s l'arabe/ahlil a rebbi/ [oh ! mon Dieu]/

M72/ mais Sofiane ! Sofiane ! tu as étudié toute ta vie en arabe/ einh? yikhi akka/ [c'est vrai]/ toute ta vie et tu maitrises bien l'arabe// donc/ donc// donc c'est plus pratique pour toi ###

S73/ En français/ c'est plus pratique puisqu'i l'université s l français/ [puisque]

l'université c'est en français]/»

M74/ mais taghrid s l français daghen/ [tu as étudié aussi en français]/

S75/oui mais l coefficient ulac [son coefficient est nul]/

Ne comprenant pas pourquoi il doit changer de langue à l'université avec ce que cela appelle comme efforts simultanés à fournir sur le front de l'acquisition des connaissances et sur celui de la langue française, Sofiane se révolte contre une force invisible qui lui a, selon lui, fait perdre son enfance et son adolescence pour exiger de lui, à présent, de redoubler d'efforts pour acquérir cette même langue que l'empreinte scolaire décrit foncièrement comme l'ennemi du « *peuple algérien* » car c'est « *la langue du colonisateur et de l'exploitation des Algériens*¹ ». Les explications de sa mère ne servent à rien pour lui, convaincu qu'il n'a rien à faire ni à l'école encore moins à l'université. Mais quand il s'oppose aux paroles de bon sens de sa mère, qui nous prend comme un exemple d'écolier scolarisé en arabe et diplômé de français à l'université, il dévoile en S83 des logiques argumentaires d'un partant qui veut mobiliser tout pour réussir son projet dans lequel le français tient une place centrale: l'obtention du visa pour la France. Ce qui explique son attitude vis-à-vis de l'arabe qui, selon lui, en lui consacrant du temps au détriment du français, l'a empêché de maîtriser ce dernier dont il a vivement besoin aujourd'hui pour partir.

A ce moment de l'échange, nous décidons de reprendre, sans succès, notre rôle d'enquêtrice pour recentrer l'échange autour de l'idée émise par Sofiane à propos d'une meilleure praticabilité du français à l'université par rapport à l'arabe. En effet, Sofiane dans sa saisie de notre objet discursif libère sa pulsion communicative en direction de sa mère qui réplique en pédagogue pour tenter de clarifier ou, au moins, de donner une autre lecture des propos de son fils lourds de reproches:

E97/euh/c'est vrai euh/ étudier avec les deux langues c'est mieux/

S98/ BIEN SUR/ bien sûr/ mais i l haqiqa [en vérité] c'est pas vrai/ c'est pas vrai/ c'est faux// c'est faux puisque s l'arabe ensuite s l français kulac [tout]/

E99/ c'est pas euh###

S100/ mais normal/ normal//

E101/ amek normal?/ [comment ça c'est normal?]

S102/ ih normal [rire]/ normal akka i d l'Algérie// [c'est comme ça est l'Algérie]

E103/ c'est euh c'est une euh/ tanumi/ c'est une question d'habitude einh les langues/ cwiya cwiya a t namad [petit à petit tu t'habitueras]/

S104/ normal/ en plus s l français c'est euh ::/ normal###

E105/ c'est plus pratique?/

S106/ ça c'est sûr/ c'est sûr du moment que tout s l français/ les livres et tout//

d'ailleurs même toi maman s l français la recherche inem puisque la plupart des livres même af l'arabe euh l'histoire et tout s l français//

M107/ euh ::/ lan mais lan dayen en arabe quand même ###

S108/ lan lan/ mais sah s l français! La preuve ar frança it truhum i les stages nwen//

M109/ oui mais parce que les livres euh ::/normalement tazrid einh ! les livres les archives tabwiten frança ###

S110/ i voilà ! AL ISTI&MAR/ [LE COLONIALISME] [éclat de rire collectif]

La mère ne dément pas les propos de son fils. Elle évite ce que Sofiane soulève comme incohérence dans le fait d'aller en stage de perfectionnement ou de documentation en France pour une arabisante qui, en plus, reproduit les arguments des officiels pour justifier maladroitement lesdites incohérences. Malgré son «*normalement tu le sais*» (M109) pour rappeler à son fils, l'invitant du coup discrètement à une solidarité endogroupale, ce qui est pour elle une réalité historique, ce dernier n'adhère pas au contenu qu'elle tente de donner au propos de son fils qui, comme s'il voulait assumer une rupture définitive, l'interrompt avec une interjection immédiatement suivie d'une intonation emphatique en prédisant un praxème que probablement sa mère n'allait pas actualiser mais que les propos de celle-ci laissaient supposer. Et c'est le rapport à l'histoire nationale telle qu'enseignée à l'école qui émerge sous forme de rejet car perçue abusive de la justification des difficultés actuelles par la présence coloniale passée.

2.3. «*C'est pas facile s l [en] français/*» (Hacène35)

En réaction aux encouragements de sa mère à acquérir le mieux possible le français car «*ce sera de toutes les façons [la langue des études] à l'université*» (M34), Hacène réalise en H35 une mise en mots teintée d'un aveu d'inquiétude, voire d'impuissance et souhaite discrètement ne pas avoir à changer de langue d'études : «*c'est pas facile en français*». Son assez long silence à l'appel interrogatif de sa mère (M36/*pourquoi?*) ne semble pas constituer uniquement un moment de réflexion mais un effort pour contenir une réplique aux allures de révolte qui finira par s'extérioriser en H37: «*///comment? on est formaté en arabe/ et maintenant tout doit se faire en français// même un ordinateur a besoin d'être formaté pour cela/*»².

Plus qu'un reproche, l'extériorisation de Hacène porte les traces d'un refus de subir des choix qu'il juge incohérents et surtout injustes puisqu'on exige de lui des résultats que même une machine électronique ne peut pas satisfaire sans préalables. L'indéfini dans son énonciation, au regard du phatique «*tu*» de sa mère en M34 l'interpelant, participe de cette espèce de dénonciation collective que la pulsion communicative

de Hacène libère du réglage social du sens commun pour dire non!, au nom de ses camarades élèves qui auront donc à changer de langue à l'université.

En effet, la valeur endogroupale de ce «on» discret, pensé en kabyle, au passé et en rapport avec la langue arabe, disparaît lorsque Hacène actualise le praxème «maintenant» en rapport avec le français pour insister sur la rupture à subir; et à ce qui aurait pu être «on» est substitué «tout», comme si le sujet de ce qui «doit se faire» ne sera pas un humain, lui ou ses camarades, mais même pas une machine car celle-ci exigera des adaptations... Des adaptations que Hacène exprimera dans la suite de l'échange: recevoir des enseignements de français au préalable ou en parallèle aux enseignements de biologie qu'il veut poursuivre.

3. Langue de savoir, de sciences et de technologies, le français est dépassé par ... l'anglais

Dans l'ensemble des échanges, lorsque le français est qualifié de « langue de savoir », « de modernité », « de sciences » et « de technologies », c'est systématiquement en comparaison avec le kabyle, langue maternelle de la majorité des partenaires des échanges, avec l'arabe scolaire des enfants et de certains des parents, et avec l'arabe maternel de certains participants aux échanges. Et quand, pour désambiguïser le contenu de ces qualificatifs, nous les interrogeons, dans la mêlée des échanges entre parents et enfants, la comparaison est déplacée vers l'anglais tout en restant dans les mêmes termes qualificatifs : « langue de savoir », « de technologie », « de sciences »... Ainsi, comparé à l'anglais, le français occupe ici la place de l'arabe comparé au français, dans les discours antérieurs à l'introduction de l'interrogation des propos qualifiant le français de langue de savoir, de modernité, de sciences...

3.1. «Je veux bien l'anglais pa(r)ce que le français c'est bon/ je connais» (Athmane49)

L'actualisation du praxème défini «l'anglais» apparaît dans la réplique de Athmane au propos de sa mère considérant «la maîtrise du français une clef de la réussite à l'université» (M46) qu'il reprend en écho mais pour lui donner une autre signification:

A47/ oui la réussite oui l(e) diplôme c'est tout/mais après///

M48/// amek [comment] c'est tout?

A49/moi je veux bien l'anglais pa(r) ce le français c'est bon/ je connais/

M50/ ah ! bon/ tu penses ?

A51/ bien sûr c'est pas comme euh/ c'est c'est dépassé tura [maintenant]

M52/ tu penses ? en plus tu sais einh ? ceux qui maîtrisent l'anglais einh ? ce sont de bon francisants ###

A53/ oui axatar s l français qu'ils ont étudié/ il faut aller directement s l'anglais/

Signifiant ne pas saisir la portée communicative de la longue pause en clôture du tour de parole de son fils (A47), impliquant une espèce d'impasse pour l'avenir de celui-ci, la mère de Athmane se focalise sur le fragment de parole précédent cette clôture [*c'est tout/*] et l'interroge en kabyle [*/amek?/*] comme pour gagner un peu de temps et organiser sa réplique. Ce qui ne semble pas être apprécié par Athmane qui engage immédiatement une parole dont le réglage social de sens ne souffre d'aucune ambiguïté pour inviter sa mère à arrêter de vouloir voir son fils reproduire ses choix à elle sans se soucier de son époque à lui, celle de l'anglais.

Même en adoptant une position défensive en M50 et M53, sa mère ne s'oppose pas à l'offensive du fils qui se permet même de l'interrompre en M52 pour lui dire que ceux de sa génération qui ont étudié en français n'avaient pas le choix, comme si, s'ils en avaient eu, ils auraient choisi l'anglais «*directement*» (A53), c'est-à-dire «*sans perdre du temps à étudier s l [en] français et après [...] s [en] l'anglais am [comme] partout dans le monde tura [maintenant]*» (A57).

3.2. «*/Partout s [c'est] l'anglais/ même en France/*» (Tariq23)

Trouvant «*normal*» et «*même une chance pour l'avenir*» (T11) le fait d'étudier en français à l'université après avoir étudié en arabe, Tariq ne met pas tout à fait en mots une opinion propre à lui car dès son tour de parole T9, sa mère, philosophe de formation, intervient pour rappeler ce qui semble faire partie de la morale quotidienne qu'elle diffuse en direction de ses enfants: «*/ eh oui ! plus on connaît les langues, plus on devient modeste*» (M10).

Le poids des propos de sa mère est si lourd dans sa construction discursive qu'à la relecture de l'ensemble de l'entretien, il ressort qu'à la base de son raisonnement il y a la pratique, au pluriel, des langues comme un objectif et une nécessité que sa mère lui a rappelés en M10. Cependant, cette pluralité langagière recherchée est aussi hiérarchisée puisque dans son tour de parole T23, il soutient, en parlant des études universitaires, que «*partout [c'est] l'anglais, même en France*». Ce qui n'est pas tout à fait vrai. Et c'est pourquoi, croyant au devoir de vérité, nous intervenons pour préciser que la pratique de l'anglais en France concerne les «*rencontres de haut niveau scientifique*» (E24). Tariq réplique immédiatement dans un enchaînement à visée polémique (M. Sandré, 2010 : 5) engageant des propos lourds de signification et difficilement soupçonnables au regard de ses premiers tours de parole: «*oui et le français pour*

le reste [rire] » (T25). Son rire fait rebondir sa mère sur le praxème « *le reste* » y voyant une hiérarchisation aussi des hommes: « */non! pas le reste/ tout le monde ne peut pas être spécialisé* M26) sans se rendre compte de l'occasion qu'elle offre à son fils pour asseoir davantage une opinion qu'il ne lui exprimerait probablement pas en d'autres circonstances: « */c'est vrai euh pour euh/ pour f-pour être spécialiste, c'est [en] l'anglais/* » (T27).

3.3. Le français, «*/c'est dépassé/ l'anglais bien sûr c'est l'avenir/*» (Fériel41)

A la différence de Tariq, Fériel ne semble pas avoir grandi dans un univers familial encourageant le plurilinguisme aux dires de sa mère, employée dans une entreprise publique: «*/c'est vrai/ je te dis toujours qu'il faut bien travailler en arabe/ c'est normal pour le bac bien sûr/ maintenant c'est le français parce que c'est l'université / c'est normal/*»³ (M38). Mais comme lui, elle n'appréhende pas le passage au français à l'université et considère l'anglais comme étant la langue de l'avenir bien qu'elle se prépare à suivre des études de français!

A sa réplique F41, catégorisant le français de langue «*dépassée*» et l'anglais celle de «*l'avenir*», sa mère fait écho dans un enchaînement non pertinent, c'est-à-dire inattendu (M. Sandré, 2010), pour interroger le choix de sa fille qui répond sans ambiguïté: «*/ma note d'anglais est insuffisante/ d'ailleurs je vais refaire le bac l'année prochaine/*» (F43)⁴. La révélation de Fériel provoque une rupture momentanée dans l'échange avec sa mère pour qui les choses lui semblaient aller de soit jusqu'ici. Rapidement, celle-ci se ressaisit dans un français scolaire pour tenter de comprendre: «*tu vas te laisser dépasser par tes copines*» (M44). Mais Fériel l'entend autrement:

F45/oh ! de toutes façons elles au moins elles vont faire anglais donc trop tard//
mais mais euh moi euh/ nkni###

M46/ mais mais tu es bonne tu es bonne en en ###

F47/ ouui mais achou arakhadhmagh s l français [qu'est-ce que je ferai avec le français]/ dayen c'est dépassé/ l'anglais bien sûr c'est l'avenir//

M48/ yaaah!/ [ah bon!]

F49/ a yemma! Laenayam [s'il te plaît!] Koulach s l'anglais tura [tout est en anglais maintenant]// tarumit i kra n tmura kan i même i França tura la recherche s l'anglais [le français est dans quelques pays et même en France la recherche se fait en anglais]/

Comme si elle veut signifier à l'enquêtrice qu'elle avait précédemment échangé avec sa mère sur sa préférence de l'anglais, Fériel ne laisse pas sa mère achever son

programme argumentaire en M46 pour balayer celui-ci avec le prolongement vocalique de l'approbatif «/ouuu/» auquel elle oppose immédiatement après un autre programme de sens alternant et mélangeant justement le français et le kabyle comme si elle veut prouver le contraire de ce que sa mère allait redire en M46: non je ne suis pas si bonne en français! Mais ce n'est pas uniquement pour cela que Fériel dit qu'elle s'engagerait à refaire le bac et obtenir une meilleure moyenne pour s'inscrire en anglais. Elle adopte le souhait de sa mère, qui veut que sa fille devienne chercheur, et lui oppose sa propre logique: la recherche ne se fait plus en français mais en anglais... Et quand nous l'interrogeons sur le contenu du praxème 'l'avenir' qu'elle associe à l'anglais, elle répond:

F51/ euh bien sûr/ partout s l'anglais/ l(e) français est dépassé/ même les japonais
i la chine et tout xadman [font] l'électronique s [en] anglais/ ça c'est sûr///

E52/ donc le français c'est dépassé//

F53/ bien sûr/ mais mais par rapport euh/ par rapport euh s l français c'est mieux/
s l'arabe dya euh// [en arabe c'est encore...]

4. Le français et l'esthétique

Dans notre corpus, ce sont les parents non les élèves qui qualifient le français de «*belle langue*». Rarement objet de focalisation interrogative dans des échanges entre des personnes de l'âge de ces parents, cette expression l'est ici du fait qu'elle est mobilisée par des parents en faveur du français; du moins les élèves la perçoivent de la sorte. Il faut souligner en plus que ce sont les garçons plus que les filles qui s'arrêtent sur la distinction esthétique présumée du français.

4.1 «/Mais qu'est-ce qu'elle a de belle?/» (Kamel 73)

Sur un ton de certitude, Kamel questionne sa mère qui qualifie le français de «/belle langue quand même/» (M72): «/mais qu'est-ce qu'elle a de belle?/» (K73). Inattendue parce qu'inhabituelle, la question paraît déstabilisante pour la maman dont l'activité de la signifiante transparait dans ses tentatives répétées d'extériorisation de programmes de sens inachevés alternant bégaiements, prolongements vocaliques, reformulations allant dans des orientations diverses, etc., dans une tumultueuse aventure de justification impossible du fait que son fils lui demande de rétrécir un domaine éminemment extensible: celui de l'esthétique.

M74//c'(es)t à dire que euh/ elle est belle pa(r)ce enf-/ oui euh euh c'est c'est euh oui c'est pas simple/ oui euh oui tu tu as raison tu as r-/mais enf- c'est comme ça c'est comme on dit euh on dit que le français c'c'est une belle langue/ c'est

une belle langue/ je (ne) sais pas moins/ euh c c'est une langue euh c'-une grande littérature par exemple et et euh/ euh dans dans l'histoire et tout donc euh voilà/ voilà/

K75/ même l'arabe avec cïer [la poésie] et tout ###

M76/ mais pas comme le français QUAND MEME! /

K77/ en plus actuellement sah d l'économie al harb i l fadha mači d cïer// [l'important c'est l'économie la guerre dans l'espace ce n'est pas la poésie//]

Kamel ignore complètement l'accent d'insistance de sa mère sur «*QUAND MEME*» distinctif du français et continue, en K77, sa comparaison de K75 en substituant à l'esthétique comparative des langues, la puissance économique et de la conquête spatiale qu'il attribue à l'anglais. Bien que ses tours de paroles ultérieurs le révèlent admirateur du cinéma américain dont il cite plusieurs titres de longs métrages, réalisateurs et acteurs, il ne se laisse pas piéger par la tentation comparative de l'anglais américain au français pour montrer à sa mère que même dans le domaine de l'esthétique, le français «*est dépassé*». Sans doute, comprend-il que le cinéma aussi fait partie de la comparaison de sa mère à laquelle il n'adhère pas, lui qui se dit réaliste: «*il faut anili waqïein/d la science i d sah//*» [il faut que nous soyons réalistes/ c'est la science qui compte]» (K98). Ce qui implique dans sa logique que la science, ce n'est pas en français mais en anglais...

4.2. «*/Pour les filles, peut-être/*» (Juba51)

Comme Farid, Juba ne comprend pas ce que sa mère entend quand elle qualifie le français de «*beau*» dans sa réponse à notre demande des raisons pour lesquelles elle a inscrit son fils à des cours particuliers de français.

J49/ ah oui/ c'est pas euh i les sciences euh/

M50/ ihih/ c'est sûr/ mais le français est une belle langue non?/

J51/Pour les filles/ peut-être//

M52/ si si toi-même tu trouves ça euh/

J53/ moi ?/ nek [moi?]/ a wah! [ah non!]/ balak euh balak pour te faire plaisir/ peut être/ (sourire)/

M54/ si si/ tu dis même madame euh euh comment elle s'appelle ? euh//

J55/ i pa(r)ce que d yellis trumit [parce que c'est la fille d'une française/ (rire+ rire collectif)

Malgré l'insistance de sa mère, Juba persiste à situer ce qu'il y aurait de beau dans la langue française uniquement du côté des filles. En effet, à la double insistance de sa mère en M52 l'impliquant ouvertement, il réagit par une espèce de théâtralisation émotionnelle en s'étonnant et en passant du français (*/moi ?/*) au kabyle (*/nek? awah!*).

Ensuite, il répète en kabyle /*peut-être euh peut-être*/ introduisant une réplique plaçant sa mère au centre et à l'origine des propos qu'il lui aurait tenus à propos du français: /*pour te faire plaisir*/. C'est encore avec /*peut être*/ qu'il clôt son tour de parole qu'il accompagne d'un sourire qui nous paraissait affectif à cet instant parce qu'il semblait faire partie d'un ensemble mobilisé pour se justifier et pour ne pas assumer un éventuel discours esthétique qu'il aurait tenu à propos du français. Et en mettant l'essentiel de sa réplique (/pour te faire plaisir/) entre la version kabyle et la version française du même praxème qui est (/peut-être/), lui donnant ainsi la fonction d'une parenthèse, il signifie aussi que ce qu'il met dans cette parenthèse n'est pas important, pour lui en tout cas. Ce qui rend problématique l'affectivité que nous avons cru percevoir dans son sourire et que la réplique de sa mère, en M54, renouvelant sa double insistance (/si si/) démasque au risque d'ouvrir un front de rupture dans l'échange n'accordant pas à son fils la possibilité de sauver sa face.

En fin négociateur, il accepte de perdre le fond en sauvegardant la forme puisqu'il réussit à détourner l'enchaînement auquel l'invite sa mère (M54) pour lui rappeler la preuve de ses propos à lui et associe ce qu'il y aurait de beau dans la langue française à la beauté physique d'une personne, ici une des enseignante de Juba qu'il qualifie, en kabyle, de fille de française faisant entendre des voix culturelles kabyles dont la mesure de la beauté est celle d'un(e) Roumi(e), d'un(e) Européen(ne) français(e) particulièrement. La démarche lui réussit si bien qu'à sa convocation dialogique, notre rire collectif réplique comme la facette dialogale de ce dialogisme (A. Salazar-Orgiv et M. Grossen, 2010: 2).

Conclusion

En construction dialogales, les représentations du français dans les extraits de ces huit entretiens semblent connaître une évolution générationnelle qui ressort dans l'actualisation souvent polémique de termes qualificatifs et/ou comparatifs du français aux autres langues. L'interrogation interactive de ces termes rend accessible l'expression des prédispositions à poursuivre des études dans /avec cette langue pour certains et les projets de départ pour d'autres. Elle donne aussi à lire les traces d'un malaise en profondeur dans l'ambivalence mal vécue entre les langues de la formation scolaire et la réalité du marché du travail. Un malaise que résume K. Taleb Ibrahim, à l'occasion du colloque d'*El Watan* en juillet 2012 autour de la problématique *Algérie : quel destin pour quel avenir ?* et dont la presse écrite s'est fait l'écho: « Nous assistons aujourd'hui à un hiatus entre le monde de la formation, globalement arabisé, et le monde professionnel et économique, indéniablement francisé. ».

Bibliographie

Barbérís J-M. 2005. « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho ». In : J. Bers (dir.). *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck/Duculot, pp.157-172.

Barbérís J-M. 2007. « Nommer la rue en interaction orale: conflit sur les mots et conflits sur le sens ». In Christine Bierbach et Thierry Bulot (dir.). *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, Paris : L'Harmattan, pp. 77-110.

Benamar, A. 2005. «La langue anglaise dans l'imaginaire des lycéens».

http://www.lestamp.com/publications/_mondialisation/publication.benamar.htm [Consulté le 15-11-2013]

Blanchet P. 2007. « Quels 'linguistes' parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? ». *Ateliers de sociolinguistique* n°1, pp. 1-66.

<http://www.u.picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55> [Consulté le 15-11-2013]

Blanchet, P. 2012. *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnopsycholinguistique de la complexité*, 2ème édition, revue et complétée, Rennes : PUR, 194 p.

Bres, J. 2005. « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie... ». In J. Bers (dir.). *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck/Duculot, pp. 47-61.

Calvet, L-J. 2004. *Essai de linguistique. La langue est-elle une invention de linguistiques*. Paris : Plon.

Calvet, L-J. 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité ». *Cahiers d'ateliers de sociolinguistique* n°1, pp. 3-70.

Détrie, C., Siblot, P. et Vérine B. 200. *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Paris : Champion.

Maurer, B.1999. *Enquêter sur les représentations dans les situations de contacts de langues : aspects théoriques, implications méthodologiques*. Mémoire d'Habilitation à Diriger la Recherche Universitaire sous la direction de P. Dupont, Université Paul Valéry-Montpellier III, 163p (+ vol. II corpus des travaux).

Robillard (de), D. 2007. « La linguistique *autrement*: altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas ». In *Carnets d'ateliers de sociolinguistique* n°1.

Salazar Orvig, A., Grossen, M. 2010. « La co-construction : une facette dialogale du dialogisme? ». In *Dialogisme: langue, discours*, colloque de septembre 2010, Montpellier.

<http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264> [Consulté le 15-11-2013]

Simon, J. 2010, « Dialogisme interlocutif et dialogisme interdiscursif : des concepts opératoires pour l'analyse du discours de presse», dans *Dialogisme: langue, discours*. Colloque de septembre 2010, Montpellier, 9p. <http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264> [Consulté le 15-11-2013]

Sini, C. 2010. « Paroles d'instituteurs de français à propos de leur métier à Tizi-Ouzou ». In : *Le français en Afrique* n°25, Revue du Réseau de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique, pp. 187-205.

Sini, C. 2011. « Paroles de parents tizi-ouzouëns à propos des langues à faire acquérir à leurs enfants ». In Laroussi, F. et Liénard, F. (dir.). *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte?* Rouen : PURH, pp. 449-464.

Conventions de transcription: Les segments en kabyle sont écrits selon les règles d'écriture de cette langue actuellement en cours.

M: mère

E : enquêtrice

A : Athmane

F : Fériel

H: Hacène

J : Juba

K : Kamel

L : Lila

S : Sofiane

T : Tariq

/ pause courte ; // pause moyenne /// Pause longue

/QUAND MEME/ accent d'insistance

Enf- interruption de programme

chevauchement

(!) interjection; (?) interrogation

Notes

1. C'est une traduction de «Loughatou eaddou echaeb el djazairi/ loughatou el moueamir wa el moustaghil li chaeb el djazairi/.»
2. /// amek ? n formaté s l'arabe/ tura ilaq s français/ ula d l'ordinateur ilaq ad iformater/
3. Enoncé original : «/ c'est vrai qarqham ilaq atsravallidh atas i l'arabe/ normal i l bac bien sûr/ tura ilaq l français puisque ats khadmah français/ normal.» (M38)
4. Enoncé original : «la note inou l'anglais ur talhara d'ailleurs adeawagh l bac l'année id itadoun.» (F43).

Politiques linguistiques des familles de jeunes Français d'origine algérienne en France et en Algérie



Sabrina Aissaoui

Doctorante, Université Badji-Mokhtar Annaba, Algérie

Maitre-Assistante, Université 8 mai 1945, Guelma

Sabrina.aissaoui24@yahoo.fr

Résumé : Beaucoup de chercheurs en linguistique et en didactique s'interrogent sur les réelles places et les fonctions des langues qui coexistent au sein de la société algérienne. Pour notre part, nous nous intéressons en particulier à la place de la langue française dans les répertoires de jeunes résidant en France et de leurs cousins Algériens. Nous nous baserons sur les travaux antérieurs concernant les descendants de migration maghrébine pour étayer nos analyses.

Mots-clés : répertoires verbaux, politique linguistique, mobilité linguistique

المخلص: يتساءل العديد من الباحثين في مجالي اللسانيات و التعليمية حول المكانة الحقيقية التي تحتلها و الأدوار التي تلعبها اللغات التي مازالت تتواجد داخل المجتمع الجزائري. من جهتنا، ينصبّ انشغالنا بصفة خاصة على مكانة اللغة الفرنسية في مكتسبات الشباب القاطن بفرنسا إلى جانب أقرانهم الجزائريين. لذا فإننا سنعتمد على الأعمال السابقة حول مهاجري فرنسا من المغرب العربي بهدف دعم تحليلاتنا.

الكلمات المفتاحية: المكتسبات الشفهية - سياسة لسانية - قدرة تنقل لسانية.

Abstract: Many researchers in linguistics and didactics are wondering about the real places and functions of languages coexisting in Algerian society. For us, the interest is particularly about French language's place in the assets of young people living in France and their Algerian cousins. We will be based on works done previously on North African migration descendants in France to underpin our analysis.

Keywords: verbal assets, language policy, linguistic mobility

Introduction

Dans le but de voir comment se sont construits et évoluent les répertoires verbaux (Gumperz, 1989) des jeunes descendants de migrants algériens et plus particulièrement d'observer et d'analyser leurs pratiques langagières quand ils sont dans leur pays d'origine, nous avons entrepris une recherche exploratoire. Nous avons tenu aussi à examiner les influences réciproques entre eux et les locuteurs algériens, et les phénomènes qui en découlent : l'apport linguistique de chacun à l'autre et les stratégies

communicatives adoptées par ces interlocuteurs.

Notre recherche se fonde sur l'hypothèse que les séjours répétés en Algérie de jeunes Français d'origine algérienne constituent des espaces déterminants dans la socialisation langagière de ces sujets. Pour les sujets qui ont été socialisés en langue arabe en France, ces séjours vont renforcer et enrichir leurs répertoires plurilingues, Pour ceux qui ne l'ont pas été, ces séjours en Algérie peuvent les aider à s'approprier cette langue et peuvent être un déclencheur de l'usage de la langue d'origine chez eux.

Le déroulement de l'enquête

Afin de mieux comprendre le rapport de ces jeunes à leur(s) langue(s) d'origine (l'arabe algérien et/ou le berbère), nous avons mené une enquête qualitative, c'est-à-dire une enquête sociolinguistique basée sur des études de cas à partir d'entretiens, d'observations ou d'enregistrements de conversations.

Notre étude porte sur les jeunes adultes issus de l'immigration qui viennent souvent passer leurs vacances en Algérie. Nous avons choisi des personnes âgées entre vingt et trente ans. Nous avons délimité l'âge de nos enquêtés, car nous pensons avec Martiniello et Simon (2005 : 9) que « *pour mettre en évidence des écarts ou des différentiels et leur chercher des explications, encore faut-il délimiter au moins temporairement des catégories d'individus dont les propriétés sociales seront comparées.* ».

Notre choix s'explique par le fait que nous voulons analyser les pratiques langagières et atteindre leurs représentations auto évaluatives, mais aussi repérer la dynamique et l'évolution des représentations et des répertoires verbaux de ces derniers, sachant notamment que nos enquêtés pourraient avoir un regard rétrospectif sur leurs représentations et leurs pratiques des langues dans la période de l'enfance et celle de l'adolescence.

Nous avons effectué douze entretiens dont la durée variait entre quarante et soixante minutes. Nous n'en avons retenu que huit pour l'analyse : cinq jeunes femmes (Kahina, Amina, Fethia, Linda, Lilia) et trois jeunes hommes (Mouss, Rachid, Rédouane). Cinq sujets ont été enregistrés dans des situations spontanées : Kahina, Linda, Amina, Rédouane, Rachid. Les entretiens qui n'ont pas été retenus nous ont servi de pré-enquête. Après avoir terminé la transcription de notre corpus, nous avons procédé à l'analyse des entretiens que nous avons appelés : Entretiens biographiques.

Nous nous intéressons dans le présent article, aux politiques linguistiques adoptées par quelques familles algériennes migrantes en France ainsi que dans le pays d'origine

(l'Algérie) dans le but de vérifier leurs influences sur la construction et la reconfiguration des répertoires verbaux des jeunes descendants de migrants algériens.

Les politiques linguistiques familiales dans l'apprentissage des langues d'origines

Deprez (1996) propose l'idée d'une « politique linguistique familiale » pour rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues. Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. Nous voudrions savoir quelles politiques linguistiques sont choisies par les familles de nos enquêtés et comment elles influent sur les représentations et les pratiques langagières de ces derniers.

Politiques familiales en France : Le rôle des parents dans l'apprentissage et la transmission de la langue d'origine (arabe et/ ou berbère)

Les jeunes issus de l'immigration sont influencés en premier lieu par le parler de leurs parents, c'est pour cette raison que nous avons tenu à savoir quelles sont les premières langues entendues et pratiquées au sein des familles de ces enquêtés et les causes de ces choix.

Selon les résultats de l'enquête réalisée par C. Deprez (1996) dans le cadre d'une recherche portant sur la langue de communication entre la mère étrangère et son enfant (cette étude était menée sur des familles d'origines étrangères résidant à Paris) et dont le but était de comprendre le processus d'appropriation et de transmission des langues au sein de ces familles, trois points ont été retenus quant aux pratiques langagières des différents membres de la famille :

- la différence entre le père et la mère dans la communication avec l'enfant
- la différence entre la mère et l'enfant.
- et enfin les différences selon les langues d'origines. Pour l'arabe et le portugais, plus de la moitié des mères s'adresseraient à leurs enfants dans leur propre langue maternelle. L'écart entre le père et la mère se fait dans tous les cas de la même façon : l'usage du français est plus fréquent chez les pères.

Nous avons tenu à comparer ces résultats avec les déclarations de nos enquêtés :

La langue arabe : première langue de socialisation avec les mères

Il a été observé, dans plusieurs études menées sur des familles d'origine algérienne, résidant en France, que la langue d'origine était plus fréquente et plus pratiquée au sein des dyades mères-filles que dans les interactions entre mère et fils (Dabène, Billiez, 1987 ; Mérabti, 1991, Lambert, 2005). Ces mêmes auteurs ont donc émis l'hypothèse du

rôle déterminant des mères dans le maintien et la transmission de la langue d'origine. Dans d'autres travaux postérieurs, l'accent sera mis sur des mères de différentes origines.

Deprez (1996) avance qu'en matière de langues, on a coutume de présenter les attitudes et les comportements des femmes dans les situations de bilinguisme minoritaire de deux façons : soit elles sont les gardiennes des traditions du foyer et elles parlent la langue minorée, le dialecte, ou la langue d'origine aux enfants, soit elles se positionnent dans la mobilité et la modernité. Elles souhaitent alors l'usage des langues nouvelles pour favoriser l'éducation et la promotion de leurs enfants et parfois de leur propre émancipation et celle de leurs filles. Nous essayerons, à travers les discours de nos enquêtés, de voir le positionnement des mères de ces derniers ainsi que leur influence sur les pratiques langagières de leurs enfants.

Rédouane déclare qu'il a parlé arabe avant de parler en français. Il explique le choix de sa mère qui, étant analphabète, ne connaissait pas le français. Or que nous savons bien qu'il n'y a pas de relation mécanique entre être analphabète et ne pas parler français. Elle pourrait le connaître uniquement à l'oral.

31. En : et sinon tu n'as pas de problème avec cette langue ?

32. Rédouane : personnellement mon cas particulier non parce que ma mère était analphabète depuis plus jeune je parlais l'arabe

L'une des explications possibles à ce choix de langue est que la mère de cet enquêté, n'ayant pas connu d'insertion professionnelle, n'avait pas appris le français et, par conséquent, parler l'arabe à la maison n'était pas un choix de la mère, mais une évidence, une obligation même. Cet enquêté n'avait alors aucun contact avec la langue française à cette période de sa vie. Le décès du père de Rédouane, alors que celui-ci était très jeune, a renforcé l'usage de la langue d'origine au sein de la famille puisque c'est le père qui pouvait être le plus exposé au français, pour des raisons professionnelles ou de socialisation.

Deux autres enquêtées, Fethia et Amina ont déclaré que la langue arabe ou l'algérien est leur première langue de socialisation, qu'elles l'ont apprise et pratiquée depuis leur jeune âge et que ce n'est qu'à leur entrée à la maternelle qu'elles ont commencé à apprendre et à se familiariser avec le français.

Extrait (07_AMI_E_F)

17. En : et quand tu viens ici tu veux vraiment parler en arabe ?

18. Amina : ouais pourquoi pas ? bien sûr c'est ma langue natale

19. En : et quand tu es en France ?

20. Amina : ah franchement pas trop en France quand j'étais petite ma mère me parlait toujours en arabe j'ai même appris l'arabe en premier car au sein de mon foyer c'était la langue dominante si je peux dire + mainant (maintenant) pas trop +

Bien que ces deux enquêtées n'aient pas expliqué explicitement le choix de la langue de communication de leurs mères, nous avons pu comprendre à travers leurs discours que leurs mères n'avaient pas une bonne maîtrise de la langue française et que la communication au foyer se faisait exclusivement en arabe avec ces dernières, notamment avant leur scolarisation.

Nous pouvons donc déduire que la langue arabe était la langue dominante dans les répertoires verbaux de Fethia, Amina et Rédouane dans la période de l'enfance de ces enquêtés non pas par choix délibéré de la part de leurs familles respectives, mais plutôt par contrainte, vu la non maîtrise des mères de la langue française.

La langue arabe n'a pas été la première langue de socialisation pour tous nos enquêtés. Trois d'entre eux ont déclaré que leurs parents leur ont toujours parlé en français à la maison : Mouss, Kahina et Linda.

La mère de Mouss est française, nous pouvons donc comprendre que cette dernière lui parlait dans sa langue qui est le français. On peut déduire que c'est la langue de la mère (le français) qui a dominé au sein de la famille de Mouss. Ajoutons à cela qu'il habite en France, donc la langue d'origine n'a pas existé dans le milieu de Mouss quand il était enfant, c'est lors de ses premiers voyages en Algérie que la langue arabe s'est introduite dans son répertoire langagier.

Linda a déclaré que sa mère ne lui parlait pas en arabe à la maison, et qu'elle avait appris l'algérien pendant ses séjours en Algérie.

09_LIN_EC_F)

21. Linda : (...) nos parents ils n'ont jamais revendiqué ça ils nous ont toujours parlé en français

22. En : et c'était pourquoi à ton avis ?

23. Linda : peut être parce qu'ils tenaient il fallait absolument nous apprendre à parler en français et nous aussi on leur a appris de parler le français à leur tour à ce qu'on réussisse dans nos études pour qu'on s'intègre dans la société +

Linda explique le choix linguistique de ses parents et notamment de sa mère par leur désir d'une intégration et d'une ascension sociale dans la société française. Ce conformisme linguistique des femmes peut être interprété selon Labov (1998, p 32)

comme étant « *le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants ou, du moins, dans la préparation des ressources symboliques nécessaires à cette ascension.* ».

Plusieurs enquêtés ont déclaré qu'ils avaient appris l'arabe avec leur mère, et qu'ils le parlent essentiellement avec elles. C'est ce qui va dans le sens des résultats de Deprez (1995) : la communication en langue d'origine se fait essentiellement avec les mères et celles-ci tiennent à transmettre la langue d'origine à leurs enfants.

Ces déclarations nous amène à dire que la majorité des mères de nos enquêtés font partie de la catégorie de celles qui prennent la responsabilité du maintien et de la transmission des langues d'origine et comme le signale Mérabti dans sa thèse (1991): « *la langue d'origine est non seulement un mode d'expression de l'identité, mais elle a également un rôle actif dans le processus de l'insertion sociale. Son utilisation dans les différentes instances de communication, en l'occurrence celle de la famille, assure son maintien à travers les générations. Les filles, qui vivent souvent leur insertion de façon positive, utilisent plus que les garçons le dialectal algérien, elles se présentent de ce point de vue comme les garantes de ce maintien linguistique* ».

Le rôle des pères dans la transmission de la langue d'origine

Beaucoup de questionnements se posent autour des locuteurs qui évoluent au sein d'une famille où coexistent deux ou plusieurs langues (Deprez, 1996 : 2) « *lorsque dans un répertoire linguistique d'une même famille deux ou (plusieurs langues) coexistent :*

Quelle(s) langue(s) va-t-on parler aux enfants, avec les enfants, devant les enfants ? Quelle(s) langue(s) va-t-on leur permettre de parler à la maison, entre eux, avec leurs parents ? ».

Selon les déclarations de certains de nos enquêtés, les pères n'ont pas joué un rôle déterminant dans l'apprentissage de la langue d'origine.

Mouss, qui est issu d'un mariage mixte (une mère française et un père algérien), nous a déclaré qu'étant enfant, il n'avait jamais eu l'arabe dans son entourage. Selon lui, son père n'a pas tenu à lui apprendre l'arabe. L'extrait que nous allons présenter peut très bien illustrer cette idée.

Extrait (05_FET_INF_F_MOUS_MAC_H)

Mouss : euh franchement quand j'étais plus jeune je parle pas l'arabe mais bon c'était pas grave mon père ne parlait pas avec moi arabe et moi j'ai pas demandé

Nous pouvons dire que « *le choix de la pratique linguistique observée par les parents pour se parler entre eux est très importante. Si le natif impose sa langue, qui est aussi la langue dominante du milieu, alors la langue de son conjoint a très peu de chance de se maintenir.* » (Deprez 1994).

Dans le cas de Mouss, c'est la langue du natif (la mère) qui a dominé et la langue du père était quasi absente car ce dernier aussi n'a pas essayé de la maintenir ou de la transmettre à ses enfants.

Lilia et Amina aussi nous ont déclaré qu'elles parlaient avec leurs pères en français plus qu'en arabe.

Comme nous l'avons mentionné dans la présentation d'Amina, la sœur de cette enquêtée est notre amie et c'est elle qui nous a raconté qu'Amina a été adoptée par sa tante qui vivait en France quand elle avait quelques mois, donc elle n'avait pas encore parlé quand elle est arrivée en France. Sa mère lui parlait en arabe, car cette dernière ne maîtrisait pas le français. Elle a déclaré qu'elle parlait en français avec son père adoptif. Nous supposons donc que le père adoptif d'Amina a tenu à lui parler en français par un souci d'intégration de cette dernière dans la société française et pour qu'elle soit aussi une « passeuse » de la langue française à sa mère adoptive.

Extrait (07_AMI_E_F)

20. Amina : ah franchement pas trop en France quand j'étais petite ma mère me parlait toujours en arabe j'ai même appris l'arabe en premier car au sein de mon foyer c'était la langue dominante si je peux dire + maintenant (maintenant) pas trop + mon père parle français avec moi

Rachid est le seul enquêté qui a déclaré qu'il avait appris l'arabe avec ses deux parents et dans son entourage familial en général en France. Ses deux parents avaient le même rôle quant à l'apprentissage de la langue d'origine.

Comme cela a été démontré dans plusieurs études sur ce sujet : Deprez (1994), Mérabti (1991), Billiez (1985), Lambert (2005) et d'après les déclarations de nos enquêtés, les pères n'ont pas, en général, un rôle déterminant dans l'apprentissage de la langue d'origine pour ces jeunes issus de l'immigration. Peut-être que cela est dû soit au fait que les mères ignorent, elles-mêmes, la langue française et ne la pratiquent pas, notamment pour celles qui ne travaillent pas, soit à l'absence du père pendant la journée, il est souvent à son travail et laisse la responsabilité de l'éducation de ses enfants à sa femme.

Mais nous avons remarqué que cette attitude ou cette perception des choses n'est

pas partagée par nos enquêtés, c'est-à-dire que les pères de la nouvelle génération (nous prenons le cas de nos enquêtés) comptent bien transmettre la langue d'origine à leurs enfants.

Ceci nous conduit à déduire que les représentations et les comportements linguistiques ne sont pas figés et définitifs, mais évoluent d'une génération à l'autre.

Quelles politiques linguistiques familiales en Algérie ?

La famille algérienne pourrait être considérée comme une source d'apprentissage de l'arabe dialectal pour ces jeunes pendant leurs séjours en Algérie. La majorité de nos enquêtés sont accueillis dans les maisons de leurs familles algériennes quand ils sont en Algérie. Plusieurs d'entre eux passent leur temps à rendre visite à leurs familles, ils font des sorties avec leurs cousins, c'est-à-dire qu'au cours de leurs séjours, ils sont toujours entourés de leurs familles. Ceci pourrait être un facteur déterminant dans le développement de certaines attitudes linguistiques chez ces locuteurs.

Fethia, Rédouane, Kahina, Rachid ont déclaré que leur présence en Algérie constituait une bonne occasion pour perfectionner leur langue d'origine.

Apprendre la langue d'origine : un choix ou une contrainte ?

Nous allons voir à travers les déclarations de quelques enquêtés que l'apprentissage de la langue d'origine pendant les séjours en Algérie n'est pas toujours un choix, mais il peut s'agir d'une contrainte, notamment lorsque la famille algérienne leur impose de parler l'algérien et exige d'eux la bonne maîtrise de cette langue.

C'est le cas de Linda qui déclare qu'elle fut obligée de parler l'algérien quand elle se trouvait en Algérie, car les membres de sa famille algérienne lui imposait de pratiquer cette langue. En effet, « *s'exprimer en français est souvent jugé comme irrecevable, car assimilé à de l'arrogance ou de l'impolitesse. Ainsi, si un jeune parle en français dans le pays d'origine de ses parents, il est presque systématiquement soupçonné d'émettre des critiques à l'encontre des personnes ne parlant pas le français.* » (Melliani 2000, p 67). C'est pour cette raison que Linda a appris l'algérien et qu'elle essaye de l'améliorer.

Malgré tous les efforts qu'elle fournit pour apprendre l'algérien, Linda déclare qu'elle est insatisfaite de son niveau dans cette langue.

Extrait (08_LIN_EC_F)

1. En : alors parle moi de toi et de tes langues que tu parles généralement en France ou en Algérie et spécialement en Algérie
2. Linda : d'accord spécialement en Algérie (...) j'essaye - - de de parler au maximum en algérien et de + ne pas utiliser justement la langue française pour pouvoir heu + je crois pour pouvoir perfectionner on va dire cette langue bon - - bien que je sois venue en Algérie très jeune et je viens régulièrement mais on va dire que (...) ma langue ne me satisfait pas + la langue que je pratique ici n'est pas peut être aussi à la hauteur on va dire après n'est pas à la hauteur de mon entourage familial il est très exigeant et qui exige que - - je je suis censée bien le parler etc le parler bien

Son insatisfaction de ses compétences en langue d'origine découle des jugements négatifs des membres de sa famille de ses compétences dans cette langue, « *les productions des jeunes en langue des origines sont jugées par les pays concernés comme qualitativement et quantitativement médiocres.* » (Ibid. 2000, p 68).

Conclusion

Après avoir analysé des fragments biographiques de nos enquêtés, nous pouvons dire que les politiques linguistiques familiales avaient un impact sur les représentations et les pratiques langagières de nos locuteurs. Certes, les mères ont toujours contribué à la transmission et au maintien des langues d'origine, mais certaines d'entre elles, favorisent la langue française afin d'assurer une ascension sociale et économique à leurs enfants. Les pères de la nouvelle génération ont une réelle volonté d'apprendre et de transmettre cette langue à leurs ascendants, car ils la considèrent désormais comme une richesse et un patrimoine à sauvegarder. Quant aux familles algériennes de nos locuteurs, nous pouvons dire qu'elles sont très influentes sur les pratiques et les représentations de ces derniers et qu'elles jouent un rôle déterminant dans l'apprentissage des langues d'origine et les reconfigurations des répertoires verbaux des descendants de migrants qui viennent passer leurs séjours en Algérie.

Bibliographie

- Billiez, J. 1985. « La langue comme marqueur d'identité », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol. 1, 95-105.
- Dabène, L., Billiez, J. 1987. « Le parler des jeunes issus de l'immigration ». In : G. Vermès & J. Boutet (dir.). *France, pays multilingue. T.1 : Les langages en France, un enjeu historique et social. T.2 : Pratiques des langues en France*, Paris : L'Harmattan, pp. 62-77.
- Deprez, C. 1994. *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier Erudition [Coll. CREDIF].
- Deprez, C. 1996. « Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes » in *Education et sociétés plurilingue* n°1, pp. 35-39. Centre Mondial d'information sur l'éducation Bilingue et

Plurilingue (CMIEBP).

Gumperz, J. J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle - Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

Dabène, L., Billiez, J. 1987. « Le parler des jeunes issus de l'immigration », in : Vermès & Boutet (eds.), *France pays multilingue, Tome 2, Pratique des langues en France*, Paris, L'Harmattan, 62-77.

Labov, W. 1998. « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes » in : P. Singy (éd.), *les femmes et la langue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé. p. 25-35.

Martiniello, M., Simon, P. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, 2, p. 7-18.

Melliani, F. 2000. *La langue du quartier, appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise* ». L'Harmattan, Paris.

Mérabti, N. 1991. *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise*, Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.

Lambert, P. 2005. « Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel. Une approche sociolinguistique ethnographique », *Thèse de doctorat de sciences du langage*, sous la direction de Jacqueline BILLIEZ, Université Stendhal Grenoble III.

Les difficultés de passage de la terminologie linguistique du français vers l'arabe



Houari Meyahi

Doctorant, Université de Béchar, Algérie

houarimeyahi@yahoo.fr

Résumé : Dans la translation du français vers l'arabe de la terminologie des sciences du langage, on s'aperçoit dès le départ que le terme linguistique est caractérisé par la pluralité, la polysémie. La première n'est en aucun cas en faveur de la seconde qui dans sa tentative d'articulation au moderne, tend à reformuler les notions de base dans tous les domaines, notamment celui de la linguistique. Cet article se propose de mettre en évidence les difficultés que rencontre la terminologie linguistique lors de son passage du français vers l'arabe.

Mots-clés : linguistique, terminologie, polysémie, traduction

المخلص: عند ترجمة المصطلحات اللسانية من الفرنسية إلى العربية نلاحظ من الوهلة الأولى أن التعددية هي السمة الغالبة في ترجمة المصطلح اللساني. هذه التعددية في ترجمة المصطلح اللساني التي تؤدي حتما إلى تعددية المعاني أمر لا يخدم إطلاقا اللغة العربية التي تحاول مواكبة ركب المعاصرة في كل المجالات على غرار اللسانيات. يهدف هذا المقال إلى رصد الصعوبات التي تعيق الترجمة السلسة للمصطلح اللساني من الفرنسية إلى العربية.
الكلمات المفتاحية: اللسانيات - علم الاصطلاح - تعدد المعاني - الترجمة.

Abstract: In linguistic terminology translation from French into Arabic, from the first sight, we notice that the linguistic term, in its shift from French to Arabic is characterized by plurality, which might lead to polysemy, as an immediate result. The latter is in no way in favor of the Arabic language which tends, in an attempt of modernization, to reformulate basic notions in all domains, namely in the field of linguistics. This article is an attempt to point out the difficulties that linguistic terminology encounters in its shift from French to Arabic.

Keywords: linguistic, terminology, polysemy, translation

Introduction

La diversité est souvent considérée comme une richesse, mais il n'en va pas de même pour la terminologie des sciences langage en langue arabe, du fait de la multitude des sources, des courants et écoles linguistiques que les linguistes et traducteurs adaptent et adoptent, et qui sont à l'origine de la dispersion et de l'anarchie qui caractérisent ce domaine et des différences constatées entre le Maghreb et le Proche Orient.

La problématique du terme linguistique arabe est certes influencée par la spécificité expressive de la langue elle-même, mais aussi par la difficulté que rencontrent ses locuteurs à exprimer les nouveaux concepts et les nouvelles notions, plus particulièrement dans le domaine de la linguistique, car le traducteur ou le linguiste arabe demeure dépendant de l'école linguistique à laquelle il adhère.

Langue de départ / Langue d'arrivée

Si l'on considère que la compétence expressive d'une langue est sans doute relative, la compétence de ses locuteurs devrait combler les insuffisances éventuelles. Quand on compare les ressources d'une langue à celle d'une autre, ceci implique une réflexion sur la relation entre l'appareil terminologique, le vocabulaire de façon générale, que nous propose les langues en jeu et les connaissances que cette dernière est prédisposée à accueillir au sein de sa fluidité compréhensive.

Les linguistes arabes n'ont pas réussi à éviter l'accumulation et la multiplication des termes linguistiques, signe de leur désunion face au défi de la traduction des termes linguistiques dès leur apparition afin de permettre à la linguistique arabe d'être en mesure de répondre aux attentes des étudiants et des nouveaux chercheurs.

D'autre part, les efforts individuels et non collectifs de certains linguistes arabes manquaient de notre point de vue de recul et de concertation, alors qu'il aurait été plus convenable que la traduction soit effectuée de manière réfléchie et bien étudiée car l'objectif à atteindre est d'enrichir la langue.

Anthony Pym a bien su poser la question que tout traducteur professionnel se posera un jour ou l'autre :

« Comment faut-il traduire? Cette question fondamentale, inévitable, a traditionnellement reçu deux réponses : l'une en faveur du côté langue - culture - texte ; l'autre du côté de l'interlocuteur d'arrivée. Cette question à double réponse se trouve au cœur de mainte théorisation de la traduction y compris celle de Berman ¹».

Il semble que le point de départ et le point d'arrivée soient au sein de la même langue et exigent de ne point gonfler la langue par les emprunts, qui sont en réalité un indice de sa non-compétitivité ou au moins celles de ses locuteurs.

En somme, la spontanéité qui caractérise la traduction du terme linguistique vers l'arabe est le résultat de la nature des travaux traduits qui sont en général des études universitaires, ou des textes traduits intégralement où l'élément en commun est l'anarchie et la pluralité des traductions.

« La linguistique moderne n'est pas sortie toute armée des cerveaux de quelques

savants, mais s'est élaborée et s'élabore, aujourd'hui plus que jamais, grâce à une réflexion critique sur des notions, des conceptions qu'elle a héritées de longue histoire². ».

La question essentielle est « comment traduire », une question à laquelle tout traducteur professionnel serait en mesure de donner une réponse immédiate mais ici, il s'agit de terminologie linguistique et le traducteur doit respecter certaines règles.

Il doit avoir des connaissances en matière de dérivation, de composition, de néologie ainsi que d'emprunts. Un autre facteur important est la fidélité dans la traduction ainsi que la compétence à saisir le sens dans toutes ses composantes et l'habilité à lui retrouver un équivalent adéquat au niveau du sens et au niveau grammatical et lexical dans la langue d'arrivée.

Mot contre mot et non pas un mot de la langue de départ (français) contre toute une expression dans la langue d'arrivée (l'arabe). Certes d'autres règles existent, mais ce que nous avons avancé, résume et constitue le centre d'intérêt de toute traduction professionnelle. Car la connaissance scientifique est un patrimoine universel, autrement dit, la connaissance est la conjugaison et la combinaison des idées dans une continuité. Les emprunts existent et dans toutes les langues du monde et ils sont issus des contacts entre les peuples : « L'emprunt provient souvent de la nécessité de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau. Parfois aussi, l'emprunt n'est que le simple effet de langues en contact³. »; dans le français par exemple :

- De l'arabe : Cave - Alcool - Algèbre,...
- De l'anglais : Handicap - Bambin - Budget,...
- Du portugais : Acajou - Autodafé,...
- De l'Italien : Balcon - Bambin - Carnaval,...
- De l'Espagnol : Abricot - Adjudant,...
- de même que les langues de l'Inde : Jungle - Bonze - Avatar,...

Dans l'arabe aussi :

- Du persan : Jah - Awaj - Ibrik - Istewana : جاه أوج إبريق اسطوانة
- De l'hébreu : Tabout - Ijass - Chaitan : تابوت إجاص شيطان
- Du français : Parlement برلمان - Baccalauréat بكالوريا - général جنرال
- Du turc : Bayrak بيرق - Khatoun خاتون - Koumbara قنبلة - Arab عربية a
- De l'italien : Banco بنك - Carciofo خرشوف - Cavorra صابورة
- Du grec : Opion أفيون - Klima إقليم - évangnétion إنجيل - Cambia كمبيالة I
- Du latin : Stabulum إسطنبول - Proecoques برقوق - Platium بلاط

Mais cela, ne veut pas dire qu'il faille «ouvrir toutes les portes» pour qu'un jour on s'aperçoive que les trois quarts de notre langue sont des emprunts.

Le rôle de la traduction

Depuis des siècles, l'homme civilisé a connu l'importance de la traduction. Actuellement, elle est considérée comme l'un des piliers du progrès humain, et elle représente son symbole et son cachet. On constate, aujourd'hui que ce moyen de communication entre les personnes et les peuples est très répandu et se manifeste dans un ordre croissant et ordonné. Après les traductions modernes : politique, scientifique, industrielle, ont suivi les traductions littéraires marquées par l'apparition des journaux, des revues, des magazines, ainsi que les romans et les nouvelles qui connaissent aujourd'hui un mouvement de traduction sans précédent.

A partir de cette constatation, on peut dire que la traduction est synonyme de développement et de progrès, à travers l'histoire et qu'elle a connu son apogée au sein des nations développées. Il est indispensable, que les pays arabes sachent que « être ou ne pas être » est en relation étroite avec la traduction, dans un monde de savoir et de connaissance en perpétuelle évolution. Elle facilite et rend l'acquisition et l'assimilation des nouveaux concepts et tendances de la civilisation occidentale accessible à nos lecteurs dont la plupart sont monolingues.

Si l'on veut réellement rattraper le retard qui caractérise le monde arabe sur tous les plans : intellectuel, culturel, scientifique et économique, et pour être digne de cette appellation "nation civilisée" qui est un titre, il faut la conjugaison des efforts, et surtout les bonnes intentions politiques ainsi que d'autres facteurs auxquels nous arriverons un peu plus loin.

Science et Terminologie

On peut distinguer une science d'une autre par sa terminologie car les termes sont à la fois les clefs de chaque science et ses fruits que les théoriciens ont pu récolter grâce à leurs efforts. Le mot terminologie évoque, le plus souvent, l'idée d'un lexique spécialisé c'est-à-dire, des termes particuliers à une science, à un art, à un domaine bien déterminé.

La terminologie est la base de la communication entre spécialistes. Dans son ouvrage intitulé " la terminologie (théorie, méthode et applications) " M. Térésa Cabré a bien déterminé les principaux facteurs qui permettent de différencier terminologie et lexique commun en les résumant ainsi ; la fonction, le domaine, les utilisateurs, les situations de communication, et enfin les types de discours : « La terminologie est un ensemble d'unités de communication, utiles et pratiques, qui peuvent être évaluées en fonction de critères d'économie, de précision et d'adéquation ⁴».

A partir de cette définition, cet ensemble de termes doit respecter et à la lettre les limites de la science en l'occurrence la linguistique. Le terme " mot " est d'une

signification polysémique dans la science du langage, alors il est nécessaire de mettre “ morphème ” au lieu de “ mot ”, le morphème signifie l'unité minimale lexicale dotée de sens. Ainsi on évite les nuances qui peuvent être dues à la compréhension du sens voulu de l'émetteur avec celui des récepteurs du simple curieux au spécialiste.

D'autant plus que la terminologie constitue le noyau de connaissances de chaque science ou art à part, ce qui exige des linguistes d'utiliser des procédés spécifiques afin que la terminologie soit en perpétuelle croissance : La terminologie est le seul chemin à emprunter par le chercheur pour que son étude gagne en crédibilité puisque les termes forment la logique sur laquelle se base telle ou telle science et aussi parce qu'ils constituent l'appareil conceptuel de la science en question. La terminologie relie le signifiant au signifié, et elle forme les axes primordiaux, autrement dit, le fond de la science. Le registre terminologique est l'entourage raisonnable et logique, sans lequel la science perd son moyen d'expression des concepts et des nouveaux exploits qui permettent à la science de croître. En effet, la terminologie bâtit les valeurs de chaque terme au sein de la science en question et préserve ainsi tout le glossaire spécifique de la science, en précisant les limites de leurs usages et de leurs significations précises, et ce, pour manifester la logique dans laquelle s'inscrit les principes et les repères primordiaux de la science par la signification précise et unique du terme dans telle ou telle science. La quasi-totalité des mots et des termes ont un usage pluridisciplinaire, mais dans chaque science il désigne un seul signifiant. Donc il est indispensable et recommandé d'être prudent en se servant des mots dans un pêle mêle de contexte.

Or, si l'on consulte un dictionnaire ou une encyclopédie, on trouve comme nous l'avons signalé que les exemples qui en témoignent sont innombrables. Mais la différence réside dans le fait que dans chaque science le terme désigne un seul et unique signifiant différent de ceux des autres sciences. Le terme *mot* considéré dans sa valeur de désignation, en particulier dans un vocabulaire spécialisé, est utilisé dans plus d'un domaine pour désigner un signifiant à chaque fois différent des précédents, chacun dans son domaine d'utilisation.

La terminologie se caractérise aussi par une méthodologie rigoureuse, car elle forme une partie essentielle dans les mécanismes du discours scientifique, à titre d'exemple dans des articles de revues ou d'ouvrages en linguistique dans lesquels l'auteur avance des termes qui reflètent les significations voulues par lui-même et par l'école linguistique à laquelle il adhère. Exemple : le monème pour Martinet, le morphème pour l'école américaine. Ce qui pose d'énormes difficultés au lecteur non averti y compris aux étudiants et aux nouveaux chercheurs. Ces difficultés sont d'ordre d'assimilation et d'acquisition, et par conséquent, de non-précision, et la non-unification mène obligatoirement à la généralisation de l'usage, donc à la polysémie. Ces facteurs sont les causes qui mettent la valeur scientifique du terme en cause.

La terminologie est un langage spécifique à une communauté linguistique de spécialité. C'est ce qu'on appelle le " jargon ", un lexique spécifique d'une discipline bien distincte, au sein de la langue en général. En linguistique, le signe, le concept, le signifié, le signifiant ainsi que le référent sont des notions de base dans toute étude scientifique du langage humain, et il en va de même pour tous les autres domaines que ce soit littéraire, économique, social, ou autre.

La traduction est un exercice pénible, pour la simple raison que les langues ne sont pas de simples listes de mots où le passage de l'une à l'autre serait automatique. Car, la traduction doit avant toute chose parvenir à dégager des significations univoques. La traduction exacte d'une langue-source vers une langue-cible suppose que l'on ait résolu le problème des correspondances et des équivalences entre les deux langues, objectif apparemment difficile à atteindre. La langue est une représentation particulière de la réalité, la traduction n'est jamais parfaite. L'effort de la traduction consiste à choisir les structures et les mots qui reflètent au plus près le sens original. La langue exprime et reflète le mode de pensée de toute une nation et par la suite véhicule toute une culture souvent ayant des liens étroits avec la religion, les mœurs, les coutumes et même la géographie.

L'arabe et le français, deux langues différentes, n'expriment pas de la même façon les relations du monde qu'elles décrivent parce qu'elles n'ont pas la même vision de la réalité. L'écrivain et le traducteur, tous les deux ont en commun, non seulement le langage, mais aussi l'intelligence de la situation, c'est-à-dire, le contexte linguistique, culturel et géographique. La traduction du terme linguistique du français vers l'arabe tente d'avoir des horizons favorables. La linguistique offre une terminologie en perpétuelle croissance, dans un domaine où les recherches se sont multipliées ces derniers temps : « La signification de la linguistique, c'est l'ensemble des manifestations du langage, qui sont hétérogènes, diverses, multiformes et comme telles insaisissables dans leur totalité⁵. ».

D'autre part, il faut que la langue arabe ait les moyens pour répondre aux exigences des spécialistes qui ont fréquemment besoin de nouveaux termes et de nouvelles désignations. La langue arabe doit permettre de communiquer toute information de nature scientifique, technique et quel que soit le domaine d'étude. Du point de vue purement linguistique, cela signifie que la langue arabe doit avoir le vocabulaire nécessaire et suffisant, une syntaxe précise ; facteurs nous le pensons, dont la langue arabe dispose. La langue vivante doit être simple, régulière et logique, mais encore riche et dotée de possibilités créatrices.

Comme il est toujours préférable de forger, un terme nouveau à partir des ressources de la langue que de l'emprunt d'une autre sans adaptation puisque le mot étranger ne

pourra jamais être spontanément compréhensible. Donc, il est impérativement recommandé que la promotion de la langue arabe soit au cœur des préoccupations politiques et culturelles des pays arabes, sinon on risque de la faire reculer de plus en plus. Une langue qu'on n'écrit pas, ou qui n'a pas servi de véhicule de transcription à la connaissance et à sa propagation fait plus difficilement fleurir la culture qu'elle sous-tend, et par la suite l'identité de toute la nation va être remise en question.

En outre, à notre époque comme aux précédentes, la force d'une langue est qualitativement et quantitativement mesurable dans les bibliothèques et les banques de données qu'elle a permis d'alimenter en ouvrages artistiques, techniques et scientifiques. Par ailleurs, les efforts fournis en matière de traduction du terme linguistique et les études sont généralement individuels, ont donné des résultats non souhaitables. Il faut mettre en place un système, qui examine les origines et les modes de fabrication de la terminologie traduite, dans le but de guider l'évolution de notre langue dans un sens favorable. La modernité que nous voulons pour notre langue est une modernité autonome, productive et efficace, et non pas signer et imiter de façon aveugle, c'est-à-dire, une dépendance totale de l'autre. Par la science et le savoir, nous pouvons bâtir une civilisation forte, c'est par la recherche et l'étude que les nations développées se distinguent.

Ainsi que le laisser-faire qui règne actuellement évoluera vite vers une reconquête des langues telles que le français, des champs d'expression d'où elles avaient progressivement reculé au cours des quarante dernières années sous la pression anglophone mais aussi, trop souvent, et comme c'est le cas, de la langue arabe, avec le concours complice de très nombreuses élites qui, au nom d'idiologies telles que la "mondialisation" ont évincé leur propre langue des champs les plus avancés de l'activité humaine.

Toute langue qui ne permet pas l'exécution de projets précis et qui ne sont pas au développement voit son utilité réduite. D'autre part, il est extrêmement surprenant d'entendre, de la bouche des prétendus spécialistes de néologies et de terminologie que le français forme plus facilement que l'arabe, de nouveaux mots pour désigner les objets des nouvelles techniques de communication et d'information.

Les efforts arabes

Au cours des deux derniers siècles, tous les pays arabes et musulmans sans exception ont subi des dominations plus ou moins directes et une influence étrangère plus ou moins massive et plus ou moins durable.

Malgré les différentes études linguistiques presque durant toutes les ères et les époques, la linguistique est restée une étude de la langue pour des considérations

méthodologiques, loin d'être une étude de la langue scientifique, une étude pour la langue et par la langue elle-même, comme l'histoire des familles de langues et la philologie.

La linguistique a connu ses lettres de noblesse au début du 20^{ème} siècle avec le suisse Ferdinand de Saussure qui est considéré comme le père et la personne à qui on doit une étude scientifique de la langue par l'apparition de son ouvrage « Cours de linguistique générale ».

Du point de vue linguistique, le contact interrompu depuis des siècles avec les langues étrangères se situe et de manière extrêmement fatale, pour la majorité entre eux, au niveau de la transmission d'un savoir inconnu en l'occurrence la linguistique est une nouvelle façon de voir la structure, les mots, les relations existantes dans une chaîne parlée et tout ce qui s'ensuit en matière de phonétique, phonologie...etc., où un double mouvement intellectuel est né :

- 1- l'un concentré sur la restriction d'un patrimoine littéraire illustré mais consigné dans des manuscrits inaccessibles au large public.
- 2- l'autre tourné vers l'expression de la modernité et visant à rattraper le retard pris par la langue sur les langues étrangères.

Tandis que ce double mouvement qui a été à la base de ce qu'on peut considérer comme la renaissance de la langue arabe s'est néanmoins créée d'une manière désorganisée et même individuelle dans une mosaïque de pays et d'intellectuels soumis à des influences de nature et de forme différentes.

Les trois bastions en matière de la préservation de la mémoire linguistique et culturelle, " Al Azhar " en Egypte, " Zaytouna " en Tunisie et " El-Quarawiyin " au Maroc connaissent et connaissent encore des réalités linguistiques et culturelles différentes et ils n'arrivent pas, du moins de nos jours, à façonner les usages linguistiques du Golfe à l'Océan. « L'académie du Caire a bien servi la langue arabe en donnant des milliers de termes dans tous les domaines, mais le grand problème réside dans le fait que les Arabes ont cessé de produire et de créer et ce pendant presque sept siècles. La langue n'évolue pas sans ses locuteurs⁶. »

Aujourd'hui, le linguiste arabe éprouve un complexe d'infériorité envers le monde linguistique, et cela est dû au retard et à la négligence de ce domaine qui relève des sciences humaines. L'exemple en arabe illustrant ce retard est tout simplement que la première version traduite du fameux ouvrage *Cours de linguistique générale* date de 1985.

D'autre part, la religion, la langue, la double proximité historique et géographique pourraient constituer de solides facteurs d'intégration linguistique. « La signification

peut aussi changer suivant le lieu géographique où se fait la communication. Les dialectologues ont souvent eu l'occasion de le signaler⁷.»

D'immenses besoins linguistiques surgissent, en particulier dans l'unification de la traduction des termes linguistiques, évoquée seulement du bout des lèvres et qui n'a jamais été mise sérieusement à l'ordre de jour dans les «réunions spectacles».

Cependant l'objectif fondamental et prioritaire qui est «l'unité arabe» passe avant tout par le moyen d'expression qui est la langue, ce qui aggrave la situation est que la disponibilité bibliographique en langue arabe ne semble pas satisfaisante pour la plupart des chercheurs et des universitaires où dans la plupart des cas, on recourt à l'emprunt ou à la traduction littérale.

Les linguistes arabes sont incapables de répondre aux attentes d'un large public y compris des étudiants qui sont assoiffés de connaissances en matière de termes linguistiques, ce qui a des résultats néfastes sur leurs motivations d'apprendre ainsi que sur l'appréciation des nouvelles publications dans le domaine.

Car les efforts individuels, on peut les considérer comme un concours de paradoxes et qui ont aggravé la traduction du terme linguistique, dans la mesure où ils ont introduit plusieurs nouveaux termes pour désigner un même concept (signifiant).

Exemples :

- Catégorisation : مقولة - مقولية
- Cycle : دوري - سلكي
- Extension : نطاق - مدى - إتساع
- Equivalent : ترادف - تكافؤ
- Exception : إستثناء - شذوذ
- Etymon : جذر الكلمة - أصل الكلمة
- Sémiologie : علم الرمز - رموزية
- Convention : إصطلاح - عرف - مواضعة

L'expression d'une méthodologie générale de traduction est un objectif primordial, à savoir que la langue est l'outil essentiel du développement de l'homme, et partant des sciences de l'homme.

Nous sommes persuadé que la modernisation des pays arabes passe inexorablement par la modernisation de la langue arabe, objectif qu'on ne peut atteindre sans la conjugaison des efforts par le soutien et la prise en charge totale des gouvernements arabes (moyens humains, matériels, financiers...). A ce moment là, on pourra parler de la promotion de la langue arabe et de son développement qui deviendra une affaire d'état ou plutôt une affaire de toute une nation « du Golfe à l'Océan ».

Plusieurs chercheurs ont traité le sujet de la traduction et l'infidélité du texte traduit au texte original sur le plan des idées, du style et même des mots utilisés ainsi que de l'état d'esprit dans lequel les deux textes ont été écrits.

«Le traducteur est plutôt un intermédiaire capable de faciliter ou d'empêcher certaines pratiques de coopération. Les véritables négociateurs ont le pouvoir de modifier les montants bruts investis des coopérations; le traducteur, lui, n'a que rarement ce pouvoir. Mais le traducteur n'est pas pour autant un simple héraut. Il a un certain contrôle sur le travail investi dans sa propre parole⁸. »

Durant toutes les ères et les époques, les traducteurs ont connu les difficultés qui entravent leur travail, comme ils ont abouti à quelques résultats.

Les difficultés de traduction

Le Cours de linguistique générale est traduit en arabe sous plusieurs titres:

1985 دروس في الألسنية العامة – ترجمة صالح القرمادي – محمد عجيبة – تونس

فصول في علم اللغة العام – احمد نديم الكرايين

1986 محاضرات في الألسنية العامة – الدكتور يوسف غازي – مجيد نصر – الجزائر

1987 محاضرات في علم اللسان العام – عبد القادر قتبتي – الدار البيضاء

Comme il en va de même avec les termes linguistiques, à titre d'exemple:

Linguistique :	لسانيات	علم اللغة	علم اللسان	الألسنية	علم الألسنية العا
Signe:	علامة	اشارة هادفة	رمز		
Emphatique:	مستعل	مفخم	مطب		
Evolutif:	ترخيم	اسقاط	اختزال	حذف	
Morphème:	كلمة	دال النسبة	اداة ارتباط	مونيم مستفرد	اداة

Ces exemples illustrent de manière évidente la pluralité et même l'anarchie qui résumement les difficultés que le traducteur arabe rencontre et qui sont dues à plusieurs facteurs :

1. le retard enregistré en matière de terminologie linguistique ; la première version traduite de l'ouvrage " Cours de linguistique générale " en arabe est datée de 1985, plus d'un demi siècle après sa première édition 1916.
2. La colonisation ; a joué un rôle dont le résultat était le recul de la langue arabe au profit de la langue du colonisateur.
3. La géographie ; les chercheurs du Proche Orient n'utilisent pas les mêmes termes que ceux du Maghreb.
4. Les écoles linguistiques universelles ; car la terminologie est différente d'une école à une autre, ainsi que les sciences qui en dérivent.
5. La nature des travaux arabes ; elle est caractérisée par la non coordination

parce que dans l'ensemble ces travaux sont individuels

Donc, il est indispensable, que les efforts se conjuguent entre les pays arabes et par la suite les chercheurs et pourquoi pas la création d'un centre ou un institut qui se chargera des questions de la terminologie linguistique, et qui soit digne de cette appellation, et satisfaire les attentes du large public.

Cependant, il est souhaitable d'avoir recours au patrimoine linguistique arabe dans le but de trouver les solutions convenables et permanentes à cette problématique. Dans l'opération de la traduction, il faut savoir les champs sémantiques dans les deux langues, puis sélectionner les termes qui n'ont pas d'équivalents dans la langue cible, pour faire recours à la convention et la néologie. Sinon on constate qu'il est absolument nécessaire de suivre les pas entrepris par d'autres langues :

Le rôle des morphèmes est qu'ils permettent de :

- conjuguer les verbes
- décliner les noms
- interpréter les mots nouveaux.
- Créer des néologismes.

L'évolution antérieure de la langue :

- *episcopum* \Rightarrow évêque et *episcopal* mais *épiscopo* a un sens très différent. Le renouvellement actuel de la langue : L'évolution de la langue provoque la création de mots.

C'est ce qu'on peut constater, actuellement dans la langue française. Lorsque le couple (solution / résoudre) n'est plus clairement perçu, on crée (solutionner). Ainsi (réceptionner / réception), (positionner / position). Cela peut donner lieu à des créations plaisantes : dégoûtation.

Cette possibilité de composer à partir du stock de morphèmes disponibles, en suivant les règles de combinaison pour rétablir les symétries, est largement utilisée en effet et beaucoup de séries sont incomplètes :

- négatif sans positif
- verbes sans noms
- noms sans verbes
- masculin sans féminin
- pluriel sans singulier

En langue française, on cite quelques exemples illustrant ces créations ; *cotennisman* - *se lunetter* - et le verbe *fourir*. On trouve surtout les néologismes dans l'argot, la langue familière, la publicité, les sciences et les techniques. La nominalisation du sigle est un autre

procédé de création : Un céheresse - une achélème - le sida - un journaliste erétébéen.

Le terme scientifique

Donc les unités entretiennent entre elles des rapports qui sont à repérer lors des découpages, précisément à l'inverse des mots courants.

appendic / ite	déterminant / déterminé
Pause-café	déterminé / déterminant

Si on prend l'exemple scientifique, on trouve que le glossaire scientifique et plus précisément de physique et chimie est enrichi par de termes issus des noms des chercheurs et parfois même de leurs villes ou pays :

Exemple :

Argent	abrégé	Ag - la loi de Ohm.
Fer	abrégé	Fe - degré de température Kerrie
Plomb	abrégé	Pb -
Rayon	Rontgen - Rayon Bekrel	
Emstatium	⇒ Enstium - Bolognuim	⇒ Bologne
Newton (force)	- Pascal (unité de mesure pression)	- Ohm (résistance)

Dans ce cas, quelle serait l'utilité de la traduction, tant que le terme a une valeur sémantique intraduisible soit dans la langue arabe ou dans une autre langue. Comment peut-on évoquer des exemples qui illustrent le génie arabe "Algèbre" "Algorithm" ?

Le vocabulaire scientifique n'est pas spécifique d'une science ou d'une technique, il se situe entre le vocabulaire usuel de la langue générale et le vocabulaire "lexique" spécifique à une science donnée, comme il peut comprendre des mots dont le sens est très général, mais c'est l'usage qui détermine le sens voulu de l'utilisation de tel ou tel terme dans un contexte bien défini.

Exemple de termes scientifiques :

شاردة سالبة = شرسية
 كهروحراري = كهربائي - حراري
 كهراكديّة = كهرباء راکدة

Comme il est recommandé que le terme traduit doit être mis dans une forme qui soit en équivalence du terme traduit comme c'est le cas du terme scientifique :

Exemple : pour exprimer la possibilité de transformation, il est souvent utilisé la forme "fa'oul" فَعُول :

قَطُور au lieu قَابِل للتَقَطِير ضَغُوط au lieu قَابِل للضَغَط

Comme on utilise la forme "yaf'oul" يَفْعُول pour désigner l'idée de la relativité

dans une matière colorale **يخضور يحمور يصفور : صباغية**

Il est formé “**فعلان**” « fa'alan » pour exprimer l'émotion et la perturbation.

Exemple : **ثوران غليان فوران**

Il est formé à partir d'une tournure impersonnelle pour désigner rotationnel : **مدور** de ce fait il est plus convenable d'utiliser à la phrase de pour **جولان** circulation **مجوال**

Par ailleurs, la rareté des ouvrages arabes traitant le terme linguistique ne fournit pas l'éclairage nécessaire pour distinguer dans quelles circonstances les nuances sont distinguées.

Le terme “**vocabulaire**” est défini par le petit Robert de 1992, comme le dictionnaire spécialisé dans une science ou un état de langue avec des renvois successifs au lexique et au glossaire. Quant au sens moderne, c'est un dictionnaire succinct d'une science ou d'une technique. La linguistique emprunte souvent des mots courants d'où l'ambiguïté dans la construction des connaissances. Tandis que le vocabulaire est spécifique à une science, c'est essentiellement un vocabulaire de la désignation qui fournit les nomenclatures, les terminologies. Il comprend plusieurs degrés de spécificités. A un mot simple peuvent s'ajouter un ou plusieurs éléments de nouvelles unités sémantiques spécifiques d'un domaine qui voit le jour. Elles constituent des ‘mots gigognes’ que seuls les spécialités peuvent comprendre.

En ce qui concerne les structures grammaticales, les termes lexicaux de la langue de base prennent dans l'usage scientifique des valeurs spécifiques. En fait, les lexiques scientifiques sont des systèmes ouverts. La création des morphèmes est quasiment permanente, avec l'évolution des sociétés et des disciplines, l'innovation se prolonge avec la dérivation, les emprunts et les compositions.

Lister : verbe de la liste.

Recyclage, en arabe raskala.

Conclusion

La linguistique arabe est entravée par les termes linguistiques qui sont issus d'autres langues et en particulier du français. On entend par la langue, une culture, et tout un monde de pensée. La langue est un ensemble de structures syntaxiques, morphologiques et sémantiques reflétant, la géographie, les mœurs, le climat de ses locuteurs. Le passage du terme linguistique du français vers l'arabe nécessite une fluidité, ainsi qu'une acception du lecteur arabe, en d'autres termes, que lors de la conception des termes, il faut tenir compte des spécificités de la langue arabe, forme, structure, ainsi

que le sens en tant que langue synthétique.

A. Martinet définit la langue comme « Un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque langue⁹. » Le traducteur est donc face à une situation à double aspect : traduire le terme linguistique en tant qu'unité ayant un sens dans un énoncé ou traduire toute la charge sémantique qu'on lui exige, en un seul terme. Or, les facteurs qui les entourent sont dans la plupart décourageants : pluralité dans ce qui se trouve, négligence de la terminologie linguistique.

La langue arabe, dans la plupart des pays arabes, est liée à la sphère politique du pays. La traduction du terme linguistique exige une conception et une industrie du terme dans les mêmes formes qu'emploierait un natif. Tâche apparemment difficile, vu le contact interrompu depuis des siècles, au niveau de la transmission d'un savoir inconnu.

Notes

1. A. Pym, *Pour une éthique de traducteur*, Presses de l'université - Artois Presses Université, p. 10.
2. J-L. Chiss, J. Filliol et D. Maingueneau. *Introduction à la linguistique française*, Paris, Hachette, 2001, p. 13.
3. M. Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin / VUEF, 2003, p. 100.
4. M.T. Cabré, *La terminologie (théorie, méthode et applications)*, Paris, Armand, 1998, p. 93.
5. J. Moescheler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin-Her, Paris, 1997, 2000, p. 19.
6. A. Kacemi, *Revue de la langue arabe - Haut Conseil de la Langue Arabe*, Alger, n°06, 2002, p. 56.
7. C. Touratier, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, 2000, p.68.
8. A. F. Al-Fahri, *La linguistique et la langue arabe*, Beirut/Paris, Ed. Aouidat, 1986, p. 400.
9. A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin / Masson, 1996.

Bibliographie

- Baylon, C. 2003. *Sociolinguistique (société, langue et discours)*. Paris : Nathan / VUEF.
- Baylon, C., Fabré, P. 2003. *Initiation à la linguistique*. Paris : Nathan / VUEF.
- Boitet, C. 1976. *Méthodes sémantique en traduction automatique*, n° 01, 1976.
- Cabré, M-T. 1998. *La terminologie (théorie, méthode et applications)*. Paris : Armand Colin.
- Chiss, J-L., Filliol, J. et Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*. Paris : Hachette livre.
- De Saussure, F. 1985. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot et Rivages.
- Rédouane, J. 1984. *La traductologie, science et philosophie de la traduction*. Alger : OPU.
- Martinet, A. (1970) 1996. *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin / Masson.
- Martinet, A. 1984. *Fonction et dynamique des langues*. Paris : Armand Colin / Her.
- Moescheler J., Auchelin, A. (1007) 2000. *Introduction a linguistique contemporaine* - Paris :

Armand Colin / Her.

Neveu, F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan / Her.

Paveau, M.A., Sarfati, G.E. 2003. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin / S.E.J.E.R.

Perret, M. 2003. *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris : Armand colin /V UEF, Paris.

Pym, A. 1997. *Pour une éthique du traducteur*. Arras : Artois Presses Université, Presses de l'Université d'Ottawa.

Siouffi, G., Van Raemdonck, D. 1999. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois : Breal.

Touratier, C. 2000. *La sémantique*. Paris : Armand Colin / Her.

Évaluation des compétences langagières en actes et contextualisation didactique



Youcef Atrouz

Doctorant, Université d'Annaba, Algérie

y.atrouz@yahoo.fr

Résumé: Cette contribution entend traiter en particulier du déficit langagier constaté chez des apprenants algériens du département de français en matière de production et d'expression orale. À cet effet, nous avons proposé à ces étudiants une tâche langagière qui consiste à présenter des documents (photo, BD, etc.) et d'assurer un échange par rapport à des sujets d'actualité. Les énoncés recueillis ont été transcrits puis évalués à partir d'une grille d'évaluation pondérée qui prend en compte les compétences linguistique, pragmatique et sociolinguistique. Les résultats obtenus ont été soumis à l'analyse et à l'interprétation.

Mots-clés: évaluation de l'oral, compétence langagière en acte, contextualisation didactique, interaction, grille d'évaluation.

المُلخَص: يهدف هذا المقال إلى تسليط الضوء على النقص الملاحظ في مستوى الإنتاج والتعبير الشفهي باللغة الفرنسية لطلبة اللسانس في قسم اللغة الفرنسية وآدابها، ولهذا الشأن قَدّمنا تمارين يعرض من خلالها المتعلّم تعبيراً شفهيّاً يخص ملفاً معيّناً (صور فوتوغرافية...)، وإجراء مبادلات شفاهية تتمحور حول قضايا الساعة التي تهّم الطالب. وقمنا، بعدها، بتدوين التسجيلات الصوتية، ثمّ عمدنا إلى تقييمها بغرض بنائها ضمن شبكة تقويمية. وما ينبغي التنبيه عليه هو أنّ هذه هذه الشبكة تأخذ في الحسبان الكفاءة اللغوية، والكفاءة البراغماطية، والكفاءة السوسيو اجتماعية. وفي الأخير نشير إلى أنّه تمّ تقديم ملاحظات وقرارات ترتبط بنتائج البحث والدراسة.

الكلمات المفاتيح: تقييم الكفاءة الشفاهية - الكفاءة اللغوية المقامية التعليمية - التبادلات.

Abstract: This contribution aims at particularly treating the language deficiency noticed among the Algerian learners of the department of French in the production and oral expression. For this purpose, we have proposed a language task consisting of showing them some documents (pictures, cartoons, etc.) and assuring an exchange related to some up-to-date topics. The statements gathered were transcribed and then evaluated on the basis of a well-balance devaluation table which takes into account the linguistic competence, pragmatics and sociolinguistics. The obtained results were analysed and interpreted.

Keywords: oral expression evaluation, language competence in act, didactic contextualization, interaction, evaluation table.

Introduction

À l'instar des autres domaines de recherche, comme les sciences de l'éducation par exemple, la didactique des langues étrangères (désormais siglé DLE) est intensément concentrée sur la notion de compétence langagière et donc sur celle d'«efficacité». Ainsi, elle a procédé au transfert du processus d'observation comme outil d'expérimentation à visée interventionniste dans son domaine d'investigation.

Pour le domaine particulier de la DLE, l'observation est un «procès» de description et / ou de normalisation des pratiques d'enseignement / apprentissage. Elle se définit notamment comme un processus de réflexion et de constructions théoriques spécifiquement didactiques dans la mesure où ces théorisations ont comme point d'ancrage les pratiques d'enseignement / apprentissage (Puren, 1999 :133-137). Parmi nos observations de classe en tant que praticien, celle que nous avons surtout retenue concerne les interactions orales entre enseignant et apprenants. Cette observation, qui a suscité notre attention et notre intérêt, nous a conduit à poser la question essentielle de cette contribution: quelle serait la nature des compétences orales des apprenants de français au moment de l'interaction si nous nous référons à des grilles d'évaluation pour la déterminer avec précision?

En fait, avec tout ce qui se réalise dans le domaine de l'évaluation en DLE, il serait insuffisant voire inadéquat de se contenter d'appréciations uniquement fondées sur des impressions et des jugements faits sur le moment sans prescrire des critères particuliers d'évaluation et sans planifier ou prévoir des perspectives de formation, de régulation et d'ajustement.

Cette question ainsi posée nous impose la reformulation de la remarque suivante: cette contribution ne prétend nullement à une quelconque innovation mais elle se propose plutôt comme une tentative d'aboutir à une connaissance méthodique déterminée par un protocole de recherche et fondée sur une expérience concrète et ponctuelle. Cette expérience de terrain est, assurément, déterminée par le contexte de son déroulement. En conséquence, cette contribution n'est qu'une interprétation, parmi d'autres, d'anciens constats et aussi de cette connaissance méthodique.

Face à une telle question aussi simple soit-elle, nous affirmons que la première supposition que nous avons émise concerne le fait que cette compétence orale, au moment de la production, serait insuffisante en raison du peu d'importance accordée à ces compétences à évaluer / évaluables durant le cursus scolaire.

Nous pensons que pareille hypothèse émane, tout d'abord, de l'être social que nous sommes et pas forcément de celui du chercheur que nous prétendons incarner. Rappelons à ce titre que beaucoup d'enseignants algériens trouvent que l'enseignement

/ apprentissage du français est en train de passer par des moments de «crise» (Bouanani, 2008 et aussi Atrouz, 2010).

À cet égard, deux chiffres apparaissent à nos yeux comme suffisamment révélateurs. Le premier est celui de 74% des enseignants, que Fari Bouanani (2008:228) a interrogés, qui trouvent que l'enseignement / apprentissage du français passe par des moments pénibles, «maculés» par l'indifférence et la désaffection. Le deuxième est encore plus alarmant: 96% des enseignants que nous avons sollicités pour les besoins d'un autre travail pensent que le niveau de leurs étudiants est inquiétant et même décevant (Atrouz, 2010).

Nous sommes convaincu que ces résultats en termes de pourcentage restent à vérifier surtout que d'une part, les enseignants interrogés n'ont pas fait état des critères sur lesquels ils se sont appuyés pour émettre de tels appréciations. D'autre part, il est inéluctable par prudence de relativiser ces données en les contextualisant. Ce point se trouve excellemment abordé par E. Morin (1982:17) qui souligne que « *la véritable auto-affirmation de la science doit comporter l'auto-interrogation et conduire à la prudence* ».

La question de départ n'est pas sans conséquences; la poser équivaut à ouvrir la boîte de «Pandore» puisque nous sommes appelé à répondre à d'autres questions connexes. Ces dernières sont lancinantes, pesantes et nombreuses comme pourquoi les compétences de nos apprenants sont aussi insatisfaisantes après une si longue scolarisation qui a pourtant permis une familiarité suffisante avec le français? Est-ce que cette défaillance est due à des représentations qu'on porte sur l'oral et sur son évaluation? Ou bien, est-ce que ce sont les méthodologies / approches didactiques et / ou les pratiques d'enseignement préconisées, à cet effet, qui sont à l'origine de ce problème? Le statut du français instable et quelque peu ambigu influe-t-il négativement sur les conditions de développement des compétences d'une manière générale et celles de l'oral en particulier? Alors, quelle (s) sera / seront la(es) «bonne»(s) / «meilleure»(s) manière(s) d'enseigner et d'évaluer l'oral? Où doit-on inscrire cette évaluation ? Dans une perspective «mécaniste» ou plutôt dans une perspective «holistique» (d'après la terminologie proposée par Huver et Springer, 2011)? Ou bien existe-il une perspective médiane susceptible d'assurer un certain «éclatisme évaluatif» (1)? Etc.

Compétences langagières en acte et tâches didactiques

Il est clair qu'il nous est impossible, à ce niveau, de répondre à toutes ces interrogations, ce qui nous amène à se focaliser sur la question principale. Pour lui trouver une réponse, nous avons sollicité une trentaine d'étudiants pour *résoudre un problème*

langagier (2). Ces apprenants (dont 14 garçons et 21 filles) constituent un public, relativement, homogène étant donné qu'il s'agit d'un groupe, exclusivement, formé de jeunes étudiants (la moyenne d'âge est de 23 ans) appartenant au département de français de Souk Ahras. Ils ont tous la même nationalité algérienne, la même provenance, la même biographie langagière vu qu'ils partagent tous la même première langue qui est l'arabe dialectal et (presque) les mêmes visées professionnelles: 30 étudiants ont exprimé le «désir» de rejoindre le secteur de l'enseignement. Leur hétérogénéité se manifeste tout d'abord, au niveau de la trajectoire scolaire étant donné que pour diverses raisons, leur expérience scolaire relative à l'apprentissage du français de trouve, curieusement, comprise entre 09 et 15 ans. Ensuite, au niveau de la nature de leur milieu social (urbain, suburbain et rural) et enfin, au niveau d'instruction de leurs parents (universitaires, lycéens, illettrés, etc.).

Ces étudiants qui ont accepté de participer à notre expérience ont été appelés à mener une conversation à partir d'un document que nous leur avons proposé et d'assurer une interaction en répondant à des questions que nous leur avons posées. Cet entretien est synonyme de *dire et de faire dire* (en reprenant le titre proposé par A. Blanchet) et aussi de tâche puisque l'apprenant accepte de / est amené à jouer le jeu de l'utilisation de la langue cible dans des situations qui semblent socialement acceptables, concrètes et précises (CECR, 2001:121). Cette tâche fixe consiste à présenter une scène à partir d'une image (photo, BD, dessin, etc.).

Tout au début de cette tâche, nous avons demandé à chaque apprenant de prendre, au hasard, un coupon où figure un numéro qui correspond, en fait, à un document donné. Celui-ci est censé être observé et lu durant quelques minutes. Ensuite, l'apprenant est invité à résumer le contenu et à répondre aux questions que nous avons déjà préparées.

Cela dit, nous avons tenu à demander, à chaque apprenant, de présenter librement ses observations pour être dans la mesure d'évaluer la nature de son engagement, l'étendue de son répertoire lexical, l'aisance et la fluidité de ses propos. Ces différentes tâches ont été accompagnées d'un entretien qui avait comme principal sujet des thèmes qui relèvent des préoccupations majeures de ces jeunes (cinéma, voyages, cursus universitaire, quotidien, etc.):

Nous pensons que cette tâche supplémentaire est indispensable pour mieux cerner la nature de la performance orale surtout que l'activité proposée a suscité un intérêt pédagogique indéniable aux yeux des apprenants que nous avons considérés comme suffisamment motivés par des sujets qui les préoccupent de plus près.

Il est clair qu'à travers ces activités, nous avons voulu prendre en compte et en simultanéité le caractère «dirigé» et «libre» des interactions, ce qui rappelle la notion de «scénario» ou celle de «tâche communicative» que Springer (2002:68) présente

comme une

« une activité dans laquelle des locuteurs sont impliqués pour réaliser ensemble un but particulier dans un contexte spécifique. L'authenticité s'appuie sur la réalité des interactions mises en place dans la situation proposée » (3).

Compétences langagières en actes et grilles d'évaluation

Ces conversations qui ont été enregistrées constituent le corpus que nous avons évalué. Cet ensemble d'énoncés a été transcrit puis soumis à une grille d'évaluation que nous avons élaborée.

Effectivement, pour évaluer les compétences de ces apprenants, nous nous sommes référé à une grille d'évaluation que nous désignons comme un tableau qui comprend des critères retenus en vue de décrire les composantes ou les manifestations de l'objet à évaluer. Cet objet peut relever de l'ordre d'une compétence langagière, linguistique, interculturelle ou autre. Ainsi, une grille est appelée à assurer de multiples fonctions comme le classement, la catégorisation, la description, etc. (4)

Nous pensons que le recours à des grilles d'évaluation offre un double avantage. D'une part, elles permettent à l'apprenant d'avoir une idée sur les performances retenues et valorisées par l'enseignant-évaluateur, ce qui nous amène à parler d'un processus évaluatif «transparent». En tant que processus d'«explicitation» des objectifs d'enseignement / apprentissage et des critères d'évaluation, cette «transparence» constitue la condition *sine qua non* nécessaire à la définition de «clauses» claires et précises d'un «contrat» didactique résultant d'une négociation entre partenaires directs du processus d'enseignement / apprentissage / évaluation. En d'autres termes, l'apprenant aura conscience de ce que l'enseignant attend de lui et de la sorte, il sera en mesure de mobiliser les compétences ciblées (et pas toutes !). En plus, il sera capable de réguler son apprentissage, de comprendre sa progression et de réaliser des économies en matière de stratégies d'apprentissage (économie cognitive). Ce mode d'évaluation est qualifié par Huver et Springer (2011:92) de «participatif» puisqu'il accorde à l'apprenant la possibilité de donner un sens à son apprentissage.

D'autre part, ces grilles accordent aux enseignants la possibilité de vérifier les acquis et les compétences installées et de planifier des remédiations par rapport aux résultats du processus d'enseignement / apprentissage / évaluation. Cet outil d'évaluation devient une «carte de route» qui permet de se situer et de s'orienter. En réalité, les grilles, en tant qu'outils d'évaluation, permettent à l'enseignant de se (re)positionner par rapport à son parcours d'enseignement, ce qui lui permet de le réguler et de l'ajuster en fonction des données qui se présentent / s'imposent tout en portant une attention

particulière sur les «bonnes» / «belles» performances (dans le sens de performances réussies et / ou remarquables).

Ce (re)positionnement engendre d'un côté, un (relatif) changement des «pratiques évaluatives» qui sont fortement centrées sur la recherche des aspects «négatifs», le recensement des défaillances et la «chasse» aux fautes et de l'autre, une focalisation sur l'aspect «constructif» des performances qui agit «positivement» sur le processus d'apprentissage: l'apprenant, une fois motivé, s'implique davantage dans ce processus.

Par ailleurs, ces grilles se distinguent par leur degré de précision, *a fortiori* lorsque les critères et les descripteurs d'évaluation sont clairement formulés. La formulation de tels éléments convoque, à notre avis, deux procédures clés: la formation à l'évaluation et la formation au partage «expérientiel».

Par partage «expérientiel» nous désignons un partage d'expériences humaines relatives aux pratiques d'enseignement et d'évaluation qui font partie intégrante du quotidien. À cet égard, nous avons constaté que généralement, lorsque les enseignants évoquent leurs expériences évaluatives, ils se contentent de les apprécier leurs évaluations d'une manière globale voire superficielle comme par exemple faire remarquer que « *cette fois ci, ils (les apprenants) ont bien travaillé !* », « *l'examen était une vraie catastrophe !* » ou bien « *ce sont les mêmes qui ont bien répondu !* » (5). À vrai dire, ils n'abordent que très rarement le « comment on est arrivé à ce constat ? » ou « comment doit-on régler ce problème ? ». D'ailleurs, ce partage «réducteur» se révèle ponctuel et périodique en s'inscrivant dans un contexte bien déterminé qui est celui des examens.

Il faut reconnaître que ce partage relève d'un fait culturel difficile à installer. En partant du contexte algérien (au moins), les enseignants restent «cloisonnés» dans leurs «habitus» qu'ils tentent, à tout prix, de dissimuler et de conserver. Par conséquence, la classe de français demeure un espace clos, une forteresse imprenable et un atelier de fourre-tout.

Le degré de précision d'une grille détermine son efficacité et sa cohérence par rapport aux paramètres auxquels une évaluation devrait objectivement se conformer. Parmi ces paramètres, nous retenons la fidélité qui veut que la décision d'un évaluateur se trouve en conformité avec celle d'un / autres évaluateur (s) quelles que soient les conditions de passation et aussi la fiabilité qui renvoie, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) (2001:135), à « *la mesure selon laquelle on trouvera le même classement des candidats dans deux passations (réelles ou simulées) des mêmes épreuves* ».

Ainsi, à la lecture d'un certain nombre de grilles que nous avons sélectionnées (Voir en particulier D. Lussier, 1992; C. Tagliante, 2005; CECR, 2001 ; Huver et Springer,

2011) et en fonction de l'activité que nous avons proposée à nos apprenants, nous avons retenu les compétences et les critères que nous présentons succinctement ci-dessous :

a- Compétences retenues

Tout d'abord faisons remarquer qu'en adhérant pleinement aux propositions du CECR, nous concevons la compétence orale comme la capacité d'exploiter le répertoire langagier et culturel à travers la mobilisation des différentes (sous)compétences, selon les données des situations qui se présentent. Cette compétence contextualisée englobe les différentes langues acquises, les différentes variétés et registres d'une même langue (ou capital langagier) et par conséquent les différentes cultures qui forment le capital culturel du locuteur / apprenant.

Il faut également souligner que nous avons décidé de retenir les trois compétences les plus consensuelles qui sont en l'occurrence, la compétence linguistique, la compétence sociolinguistique et la compétence pragmatique que nous considérons selon cet ordre :

- Compétence linguistique

Cette compétence renferme, en premier lieu, la compétence phonologique qui se manifeste à travers la maîtrise du système phonologique, la variation de l'intonation et le recours à différents accents phrastiques. En deuxième lieu, la compétence lexicale qui s'opérationnalise à travers le recours à un vocabulaire étendu, précis et adéquat. En dernier lieu, la compétence syntaxique qui se formalise à travers une construction grammaticale des phrases, un recours à des structures complexes et une utilisation des articulateurs adéquats.

- Compétence sociolinguistique

Cette compétence se rapporte, essentiellement, à la maîtrise des expressions idiomatiques, le recours au ludique et à l'utilisation des formules relatives par exemple à la politesse et l'assurance.

- Compétence pragmatique

La focalisation, le respect du tour de parole, la souplesse, l'aisance, l'autocorrection, l'engagement et la prise du risque constituent autant de critères révélateurs de cette compétence pragmatique que nous considérons de notre point de vue comme la plus importante.

b- Grille et descripteurs

Compétence générale	Compétence partielle	descripteurs	
Compétence linguistique	Compétence phonologique	Maîtrise du système phonologique	1 pt
		Agencement: Adaptation et variation de l'intonation selon le contexte	1 pt
	Compétence lexicale	Nature: → du répertoire lexical → de la gestion lexicale	2 pts
	Compétence syntaxique	Nature des phrases prononcées	1.5 pts
Présence d'articulateurs adéquats		1.5 pt	
Compétence sociolinguistique		Adaptation du discours aux buts visés à travers la présence des expressions idiomatiques	2.5 pts
		Recours aux formules relatives à la politesse et l'assurance	2.5 pts
Compétence pragmatique		Souplesse	2 pts
		aisance	2 pts
		Gestion de l'interaction	2 pts
		Nature de l'engagement	2 pts

c- Description des différents items

Dans cette grille d'évaluation, nous prenons en considération les différentes compétences partielles qui forment la compétence générale et qui sont la compétence linguistique, la compétence sociolinguistique et la compétence pragmatique sur laquelle nous avons insisté.

La grille finale que nous proposons comporte dix items que nous présentons comme suit :

- Maîtrise du système phonologique

Cet item concerne surtout la prononciation (facile, bonne, difficile à comprendre, etc.) et l'agencement ou variation de l'intonation qui concerne la présence ou l'absence d'accents phrastiques qui répondent aux différentes situations.

- Nature du répertoire lexical

Ce critère vise à souligner la nature du vocabulaire utilisé (vaste, limité, insuffisant, etc.) et la gestion lexicale qui concerne son utilisation, ainsi que son adaptation aux situations qui se présentent (inapproprié, précis, adéquat, etc.). Relativement à ce point, nous faisons remarquer que nous partageons les conceptions du CECR (2001:115)

qui insiste sur le fait que « *la quantité, l'étendue et la maîtrise du vocabulaire sont des paramètres essentiels de l'acquisition de la langue et, en conséquence, de l'évaluation de la compétence langagière de l'apprenant et de la planification de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue* ».

- *Nature des phrases prononcées*

Cet élément se rapporte à la structure syntaxique des phrases (longues, courtes, complexes, incorrectes, etc.) et à la nature des erreurs commises, l'ordre des mots (inversion du sujet, incorrection, etc.) et aux types d'interférences avec la langue maternelle que nous désignons par L1.

- *Présence d'articulateurs adéquats*

À travers ce critère, nous tentons de voir si l'apprenant arrive à mettre en valeur une idée en recourant à un / des articulateur(s) adéquat(s) pour assurer un développement thématique remarquable.

- *Adaptation du discours aux buts visés*

Cette adaptation se réalise à travers la maîtrise des expressions idiomatiques comme les proverbes, les adages, les citations d'auteurs, les vers d'un poème ou autres.

- *Recours aux formules relatives à la politesse et l'assurance*

Cet item est lié au recours fréquent et adéquat aux formules de politesse (salutations, demande de pardon, etc.), aux marques de la «disponibilité» (répondre à toutes les questions par exemple), à ceux de la «compréhension» qui se traduit dans le cadre de cette contribution, par l'acceptation des corrections et des rectifications et enfin aux marques d'assurance (recours au ludique, recours à la langue maternelle, évoquer ses préoccupations et ses problèmes personnels, etc.).

- *Souplesse*

Dans notre perspective de travail, le critère de souplesse concerne la capacité de reformuler ses idées, de relier sa contribution à celle de l'enseignant et de s'interroger par rapport à la vérification d'une question ou d'une information.

- *Aisance*

Quant à l'aisance, elle concerne tout d'abord, la «relativisation» des propos par le recours à des expressions comme « *je ne suis pas sûr* », « *peut-être* » ou « *je crois* ». Ensuite, les tournures qui renseignent sur le sens de l'observation (par rapport au document et / ou propos), de l'initiative et de l'imagination (ajouter des données qui ne figurent pas sur le document comme nommer les personnages ou proposer une fin à la présentation par exemple). Enfin, les éléments qui concourent à l'intelligibilité des

propos comme la fluidité et le débit.

- *Gestion de l'interaction*

Cette gestion se révèle à travers le respect du tour du parole, le recours aux différentes stratégies de la communication (un débit ralenti, une lente articulation, recours aux pauses silencieuses ou vocalisées, rallongement des syllabes, répétition d'un mot ou d'une phrase, etc.), les autocorrections à travers le recours à des expressions comme « *je veux dire que* », « *C'est-à-dire* », « *Plutôt* », ou autres.

- *Engagement*

La prise de risque à travers les phrases relativement longues et complexes, l'insistance sur la prise de parole et le fait d'aller jusqu'au bout pour clarifier son idée avancée, le recours à des exemples et à des illustrations, la focalisation sur l'idée avancée sont révélateurs par rapport à la nature de l'engagement.

Nous tenons à faire remarquer que nous situons cette grille, qui reste à (re)travailler et à (ré)ajuster, dans une logique «acquisitionnelle» qui vise une évaluation interactionnelle centrée sur les stratégies opérationnalisées par l'apprenant dans une situation déterminée. Cette option nous évite de tomber dans une logique «structuraliste» qui semble être superficielle, réductrice et exagérément dichotomique (À ce sujet voir surtout Springer, 2004 a:37-55).

d- «Continuum d'appréciation»

En outre, nous proposons une échelle qui emprunte, à son tour, aux travaux de Lussier (1992), de Tagliante (2005) et du Cadre Européen (2001). Cette échelle que nous proposons de désigner par «Continuum d'appréciation» prend en charge de situer les résultats obtenus et offre ainsi une meilleure lisibilité de la compétence développée. Cette lisibilité est à la disposition de tous les partenaires de ce processus (enseignant, apprenant, parents, etc.). Ce «continuum» prend en considération 4 niveaux de compétence que nous présentons comme suit:

- *Compétence très satisfaisante*: l'apprenant exécute les tâches qui lui sont proposées avec un taux de réussite qui varie de 80 à 100%.

- *Compétence satisfaisante*: lorsque le taux de réussite se situe entre 70% et 80%.

- *Compétence peu satisfaisante*: l'apprenant enregistre un taux de réussite compris entre 50 et 70%.

- *Compétence insatisfaisante*: c'est le cas réservé à l'apprenant qui n'arrive pas à dépasser les 50% de réponses correctes.

Nous avons opté pour 70% comme taux de réussite et de satisfaction parce que

rappelons-le, les apprenants étaient amenés à effectuer des tâches complexes malgré leur longue scolarisation et leur grande familiarité avec la langue française. À cet effet, Tagliante (2005:23) note que pour une question qui «convoque» des mécanismes intellectuels complexes, le seuil d'acceptabilité prouvant que la compétence est acquise peut baisser à 70%. De son côté, le CECR (2001:69) fait remarquer que l'interaction orale mobilise plus de stratégies que l'activité de réception ou de production du moment qu'elle nécessite une construction proximale (face à face) et collective du sens entre les interactants. Parmi ces stratégies, le Cadre (2001:70) retient celles qui sont liées tout d'abord à la planification (cadrage, estimation et planification des échanges), ensuite à l'exécution (coopération interpersonnelle, gestion de l'aléatoire et demande de l'aide), puis à l'évaluation (du schéma, de l'action, de l'effet, et du succès) et enfin à la remédiation (faire clarifier, remédier à la communication, etc.).

Compétences langagières en acte et résultats de l'expérience

Au terme de cette expérience, nous avons recensé 26 corpus oraux d'une durée totale de 166 minutes et deux secondes, ce qui représente en tout 2 heures, 46 minutes et 02 secondes. La durée de chaque corpus est comprise entre 03 minutes, 39 secondes et 11 minutes, 02 secondes. Ceci nous donne une moyenne de 06 minutes pour l'ensemble du corpus. Alors, nous avons échantillonné aléatoirement 15 corpus oraux que nous avons soumis à l'épreuve de notre grille d'évaluation. Ces 15 corpus, dont six appartiennent à des étudiants de fin de cursus, ont une durée totale de plus de 90 minutes, ce qui constitue, à notre sens, une représentativité suffisante pour l'ensemble du corpus collecté. L'entretien le plus court dure 03 minutes 39 secondes et compte 25 tours de parole. Nous devons préciser que dans notre perspective de travail, cette notion de «tour de parole» est synonyme d'échange lequel est, dans le contexte particulier de notre expérience, le passage de la parole de l'enseignant à l'apprenant et *vice versa* (6).

Quant au corpus le plus long que nous avons maintenu, il s'étale sur une durée de 08 minutes et 22 secondes avec 42 tours de parole. Cette durée nous invite à le considérer comme un entretien long à plus forte raison que nous prenons en compte les considérations «chronologiques» proposées par Cosnier et Kerbrat-Orecchioni (1987). La durée moyenne, par rapport à l'ensemble du corpus retenu, est de 06 minutes. Cette durée nous semble, en plus de la nature de l'échange déclenché avec les étudiants, suffisante pour pouvoir analyser la compétence orale mise en acte par ces apprenants.

Les résultats obtenus nous conduisent à considérer que les compétences dénotées durant cette enquête sont peu satisfaisantes. Ce constat découle des données que nous présentons dans le tableau récapitulatif cité ci-après:

Corpus	Appréciation globale	Appréciation relative à la compétence linguistique	Appréciation relative à la compétence sociolinguistique	Appréciation relative à la compétence pragmatique
AP. 01	30% (07/20)	57.14% (04/07)	20% (01/05)	25% (02/08)
AP. 02	82.5% (16.50/20)	78.57% (05.50/07)	70% (03.50/05)	93.75% (07.50/08)
AP. 03	75% (15/20)	85.71% (06/07)	70% (03.50/05)	68.75% (05.50/08)
AP. 04	35% (08/20)	42.85 (03/07)	40% (02/20)	37.50% (03/08)
AP. 05	25% (05/20)	35.71 (02.50/07)	20% (01/05)	18.75% (01.50/08)
AP. 06	35% (07/20)	42.85 (03/07)	20% (01/05)	37.50% (03/08)
AP. 07	75% (15/20)	78.57% (05.50/07)	60% (03/05)	81.25% (06.50/08)
AP. 08	50% (10/20)	57.14% (04/07)	50% (02.50/05)	43.75% (03.50/08)
AP. 09	75% (15/20)	85.71% (06/07)	40% (02/20)	87.50% (07/08)
AP. 10	40% (08/20)	57.14% (04/07)	40% (02/20)	25% (02/08)
AP. 11	50% (10/20)	64.28 (04.50/07)	40% (02/20)	43.75% (03.50/08)
AP. 12	60% (12/20)	57.14% (04/07)	40% (02/20)	75% (06/08)
AP. 13	87.50% (17.50/20)	92.85% (06.50/07)	60% (03/05)	100% (08/08)
AP. 14	65% (13/20)	78.57% (05.50/07)	40% (02/20)	68.75% (05.50/08)
AP. 15	62.50% (12.50/20)	71.42% (05/07)	40% (02/20)	68.75% (05.50/08)
Taux	<u>57%</u>	<u>65.71%</u>	<u>43.33%</u>	<u>57.50%</u>
Appréciation générale	Compétence peu satisfaisante	Compétence peu satisfaisante	Compétence insatisfaisante	Compétence peu satisfaisante

Nous pensons que d'une manière générale, les résultats obtenus par la plupart des apprenants, lors de cet échange, sont loin de traduire un parcours scolaire qui dépasse

une moyenne d'une douzaine d'année d'apprentissage de français. Autrement dit, il nous est difficile de comprendre et d'expliquer comment après un volume horaire considérable (plus de 1500 heures de français) et une exposition linguistique relativement importante (7), il arrive que des étudiants, en fin de parcours de licence de français, se trouvent dans l'incapacité à dépasser un taux de 25% par rapport au seuil de réussite que nous avons fixé *supra*.

Si nous prêtons plus d'attention aux résultats affichés dans le tableau, nous constatons que les apprenants présentent de sérieuses difficultés en production et expression orale dans la mesure où si on laisse parler les chiffres: 33.33% seulement ont pu dépasser la barre de 70%. Le reste (66.66%) est curieusement situé entre un taux de 25% (cas de l'apprenant AP. 05) et 65% (cas de l'apprenant AP. 14).

Par rapport aux différentes compétences, nous ajoutons, pour ne pas l'omettre, que le problème de fond se pose au niveau de la compétence sociolinguistique. Cette dernière a enregistré le taux de réussite le plus bas et qui est de 43.33%. Ce taux a été fortement influencé par les insuffisances relevées au niveau des marques relatives aux expressions idiomatiques qui ne dépassent pas le seuil des 18.91%. Un tel résultat démontre clairement que ces apprenants n'arrivent pas à investir leurs connaissances et leurs cultures pour enrichir et situer leurs propos.

Le point fort se situe du côté de la compétence phonologique où il est relevé un taux global de 96.66% qui semble tout à fait normal et acceptable pour des apprenants qui ont, en principe, un niveau avancé et que la prononciation, la discrimination et l'agencement phonologique ne leur posent plus de problèmes.

Les taux relatifs aux autres compétences dépassent, à peine, les 50% de sorte que nous avons noté 57.50% pour la compétence pragmatique et 53% pour les compétences lexicale et syntaxique. Pour ce qui concerne cette dernière, nous devons signaler que le recours et l'exploitation des articulateurs logiques dans une interaction orale posent énormément de problèmes pour la plupart des apprenants. Ceci dit, les programmes proposés, lors des différents paliers de la scolarité, insistent largement sur ces données. La capacité d'investir ces articulateurs n'a enregistré qu'un taux de 46.66%.

La lecture de ces données nous permet d'attirer l'attention sur le fait que la plupart des apprenants ont un seul souci, celui de donner le maximum d'informations d'une manière «sommaire» et «précipitée». Cette attitude explique l'absence de l'engagement et le manque du sens de l'initiative.

En outre, la plupart des échanges respectent la construction canonique du français S + V + CV, sans prendre le soin d'utiliser des conjonctions de coordination et de subordination. Ce constat nous conduit à parler d'un profil «basique» (selon la terminologie de

C. Springer). Bien que l'enseignant ait proposé de nombreuses dispositions pour mener une interaction qui favorise la mise en acte d'une compétence orale, les apprenants ont répondu à ces consignes, en partant de canevas hérités d'une longue tradition scolaire, sans pour autant prendre la peine d'assurer et de gérer une interaction authentique, qui ne soit pas «transactionnelle».

Cette «transactionnalité» s'explique, aussi, par les contraintes et les limites du répertoire langagier mis en œuvre pour répondre à une situation interactionnelle peu familière: il arrive rarement que l'apprenant se trouve seul et en face à face avec l'enseignant. Cette situation interactionnelle singulière, à laquelle s'ajoute une «disproportion» énonciative entre un «sur-énonciateur» et (simple) énonciateur ont généré chez l'apprenant une sorte de déséquilibre et de déstabilisation. Ces paramètres seraient la cause qui explique de telles performances.

Il est ainsi question que le vrai problème de ces apprenants ne réside pas seulement au niveau de la maîtrise d'une compétence ou d'un répertoire quelconque qui seraient étendus et variés mais plutôt au niveau de leur efficacité et de leur opérationnalité. Cette situation est, principalement, due en matière d'entraînement à l'oral et en matière de culture relative à sa gestion et à son évaluation. Rappelons-le, le long de toute leur scolarité, ces apprenants n'ont jamais eu l'occasion d'être dans des séances / des évaluations, exclusivement, consacrées à l'oral mais plutôt à des séances qui traitent un oral annexé à l'écrit.

Conclusion

Il est clair que l'évaluation de l'oral n'a pas connu le même dynamisme que celui réservé à l'évaluation de l'écrit qui domine tous les examens et tous les concours. Ceci semble étroitement lié à l'Histoire de la DLE qui a beaucoup favorisé l'écrit au détriment de l'oral, ce qui explique que ce dernier a toujours été considéré comme une composante «secondaire» par rapport à la composante écrite qui jouit d'un prestigieux statut surtout aux examens, «contraignante» vu son caractère éphémère, spontané et immédiat, «annexe» étant donné qu'elle est au service de l'écrit, «triviale» vu son éloignement de la norme qui reste la chasse gardée de l'écrit qui respecte les registres de langue les plus «nobles» (standard et soutenu) et «complexe» (pour éviter de dire «embrouillée») surtout qu'elle nécessite la prise en compte des conditions de réception et de production, des gestes, des hésitations, des souffles, etc.

Ces données ont influencé les représentations et les pratiques liées à l'enseignement, l'apprentissage et par conséquent à l'évaluation de l'oral. Ainsi les compétences langagières en actes semblent très peu valorisées / évaluées par rapport à celles qui sont mises en œuvre lors des séances réservées à l'écrit, ce qui nécessite de nouvelles reconsidérations institutionnelles, méthodologiques et pédagogiques. Ces nouvelles

reconsidérations doivent placer l'oral dans un contexte qui se caractérise par des situations relatives à des données temporelles, spatiales, institutionnelles, relationnelles et autres: l'usage (et aussi l'apprentissage) de la langue varie selon les données imposées par le contexte où naît le désir et le besoin de communiquer.

Comme l'indique Reuter (2011:53), le contexte est porteur de sens et de signification, ce qui nécessite son introduction et sa valorisation dans la Recherche didactique qui s'applique, à son tour, à donner du sens à son action et à sa raison d'être à travers une didactique «(re)dynamisée» de l'oral et une formation à l'(auto)évaluation et une formation au partage «expérientiel».

Bibliographie

- Atrouz, Y. 2010. « CEIL, FOU et marché linguistique en Algérie ». Actes du colloque international « *Le français sur objectifs universitaires*. Perpignan: Travail non publié.
- Barbier, J.-M. G. 1994. L'évaluation en formation. Paris: PUF (Coll. Pédagogie d'aujourd'hui).
- Blanchet, A. 1997. Dire et faire dire: l'entretien. Paris: A. Colin (Coll. U).
- Bouanani, F. 2008. « L'enseignement / apprentissage du français en Algérie: état des lieux ». *Synergies Algérie*, n° 3, pp. 227-234.
- Castellotti, V., Py B. (Coord.). 2002. La notion de compétence en langue. Notions en questions 6. Conseil de l'Europe. 2001. Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer. Paris: Didier.
- Cosnier J., Kerbrat-Orecchioni (Dir.). 1987. Décrire la conversation. Lyon: PUL (Coll. Linguistique et sémiologie).
- Coste D., Moore D., Zarate G. (Dir.). 1998. Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen. FDLM (Coll. Recherches et applications).
- Cuq, J.-P. (Dir.). 2003. Dictionnaire didactique du français langue étrangère et secondes. Paris: ASDIFLE / Clé Internationale.
- Figari, G., Achouche M. 2001. L'activité évaluative réinterrogée: regards scolaires et socioprofessionnels. Bruxelles: De Boeck Université (Coll. Pédagogies en développement).
- Huver, E., Springer C. 2011. L'évaluation en langues. Paris: Didier (Coll. Langues et didactique).
- Lussier, D. 1992. Évaluer les apprentissages. Paris: Hachette (Coll. F/ Autoformation).
- Matthey, M. 2003. Apprentissage d'une langue et interaction verbale. Berne: Peter Lang (Coll. Exploration).
- Moirand, S. 1982. Enseigner à communiquer en langue étrangère. Paris: Hachette (Coll. F.).
- Morin, E. 1982. À propos de «la méthode». Nice: Edisud.
- Puren, C. (Coord.). 1999. L'observation de classes. ELA 114.
- Puren, C. 1999. « Observation de classes et didactique des langues ». In: Puren C. (Coord.). L'observation de classes. ELA 114, 133-140.
- Rabatel, A. (Dir.) 2004. Interactions orales en contexte didactique. Lyon: PUL (Coll. IUFM).
- Raynal, F., Rieunier A. 1997. Pédagogie, dictionnaire des concepts clés. Paris: ESF (Coll. Pédagogies).
- Reuter, Y. (Éds.) 2011. Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques. Batna: El Midad.
- Springer, C. 2002. « Recherches sur l'évaluation en L2: de quelques avatars de la notion de «compétence» ». In: Castellotti V. et Py B. (Coord.). La notion de compétence en langue. Notions en questions 6, pp. 61-73.

Springer, C. 2004. Plurilinguisme et compétences: décrire, entraîner et certifier. Dossier d'habilitation. Volume 2 (dossier de travaux): document non publié.

Tagliante, Ch. 2005. L'évaluation et le Cadre européen commun. Paris: Clé International (Coll. Techniques et pratiques de classe).

Notes

1. Pour mieux cerner cette terminologie, voir surtout E. Huver et C. Springer, 2011.
2. Cette phrase en italique reprend en somme la définition de «tâche» proposée par Ch. Tagliante (2005:191).
3. Pour plus de détails, voir notamment Moirand (1982), Springer (2004), Raynal et Rieunier (1997) et le CECR (2001).
4. Pour proposer cette définition, nous nous sommes appuyés sur celle de Cuq et al. (2003 :119-120) et Reuter et al. (2011:107-108).
5. Propos recueillis dans une salle d'enseignants.
6. Pour mieux cerner les débats qui ont été animés autour de cette notion, voir surtout Cosnier et Kerbrat-Orecchioni (1987) et aussi Springer (2004).
7. Ce volume horaire est relatif à 5 heures par semaine sur une douzaine d'années par rapport à 25 semaines seulement de travail réel.

Le français contemporain des cités ou le miroir social d'une banlieue



Randa El-Kolli

Doctorante, Université de Batna, Algérie
elkolliranda@yahoo.fr

Résumé : Nous assistons aujourd'hui à la prolifération d'un nouveau parler baptisé par les linguistes « Français Contemporain des Cités ». Ce français puise ses sources dans les cités banlieusardes. Ces dernières constituent parfois le centre des discordes, des tensions ainsi que des fractures sociales. Et comme la pratique langagière et la pratique sociale sont indissociablement liées, comme la linguistique reflète souvent le social, les particularités linguistiques du Français Contemporain des Cités seraient révélatrices de l'identité des jeunes de la banlieue.

Mots-clés : Le Français Contemporain des Cités, identité, banlieue, société

المخلص: نشهد اليوم انتشار لغة جديدة أطلق عليها اللغويون اسم "Français Contemporain des cités" الفرنسية المعاصرة المتحدث بها في الأحياء. حيث تستقي هذه اللغة أصولها من أحياء الضاحية. في بعض الأحيان، تشكل هذه الأخيرة بؤرة للنزاعات والتوترات وكذا الفجوات الاجتماعية. وبما أن الفعل اللغوي و الفعل الاجتماعي لا ينفصلان عن بعضيهما، وأن اللسانيات غالبا ما تعكس المجتمع، فإن الخصائص اللغوية للفرنسية المعاصرة المتحدث بها في الأحياء قد تكون موحية عن هوية شباب الضاحية.

الكلمات المفتاحية: الفرنسية المعاصرة المتحدث بها في الأحياء-هوية- ضاحية- مجتمع

Abstract: Today, we are witnessing the proliferation of a new speech called by the linguists "Français Contemporain des Cités" (contemporary French of towns). This French draws its sources from the suburban towns. Sometimes, these latter constitute the center of discordes, tensions as much as social divides. And since the linguistic practice and the social practice are indissociably related, and as linguistics often reflects the social issues, the characteristics of the contemporary French of towns could be a telltale of the suburban youth's identity.

Keywords: Towns contemporary French, identity, suburb, society

La langue française, au même titre que les autres langues, ne cesse d'évoluer et de se muer. Elle revêt, au fil du temps des formes, des significations et des combinaisons nouvelles, elle n'est incontestablement plus ce qu'elle fut, il y a de cela quelques siècles. Les changements, ces vingt dernières années, n'ont pas cessé d'abonder, nous assistons d'ailleurs à la prolifération d'un nouveau parler, baptisé par les linguistes « Français Contemporain des Cités » (F.C.C.), qui pourrait donner naissance à de nettes transformations langagières. Ce français, comme son appellation semble l'indiquer,

puise ses sources dans les cités banlieusardes ; les jeunes habitants de ces communes périphériques (par rapport au noyau urbain) forment mots et expressions, réinventent débit et intonation et parlent un « *français innovant et déviant* » (Boyer, 2005 :11). Un français qui, au fil des années, ne cesse de s'accroître et de s'imposer. Un français dont la formation morphologique est spécifique et dont l'ajustement structural est particulier voire « fracturé ». Mais ces fractures linguistiques seraient-elles dues à des fractures sociales ? Ce F.C.C. serait-il révélateur de l'identité des jeunes des banlieues ?

Ainsi, nous allons octroyer à notre réflexion une visée sociolinguistique, et ce en centrant notre intérêt sur le rapport entre cette variation langagière et l'appartenance sociale des locuteurs.

1. Quand dire c'est être

Communiquer ne se résume pas à un simple échange de « mots », c'est la manifestation même de l'existence du locuteur, de ce qu'il est, de ce qu'il pense, de ce qu'il fait et de ce qu'il voit : « Communiquer, ce n'est pas uniquement dire, c'est faire, c'est être, c'est exister » (Blanchet, 2000 : 110). La fonction de la langue n'est pas exclusivement communicative, elle est aussi « identitaire ».

Et s'il est dit que la « *banlieue* » est le terme du repli sur soi, de l'agglutination, de l'exclusion » (Melliani, 2000 : 45), les caractéristiques morphologiques dont est doté le F.C.C. ainsi que ses différents procédés formels et sémantiques pourraient éventuellement traduire un sentiment de « repli sur soi » ou d' « exclusion ».

1.1. On ne badine pas avec les formes

Si les malfaiteurs usaient au XV^e siècle de l'argot pour des raisons cryptiques, tentant d'une part de se protéger et revendiquant d'autre part leur appartenance, aujourd'hui encore, l'argot semble conserver quelques-unes de ses fonctions : les jeunes des cités banlieusardes usent de signifiants argotiques, partagés par l'ensemble de leur communauté, afin de revendiquer leur appartenance, ils soudent par conséquent les membres d'un même groupe et excluent les autres de celui-ci.

Pourquoi dire « kiffer », « thune », « daron »¹...quand on peut dire « aimer », « argent », « père » ? Le vieil argot pourrait être perçu comme une volonté d'échapper au présent et de se réfugier dans une époque très reculée. Mais il serait aussi la manifestation d'un ancrage : user de vieux signifiants argotiques français, c'est endosser les vêtements d'une France lointaine afin de pouvoir proclamer son appartenance à la France contemporaine.

Le verlan aussi « ne peut que confirmer l'idée d'un langage vernaculaire, propre au groupe » (Melliani, 2000 : 106); encore une fois, les jeunes des cités, à travers « leur français », affirment leur appartenance à un groupe minoritaire plutôt qu'au groupe majoritaire ; une « identité » est revendiquée. Mais le verlan est aussi pourvu d'une fonction cryptique : les mots verlanisés sont même reverlanisés dès que l'on sent leur propagation au-delà du territoire banlieusard. Cette fonction cryptique que l'on attribue au verlan n'est pas la seule qui soit recevable ; une fonction ludique est aisément décelable à chaque fois que nos oreilles sont titillées par ces syllabes inversées : vénère (énervé), guedin (dingue), keumé (mec), vesqui (esquiver), chelou (louche), secla (classe), einss (seins), tillegent (intelligent), remé (mère), ouf (fou)...

Ainsi, si ces jeunes semblent vouloir « inverser », cela révèle nettement une volonté de se distinguer ; on inverse la conception de l'un pour démontrer qu'on est son envers. D'autant plus qu'il se pourrait qu'il y ait un rapport entre la manifestation de l'inversion des signifiants, des signifiés, des « casquettes » souvent, des « tee-shirt » parfois, et cette profonde volonté d' « inverser » ou de « renverser » un ordre établi.

La troncation, elle, traduit une volonté explicite d'économie langagière due à cette mentalité « du moindre effort » : Prostit, bourge, prof, pro sont, respectivement les apocopes de « prostituée », « bourgeoise », « professeur », « professionnel », man étant l'aphérèse de « maman ». Mais la suppression de syllabes pourrait toutefois dissimuler une volonté de suppression d'un autre ordre. On supprime des syllabes à défaut de supprimer autre chose. On s'attaque à la langue : la révolte est d'abord langagière.

La banlieue est un territoire multiracial et multiculturel dont le français banlieusard est le reflet. Mais si ce français est truffé d'anglicismes, ce n'est pas parce qu'Anglais/ Américains et Français cohabitent mais tout simplement parce que l'anglais demeure une langue de prestige réservée à des connaisseurs, le fait d'en user ne serait que l'élément révélateur (car amplifié) d'un état de fait langagier qui émerge dans tout le territoire français.

Toutefois, les banlieusards pourraient porter en eux une volonté implicite d'appartenir à une autre classe : celle des « privilégiés », et cette volonté se manifesterait à travers l'usage de cette « langue de prestige ».

Des emprunts à l'arabe dialectal tout particulièrement tels que « mabrouk » (félicitation), « yslemek » (ayant le sens de « que Dieu te préserve » mais dont l'emploi est si courant que l'on finit par l'assimiler à un simple « merci »), « bismillah » (au nom de Dieu), « wallah » (je le jure), « inchallah » (si Dieu le veut), « naal chitane » (maudit soit Satan) pullulent dans les cités banlieusardes. L'usage de ces signifiants est conforme aux règles de bienséance arabes.

Selon Azouz Begag, dans *Béni ou le paradis privé*, pour l'ensemble des sociétés arabo-musulmanes, « après un soupir, il faut toujours dire « *astarfighullah* ». Après un rot, il faut dire « *el'hamdollah* », en commençant à manger il faut dire « *bism'illah* ». Il faut toujours dire quelque chose à Allah quoi qu'on fasse » (Cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998 :109). Cette omniprésence de la religion est aussi décelable dans le discours ordinaire des jeunes banlieusards. Moultes expressions du F.C.C. sont des invocations à Dieu. Cependant, ce recours à la religion est souvent instinctif. « Wallah » ne se dit pas seulement pour jurer mais pour témoigner d'une appartenance à un groupe, ce qui permet aussi de prendre ses distances par rapport à un autre groupe. Selon Olivier Roy, les jeunes issus de l'immigration « réintègrent l'islam comme un fantôme signifiant dans le dialogue-provocation qu'ils entretiennent avec les « Français », parce qu'ils savent que cela fait peur et marque aussi une différence irréductible » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 142); il s'agit donc non seulement d'une volonté de se différencier mais aussi d'un acte de provocation.

Et comme, pour un bon nombre de banlieusards, l'arabe est la langue des pères, « ces alternances de langues relèvent avant tout d'un besoin identitaire de s'exprimer dans la langue des origines » (Melliani, 2000 : 123) : ce qui explique justement le fait que ces jeunes usent de signifiants empruntés à l'arabe alors qu'ils auraient pu user de leurs correspondants français (« *zaama* » (*soit disant*), « *meskine* » (*le pauvre*), *lahchouma* (*la honte*)...). Cet emprunt ne comble donc pas de lacune lexicale particulière mais découle d'un besoin de puiser dans ses propres sources, dans ses racines.

Cependant, ce recours à l'emprunt pourrait aussi être perçu comme une volonté de crypter afin de ne pas être compris ; l'on use de mots non français afin de ne pas être compris des français de souche.

Selon Fabienne Melliani, le locuteur « reconnaît l'autre comme appartenant à la même catégorie sociale que lui » et « se reconnaît dans cet autre » (Melliani, 2000 : 123) ; ainsi si ce recours à l'arabe est senti comme la revendication d'une appartenance à un pays d'origine pour les uns, il est perçu comme la revendication d'une appartenance sociale pour les autres. L'emprunt unit. Tirillés entre deux cultures, entre deux sociétés, ces jeunes sentent le besoin de revendiquer leur appartenance, parfois aux dépens de cette langue des origines qui se voit altérée, voire déformée.

Les signifiants empruntés sont non seulement adaptés par les jeunes mais constituent des bases de dérivation, ils se plient aux règles de la langue française et sont traités syntaxiquement comme des termes français : le substantif style 'emprunté à l'anglais- a donné naissance à l'adjectif stylé et le substantif zaaf (énervement) — emprunté à l'arabe- a donné naissance à un verbe que les jeunes conjuguent : « j'me zaafe ». Peut-on donc parler du verbe « se zaafer » ? Ou son infinitif est-il autre ?

Quoi qu'il en soit, cet amalgame entre les deux langues, dû dans certains cas à une méconnaissance de la structure de la langue arabe, n'est que le témoin de l'identité double des jeunes de la banlieue.

1.2. Le jeu du sens et du hasard

Si la métonymie relève d'une perspicacité propre à la langue, la métaphore, quant à elle, joue un rôle sur le plan de la construction des interprétations ; elle est indissociable de l'inconscient. *Percevoir un caractère commun entre deux choses permet de révéler une vision spécifique, des valeurs et des pensées particulières. Ce n'est nullement le fruit du hasard si l'on « crache l'argent » et l'on « accouche les mots », la répugnance et la douleur que véhiculent ces mots ne sont que traductrices d'un sentiment profond.*

Les *pigeons* envahissent aujourd'hui les banlieues. Et ces *pigeons* traduisent une pensée. Une enquête menée auprès des jeunes des cités en banlieue parisienne (en Seine Saint-Denis) nous a éclairée sur le sens que ces jeunes attribuent au « *pigeon* ». Les signifiés qu'ils accordent à ce signifiant varient entre « *quelqu'un qui gratte* », « *un micheton* », « *quelqu'un qui prend les restes* » et « *un lèche-bottes* ». Les acceptations émises se rejoignent même si elles traduisent en un sens des visions quelque peu différentes quant aux nuances apportées. Un *pigeon* serait donc « un sot facile à duper ». *Pigeon* pourrait aussi vouloir dire « un amant qui paie les faveurs d'une fille ² » ; le *pigeon* serait un garçon, dupe, aveuglé par les sentiments qu'il éprouve et se pliant aux volontés et aux caprices de sa dulcinée, reniant par là même tout honneur, prêt à tous les abaissements pour bénéficier de l'affection ou des charmes d'une jeune fille. Quand on sait que, poétiquement, le *pigeon* symbolise l'amour, on comprend mieux cette association. Une autre association établie par ces jeunes a suscité notre intérêt, à savoir le lien établi entre *pigeon* et « lèche-bottes » : nous avons réalisé que les *pigeons* mâles couvaient leurs œufs, qu'ils effectuaient, par conséquent, la tâche habituellement dévolue aux femelles, une tâche qui semble indigner ces jeunes qui associent l'aide ou l'assistance à une bassesse (d'où le terme de « lèche-bottes »). Le choix des signifiants n'est donc pas aléatoire.

Dans le F.C.C., la polysémie devient un phénomène abondant : un même signifiant peut ruisseler de sens et s'adapter à toutes sortes d'interactions langagières, ce qui pourrait connoter une compétence linguistique d'innovation propre aux jeunes des cités. A moins que cette polysémie ne relève d'une compensation langagière : ces jeunes, ne possédant qu'un vocabulaire retreint, se doivent d'user d'un même mot dans divers contextes.

Il arrive aussi que des signifiants finissent par épouser de nouveaux signifiés qui

s'éloignent nettement de leurs signifiés premiers ou s'en opposent même littéralement : « S'agit-il d'une sorte de révolte contre les générations précédentes, qui avaient la naïveté de prendre les mots au pied de la lettre ? » (Walter, 1988 :312) Ou d'une volonté de dissimuler ses dires afin d'être compris uniquement par les siens ? Dans les deux cas, la volonté de prendre ses distances par rapport aux autres est manifeste.

Au sujet de ces signifiants qui dévient sémantiquement, citons l'adjectif *fracassant* qui veut dire en langue « faire du fracas », « faire un bruit assourdissant » et l'adjectif *mortel*³ qui veut dire « qui provoque la mort » : chez les jeunes des banlieues, ces adjectifs qualifient des robes, des jeans, des films, des soirées...et portent le sens de *beau/belle*, s'ils contiennent en langue des traits négatifs, ils comprennent dans le F.C.C non seulement des aspects positifs mais aussi hyperboliques.

L'adjectif *grave* est aussi très révélateur. Usité dans de simples situations qui n'ont rien de préoccupant ou de dramatique, cet adjectif accorde au discours de ces jeunes une valeur intensive très nette. *Mais si la beauté est associée à la mort, si les situations les plus ordinaires vêtissent des étoffes dramatiques, c'est que la plaie est béante.*

Autre élément révélateur qui caractérise le F.C.C. est cette abondance de signifiants usuels qui ponctuent les discours et rythment les propos. Certains de ces signifiants résultent d'un effet de spontanéité alors que d'autres sont des sortes de leitmotivs révélateurs d'une nature inconsciente.

Les jeunes des banlieues lancent des « *mon frère* » de toutes parts ; un terme qui nous fait généralement penser soit au lien familial soit au titre de certains religieux (les moines chrétiens ou les fidèles musulmans entre eux).

Mais « *Mon frère* » est symptomatique d'un besoin de créer une solidarité. Les musulmans se disent « frères » entre eux et les habitants des banlieues sont, pour un bon nombre d'entre eux, d'origine maghrébine et par conséquent « musulmans » pour la plupart ; les « *mon frère* » seraient une manifestation (consciente ou inconsciente) d'une religion et du rapport de fraternité qui lie ses fidèles.

A ce propos, l'un des jeunes interrogés, lors de notre enquête menée en Seine Saint-Denis, nous confie : « *mon frère c'est un copain proche* » pendant qu'un autre complète : « *On se considère tous comme des frères mais il y a aussi "cousins", "la famille"* ». Ce signifiant, dont l'emploi semble spontané, véhiculerait donc une idée bien établie : une notion de fraternité unissant tous les membres d'un même groupe, d'une même cité, d'une même banlieue.

Mais il arrive que « *mon frère* » s'emploie, en dehors du groupe, de manière instinctive : il s'agira donc juste d'un signifiant spontané machinal qui ponctue les énoncés émis. Dans le dialecte algérois, le mot « *kho* » que l'on pourrait traduire par

« frère » est aussi fréquent dans les échanges verbaux des jeunes algérois : on se demande alors s'il ne s'agit pas d'un calque puisque les deux langues en question sont en contact permanent.

Tout comme les « frères », les « potes » et les « mecs » sont aussi très courants en banlieue. *Les deux substantifs ne semblent pas se soucier du genre et s'emploient pour désigner le sexe féminin au même titre que le sexe masculin.* Les filles n'hésitent d'ailleurs pas à user de « mecs » ou de « potes » pour se désigner entre elles.

La fréquence de ces formes masculines pourrait se traduire par une volonté de propager une forme de machisme.

2. le sens de la violence et la violence du sens

Aujourd'hui, les termes grossiers semblent faire partie intégrante du discours de tout Français mais précisons qu'« *...une fois sur deux, au moins, les insultes ne sont pas employées pour injurier* » (Seguin, Teillard, 1996 :31), elles seraient de simples « interjections » exprimant une exclamation.

Ce qui peut paraître comme insultant pour les uns ne l'est point pour les jeunes des cités ; ces derniers usent d'insultes à tort et à travers certes mais sans que cela ne véhicule de connotation péjorative.

Labov, dans Le parler ordinaire, indique que la majorité des insultes rituelles incriminent directement la mère⁴. Mais il semble que ce qui est le cas à New York l'est aussi en banlieue parisienne, ou même ailleurs, la notion de mère prédomine à chaque fois qu'il s'agit d'insultes : l'attachement le plus indissoluble est souillé.

Mais force pour nous est de constater que même si le F.C.C. est truffé d'insultes, nous sentons que la violence est sublimé : l'expression « c'est de la balle » qui signifie « c'est extraordinaire » n'est pas une simple adjonction de mots ; la balle serait celle d'un revolver qui blesse, qui touche tout comme nous « touche » le phénomène extraordinaire que l'on perçoit.

Précisons qu'« être mortel » signifie aussi « extraordinaire » et résulte pareillement d'une construction hyperbolique. Selon Fabienne Melliani, c'est « être mortel » qui a donné naissance à « être de la balle » en une sorte de métonymie métalepique (la balle étant justement celle du revolver) (Melliani, 2000 : 117-118).

Pierre Enckell, lexicographe, déclare, lors de l'émission télévisée réalisée par André Halimi « Le plaisir des gros mots », qu'« un juron ne s'adresse à personne, pas d'interlocuteur, c'est un cri de colère » ; cet aspect de sublimation de colère à travers le langage est aussi énoncé par Koffi Kmahulé, écrivain, lors de la même émission : « la

langue française a évolué avec les gros mots peut-être parce que les Français ont fait beaucoup de révolutions ». Se révolter c'est user d'armes, se révolter c'est aussi user de mots.

Les gros mots en banlieue sont souvent relatifs au sexe mais ils sont tellement courants qu'ils ne choquent plus personne. *Putain* désigne, en langue, une « femme qui se livre à la prostitution » mais dans le discours de ces jeunes, ce substantif féminin n'a que la fonction d'une interjection exprimant le mécontentement, l'énervement, l'hésitation ou l'embarras.

Si l'on devait comparer les insultes d'hier à celles d'aujourd'hui, la différence ne serait point excessive, les insultes sont presque les mêmes ; ce qui a changé, c'est leur impact, la charge sémantique qu'ils véhiculaient autrefois semble être perdue.

3. Le subjonctif : voyage au bout du mode

Ces jeunes des cités ont du mal à maîtriser le subjonctif et encore plus de mal à l'employer au quotidien. Ce mode est cependant considéré par Guy Roudière comme signe d'appartenance (Roudière, 2002 :13). L'abus de l'imparfait du subjonctif est un facteur identitaire et le fait de ne pas le maîtriser démontre que le locuteur est en quelque sorte dépourvu de cette identité. C'est un facteur d'exclusion indirect, une manière de démontrer que ceux qui ne maîtrisent pas cet aspect de la langue ne maîtrisent pas la langue dans son ensemble, et que ceux qui ne maîtrisent pas la langue n'appartiennent pas à la nation.

Mais ce mode est moins l'affirmation de la francité que de l'élitisme, c'est moins un facteur d'identité nationale que d'identité intellectuelle.

En guise de conclusion, nous dirons que la cité des jeunes banlieusards est « *leur seul îlot de sécurité* » (Melliani, 2000 :15), leur unique lieu de sûreté ; ils y inventent leur propre langage.

Ce langage n'est pas une simple variation mais toute une culture. *Selon Jean-Pierre Goudaillier, ce français des banlieues aurait pour but de contrer « la langue française, académique, ressentie comme langue étrangère par rapport à sa propre culture » (Roudière, 2002 :63). Si ces jeunes refusent de parler cette langue étrangère c'est parce qu'elle ne répond pas parfaitement à leurs besoins réels ; ils disent ainsi « non » à une langue académique qui porte une culture autre et fondent par conséquent une langue qui reflète leur propre culture. Mais « rejeter la langue de l'autre » serait une manière d'« exclure l'autre ».* A moins qu'il ne s'agisse d'une auto-exclusion.

« Chaque milieu a son langage⁵ », ces jeunes en sont conscients ; ils partagent la même vision, les mêmes valeurs et parlent par conséquent le même langage. *Le F.C.C. n'est ainsi que le reflet de ce que les jeunes des cités vivent, de ce qu'ils voient, de ce qu'ils cachent, c'est aussi une volonté de se distinguer, de se différencier, de crier*

haut et fort « nous ne sommes pas comme vous ». Ces jeunes se sentent rejetés, non reconnus, et ce français est leur force, leur arme ; ils n'ont rien d'autres pour se manifester ou pour dire qui ils sont.

Ce F.C.C. traduit toute une manière de faire, toute une manière d'être et permet aux jeunes de s'exprimer à leur aise ; c'est en quelques sortes leur « possibilité » de dire.

Pourvu d'une dimension sociale, d'une fonction identitaire et d'une fonction cryptique et ludique, le F.C.C. est la manifestation d'une appartenance à une couche sociale marginalisée qui s'en prend aux formes et aux sens, à défaut de s'en prendre à autre chose.

Bibliographie

Boyer, H. 2005. *Le « Français des jeunes » : Des banlieues aux campus en passant par les médias*. Rome : Editrice Il Calamo.

Blanchet, P. 2000. *La linguistique de terrain : Méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1998. Les interactions verbales, Variations culturelles et échanges rituels, Tome 3, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition.

Labov, W. 1993. *Le parler ordinaire : La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis [1978]*, traduit par Alain Kihm. Paris : Les Editions de Minuit.

Melliani, F. 2000. *La langue du quartier, appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*. Paris : L'Harmattan.

Roudière, G. 2002. *Traquer le non-dit, une sémantique au quotidien*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

Seguin, B., Teillard, F. 1996. *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*. Paris : Editions Calmann-Lévy.

Walter, H. 1988. *Le français dans tous les sens*. Paris : Editions Robert Laffont.

Notes

1. *Kiffer* signifie « apprécier, aimer, adorer », ce terme aurait un lien avec le *kif*, un mot issu de l'arabe dialectal maghrébin et désignant le haschich. Comme ce dernier procure un effet de plaisir, le signifiant finit par s'employer pour désigner un état de béatitude. Le verbe *kiffer* a même donné naissance à l'adjectif « *kiffant* » (qu'on aime), lequel forme son féminin en « *kiffante* »/ *La thune* est un terme qui fut attesté en 1628 pour désigner « l'aumône » ; à partir de 1800, le terme désigna « l'ancienne pièce de 5 franc » puis finit par désigner « l'argent » de manière générale/ *Daron* et *daronne* désignent respectivement le père et la mère.

2. Il s'agit d'un sens ancien datant du XVIII^e siècle.

3. Précisons que « mortel », même en qualifiant un substantif féminin, ne s'accorde pas en genre.

4. Pour plus de précisions, voir Labov, 1993 : 391-456.

5. Tels sont les propos d'un adolescent de 13 ans, lors de notre enquête menée en Seine Saint-Denis.

Effets de l'enseignement des stratégies de révision sur l'amélioration de la production écrite



Saida Kanoua

Doctorante, Université d'Annaba, Algérie

saidakanoua@yahoo.fr

Résumé: Les travaux sur les stratégies de révision ont montré que l'expertise en matière d'écriture dépend de la façon dont le scripteur révisé son texte. D'ailleurs, Roussey et Piolat (2005), Chanquoy (2002), Sylvie Plane (1994), Bisailon (1996) ont souligné l'importance de la révision dans le processus d'écriture. L'analyse des productions des étudiants, objet de notre étude, convoque essentiellement les travaux de Fabre sur les brouillons des écoliers. La prise en compte des différentes interventions des sujets-scripteurs est fondamentale à l'étude que nous avons menée, car c'est elle qui nous a renseignée sur les stratégies mises en œuvre. Ainsi, nous avons identifié dans les premiers jets ou brouillons des sujets-participants un certain nombre de ratures exprimant des modifications. Ces dernières représentent la preuve matérielle que le sujet-scripteur a révisé son texte. Mais la question de « comment l'étudiant-scripteur révisé son texte ? » est également indispensable dans l'investigation que nous décrivons dans cette contribution.

Mots-clés : brouillon, écriture-réécriture, stratégies, révision

المخلص: أظهرت البحوث حول استراتيجيات تنقيح النصوص ان الخبرة في الكتابة تعتمد على كيفية تنقيح الكاتب نصه. علاوة على ذلك، شدد كثير من الباحثين على أهمية المراجعة في عملية الكتابة. يعتمد تحليل إنتاج التلاميذ، في دراستنا، في المقام الأول على أعمال فابر حول مسودات تلاميذ المدارس. تعتبر مختلف التدخلات الكاتب أمر أساسي للدراسة التي أجريناها، لأنها كانت هي التي أبلغتنا عن الاستراتيجيات المستعملة. وبالتالي لحضنا عددا من المحو في المسودات الأولى أو مسودات المشاركين تعبر عن تغيرات. تمثل هذه التغييرات أدلة مادية على أن الكاتب قد نصح نصه. ولكن تبقى الاجابة عن السؤال «كيف يراجع الطالب نصه؟» ضرورة أيضا في التحقيق الذي نقدم في هذه المساهمة.

الكلمات المفتاحية: مشروع - مکتوب - إعادة كتابة - استراتيجيات المراجعة.

Abstract: Research on the revision strategies have shown that expertise in writing depends on how the writer revises his text. Moreover, Roussey and Piolat (2005) Chanquoy (2002), Sylvie Plane (1994), Bisailon (1996) stressed the importance of revision in the writing process. The analysis of student productions, in our study, convened primarily Fabre's works on schoolchildren drafts. Taking into account the different interventions of the writer is fundamental to the study that we conducted, as it informed us about the strategies implemented. Thus, we have identified a number of erasures expressing changes in early drafts or drafts of the participants. These represent the physical evidence that the subject-writer revised his text. But the question of "how the student-writer revises his text?", is also essential in the investigation that we describe in this contribution.

Keywords: draft, Writing-rewrite, Strategies, Revision

Faire acquérir aux apprenants une compétence en expression écrite n'est pas une tâche facile. Écrire un texte suppose la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations intellectuelles simultanées et récursives créant un état de surcharge Cognitive (Hayes et Flower : 1980), ce qui pose problème à tout scripteur, et particulièrement à un scripteur en langue étrangère. Il a été confirmé par la recherche dans le domaine de l'apprentissage de l'écriture que souvent les difficultés relèvent de la gestion des problèmes liés à la macrostructure du texte ainsi qu'à la situation d'écriture. D'ailleurs, à ce sujet M. Dabène (1990) évoque la notion de « continuum scriptural ». L'étude que nous avons entreprise s'intéresse essentiellement aux stratégies de révision de textes produits par des étudiants de 1^{ère} année universitaire. La révision consiste en une relecture de son texte en vue de l'améliorer à plusieurs niveaux (Bisaillon : 1991). Les recherches effectuées dans le cadre de la production écrite indiquent que les scripteurs-experts ne révisent pas de la même manière que les scripteurs novices. La prise en considération par le sujet-expert de ses stratégies révisionnelles l'aide à résoudre les problèmes relevant de la gestion de la macrostructure.

Cadre théorique

Ces dernières années la didactique de l'écrit a bénéficié des apports de recherche de la psychologie cognitive, de la linguistique génétique, il est important pour nous de passer en revue d'une façon succincte ces théories.

Manuscrits et Psychologie cognitive

Une nouvelle théorie décrivant les processus mentaux impliqués dans toute activité d'écriture est mise en avant par des chercheurs tels que Flower et Hayes(1980), Cooper et Matsuhashi(1983), De Beaugrande(1984), Bereiter et Scardamalia (1987) et Beach etBridwell (1984). Le terme de processus emprunté aux sciences informatiques est désormais employé dans le domaine des sciences cognitives qui, selon Whalen(1994) désigne toute opération mentale servant à accomplir une tâche cognitive quelconque. Ainsi le modèle proposé par Flower et Hayes (1980) aux États-Unis remet en cause le caractère linéaire de l'écriture, il préconise que celle-ci est une activité récursive, un processus mental mettant en œuvre un geste d'aller - retour qui est à l'origine de la genèse du texte.

Linguistique génétique

Domaine de recherche qui s'intéresse à la genèse des textes, un nombre important de chercheur y travaillent dans le cadre de L'ITEM.¹ Un nouveau regard est désormais

porté sur le texte : « La mise en circulation des manuscrits d'écrivains a permis de considérer un texte comme le résultat d'un long processus de production et de maturation. L'observation des manuscrits offre en effet la possibilité de comprendre comment on passe de la planification à la mise en écriture ou encore des relectures-révisions aux réécritures multiples. » (Oriol-Boyer, 2003:7). La linguistique génétique est donc l'une des entrées nécessaires dans l'analyse des processus d'écriture. (Fabre, 1991). Les travaux de l'ITEM s'occupent de l'analyse des manuscrits ou avant-textes des écrivains, considérés par les spécialistes comme produits non finis. La méthode utilisée par ces auteurs a été adaptée pour la première fois à l'analyse des brouillons des élèves par Fabre. En effet, L'observation des productions écrites des étudiants-scripteurs révèle un certain nombre de ratures : « Les ratures, présentes dans les avants-textes, constituent des indices objectifs de la genèse : elles marquent les points où la mise en mots s'est interrompue, ou elle a fait place à une recherche langagière, ou plusieurs solutions ont semblé acceptables. Elles permettent donc de repérer des lieux remarquables, de divergence, de réorientation, d'activités métalinguistiques ou métadiscursives plus ou moins intenses » (Fabre, 1991 :55).

Selon Fabre, différentes opérations entrent en jeu dans l'activité d'écriture, entre autres la suppression, le remplacement, l'ajout et enfin le déplacement. Un autre statut est attribué au brouillon, considéré « non plus comme objets ou formes à décrire, mais comme traces de processus, comme inscription matérielle d'évènements dont il fallait reconstruire la dynamique en temps réel » (Grésillon et Le Brave, 2009:2).

Dans le cadre de notre recherche sur les stratégies de révision de textes des étudiants, nous avons mis en place une expérimentation qui a pris en considération les opérations de remplacement, de déplacement, d'ajout, de suppression sollicitées dans les transformations du texte.

1. Expérimentation didactique

1.1. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation que nous avons menée s'intéresse à l'impact d'un enseignement des stratégies de révision sur des textes produits par des étudiants en première année de licence de français en Algérie. Elle a pour objet de mesurer l'efficacité de cet enseignement, de vérifier si l'enseignement des stratégies de révision est un outil didactique dont on peut attendre l'amélioration des productions écrites. Les questions que nous nous sommes posées sont les suivantes :

-L'étudiant scripteur révise-t-il son texte ? Quelles sont les stratégies de révision adoptées par l'étudiant-scripteur ? Types de révision (au fil de la plume ou de relecture)?

-Le nombre de révisions et de corrections augmente-t-il ?

1.2. Présentation de l'échantillon

Notre échantillon est composé d'un groupe expérimental (20 étudiants) et d'un groupe contrôle (18 étudiants), ce qui nous a permis de réunir un corpus de 38 textes. Ce sont des étudiants inscrits en 1^{ère} année au département de français de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, année universitaire 2008/2009.

Les étudiants des deux groupes présentent le même profil : ce sont, pour la plupart, de nouveaux bacheliers, âgés de 18 à 20 ans. Ils ont appris le français durant leur scolarité primaire et secondaire, soit durant au moins 9 ans.

1.3. Mise en œuvre d'un pré-test

Les deux groupes objets de notre expérimentation présentent à peu près les mêmes compétences scripturales² et sont initialement séparés en deux groupes distincts par l'institution à laquelle nous appartenons. De ce fait, le groupe expérimental (GE) est le groupe à qui nous avons dispensé réellement le cours de TEO. Alors que pour le groupe témoin(GC), le cours de TEO est assuré par un autre enseignant. Seul le groupe expérimental recevrait l'enseignement des stratégies. Pour cela, nous avons proposé séparément, au début de l'année universitaire, au cours d'une séance ordinaire de cours, aux différents groupes d'étudiants, d'écrire un texte de type argumentatif. Nous leur avons demandé de ne pas utiliser l'effaceur. Nous voulions en effet pouvoir repérer les types de modifications apportées par l'étudiant-scripteur.

-Texte-consigne : Faites-vous partie de ceux qui rêvent d'aller vivre ailleurs ou de ceux qui pensent qu'on ne peut vivre que dans son pays d'origine ?

Rédigez un texte dans lequel vous justifierez votre point de vue.

-Durée du test : 1h30 mn pour chaque groupe.

- **Pré-test :** Une première étude est entreprise selon les données évoquées auparavant, sur un corpus constitué de deux groupes :

1 - Groupe expérimental : groupe qui va recevoir l'enseignement des stratégies de révision.

2 - Groupe de contrôle ou témoin : groupe qui n'a pas reçu l'enseignement des stratégies de révision. Le groupe contrôle est soumis aux mêmes consignes.

Une fois le test terminé, nous avons ramassé les premiers jets des deux groupes d'étudiants qui ont constitué notre corpus.

1.3.1. Enseignement des stratégies d'écriture

Cet enseignement s'est étalé sur toute l'année universitaire : 24 semaines à raison de 1h30 par semaine. Il a porté sur les stratégies d'écriture, en particulier les stratégies de révision. Pour le concevoir, nous avons eu recours à la méthode *Espace 3* et nous nous sommes également inspirée des travaux de Bisailon sur l'enseignement de la révision.

Méthode Espace³ : L'enseignement proposé (cf. Annexes) au groupe expérimental s'inspire de la méthode « Espace Niveau 3 », dont une partie du contenu est axée sur l'enseignement de la production écrite et, entre autres, des stratégies de révision. Afin d'aboutir à la phase de révision, il fallait convoquer tout le processus d'écriture, c'est pourquoi, nous avons pris en compte tous les paramètres entrant en jeu dans la production écrite. La démarche proposée par la méthode *Espace* répond aux exigences méthodologiques que nous nous sommes fixées au début de notre recherche.

1.3.2. Enseignement de la révision

Bisailon propose d'utiliser l'ordinateur comme outil facilitateur du processus de révision. Pour notre part, il a été question de l'appliquer dans un contexte rédactionnel papier-crayon. A cette différence près, la conception de Bisailon sur la révision s'approche de ce que nous envisageons comme étude sur les stratégies de révision.

En quoi consiste la révision ? Selon Bisailon (1991 : 87 et suivantes), il s'agit d'une relecture du texte dans le but de l'améliorer à tous les niveaux, tant à celui des idées et de l'organisation qu'à celui de la forme. D'après l'auteur, la révision d'un texte doit passer par plusieurs étapes (cf. fig1 suivante):

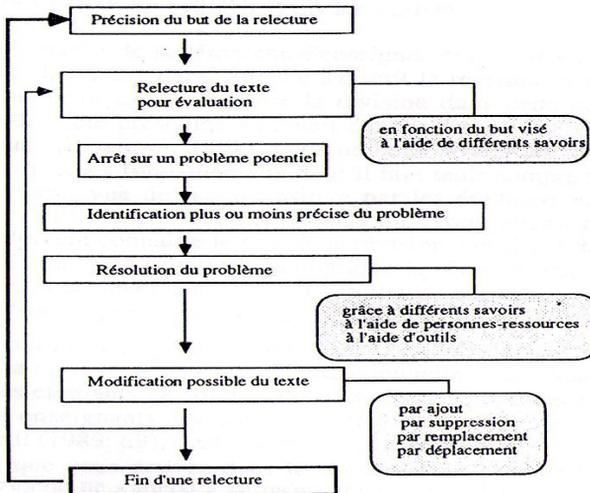


Fig. 1-Les étapes du processus de révision selon Bisailon (1991)

D'après ce schéma de Bisaillon, avant toute relecture de son texte, un scripteur compétent précise le ou les buts spécifiques de sa relecture. La définition d'un but est une étape nécessaire à l'élaboration de stratégies. Or les scripteurs faibles ne se définissent pas de buts précis. « Comme les scripteurs faibles n'ont pas de buts précis en tête, ils ne voient souvent rien à la relecture de leur texte ou encore ils voient très peu d'améliorations possibles » (1991 : 87).

L'importance de la précision de l'objectif de relecture a également été évoquée par Hayes et al. dans leurs travaux sur la révision (1987).

La seconde étape consiste en la relecture de son texte par le scripteur. Mais cette fois, il doit être en mesure de se poser des questions sur les objectifs fixés afin de détecter tout ce qui ne va pas dans son texte. Il s'agit donc d'un auto-questionnement, une stratégie générale, appliquée ici à la lecture d'un texte par son auteur. A ce stade de révision, il fait appel à ses connaissances discursives, textuelles, grammaticales et lexicales. Bisaillon pense qu'entraîner les apprenants à l'utilisation d'une grille de questions serait plus efficace.

La troisième étape concerne le moment où le scripteur s'arrête sur un problème.

Dans une quatrième étape, il situe exactement de quel problème il s'agit, afin d'intervenir.

Suit alors la phase de résolution des problèmes proprement dits. Faisant appel à « ses savoirs emmagasinés en mémoire, ou à l'aide de personnes ressources ou encore à l'aide d'outils (1991 : 87), il apporte les modifications nécessaires en ayant recours aux opérations évoquées ci-dessus : ajout, suppression, remplacement et déplacement. Le scripteur continue ensuite la lecture du texte jusqu'au prochain arrêt. Bisaillon souligne qu'une fois le texte ainsi balayé, le rédacteur se fixe un ou deux nouveaux buts et commence une nouvelle lecture de son texte.

Elle préconise l'intervention de l'enseignant pour orienter le travail des scripteurs faibles qui ont tendance à ne réviser que les aspects linguistiques de surface. De son expérimentation elle conclut à des résultats probants : « Grâce à l'enseignement de la révision et aux nombreuses modifications qu'ils faisaient sur le même texte, ils parvenaient enfin à écrire des textes plus satisfaisants, plus près du standard atteint dans leur langue maternelle » (1991 : 88).

Notre démarche s'est inspirée de celle proposée par Bisaillon. En ce qui concerne notre intervention en tant qu'enseignante, nous avons eu recours à une grille d'autoévaluation, dans le but d'aider les étudiants malhabiles à s'auto-évaluer.

2. Mise en place d'une grille d'auto-évaluation

Comme nous l'avons annoncée plus haut, la grille d'autoévaluation que nous avons utilisée s'inspire de celle de la méthode *Espace3* ainsi que de la grille de révision proposée par Bisailon.

Dans la Méthode *Espace 3*, l'autoévaluation fait partie du contenu relatif à l'enseignement de la production écrite notamment de la révision de son texte. Il s'agit d'une étape indispensable à la réalisation de la tâche d'écriture. Faisant partie intégrante du processus rédactionnel, l'évaluation agit à plusieurs niveaux du texte (présentation, contenu,...), ce qui veut dire que cette instance a été déjà prise en charge dans l'enseignement dispensé (cf.annexes).

Quant à la grille d'auto-évaluation de Bisailon (1995), nous l'avons adaptée à notre objet d'étude. Au total nous avons retenu ce qui suit:

CONTENU ET ORGANISATION

1) INTRODUCTION

- a) Le sujet est-il posé?
- b) L'introduction est-elle trop longue?

2) DÉVELOPPEMENT

- a) Y a-t-il trois arguments pour appuyer l'opinion? Lesquels?
- b) Les arguments sont-ils suffisamment développés?
- c) Le texte contient-il des arguments variés (appel aux sentiments, référence aux faits, etc.)

3) COHÉRENCE

- a) Est-ce que le texte contient des idées en contradiction avec d'autres?
- b) Est-ce que le texte contient des idées répétées (= manque de progression)?
- c) Est-ce que le texte contient des idées non en relation avec le reste du texte, c'est-à-dire non pertinentes?
- d) Est-ce que les idées s'enchaînent facilement grâce aux reprises (reprise nominale, substitution lexicale ou pronom personnel)?
- e) Est-ce que le texte comprend des idées qui ne sont pas claires, c'est-à-dire dont tu en comprends mal le sens?
- f) Est-ce que le texte comprend des idées incomplètes, c'est-à-dire qui ne sont pas développées suffisamment pour en comprendre le sens?

4) CONCLUSION

- a) La conclusion fait-elle une synthèse des idées exprimées ?
- b) La conclusion propose-t-elle des solutions?

5) ORGANISATION

- a) Est-ce que chaque paragraphe contient une idée?
- b) Est-ce que l'ordre de présentation des arguments est le meilleur pour convaincre?
- c) L'ordre adopté à l'intérieur des paragraphes ou entre les phrases est-il correct?
- d) Y a-t-il suffisamment de connecteurs pour relier les idées de l'argumentation? Sont-ils adéquatement employés?

LANGUE UTILISÉE

a. Le choix du vocabulaire

1. Mots mal employés en contexte/ langue parlée
2. Style:
 - a) Répétitions dans le vocabulaire
 - b) Mots imprécis (≠ chose, idée) et peu imagés (≠ être, avoir, dire)
 - c) Vocabulaire peu diversifié et peu recherché?

b. la forme: l'orthographe d'usage et grammaticale

1. Mots inexistants ou mal orthographiés
2. Erreur dans les déterminants (genre, nombre et choix)
3. Erreur d'accord (verbes, noms et adjectifs)
4. Erreur dans le verbe (conjugaison, temps, auxiliaire)

c. La syntaxe

1. Il manque un syntagme dans la phrase
2. Les phrases sont incorrectement construites (place/choix des syntagmes)
3. Un francophone ne s'exprimerait pas de la même façon
4. Erreur dans une structure (ou un syntagme)
5. Les structures étudiées sont mal employées:
6. Les phrases sont trop simples et peu variées:

d. La ponctuation : vérifier la ponctuation

Grille d'auto-évaluation de Bisillon (1995)

3. Descriptif de l'enseignement de la révision

La démarche dans laquelle s'inscrit l'enseignement de la révision a pour principe l'autoévaluation. Comme nous l'avons évoquée plus haut, les étudiants ont reçu des

cours sur les stratégies de révision en ayant comme recommandation ce que souligne Bisailon : « réviser fait partie de l'activité rédactionnelle ». En effet, l'enseignement préconisé s'attèle à fournir aux étudiants les modalités nécessaires à la rédaction et révision d'un texte (cf. Annexe 3 : Sommaire...) par le recours à une autoévaluation. Pour ce faire, les apprenants sont entraînés par le biais d'une batterie d'activités à produire des paragraphes (introduction, développement, conclusion) pour aboutir à la rédaction d'un texte. En phase finale, ils procéderont à une auto-évaluation du texte produit.

4. Mise en œuvre d'un post-test

Cette étape de l'expérimentation a eu lieu à la fin de l'année universitaire. Elle consiste à soumettre le même test aux deux groupes d'étudiants : au groupe expérimental qui a reçu un enseignement axé sur les stratégies de révision et au groupe contrôle. Le test s'est effectué selon les mêmes contraintes et consignes que celles du pré-test. Seule différence : nous avons explicitement demandé aux seuls étudiants du groupe expérimental, d'écrire selon la méthode enseignée, en appliquant les différentes étapes du cycle de l'écriture et de l'évaluation de leur texte.

-**Déroulement** : Nous avons distribué le même sujet aux deux groupes :

« Faites-vous partie de ceux qui rêvent d'aller vivre ailleurs ou de ceux qui pensent qu'on ne peut vivre que dans son pays d'origine ? Rédigez un texte dans lequel vous justifierez votre point de vue. ».

Les sujets ayant participé sont donc ceux qui ont fait l'objet de l'avant test.

Il s'agit du :

- 1 - Groupe expérimental après avoir reçu l'enseignement des stratégies de révision.
- 2 - Groupe de contrôle après expérimentation (n'ayant pas reçu l'enseignement des stratégies de révision).

Une fois les étudiants-scripteurs ont terminé la rédaction, nous avons ramassé les brouillons.

- Effets de l'enseignement des stratégies sur l'amélioration du brouillon

Le dépouillement des brouillons produits lors du Post-test nous a renseignée sur le mode de révision et nous à donner la possibilité d'évaluer l'impact de l'enseignement des stratégies de révision sur les productions finales d'un groupe expérimental par rapport à celles d'un groupe de contrôle. Rappelons que les étudiants des deux groupes

ont subi le même test après que le groupe expérimental ait reçu un enseignement centré sur les stratégies d'écriture notamment l'enseignement des stratégies de révision. On a pu constater une importante augmentation dans le nombre d'intervention des sujets, ce paramètre peut s'expliquer par la volonté chez les participants de réviser leurs textes. Le tableau 1 récapitulatif présente les opérations effectuées par les deux groupes ayant participé à l'expérimentation: Pour chacun des deux groupes, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de modifications. Ainsi, 47% représente le pourcentage de remplacements effectués par les étudiants du groupe expérimental, calculé par rapport au nombre total de modifications effectuées par les étudiants de ce groupe lors du pré-test. Pour ce même groupe, les remplacements représentent 61% de leurs modifications lors du post-test. Ils augmentent donc en proportion, alors que leurs suppressions vont au contraire diminuer, elles passent de 32% à 22%.

Modifications	Pré-test		Post-test		Total des modifications des deux groupes
	Groupe expérimental	Groupe contrôle	Groupe expérimental	Groupe contrôle	
Remplacements	63 47%	53 61%	201 65%	67 57%	384
Suppressions	43 32%	22 25%	68 22%	42 36%	175
Ajouts	19 14%	09 10%	32 10%	05 4%	65
Déplacements	08 6%	03 4%	08 3%	03 3%	22
Total	133	87	309	117	646

Tableau 1 : Modifications (Pré et Post-test) des deux groupes

On peut constater que la modification de remplacement est classée en premier pour les deux groupes : elle représente un chiffre de 384 lors du post-test. Ce qui attire l'attention, c'est le nombre de déplacements qui passent de 6% à 3% dans le GE, soit une diminution de moitié. Nos résultats se recoupent avec ceux de Hall (1990), de Fabre (1991, 2002) et de Kadi (2004), quand ils soulignent la fréquence du recours des écoliers et des étudiants, au remplacement et la rareté de l'utilisation du déplacement. Notons que les opérations de modifications varient d'une copie à une autre. Celles qui reviennent donc sont les remplacements. Les travaux de Hall (1990) sur les interventions des scripteurs en langue maternelle et en langue seconde ont décelé un classement semblable au nôtre dans les deux langues : remplacement, suppression, ajout et déplacement.

En revanche, on peut voir que l'ajout a presque doublé à la deuxième intervention chez le groupe expérimental, il est de 32, alors qu'il était de 19 à la première intervention, ce qui peut révéler un changement dans les stratégies adoptées par les scripteurs. Le tableau qui suit atteste d'une légère transformation quant à l'emploi de l'ajout essentiellement pour le groupe expérimental : 10% alors qu'avant expérimentation, on a noté pour cette opération un pourcentage de 14%.

Concernant la place des ajouts, on constate que l'ajout a été placé plus souvent dans l'interligne dans le groupe expérimental, plus souvent sur la ligne dans le groupe contrôle (cf. tableau 2).

Groupe	Marge	Interligne	Ligne du texte
G.E	04 (12,5%)	24 (75%)	04 (12,5%)
G.C	01 (20%)	01 (20%)	03 (60%)

Tableau 2 : Post-test : place des ajouts dans les deux groupes

Les deux groupes diffèrent nettement : le GE utilise beaucoup plus l'interligne et le groupe contrôle la ligne. Ceci montre que le groupe expérimental a effectué des modifications de relecture. On constate donc une amélioration dans leurs stratégies de révision.

Désormais, pour les deux groupes, les remplacements sont les plus usités, atteignant ainsi un pourcentage de 65% et 55%. Nous avons décelé auparavant, que les suppressions sont souvent utilisées dans un but de remplacement, le sujet-scripteur ne conçoit pas l'idée d'effacer ou de supprimer dans l'intention de réécrire, de retravailler le fragment de phrase ou la phrase entière.

Quant à la grille d'auto-évaluation de Bisailon ainsi que celle proposée par la méthode d'enseignement de français : Espace 3 (cf. annexes), rappelons qu'elles ont été utilisées lors de l'expérimentation didactique avec le groupe expérimental. Ces grilles jouent un rôle important dans la canalisation de la charge cognitive d'une part, ont un effet sur l'activation des stratégies métacognitives des sujets d'autre part. Elles fonctionnent donc comme médiateur, aidant le sujet-scripteur à évaluer sa production écrite. La médiation, explicitée dans la théorie de Vygotski (1985), est un facteur important dans la prise de conscience par l'apprenant, de son apprentissage.

L'analyse du corpus a montré que presque tous les participants du groupe expérimental ont révisé leurs textes. Cela pourrait s'analyser comme lié à l'application des grilles d'auto-évaluation proposées lors de l'enseignement des stratégies de révision.

Malgré les difficultés de langue, on constate également chez la plupart des étudiants du groupe expérimental, une nette amélioration sur le plan de la révision du texte. La deuxième version de leurs écrits, montre que ces derniers ont réussi à changer leurs habitudes rédactionnelles en adoptant les recommandations de l'enseignement reçu. Il est vrai que les insuffisances linguistiques persistent puisque dans plusieurs cas, les scripteurs faibles ont échoué dans les corrections ou régulation du texte, mais, il n'en demeure pas moins qu'ils ont tenté de réviser leurs textes, ce qui n'était pas dans leurs stratégies rédactionnelles avant l'enseignement spécifique dispensé.

Ainsi, l'auto évaluation a aidé les sujets-scripteurs à mieux accomplir leurs tâches et ainsi à mieux appréhender leur écriture à tous points de vue. Il semble donc que l'enseignement des stratégies révisionnelles et les grilles mises à la disposition des étudiants ont été un facilitateur et déclencheur dans la prise en charge de leur propre texte. Notre hypothèse interprétative est que l'auto-évaluation a eu un effet sur la sollicitation des stratégies métacognitives entrant en jeu dans les stratégies de révision.

Par ailleurs, les données recueillies, montrent que les étudiants ont pris conscience de la nécessité d'adopter des stratégies de révision leur permettant d'améliorer leur écrit, puisqu'ils ont su réutiliser les connaissances acquises en termes de modifications, de révision au fil de la plume et de relecture.

Post-test du GE : autres effets de l'enseignement des stratégies

Outre les stratégies de révision étudiées ci-dessus, il semble bien que l'enseignement ait influé sur les stratégies rédactionnelles des étudiants du groupe expérimental. En effet, des évolutions au niveau de la disposition typographique peuvent s'analyser comme révélatrices du changement de ces stratégies.

Disposition typographique : on note une transformation radicale au niveau de la conception du brouillon chez la plupart des sujets-scripteurs du groupe expérimental. Alors que le brouillon du pré-test est linéaire et comporte quelques timides modifications, celui du post-test présente des caractéristiques du brouillon instrumental au sens défini par Alcorta (2001): utilisation de plan, de flèches, de numérotation, de marges, de listes d'idées. Cette progression dans l'exploitation du brouillon traduit la prise de conscience de la relation concomitante entre le processus d'écriture et le brouillon comme « instrument psychologique ».

Il est intéressant de noter que cette caractéristique est valable également pour les sujets -scripteurs ayant des compétences linguistiques limitées. Le cas du brouillon du Post-test GE n°1 est très représentatif, il reflète une nette amélioration quant à la disposition du texte : l'étudiant a respecté la typographie du texte argumentatif

avec une introduction, un développement et une conclusion. Malgré les difficultés de langue observées dans la première version, le scripteur a amélioré sa façon d'écrire et a opéré une révision de son produit. Ainsi, on peut souligner la particularité de ce geste de réécriture dont on ne peut ignorer l'intérêt, et qu'il faut mettre en valeur dans l'apprentissage de l'écriture. Il en est de même chez d'autres étudiants du groupe expérimental, chez qui, nous avons noté une seule rectification lors du pré-test. La seconde intervention marque une bonne réaction de leur part en ayant recours à des marques d'un brouillon instrumental, mettant en avant un plan de travail accompagné d'une numérotation des idées.

On peut voir que le sujet-scripteur (Annexe Post-test GE n°1) a commencé par la confection d'un plan de travail dans lequel il a tracé les grands axes qu'il compte aborder dans les différentes parties de son texte : introduction, développement et conclusion. Ensuite, le scripteur est passé à la rédaction du texte en respectant le plan élaboré.

Autre caractéristique à noter : les post-tests du groupe expérimental sont plus longs que les textes de leurs pré-tests. Le nombre de mots varie de 100 à 312 mots dans les post-tests, alors que dans les pré-tests le nombre de mots varie de 52 à 207 mots selon les scripteurs. Cette spécificité s'observe même chez les scripteurs malhabiles qui avaient des difficultés à rédiger un texte long.

Conclusion partielle : Évolutions dans le groupe expérimental

Le fait marquant est le changement radical dans l'appréhension du brouillon. On observe en effet dans la majorité des brouillons une nouvelle façon de faire qui montre que l'étudiant-scripteur a pris soin d'effectuer une révision de son texte, même si celle-ci demeure limitée pour certains d'entre eux qui utilisent une stratégie de révision superficielle se limitant aux modifications d'ordre grammatical. Cette remise en cause de sa conception de l'écrit, notamment du brouillon, révèle déjà une volonté de la part de celui qui écrit de procéder à une évaluation de son texte (contrôle), dans le but de résoudre les problèmes (régulation). Ceci peut aussi s'interpréter comme un indice de ce que l'enseignement reçu sur les stratégies révisionnelles a permis aux scripteurs d'activer des stratégies métacognitives, nécessaires à cette opération d'évaluation-contrôle.

Ce qui est également à retenir, c'est que certains étudiants malhabiles (comme l'auteur du Pré-test GE n°1, cf. Annexes) qui, au pré-test, n'ont pas fait de révision (ou un semblant de révision), ont procédé dans le post-test à une révision qui montre l'essai d'application des recommandations des cours. Ce qui a attiré notre attention,

c'est l'initiative de cette catégorie de sujets-scripteurs à organiser le texte selon la typologie imposée par la consigne. En outre, on perçoit chez eux, une prise de conscience du principe qu'« écrire c'est réécrire », selon l'expression de Ricardou, malgré les difficultés de langue. Certes, dans plusieurs cas, les corrections ont échoué, ou bien se sont focalisés sur la superstructure du texte. Néanmoins, ceci témoigne d'une stratégie de révision englobant une révision au fil de la plume ainsi qu'une révision de relecture.

Nous avons également noté que chez certains sujets, l'amélioration s'est concrétisée également au niveau de la recherche et de la gestion des idées.

Ainsi on peut conclure que le groupe expérimental, lors du post-test, a manifesté un changement de comportement vis-à-vis de son écrit, indiquant un rapport scripteur-texte qui n'est plus le même qu'avant-expérimentation. Nombreux sont les étudiants qui ont pris soin de mettre en avant un plan de travail leur permettant de mieux gérer leur surcharge cognitive, de ce fait, l'examen des brouillons de la 1^{ère} version et ceux de la 2^{ème} version témoignent de cet état de fait et traduisent mieux ce changement dans la façon d'appréhender l'écriture d'un texte .

Quant à la qualité des corrections, on note chez certains participants du groupe expérimental une amélioration dans la résolution des problèmes puisqu'ils sont parvenus à repérer et réguler les dysfonctionnements. La mise en place d'un dispositif d'enseignement basé sur le brouillon, en tant qu'outil didactique, et sur l'auto-évaluation de son produit semble avoir activé un déclencheur fondamental à tout apprentissage scriptural : l'attention des scripteurs envers le produit écrit est fonctionnelle étant donné la mobilisation ainsi que la motivation dont ils ont fait preuve pendant la tâche d'écriture.

En somme, ce qui nous autorise à dire que les résultats de l'expérimentation sont encourageants, c'est la rupture effectuée avec le brouillon linéaire, surtout par les étudiants du groupe expérimental : l'augmentation du nombre de modifications, notamment celles relatives à la révision de relecture et l'aboutissement des corrections chez les étudiants étant en difficultés lors de la première version. Ces variables attestent d'une certaine prise de conscience des stratégies révisionnelles par les étudiants.

Post-test du groupe contrôle

On observe chez la majorité des participants le maintien de la même stratégie d'écriture. La typographie du texte demeure identique à celle du pré-test, aucune instrumentalisation du brouillon n'a été enregistrée (cf. annexe n°1 : Post-test GC). On peut noter une légère augmentation dans le nombre de ratures (cf. Tableau 1 des

modifications) mais sans aucun intérêt par rapport à notre objet d'étude. Le type le plus sollicité demeure le remplacement avec un pourcentage de 32%.

Lors du dépouillement des brouillons (Post-test), des étudiants du groupe contrôle, nous avons constaté la fréquence de l'utilisation de la substitution ou remplacement de graphèmes, de mots grammaticaux. La majorité des étudiants de cette catégorie n'est pas parvenue à faire une révision impliquant des transformations significatives, puisqu'ils n'ont pas été initiés à l'enseignement des stratégies de révision. De ce fait, ils ne possèdent pas les outils nécessaires permettant une révision appropriée. C'est pourquoi, ce groupe de contrôle a produit des textes identiques à ceux de la première version, sans changement spécifique. Ce sont les suppressions qui rendent compte de la totalité de cette augmentation, puisqu'elles passent de 25% à 36% des modifications de ce groupe. Toutes les autres modifications tendent au contraire à diminuer (cf. tableau).

Conclusion

Finalement, on peut dire que l'analyse des productions écrites Pré et Post-test révèle un paramètre important à la conception d'un enseignement de l'écrit basé sur les stratégies de révision : l'étudiant est capable de prendre conscience de ses stratégies métacognitives, ce qui lui permet d'effectuer une révision de son texte et d'ajuster tout dysfonctionnement (grâce au recours aux grilles d'auto-évaluation). En effet, cette aptitude de révision et de régulation pourrait être efficace et approfondie dans la mesure où le scripteur serait entraîné d'une façon systématique à s'auto-évaluer. Ceci ne peut se faire sans un enseignement valorisant le brouillon comme outil didactique à l'apprentissage de l'écriture. Quant à l'apport linguistique, il peut être rappelé au fur et à mesure dans la révision proprement dite. Aussi, l'aboutissement à une amélioration ne peut se faire sans l'implication de l'apprenant dans son apprentissage.

En revanche, nous avons essayé de comprendre l'échec de certains étudiants du groupe expérimental, à appliquer ce qu'ils ont reçu comme enseignement sur les stratégies de révision. Il en ressort ce qui suit :

Placé devant une tâche d'écriture, l'étudiant éprouve des difficultés de plusieurs ordres qui entravent son intervention, en particulier celles relatives aux stratégies procédurales et conditionnelles.

Bibliographie

Alcorta, M. 1998. « Une approche Vygotskienne du développement des Capacités d'écrit. Le brouillon : un outil pour écrire », in : Presses Universitaires De Bordeaux.

- Alcorta, M. 2001. « *Utilisation du brouillon et développement des capacités d'écrit* », in : *Revue Française de Pédagogie*, n° 137, oct-nov-déc, pp.95-103.
- Barre- de-Miniac, Ch. 2000. *Le rapport à l'écriture : aspects théoriques et didactiques*, PUS.
- Bisaillon, J. 1996. « *L'apprentissage de l'écrit en langue seconde par un enseignement de la révision combiné à l'utilisation du traitement de texte* » in *Une Francophonie Différentielle*.
- Dabene, M. 1987. *L'adulte et l'écriture .Contribution à une didactique de L'écrit en langue maternelle*, Bruxelles, De Boeck -Wesmael.
- Fabre, C. 1991. « La linguistique génétique : une autre entrée dans la production écrite » *Repère* n° 4, juin 1991.
- Fabre-Cols, C. 2002. *Réécrire à l'école et au collège : De l'analyse des brouillons à l'écriture accompagnée*, Ed. ESF.
- Flowers, L.S., Hayes, J.R. 1980. « Identifying the organization of writing processes ». In: L.W. Gregg et R.E. Steinberg(Eds), *Cognitive Processes in writing*. Hillsdale, N.J. Lawrence Erlbaum Associates.
- Grésillon, A., Le Brave, J.L. 2009. « La linguistique génétique des textes : un décalogue » www.item.ens.fr/index.php [consulté le 15-11-2013].
- Capelle, G et Coll. 1991. *Espaces3 Méthode de français*, Hachette F.L.E.
- Hayes, J.R. Flower, L.S. (1987). "Cognitive processes in revision "In: S .Rosenberg *Reading, writing and language learning*.
- Kadi, L. 2004. *Pour une amélioration de la production écrite des étudiants en licence de français : un autre rapport au brouillon*. 673 p., Université de Constantine.
- Oriol-Boyer, C. et coll. 2003. Critique génétique et didactique de la réécriture. C.R.D Midi Pyrénées.
- Vygotski, L. 1985. *Pensée et langage*. Paris : Editions Sociales,
- Whalen, K. 1994. « La compétence stratégique de l'expression écrite : Différences entre l'anglais langue maternelle et le français langue seconde » in *L'écrit en langue étrangère. Réflexions et propositions*, ed.PUS.

Notes

1. ITEM : institut des textes et des manuscrits fondé par Laouis Hay, dérogé actuellement par A. Gresillon « (...) La critique génétique instaure un nouveau regard sur la littérature.Son objet : les manuscrits littéraires, en tant qu'ils portent la trace d'une dynamique, celle du texte ensevenir. Sa méthose : la mise à nu du corps et du cours de l'écriture, assortie de la construction d'une série d'hypothèses sur les opérations scripturales. Sa visée : la littérature comme un faire, comme une activité, comme un mouvement. » déf de A. Gresillon.
2. Ceci nous a été confirmé par les résultats obtenus lors d'une évaluation écrite répondant à un sujet commun.
3. Espace : méthode de français langue étrangère, constituée d'un ensemble pédagogique de trois niveaux :1, 2,3. Espace Niveau 3.

Quelle norme linguistique pour les langues africaines ? Une étude de la langue moba.



Martin Minlipe Gangue

Université de Lomé, Togo.

Département des Sciences du Langage

martin_sibiti@yahoo.fr

Résumé : Notre étude est partie des références théoriques et de deux corpus, l'un lexical et l'autre syntaxique pour démontrer que la non-normalisation de la langue moba pose un certain nombre de problèmes quant à l'orthographe des mots dans cette langue. La recherche, en définitive, a proposé, pour la standardisation de la langue moba, l'application des normes descriptive et prescriptive.

Mots-clés : codification, faute, langue, norme linguistique, standardisation

المخلص : تنطلق دراستنا من مراجع النظرية و مدونتين، الأولي معجمية والثانية نحوية لإثبات أن عدم توحيد اللغة الموبا يطرح عددا من المشاكل في ما يخص هجاء الكلمات في تلك اللغة. يقترح هذا البحث في نهاية المطاف تطبيق معايير وصفية وتوجيهية لتوحيد اللغة الموبا.

الكلمات المفتاحية : الترميز - الخطأ - اللغة - المعيار اللغوي - التقويس.

Abstract: My study stems from the theoretical references and two corpuses, one be lexical and the other syntactic. It aims at showing that the non-normalization of the Moba language sets a number of problems related to the orthography of the words in this language. The research has, proposed for the standardization of the Moba language in its descriptive and prescriptive norms of usage.

Keywords: codification, fault, language, linguistic norm, standardization

Introduction

La question de la norme et de la faute est un des thèmes d'actualité fréquemment débattue lors des grands colloques de linguistique africaine en particulier. En effet, il ne serait plus totalement juste de soutenir aujourd'hui que toutes les langues africaines sont systématiquement des langues à tradition orale. À des degrés divers, la plupart de ces langues ont connu quelques travaux de description linguistique. Certaines d'entre elles ont même statut de langues nationales officielles¹, d'autres de langues nationales semi-officielles², d'autres encore, simplement de langues nationales. Les langues dites nationales officielles ou semi-officielles sont utilisées, certainement, comme langues

d'enseignement scolaire et / ou d'administration, pour le moins, sur le plan national. Par conséquent, elles sont dotées chacune d'une écriture.

La standardisation est le résultat d'un processus de choix d'une variété linguistique dans un espace plurilingue donné. La norme considérée comme la règle, le modèle et la faute comme l'écart, l'exception.

La question principale qui sous-tend notre analyse est de savoir si dans l'état actuel de la description des langues africaines et eu égard aux politiques linguistiques actuellement en cours en Afrique, l'on peut véritablement parler de la norme et de la faute en matière de l'écriture (orthographe) desdites langues. Pour y répondre, nous avons choisi comme cadre méthodologique d'application, la langue moba.

Le moba est l'une des langues gur du sous-groupe gurma du Togo parlée au nord du Togo (Dapaong) et au nord du Ghana (Bunkpulugu), G. Manessy (1975). Cette langue a bénéficié, à ce jour, d'importants travaux descriptifs dans tous les grands domaines de la linguistique.

Le présent travail qui s'inscrit dans le vaste domaine de la planification linguistique est une contribution aux débats sur la normalisation des langues africaines.

Pour cette fin, nous structurons notre analyse en trois parties. La première partie présente les cadres théorique et méthodologique d'étude. La seconde traite des difficultés de la norme dans les langues africaines et la troisième partie pose la problématique de la norme dans les langues africaines en général.

1. Cadres théorique et méthodologique

1.1. De la théorie de référence

Le sujet portant sur la norme a intéressé beaucoup de chercheurs. Pour certains : H. Frei (2003), O. Ozolina (2002) et J.M. Klinkenberg (1999), il est temps d'abandonner toute grammaire normative au profit d'une vision fonctionnelle, à savoir une science d'observation des faits de langue et d'explication avec une finalité empirique des besoins de la parole et de l'écrit. En effet,

« La linguistique est après tout descriptive et explicative et non prescriptive comme peut l'être la grammaire. Toute étude qui tenterait d'embrigader la langue par la norme tuerait ainsi la diversification de cette même langue » (J.M. Klinkenberg, 1999 : 98).

Pour ces auteurs, la norme est considérée comme une "stabilité élastique" car la diversité des étapes de l'évolution caractérise toutes les langues littéraires. Chaque période historique possède ses propres particularités de normalisation et de codification. Interdire quelques formes d'expression c'est priver un individu du droit de

faire son choix. Ce qui est considéré comme faute dans la langue écrite est souvent facilement admis dans la langue parlée.

Pour d'autres par contre : M. Grevisse (1964 et 2007) et G. Ledegen (2000), on ne saurait parler de statut d'une langue sans parler de sa norme. Pour eux, la codification et la normalisation d'une langue précèdent toujours son écriture pour ainsi dire son orthographe. Ainsi :

« La norme est l'ensemble des régularités observables d'une langue donnée et les diversifications comme les écarts aux régularités dans cette même langue. La faute est tout ce qui est hors norme, ce qui n'est pas conventionné » (Ledegen, 2000 : 12).

Il se dégage de cette analyse, deux tendances fondamentalement opposées ; l'une prônant l'observation et l'analyse des faits de langue tels quels, l'autre considérant la langue comme un ensemble d'éléments figés qu'on ne peut désorganiser sans briser la logique du fonctionnement desdits éléments.

Au-delà des références théoriques ci-dessus citées, nous nous inspirons pour la présente analyse des travaux de M.-L. Moreau (1997), portant sur les types de normes. Elle y distingue cinq types de normes : les normes de fonctionnement, les normes descriptives, les normes prescriptives, les normes évaluatives et les normes fantasmées.

1.2. De la méthodologie du travail

Nos matériaux de travail sont essentiellement constitués d'une part, d'un ensemble important de travaux linguistiques portant sur le moba et des ouvrages non linguistiques (littérature, publications à but d'évangélisation et de vulgarisation, syllabaires, histoire, anthropologie etc.) dans cette même langue ; d'autre part, de deux corpus ; l'un lexical et l'autre syntaxique réactualisés utilisés dans Gangue (2008). Cette dernière référence a non seulement le mérite d'être actuelle (synchronique) mais encore, elle porte sur la dialectologie du moba. En effet, ces corpus ont pris en compte toutes les variétés linguistiques de notre langue d'étude. Cependant, pour les besoins de l'étude, nous avons eu à confronter, par moment, certains items et énoncés de ces corpus aux réalités du terrain (certains faits de langue constatés lors de la collecte des informations d'analyse).

2. Difficultés de la norme linguistique en moba

Le moba est l'une des langues régionales du Togo, K. Aféli (2003). Cette langue, comme toute langue naturelle, est un tout composé de cinq dialectes : le ben, le bimoba, le botre, le digban et le yanban, cf., Gangue (2008). Au sein de la région (Savanes), le moba est considérée comme une langue véhiculaire, d'alphabétisation,

voire une langue de vulgarisation.

De façon institutionnelle et formelle, aucun dialecte des cinq n'est encore choisi comme dialecte de référence pour l'écriture de la langue moba. Aucun organe structurel, à l'image de *comité de langue éwé*, *comité de langue kabyè* (Togo), n'existe à ce jour, pour la gestion et l'harmonisation de l'orthographe du moba. Par conséquent, la quasi-totalité des ONG (Organisations Non gouvernementales) de la place ou d'ailleurs qui œuvrent aux côtés des églises chrétiennes pour la promotion et la vulgarisation des langues africaines en général et particulièrement de la langue moba ne se retrouvent pas lorsqu'il s'agit d'écrire le moba. Notre enquête de terrain a permis de relever plusieurs divergences linguistiques (de forme) en leur sein dans leurs différents écrits moba. Ces divergences proviennent elles-mêmes des différences linguistiques observées entre les dialectes moba. Avant de décrire les divers écarts orthographiques relevés dans les différentes publications en moba, nous présentons d'abord quelques divergences linguistiques entre les dialectes moba. Ces divergences sont à la fois phonologiques, morpho-syntaxiques et lexicales.

2.1. Divergences phonologiques.

Elles concernent les différentes variations d'un même phonème dans les différents dialectes moba ou les correspondances d'un phonème d'un dialecte à un autre. A contexte identique, l'on observe des phonèmes différents. Les exemples ci-après illustrent notre constat.

2.1.1. Variation entre la latérale /l/ et la vibrante /r/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
maïs	kpabdl	kpabdr	kpabdr	kpabdr	kpabdl
branche	béndl	béndr	béndr	béndr	béndr

2.1.2. Variation entre la vélaire sonore /g/ et la vélaire sourde /k/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
hache	pièg	pièk	piàk	pièk	pièk
infirmier	dogda	dokda	dokta	dokda	dokda
pardon	sugl	sukr	sukr	sukr	sugl

2.1.3. Variation entre la vélaire nasale /ŋ/ et la vélaire sonore /g/

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
poussière	tangulunŋ	tanbiung	tanbirug	tanwuntg	tangbung
éléphant	luounŋ	luobg	loobùg	banmg	luobg
calebasse	ŋmanŋ	ŋmang	ŋmang	ŋmang	Nmang

2.2. Divergences morpho-syntaxiques

L'axe temporel en moba est divisé en trois espaces : le présent, le passé et le futur. Chaque espace temporel est exprimé par un certain nombre de particules appelées marqueurs de temps. Les divergences morpho-syntaxiques observées portent essentiellement sur les variations des morphèmes marqueurs de temps, de mode entre les dialectes moba et l'apparition d'un morphème de citation dans un des dialectes de la même langue (le bimoba).

2.2.1. Variation des morphèmes marqueurs du passé

Le passé est exprimé en moba par les morphèmes marqueurs : [bo, won et daan], L. Kantchoa, (2005). Mais le locuteur bimoba, pour exprimer l'idée du passé, fait usage des morphèmes : [bo, daan et **din**]. La différence ici se situe entre : [**won** et **din**]. Là où le reste des locuteurs moba utilisent le morphème [**won**] pour marquer le passé, le locuteur moba (parler bimoba) fait plutôt usage du morphème [din].

Exemple 1

Locuteur moba (parler bimoba)

u **din** k bé lè biin
/ il / être, acc / négation/ cette/ année/
« il n'était pas là cette année »

b **din** tu tié t yajam yog
/ on / faire, acc / le / nos / aïeux/ temps/
« on le faisait depuis le temps de nos aïeux »

Autres locuteurs moba

u **won** k bé lè biin
/ il / être, acc / négation/ cette/ année/
« il n'était pas là cette année »

b **won** tu tié t yajam yog
/ on / faire, acc / le / nos / aïeux/ temps/
« on le faisait depuis le temps de nos aïeux »

2.2.2. Variation des morphèmes marqueurs du futur

Les locuteurs ben, botre, digban et yanban utilisent les marqueurs [tan, won et daan] pour exprimer le futur. En bimoba, le même temps est exprimé par les morphèmes [tan, si et saan]

Exemple 2

Locuteur moba (parler bimoba)

t **sann** bo baal
/ nous / venir, inacc/
« nous viendrons »

u **si** bu san
/ il / courir, inacc/
« il s'enfuira »

Autres locuteurs moba

t **daan** bo baal
/ nous / venir, inacc/
« nous viendrons »

u **won** bu san
/ il / courir, inacc/
« il s'enfuira »

2.2.3. Variation des morphèmes marqueurs de mode.

Le mode est exprimé en moba par les morphèmes *mand*, *bii* et *kon*. Cependant, à l'exception du locuteur *moba* (*parler ben*) qui utilise le modalisateur *bii* pour exprimer l'état dubitatif du locuteur ou de l'action à mener, les autres locuteurs *moba* utilisent respectivement, *tii* et *sii* pour exprimer le même état de doute.

Exemple 3

Autres locuteurs moba				locuteur moba (<i>parler ben</i>)					
u	tii	kpii	wogi	u	bii	kpii	wogi		
/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/	/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/
	«	il aurait tué un lièvre	»		«	il aurait tué un lièvre	»		
u	sii	kpii	wogi	u	bii	kpii	wogi		
/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/	/	il/	dubitatif/	tuer acc/	lièvre/
	«	il aurait tué un lièvre	»		«	il aurait tué un lièvre	»		

2.2.4. Apparition de morphème de citation

L'observation et l'analyse de nos corpus nous permettent de constater que les locuteurs *moba* (*parler bimoba*), contrairement aux autres locuteurs des autres dialectes *moba*, usent d'un morphème préfixal pour marquer la forme de citation du verbe. Ce morphème est marqué par **[ki]** tandis qu'il est non marqué dans les autres dialectes de la même langue.

Exemple 4

Glose (Français)	bimoba	digban	yanban	ben	botre
porter	ki jii	jii	jii	tug	jii
reculer	ki ηmatir	ηmatr	ηmat	sud	tun
éteindre	ki nyinn	kpién	kpiéénj	junn	Kpién

2.3. Divergences lexicales

Les divergences lexicales sont les cas où dans la comparaison entre les différents dialectes *moba*, les mots n'ont rien de commun en terme d'orthographe qui puisse les rapprocher aussi bien au niveau de leur base qu'au niveau de leurs suffixes, mais ayant un même signifié.

Entre les dialectes *moba*, les relations sont telles que les différences lexicales sont moindres. On trouve, cependant, quelques différences. Les plus régulières sont les divergences des noms.

Exemple 5

Glose (Français)	ben	botre	bimoba	digban	yanban
piment	kanmi	baali	baari	baari	baali
patate douce	paalad	dankri	dankr	denkri	dinkl
chef	naab	kpanbar	baat	bad	bad
menton	yièk	tangbenn	langbeng	langbenn	langbeng
jumeau	jaak	poor	sanpol	sanpol	poor
vie (la)	drunya	bebenu	bebenu	binbem	bébénu
marigot	kponu	bunɲ	bunbik	bunɲ	bɔɲɲ
puits	bubun	calbun	bunn	lulun	caal
dos	nyaug	porpo	polpo	poorpo	binbonɲ
chat	dandonɲ	nanbodg	jangumu	nandann	mudg
picorer	dii	jokr	ki joo	jori	dii

A la lumière de ces quelques différences pertinentes aussi bien phonologiques, morpho-syntaxiques que lexicales relevées entre les différents dialectes de la langue moba, il ressort qu'on ne peut, pour l'heure, parler de la norme linguistique moba. L'affirmer serait, pour notre sens, injuste. Cet état de fait pose un certain nombre de problèmes. En effet, quelle forme phonétique (phonologique) écrire pour les locuteurs moba, voire pour tout le public entre :

hache →	pièg	pièk	piàk	pièk	pièk ?
maïs →	kpabdl	kpabdr	kpabdr	kpabdr	kpabdl ?

Quelle forme choisir entre **[din]** et **[won]** pour traduire le passé en moba ? Entre **[sann]** et **[daan]** pour traduire le futur dans cette même langue ? Quelle forme lexicale acceptable retenir entre **[kanmi]** et **[baari]**, entre **[bunbun]** et **[caal]** ou entre **[dandonɲ]** et **[mudg]** pour désigner respectivement «piment» ; «forage» et «chat» ?

Des tentatives lexicographiques, pour l'heure non fructueuses, ont essayé de résoudre les problèmes ci-dessus mentionnés par les projets de confection des dictionnaires bilingues polydialectaux³. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de confectionner un dictionnaire monolingue dans les langues africaines?

Les difficultés relatives à l'absence de la norme dans la quasi-totalité des langues africaines en général et particulièrement en moba font que la plupart des chercheurs et éditeurs des ouvrages en moba (traducteurs de la Bible, alphabétiseurs et autres),

chacun pour ce qui l'a concerné écrit un moba qu'il entend. Nos recherches documentaires ont permis de relever quelques cas que voici :

Cas	Mot	Source
1 ^{er}	Benn	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, <i>Benn kadalikal</i> , syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (page de garde).
	Benn	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, (le nom du journal lui-même), publié par RAFIA, Dapaong.
	Ben	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2003, <i>Jadm yiɛl</i> . pages 02 et 05.
	Ben	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2002, <i>Fala duag manu</i> , pages 04 et 07.
2 ^{ème}	Nunlodl l'»Eveil»	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 06.
	Nunyendl l'»Eveil»	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, <i>Benn kadalikal</i> , syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (page de garde).
3 ^{ème}	Naataani	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 01 (la Une).
	Nataani	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Janvier 2011, (sous la direction de) <i>Tunda bobnu kadaaɔg</i> syllabaire français Nunyendl «l'Eveil» (la Une).
4 ^{ème}	binbem	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Mars 2011, (sous la direction de) Association «Tin yal t kua», <i>Tunda bobnu kadaaɔg</i> , Mars 2009, pages 5, 6 et 10.
	bebem	Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Ben (ATAPEB), sous la supervision de Bedouma KOABIKE), 2003, <i>Jadm yiɛl</i> , page 05.
5 ^{ème}	dogda	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 05.
	dokda	BI.L.FA.CU. (Ghana), <i>Sanpantik laafia binbeng</i> , Printed and published by GILLBT, Tamale (Ghana), Avril 1998, pages 02, 07 et 14.
6 ^{ém}	yêdu	<i>NUNI LUOD, Journal benn, nouvelle édition</i> , N° 015, Mars 2005, page 03.
	yendu	<i>Lexionnaire dominical moba</i> , DE CRAENE, Robert, 1964, Centre diocésain de catéchèse de Bombouaka, pages, 2, 4, 8, 11 et autres.

Les quelques cas ci-dessus relevés laissent l'observateur ou le lecteur moba dans une situation de perplexité lorsqu'il s'agira pour lui d'écrire la langue moba. En effet, quelle sera, pour lui, la bonne orthographe à choisir entre **benn** et **ben** ? Entre **nunlodl** et **nunyendl** l'«Eveil» ? Entre **Naataani** et **Nataani** la «Fraternité» ? Entre **binbem** et **bebem** l'«existence» ? Entre **dogda** et **dokda** le «médecin ou le soignant» ? De ces différentes orthographe, lesquelles relèvent-elles de la faute ? Lesquelles relèvent-elles de la norme ?

Une analyse minutieuse faite à partir de ces quelques cas permet d'établir les divergences d'orthographe entre les diverses sources (organes de presse associations ou institution) qui œuvrent pour la promotion de l'écriture de la langue moba. En effet, dans le 1^{er} cas, nous observons un allongement (redoublement) de la consonne nasale [n] dans [benn] tandis que dans l'orthographe de [ben] nous observons plutôt l'absence de ce phénomène de redoublement consonantique ou de l'effacement consonantique. D'où, du point de vue orthographique, [ben-n] vs [ben]. Il en est de même pour tous les autres cas relevés. Au 2^{ème} cas, l'opposition orthographique s'observe au niveau des suffixes. En effet, **nunlodl** et **nunyendl** ont le même radical nominal [nun-] «vue» mais différents suffixes [- lodl] et [-yendl] «lumière». D'où [nun-lodl] vs [nun-yendl]. Le 3^{ème} cas est marqué par un allongement vocalique entre **naataani** et **nataani** la «Fraternité». D'où [na-a-taani] vs [nataani]. Le 5^{ème} cas est marqué par l'opposition vocalique d'aperture entre la voyelle [i] (1^{er} degré d'aperture) et la voyelle [e] (2^{ème} degré d'aperture). Les deux voyelles étant toutes des voyelles antérieures. Cette différence d'aperture oblige la présence de la consonne [n] dans [binbem] pour avoir le son [e]. D'où la divergence d'orthographe entre [binbem] et [bebem]. Du point de vue de leur orthographe, les mots **dogda** et **dokda** se distinguent par le phénomène de «contexte identique, phonème différent» ; [g] vs [k]. D'où [dogta] vs [dokta].

Somme toute, ces quelques divergences phonologiques et morphologiques relevées ne sont qu'une illustration de notre problématique ; quelle forme d'écriture pour les langues africaines en général et pour le moba en particulier ?

3. Pour une norme linguistique des langues africaines

La normalisation d'une langue est toujours la manifestation d'une volonté, d'une motivation. Du fait qu'aucune langue naturelle n'est parlée de façon identique sur l'ensemble de son aire linguistique, il est souvent moins évident qu'une des variétés de cette langue s'impose aux autres sans qu'on ait opéré un choix. Généralement il revient à l'Etat, pour certaines raisons ou pour d'autres, de choisir, dans un espace plurilingue, une langue ou une des variétés d'une même langue à standardiser.

Toutefois, quelque soit la motivation (politique, sociopolitique, culturelle,

démographique ou esthétique) qui sous-tend le choix d'une variété donnée, il y a toujours lieu de s'interroger sur la nature, le type de norme que l'on veut donner à la langue. Les théoriciens de la norme linguistique entre autres M-L. Moreau (1997) ont identifié cinq normes linguistiques, (supra, 2). L'analyse de chacune de ces normes peut nous permettre de proposer la /les norme(s) qui conviendrait (ent), pour le moba en l'état actuel de la description de cette langue et par rapport aux politiques linguistiques en cours en Afrique et au Togo.

En effet, pour l'auteur (*op. cit.*), la norme de fonctionnement est celle qui porte sur les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une même communauté. C'est l'ensemble des règles qui sous-tendent les comportements linguistiques d'une communauté. Etudier la norme de fonctionnement d'une communauté linguistique donnée, revient à déterminer le comportement verbal des membres et leurs différentes productions dans les différents contextes énonciatifs.

La norme descriptive présente les faits de langue sans jugement de valeur ni de hiérarchisation entre les normes de fonctionnement en concurrence.

La norme prescriptive ou sélective identifie un ensemble de normes de fonctionnement d'une variété linguistique parmi l'ensemble des variétés d'une langue donnée. Elle hiérarchise les normes de fonctionnement en concurrence et en choisie une.

La norme évaluative ou norme subjective est relative aux attitudes et aux représentations des locuteurs. Elle consiste à attacher des valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes linguistiques. Elle conditionne, très souvent, la norme prescriptive.

La norme fantasmée porte essentiellement sur les symbolismes et les fantasmes que les locuteurs attachent à telle forme ou à telle autre forme linguistique. Cette norme est plutôt diffuse dans les autres normes linguistiques.

Quelle norme linguistique, en définitive, pour les langues africaines en général ? Pour notre part, le choix d'une norme linguistique est une étape dans le processus de codification et de standardisation d'une langue. Lequel processus part toujours des travaux de description de la langue à standardiser. En effet, pour normaliser une langue comme le moba, il aurait fallu d'abord, faire l'inventaire des travaux de description linguistique portant sur la langue en général, faire une étude d'identification des différentes variétés linguistiques (dialectes) qui forment la langue, bref faire une étude interne de la langue, c'est-à-dire l'observation de faits proprement linguistiques menée de manière qu'il ne soit pas nécessaire, pour expliquer les faits de langue, de recourir aux éléments et considérations extérieures à la langue. Ensuite faire une analyse externe de la langue ; celle qui tient compte des considérations extérieures au fonctionnement de la langue elle-même. En l'occurrence les faits de nature politique ou socioéconomiques qui peuvent expliquer la présence de certaines formes linguistiques dans une langue. Enfin opérer un choix parmi les dialectes de la langue comme parler de référence qu'il

faut codifier et standardiser à la lumière des considérations ci-dessus évoquées.

La normalisation d'une langue est une dynamique. Elle est évolutive dans le temps. De ce fait, choisir une seule norme pour le moba serait, pour notre part, limitatif. Il serait judicieux de progresser de la description à la prescription.

3.1. La norme descriptive

La norme descriptive ou encore objective cherche à établir les règles qui assurent la compréhension, partant à censurer tous les emplois ambigus ou considérés comme tels. Elle centre son analyse sur ce qui est «normal» et se réfère au respect des règles générales de l'usage de la langue dans le but d'assurer la compréhension d'un code linguistique donné. Elle rend aussi compte des tendances linguistiques manifestées par un groupe d'individus donné. La norme descriptive permet, en définitive, d'équiper une langue des outils de base de fonctionnement par l'écriture.

3.2. La norme prescriptive

La norme prescriptive exploite les résultats de la norme descriptive et propose, voire prescrit un modèle de langue «standard» vers laquelle il faut tendre. Elle cherche, dans la pratique, à valoriser une forme linguistique donnée au détriment des autres formes linguistiques d'une même langue et à prohiber les autres usages non standards ou considérés comme tels.

Dans le cadre de notre étude, cette norme devrait permettre de décider du choix de l'écriture entre **benn** et **ben**, entre **naataani** et **nataani**, entre **nunlodl** et **nunyendl**, entre **kanmi** et **baari**, pour ne citer que ceux-ci.

Conclusion

Nos démarches théorique et méthodologique confrontées aux données du terrain nous ont permis de relever un certain nombre de dysfonctionnements portant sur l'écriture de la langue moba. Ces dysfonctionnements sont liés à l'absence de la norme linguistique moba. Les quelques sources documentaires consultées ont révélé plusieurs divergences de forme linguistique dans la typographie de certains mots. Ce qui rend extrêmement complexe le choix orthographique lorsqu'il s'agit d'écrire dans la langue moba. Dans le contexte actuel de la vulgarisation des savoirs et savoir faire locaux vers les autres mondes, la standardisation des langues africaines en général et la langue moba en particulier est une urgence.

Toutefois, une analyse exhaustive de la norme linguistique devrait prendre en

compte aussi bien les autres sciences de l'homme (la sociologie, l'anthropologie et la psychologie) que l'intervention étatique dans la régulation de la norme linguistique des langues africaines.

Bibliographie

- Aféli, K. 2003. *Politique et Aménagement Linguistiques au Togo : Bilan et perspectives*, Thèse de Doctorat d'Etat (Tome 1 et 2), Université de Lomé.
- Bakpa, M. 2004. *La numération en moba*, mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- Frei, H. 2003. *La grammaire des Fautes*, Paris : éd. Ennoia.
- Gangue, M. M. 2001. *Les énoncés en moba (parler ben)*, mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- Gangue, M. M. 2008. *Etude dialectologique du moba*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, Togo, 464 p.
- Grevisse, M., A. Goosse. 2007. *Le Bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot.
- Ledegen, G. 2000. *Le bon français, les étudiants et la norme linguistique*. Paris : l'Harmattan.
- Kantchoa, L. 1996. *Le dictionnaire moba : problématique*, mémoire de DEA, Lomé : Université du Bénin.
- Kantchoa, L. 2005. *Description de la langue moba : approche synchronique*, thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, 410 p. (plus annexes).
- Klinkenberg, J-M. 1999. *Des langues romanes*. Paris : Duculot.
- Manessy, G. 1975. « Les langues gurma », in : *Bulletin de IFAN*, série B, n° 33, pp. 117-246.
- Moreau, M-L. 1997. « Les types de normes » in : *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 218-223
- Ozolina, O. 2002. « Quelques approches de l'étude de la linguistique », in : *Romansk forum*, 16-22, 2002 /2, Oslo, pp. 677-682
- Reinhard, P. 1978. *Dictionnaire moba-français*, n° 5, Centre diocésain de catéchèse, Bombouaka.
- Reinhard, P. 1984. *Description de la langue moba (parler ben)*, Imprimerie de la mission catholique de Dapaong.

Notes

1. Le kinyarwanda au Rwanda.
2. L'éwé et le kabyè au Togo.
3. Dans l'esprit de leurs concepteurs, il s'agit des dictionnaires qui prennent en compte, pour une même entrée lexicographique à partir d'une langue(A) standardisée, l'ensemble des formes admises de la langue non standardisée(B).

Analyse socio-sémiotique de l'affichage urbain en Algérie : cas des enseignes commerciales à Bejaia



Nesrine Mahrouche

Doctorante, Université de Bejaia, Algérie

nesrine.mahrouche@yahoo.fr

Résumé : À travers cet article, nous avons essayé de réaliser une lecture de quelques enseignes commerciales de la ville de Bejaia, et ce, d'un aspect sociolinguistique et sémiotique. L'enseigne se construit de deux façons : il y a l'aspect endogène, il s'agit des formes linguistiques particulières dans lesquelles ces enseignes sont créées. Il y a aussi l'aspect exogène, qui renvoie au lexique (et thématiques étrangère et interne) utilisé, permettant à ces inscriptions graphiques d'exister et de se démarquer des enseignes voisines.

Mots-clés : enseigne commerciale, identité, représentation, dessin, identification (démarcation), langue

المخلص: من خلال هذا المقال حاولنا إجراء قراءة لبعض اللافتات التجارية لمدينة بجاية و هذا من جانب اللسانية الاجتماعية أو (اللغوية الاجتماعية) و علم الإشارات يتم إنشاء اللافتات أو الإشارات بطريقتين: الجانب الذاتي أي المحلي وهو الذي يشير إلى أشكال لغوية معينة و هناك الجانب الخارجي مما يشير إلى المعجم المستخدم (الموضوعية الخارجية والداخلية) الذي يسمح بوجود هذه النقوش و الرسوم، و تميزها أمام اللافتات و الإشارات المجاورة

الكلمات الرئيسية: اللافتات التجارية، الهوية، التمثيل، الرسم، التعرف (رسم الحدود)، اللغة.

Astracts: Through this article, we tried to realize a reading of some commercial signs of the city of Bejaia, and it, of a sociolinguistic and semiotic aspect. The sign builds itself of two manners: There is an endogenous aspect; it is about particular linguistic forms in which these signs are created. There is also an exogenous aspect, who sends back to the used lexicon (foreign and internal themes), that allows to these graphic inscriptions to exist and to distance itself from nearby signs.

Keywords: commercial signs, identity, representation, drawing, Identification (demarcation), language

Introduction

Toute une littérature de muraille urbaine s'offre à nous¹, dans la ville de Bejaia (Billiez dans Lucci, 1998 : 99), qu'il s'agisse d'affichages publicitaires, de panneaux d'informations routières, de plaques de rue ou d'immeubles ou bien encore d'enseignes commerciales. L'environnement graphique urbain parle de pratiques qui peuvent être ludiques, militantes, mais il constitue aussi un instrument de lecture de la ville, de ses interactions, des bi/plurilinguismes souvent occultés au plan officiel ainsi que

différentes identités latentes.

Ces inscriptions urbaines sont divisibles selon Calvet (Calvet, 1999a), et compte tenu du fait que « *Les murs de nos villes parlent* », nous pouvons répertorier « [...] *les inscriptions du pouvoir, mais aussi celles du peuple* ». Les inscriptions relevant du pouvoir (in vitro) renvoient à des toponymes², des panneaux de signalisation routière et du code de la route, ainsi que des odonymes³. Il y a aussi les inscriptions relevant des pratiques des locuteurs (in vivo), à savoir : les tags, les graffitis, les enseignes.

Nous décidons de porter une attention particulière sur l'enseigne commerciale dans la ville de Bejaia, et si elles suscitent notre curiosité, cela est dû au fait « *qu'elles se trouvent à la jonction entre l'écrit officiel de la rue (plaques et noms de rue, publicité), et l'écrit « sauvage » reflétant une personnalité particulière [...]* » (Dumont, 1998 : 10).

L'enseigne commerciale, en tant que pratique et telle que nous la connaissons aujourd'hui à Bejaia, et in extenso en Algérie, est celle qui fut, en fait, importée par les Français lors de la colonisation. Si la pratique de l'enseigne commerciale à Bejaia est singulière, c'est parce qu'elle dispose de trois alphabets : le latin, l'arabe et le berbère (le tifinaghe) ; et de trois langues⁴ : l'arabe, le français et le kabyle, on peut faire aussi référence à l'anglais.

Ce brassage linguistique pose le questionnement du fonctionnement de l'écrit, et surtout la question de savoir comment le français est-il mis au service de l'appartenance à la ville ou mieux encore à l'espace urbain ? Quelles graphies sont mises au devant ? Quel rapport gère la relation icône/texte ? En d'autres termes, qu'en est-il des identités visuelles qui émanent de ces inscriptions ? Pour les besoins de notre présente étude, nous nous sommes intéressée à 20 clichés d'enseignes de différents commerces pris indistinctement dans les quartiers⁵ de la ville de Bejaia.

1. Les langues et les enseignes commerciales : quand les langues font le mur

L'environnement graphique et sociolangagier de Bejaia est plurilingue et multimodal, et la manière dont la ville et ses habitants procèdent à la gestion de ces langues, soit par la pratique soit par les discours sur lesdites langues, confère à la ville de Bejaia une certaine originalité par rapport au reste de l'affichage urbain sur le territoire national. Cette situation est d'autant plus observable à Bejaia, face à l'arabe qui, depuis l'indépendance s'impose officiellement, les kabylophones, n'ayant pas pu ni écrire ni parler le berbère, ont trouvé comme seule *issue* le français. Au fil des années, cette langue *de secours* a peu à peu pris de l'importance et a gagné du terrain, de façon virtuelle mais aussi matérielle dès lors qu'il s'agit d'environnement graphique bougiote.

Rappelons que l'environnement graphique de Bejaia est essentiellement trilingue, et

trigraphique aussi, car, on retrouve l'emploi de trois alphabets (graphies) : l'alphabet arabe ; qui sert à écrire l'arabe uniquement dans notre cas, à coté de cela, l'alphabet tiffinaghe, légèrement présent et enfin l'alphabet latin qui sert à écrire différentes langues, à commencer par le français, le kabyle, l'anglais aussi, ainsi qu'à transcrire l'arabe. Sur ce dernier aspect, les enseignes suivantes illustrent bien ce fait [Clichés 9 et 11]:



Cliché 9

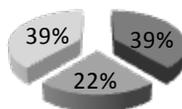


Cliché 11

Comme nous le voyons dans les clichés ci-dessus, les termes « الإستقامة » et « الكوثر » ont été transcrits en alphabet latin « EL. ISTIKAMA » et « EL. KAWTHAR ». Le fait que ces mots soient écrits en arabe semble aller de soi, ces commerces étant surtout prisés et connus pour leurs livres à caractère religieux, la présence de l'alphabet latin quant à lui est à attribuer à la langue française et dans une moindre mesure à la langue anglaise pour ce qui est de notre corpus.

En rapport avec l'usage des langues dans les enseignes commerciales à Bejaia, et relativement à notre corpus, soit, rappelons-le, 20 clichés⁶, nous avons répertorié les langues en présence dans le graphique suivant :

Les langues en usage sur les enseignes commerciales



- Français
- Français + Anglais
- Français + Arabe

On remarque ci-dessus que le français, à lui seul, représente 39% de la pratique des langues sur les enseignes commerciales, le graphique permet la nette observation qu'il est aussi la première langue avec laquelle les autres s'associent et se combinent⁷, à

savoir, arabe et anglais. Nous relevons l'importante présence de la combinaison arabe et français, surtout pour les enseignes des commerces de l'ancienne ville, et ce avec un taux de 39%, par contre, 22% des enseignes apparaissent en français et en anglais en même temps. Nous repérons aussi que le français utilisé dans cette pratique est surtout à base nominale, c'est tout à fait logique vu la stratégie marketing visée, le lexique y est plus travaillé que la syntaxe : recours aux noms propres et communs, substantifs, adjectifs.

Bien qu'il soit présent sur le territoire algérien, et que cette langue se soit vue promulguée au rang de langue nationale, l'exercice du Berbère se restreint à quelques régions en Algérie et se trouve être marginalisé dans notre corpus⁸. Même si notre actuelle recherche n'est qu'une étude de cas, et que notre corpus ne remplit pas le critère d'exhaustivité, nous constatons que le recours à la langue kabyle est confiné lorsqu'il s'agit d'environnement urbain. L'on se demande où sont les résultats des revendications identitaires et linguistiques sur le plan étatique et/ou populaire, selon Cheriguen, le chauvinisme exacerbé étatique est à l'épreuve des minorités, donc du Berbère car « *Les langues vernaculaires paraissent gêner le projet de l'Etat à tel point que les mentionner seulement dans les textes officiels serait aller à l'encontre de l'attitude du régime* » (Cheriguen, 1997). En ce qui concerne les formes⁹ dans lesquelles ces enseignes apparaissent, nous avons recensé les unités les plus usitées et les plus simples :

La forme	Répartition des unités
a. Phrases non verbales	a. Exemple : <i>Ici mieux qu'ailleurs</i> Exemple : <i>New look à la Bougiote</i>
b. Qualité du commerce	b. Exemple : <i>bijouterie</i> Exemple : <i>Alimentation Générale</i>
c. Énumération des produits/services	c. Exemple : <i>Bijouterie, parfumerie...Chanel, Prada...</i> Exemple : <i>Salon de coiffure DAMES. Maquillages-esthétiques</i>
d. Qualité du commerce par juxtaposition des éléments + Nom du commerce	d. Exemple : <i>Librairie Papeterie. Gouraya</i> Exemple : <i>fast-food. Sarasin.</i> Exemple: <i>Video club. Music center</i>

La langue française est l'une des premières langues vers laquelle les locuteurs, algériens en général et bougiotes en particulier, tendent dans leurs pratiques langagières et plus particulièrement la pratique des enseignes commerciales. Il est manifeste que la langue française occupe une place unique au monde en Algérie (Sebaa, 2001), on peut même avancer qu'« *en tout état de cause, le français n'est plus en Afrique une langue étrangère. D'origine étrangère, cette langue est aujourd'hui africaine, au même titre que nos langues maternelles* » (Lopes, 2003).

2. Identification de l'enseigne commerciale à Bejaia

L'enseigne commerciale à Bejaia a deux manières de s'identifier importante à repérer: l'une endogène à l'enseigne et l'autre exogène.

Nous retenons une seule caractéristique externe à l'enseigne elle-même, c'est en fait ce qui a trait aux stratégies mises en place par l'auteur ; c'est pour cela que ce n'est pas propre à l'enseigne. En fait, la fonction essentielle qui gère les enseignes à Bejaia est celle de la démarcation, cette fonction, qui joue un rôle ostentatoire, est au cœur de notre investigation, car elle aboutit à la production particulière de certains types particuliers d'écrits urbains. L'enseigne, de par son aspect, se doit d'attirer l'attention sans pour autant se répéter, le tout en n'oubliant pas d'afficher *consciemment* son identité. Mais l'idée d'une stratégie identificatrice, vierge de but autre que référentiel est impossible, et l'on comprend qu'au-delà de cette volonté de dire *on existe*, les enseignes disent aussi *on est différents des autres*, à ce propos Lucci (Lucci, 1998) mentionne le fait que fonction référentielle et identificatrice (ou démarcative) sont étroitement entrecroisées, car l'auteur de l'enseigne se doit d'informer, à propos du produit ou du service mis à disposition des clients-potentiels, en même temps qu'il se présente en se distinguant des autres. Ce qui nous amène à parler des critères internes, qui sont propres à l'enseigne et à sa conceptualisation.

2.1. L'enseigne à Bejaia : entre texte et dessin

Tout un appareil linguistico-culturel est déployé ici en vue d'attirer le passant, de *faire-faire* aussi, les enseignes qui représentent notre corpus, décuplent l'imaginaire, par ce *faire-faire* et poussent les lecteurs/passants à construire eux-mêmes le sens qu'ils veulent, une manière d'être partout, de dire partout. Ceci est exprimé tant par l'aspect linguistique que iconographique.

Ce que nous nommons aussi la scripto-graphie ne fait référence ni à l'unique aspect orthographique ni aux seuls contours et dessins, mais c'est bien la réunion des deux que nous visons. Avec cet aspect , selon Millet (Millet dans Lucci, 1998 : 48) « *Nous sommes donc dans l'actualisation de composantes indispensables à tout écrit dans ses aspects essentiellement glottographiques. Cependant nous entrons aussi dans un lieu où des individualités ou des groupes sociaux se sont engagés : la variation , où se joue aussi du sens, est extrême* ».

Dans le passé, par manque de moyens, les enseignes étaient généralement écrites à la main, donc l'écriture était manuscrite¹⁰, avec cette linéarité et ce continu que l'on confère aux mouvements du corps humain, mais aujourd'hui, la technologie d'infographie, d'imprimerie et de sérigraphie étant plus avancée, le manuscrit a laissé place à la typographie. Nous remarquons toutefois que malgré ce choix instrumental, beaucoup

d'inscriptions graphiques des enseignes sont manuscrites. 8 clichés de notre corpus sont soit manuscrits soit manuscrits et typographiques en même temps, le manuscrit connote en fait la présence énonciative de l'auteur, mimé par la typographie bien sûr, comme dans l'enseigne qui suit [cliché 3] :

Le terme *Lady* écrit en minuscule, penché, formant un trait continu, nous fait penser à une signature personnelle. A ce propos Lucci (Lucci, 1998 : 182) mentionne le fait que par rapport à la signature : « [...] dans son acception la plus courante, au bas d'une page écrite, [la signature] cumule une fonction "d'authentification" et d'identification ».



Cliché 3

Le terme (*Lady*) assure un certain mouvement continu du corps. Certes, la présence du corps (de la cliente) est métaphorique, mais l'expression *Tailleur Femme* en majuscule présente, quant à lui, un aspect discontinu. On assiste en fait à cette double volonté de s'identifier, de dé-marquer sa présence, mais aussi de rester dans cette espèce de patchwork, qui joue sur la discontinuité des éléments intrinsèques à l'enseigne. Cela est logique vu que le tissu est urbain, débordant de tous côtés. L'anonymat en ville est toujours suivi par des traces identificatrices.

D'autre part, on note également la présence nette de ce qu'on pourrait appeler signature, *ultime trace de l'inscription de l'auteur*, qui peut en fait être formée différemment, par un simple nom propre réel ou fictif. Il y a aussi l'initial qui peut référer à une identité/identification que l'on prend comme une signature, même si elle peut renvoyer au nom propre aussi, comme le cliché 5 qui suit, avec les initiales *D & G*. Ces inscriptions que nous considérons comme des signatures sont généralement penchées



Cliché 5

sur un côté, d'une couleur qui distinguerait ces signatures du reste de l'affiche, comme les enseignes suivantes [Clichés 5 et 6] :

Dans certains cas, le nom est remplacé par une autre qualité du commerce. Dans d'autres enseignes, la signature, à l'instar du type d'apparition que l'on vient de voir,

se manifeste aussi autrement, par un simple tracé, qui nous ferait penser à un geste fait par l'homme, ou encore mieux l'association du tracé et d'un groupe de syntagmes *plus de music*, dont l'écriture suppose une continuité entre le groupe de syntagme et le tracé lui-même, comme si le texte se métamorphosait en dessin. Voici un exemple [Cliché 14]:



Cliché 14

le plus basique, qui renverrait à une image ou un dessin renvoyant au produit, elle n'est pas rare dans le paysage urbain de Bejaïa, nommée fonctionnelle, n'ayant pour nous que ce statut, mais l'icône référentielle revêt un autre sens aussi, celui où l'image constituerait une sorte d'étalage d'information et d'identification. Ce genre d'enseigne est assez rare, nous en avons toutefois repéré quelques-unes, comme par exemple [Cliché 4] :



Cliché 6

En ce qui concerne l'icône, hormis les fonctions que nous avons déjà relevées, qui sont essentiellement des copies du réel, comme le serait la photographie à la carte d'identité, signalons d'abord, l'absence totale d'enseigne qui regrouperait la photographie du propriétaire au texte, sauf dans le cas bien sûr d'affiches politiques. Si l'on prend le terme « référence » dans son sens

le plus basique, qui renverrait à une image ou un dessin renvoyant au produit, elle n'est pas rare dans le paysage urbain de Bejaïa, nommée fonctionnelle, n'ayant pour nous que ce statut, mais l'icône référentielle revêt un autre sens aussi, celui où l'image constituerait une sorte d'étalage d'information et d'identification. Ce genre d'enseigne est assez rare, nous en avons toutefois repéré quelques-unes, comme par exemple [Cliché 4] :



Cliché 4

Dans cette enseigne, la mention *Pat Collins* joue le rôle d'extension, dans la mesure où nulle référence n'est faite au produit. Cette affiche permet l'interprétation mais suppose des connaissances culturelles et représentationnelles communes et partagées ; même phénomène pour l'enseigne suivante, bien que le renvoi au référent soit plus subtile, car greffé sur la lettre. Le O de *Robuste* « dessine » ainsi une assiette parabolique [Cliché 20] :



Cliché 20

l'absence totale d'enseigne qui regrouperait la photographie du propriétaire au texte, sauf dans le cas bien sûr d'affiches politiques. Si l'on prend le terme « référence » dans son sens le plus basique, qui renverrait à une image ou un dessin renvoyant au produit, elle n'est pas rare dans le paysage urbain de Bejaïa, nommée fonctionnelle, n'ayant pour nous que ce statut, mais l'icône référentielle revêt un autre sens aussi, celui où l'image constituerait une sorte d'étalage d'information et d'identification. Ce genre d'enseigne est assez rare, nous en avons toutefois repéré quelques-unes, comme par exemple [Cliché 4] :

La rareté de ce genre d'icône est due au

fait qu'il ne fonctionne pas comme un message répétitif, dans ce cas-ci l'affiche est à déchiffrer comme un ensemble.

Certes, l'enseigne renseigne sur la nature du commerce, sur le nom du propriétaire, qu'il soit fictif ou réel. L'un des recours possibles est le nom propre car il a sa manière originale d'intervenir; il peut être associé au nom du produit comme dans les enseignes [3 et 6]. Il est vrai que le nom du produit à lui seul identifie, mais réussit-il à (se) démarquer ? Cette forme d'affiche est « passe-partout », l'ajout du nom du commerçant donne plus de caractère et d'identité à l'affiche.



Cliché 19

Notons qu'un lexique particulier est utilisé, permettant de se différencier du reste des affiches, comme par exemple, le recours aux signes onomatopéiques, comme cette enseigne suggestive [Cliché 19] :

Nous remarquons que sur ce fond rouge, le M de *Myamyam* suggère aussi le célèbre fast-food Mc Donald. Cette enseigne a pu se démarquer facilement et d'une façon telle qu'elle est forcément comprise en favorisant cet aspect de célébrité en agrandissant le M et en l'écrivant en jaune, couleur reconnue pour le célèbre Mc Donald. Les écrits se dévoilent et dévoilent consciemment leurs identités. Nous avons compris par ailleurs que tout écrit urbain à Bejaia n'est guère fortuit, car il est question d'enjeux et de certaines idéologies. Cet enjeu est la volonté de se démarquer et celle de ne pas disparaître. A travers l'analyse de notre corpus, nous avons compris que l'écrit urbain est conscient, voulu, et que l'auteur mise sur cet aspect durable de l'enseigne pour prendre possession de l'espace de l'affiche et de l'espace urbain.

L'un des traits majeurs de l'enseigne commerciale est sa pluralité. L'enseigne est segmentée et ses éléments se laissent interpréter comme un ensemble. De ce fait, l'identité peut être multiple car multiples sont les lectures qu'offre l'environnement graphique. Prenons l'exemple de l'enseigne suivante [Cliché 2] :



Cliché 2

L'identité manifestée dans cette enseigne est celle du service à rendre ou du produit vendu. Nous avons une référence nette au produit qui est *Salon de coiffure* et une identité démarcatrice qui est *Toison d'or*, jouant sur le terme *Toison* commercialement parlant, et mythologiquement aussi, avec la célèbre Toison de Jason et les argonautes.

Ainsi, comme le dit Barthes *le mythe est une parole*, parole qui demande à être déchiffrée et lue, et ce qu'il faut lire dans cette enseigne peut être lié à la quête de Jason et son aventure ou bien en associant plus linéairement les deux termes *toison* et *or*, renvoyant à la beauté féminine. Plus bas, l'indication *Dames* est en gras, et *Maquillages-Esthétiques* en minuscule alors que le reste du texte est en majuscule, l'emploi de la minuscule renvoie au manuscrit¹¹, c'est-à-dire écrit à la main, comme le dit Millet : « *Nous considérons donc que le caractère cursif, fondé sur un geste continu, est un trait majeur de l'écriture manuscrite, face à quoi le tracé de lettres majuscules marquerait un premier degré d'effacement du corps* » (Millet Dans Lucci, 1998: 49). Si la majuscule marque l'effacement du corps, donc la distance de l'auteur, les minuscules, quant à elles, marquent la proximité de l'auteur par rapport au lecteur qui est l'habitant de Bejaia.

L'icône de l'enseigne laisse apparaître le visage d'une femme aux cheveux courts avec au-dessous, le nom repris du commerce *Toison d'or*, mais avec un tracé très significatif renvoyant à la signature qui aurait pu être faite à la main par quelqu'un.

2.2 L'ici et L'ailleurs

Il existe quelques enseignes qui fonctionnent en usant de deixis, en se référant à l'espace, le ici s'oppose à un ailleurs, comme dans l'enseigne suivante [Cliché 15] :



Cliché 15

D'un autre côté, les termes « ici » et « ailleurs » peuvent renvoyer, de façon globale, aux référentiels régionaux, c'est-à-dire que les enseignes représentent soit des noms d'espaces soit des noms de personnages emblématiques, culturellement chargés de sens apparemment ethnocentriques lorsqu'il s'agit de « ici » et loin de Bejaia quand il s'agit de « ailleurs », il s'agit tout simplement du fait d'assumer cette fonction de proximité et vice versa. Pour illustrer nos propos, nous présentons les enseignes suivantes :



Cliché 5



Cliché 13

La proximité apparaît à travers l'emploi de certains termes comme *Bougiote*, *Syphax* ou *Sarasin*. Les enseignes à Bejaia, et plus spécialement celles sises dans les quartiers de la nouvelle ville, ont ce besoin de prouver leur présence à travers le texte linguistique, mais plus encore à travers le recours à des référenctiels régionaux de la ville de Bejaia, de la wilaya, de momuments, d'Histoire aussi, et de la culture kabyle.

Aussi, nous avons retrouvé des enseignes qui renvoient à un ailleurs. La référence à cet ailleurs se manifeste à travers la mention d'un lieu, d'un personnage ou autre, nous prenons l'exemple de l'enseigne suivante [Cliché 16] pour illustrer notre commentaire :



Cliché 16

Il s'agit d'une agence immobilière qui porte comme nom *Bosphore*, qui, géographiquement, se trouve être un détroit, passage qui relie la mer Noire et la mer de Marmara, dénomination référentielle car en fait l'agence assure un lien permanent entre l'acheteur et le vendeur. Nous avons répertorié une autre agence immobilière

nommée *Allience*, qui joue le rôle de trait-d'union.

Quelques-unes des enseignes représentent un Ailleurs, avec une indexicalisation qui manifeste diverses cultures : égyptienne, française, anglaise (avec la mention de BIG BEN dans le cliché 10), un exemple clair pour expliciter cela [Cliché 18] :

De ce fait, nous pouvons résumer que la référence à un Ici et un Ailleurs est présente dans l'affichage urbain licite à Bejaia. Les termes qui renvoient à un Ailleurs ont tous la même forme, c'est-à-dire que cela se joue entre les noms de pays : *France*, les adjectifs d'attribution à la ville : *Algéroise*, les formes foisonnent, entre personnages connus (réels ou fictifs) : *Pat Collins*, *Ramsès*, la référence se fait aussi grâce aux noms de marques : *Chanel*, *Ray Ban*.



Cliché 18

Conclusion

Sur les murs de Bejaia et sur les façades des commerces se trament des « discours » et ce marquage, polymorphe et polyphonique est en fait transporteur d'identité. Les écrits qui sont le discours de la ville en fait, n'ont ni limitation de langue, ni celle de valeur, de temporalité, de support, de lisibilité ou d'autres critères, etc. C'est ce que l'on pourrait nommer *décor scriptural de la ville* (Billiez dans Lucci, 1998 : 99).

Quartier par quartier, les enseignes des boutiques aux langues multiples, aux diverses graphies et aux formes variées à Bejaia, offrent au natif ou à l'étranger, au passant ou au chercheur le spectacle d'une ville hétéroclite dont l'identité peut être multiple. Soit pour faire référence à l'étranger, à l'exogène (à travers les noms propres, noms de marques, de personnalités...etc.), soit la référence est faite à l'endogène, à la culture et identité kabyles (usage des termes : *Bougiote, Sarrasin, Syphax*, etc.).

Nous saisissons le fait que Bejaia est un réel terrain de brassage. La diversité d'apparition du texte, dans la ville de Bejaia, fait en sorte que le sens soit pluriel, et plurielles sont les voix aussi.

Bibliographie

- Billiez, J. 1998. Littérature des murailles urbaines. In : Lucci, V. (dir.), *Des écrits dans la ville. Sociolinguistique d'écrits urbains. L'exemple de Grenoble*. Paris : Edition L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. 1999a. Des mots sur les murs. Le marquage linguistique du territoire. In : *Migrants-Formation* n° 83.
- Calvet, L.-J. 1999b. *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Cheriguen, F. 1997. « Politique linguistique en Algérie ». *Mots. Les langages du politique*, n° 52. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466 [Consulté le 01 Mai 2012].
- Dumont, M. 1998. *Les enseignes de Dakar. Un essai de sociolinguistique africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Kahlouche, R. 1997. Les enseignes de Tizi Ouzou : un lieu de conflit. In : N. Labrie (éd.), *Etudes récentes en linguistique de contact, Plurilingua*, vol. XX, Centre de recherche sur le plurilinguisme (Bruxelles). Bonn : Dümmler, p. 174-183.
- Lopes, H. 2003. *Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois*, Paris : Continents noirs, Gallimard.
- Lucci, V. 1998. En quête d'une identité. In : Lucci, V. 1998. *Des écrits dans la ville : Sociolinguistique d'écrits urbains : le cas de Grenoble*. Paris : L'Harmattan.
- Millet, A. 1998. « Les sphères de l'écrit » dans Lucci, V. 1998. *Des écrits dans la ville : Sociolinguistique d'écrits urbains : le cas de Grenoble*. Paris : L'Harmattan.
- Sebaa Rabeh, 2001, « La langue et la culture françaises dans le plurilinguisme en Algérie », Colloque « Ethique et nouvelles technologies », Beyrouth (Liban), 25-26 Septembre. http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess603.htm [Consulté le 01 Mai 2012].

Notes

1. En tant que spécialiste qui jette un œil analyste ou bien passant déambulant dans les rues de Bejaia.
2. Rendant compte du passage à la dénomination.
3. Nommant les voies et les rues selon la nomenclature urbaine instituée.
4. Ceci est valable pour notre corpus, car dans d'autres enseignes on constate la présence de l'italien par exemple.
5. Signalons toutefois qu'en ce qui concerne les quartiers ciblés, il y a ceux de l'ancienne ville et ceux de la nouvelle ville, les enseignes y sont très différentes.
6. Dans l'une des enseignes (n°4), nous n'avons répertorié aucune langue, car le cliché porte

pour seule inscription *Pat Collins*.

7. Dans un moindre usage, nous constatons que le Berbère est aussi présent en graphie Tifinaghe dans les enseignes à Bejaia.

8. Ainsi que dans les enseignes commerciales de Bejaia.

9. Toutes les formes ne sont pas répertoriées, car il existe aussi des enseignes dont les formes linguistiques apparaissent comme suit : « Nom, du commerçant réel et/ou fictif et prénom (+ Qualité du commerce) ».

10. Qui renvoie aussi aux minuscules, l'écriture typographique quant à elle renvoie aux majuscules.

11. Dans le sens d'avoir des tracés qui ressemblent à ceux que ferait l'homme, car en fait actuellement tout se fait par ordinateur et là aussi c'est l'homme qui tape, (donc c'est manuscrit ?). Ce n'est pas pour autant que nous employons le terme tapuscrit. Nous attirons donc l'attention sur le double sens que revêt le terme manuscrit et celui que lui inférons.

La construction de l'éthos de l'animateur de l'émission radiophonique *Franchise de nuit d'Alger Chaîne 3*



Aldja Benkhaled

Doctorante, Université de Bejaïa, Algérie

adjayami@yahoo.fr

Résumé : Cet article met en lumière la question de la construction de l'éthos de l'animateur de l'émission radiophonique interactive intitulée *Franchise de nuit*. Dans ce travail, nous proposons d'examiner les stratégies discursives et interactionnelles que l'animateur met en œuvre au service de son éthos. Nous observerons en parallèle le comportement interactionnel et discursif des auditeurs-intervenant dans l'émission afin de voir l'influence mutuelle qui s'exerce entre les interactants.

Mots-clés : éthos, *phone-in*, interaction, stratégies

المخلص: هذا المقال يبسط الضوء على مسألة بناء صورة لمضيف البرنامج الإذاعي التفاعلي صراحة الليل. نقتراح في هذا العمل النظر في الاستراتيجيات الخطابية والتفاعلية التي يطبقها المذيع لخدمة صورته. كما نلاحظ بالموازاة السلوك الخطابي والتفاعلي للمستمعين المشاركين لمعرفة التأثير المتبادل بين كلا طرفي التفاعل.

الكلمات المفتاحية: الصورة الشخصية - الحصة الهاتفية - التفاعل - الاستراتيجيات.

Abstract: This article highlights the issue of the ethos' construction of the host of the radio program called *Franchise de nuit*. We propose to examine the discursive strategies and interactional that he implements for the sake of his ethos. We observe also the discursive and interactional behavior of listeners involved in the show to see the mutual influence which may be between the interactants.

Keywords: ethos, *phone-in*, interaction, strategies

Introduction

L'éthos est une notion très ancienne. Pour Aristote, ce concept signifie l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son discours. A l'époque contemporaine, le concept a été repris par les sciences du langage, et ce, grâce aux travaux de Ducrot (1984), Maingueneau (1999), etc. Ajoutons à cela l'intérêt porté par Goffman (1973) qui a pu revisiter la notion d'éthos en l'introduisant dans une perspective interactive. L'éthos chez le sociologue est connue sous le nom de « présentation de soi ». Goffman considère que l'individu construit au cours de l'interaction une certaine image de soi. Le locuteur investit des moyens implicites, que l'auteur appelle l' « appareillage

symbolique », d'une part, pour exercer le rôle interactionnel adéquat à la situation de communication ; d'autre part pour assurer le bon fonctionnement de l'échange interactionnel.

Dans ce présent travail, nous nous proposons d'analyser l'ethos de l'animateur d'une émission radiophonique interactive. Nous portons notre intérêt sur le caractère interactionnel du processus de construction de l'ethos dans l'émission. Car pour saisir ce phénomène dans sa production en situation réelle, il est nécessaire de prendre en compte les facteurs internes et externes de l'interaction. Autrement dit, il ne suffit pas d'envisager de manière unilatérale le discours de l'animateur de l'émission pour comprendre le fonctionnement de son ethos.

Notre analyse porte sur l'émission du type *phone-in* 'Franchise de nuit' qui est diffusée sur la radio algérienne d'expression française, *Alger Chaîne 3*, les deux jours de fin de semaine (1^{ère} diffusion, de 22 heures à minuit, 2^{ème} diffusion de minuit à 2 heures). Cette émission se distingue par la particularité d'offrir aux auditeurs-appelants la liberté de développer le sujet de leur choix pour en parler avec l'animateur. Les auditeurs peuvent donc intervenir pour se confier à l'animateur sur un problème personnel, soulever un débat sur une question d'actualité, obtenir des informations, etc.

Notre corpus est constitué de deux numéros de l'émission (le 12 et le 29 décembre 2009) que nous avons transcrits selon le système de transcription en orthographe adaptée² proposé, entre autres, par Traverso (1999).

Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours en interaction (ADI). Une discipline qui cherche à comprendre le fonctionnement des échanges communicatifs produits en situation *réelle* (dans un contexte interactionnel), à partir de corpus enregistrés, puis soigneusement transcrits.

L'analyse de l'ethos de Benamara dans *Franchise de nuit* se focalisera sur l'ensemble des moyens et indices implicites que l'animateur emploie dans l'interaction, et ce, pour montrer sa capacité de construire une bonne image de soi. Nous nous intéresserons donc, d'une part, aux procédés et stratégies discursives et interactionnelles mis en œuvre par l'animateur pour marquer son influence sur ses interlocuteurs ; d'autre part, à l'influence exercée sur lui par ses partenaires de l'interaction. En effet, la manifestation de certains aspects de l'image de Benamara dépend fondamentalement de l'influence de ses partenaires qui orientent son comportement interactionnel.

Nous allons présenter, de manière brève, les principales stratégies discursives et interactionnelles mises en œuvre au service de l'ethos et grâce auxquelles l'animateur fait valoir sa parole.

1. La stratégie de l'interruption³

L'interruption constitue une rupture au niveau du contenu du tour de parole précédent⁴. Kerbrat-Orecchioni souligne que ce phénomène fait partie des *ratés du système* de tours dans l'interaction. On parle d'interruption si « L2 s'empare de la parole sans que L1 ait terminé son tour ; ce faisant il commet à son endroit une sorte de larcin (on dit qu'il lui « fauche » la parole), et de violation territoriale » (1992 : 87). L'auteur précise qu'il y a deux sortes d'interruptions : celle qui est accompagnée d'un chevauchement, et celle qui se produit à l'intérieur d'une pause intra-tour. L'action d'interrompre se produit lorsque le locuteur veut poser une question à son partenaire, demande une explication ou une confirmation d'un fait, fait un commentaire, veut manifester son accord ou son désaccord, etc. L'interruption peut donc être suivie d'une négociation entre les participants : lorsque l'un des deux participants interrompt son partenaire, celui-ci abandonne vite son tour et lui laisse la parole. Il s'agit, dans ce cas, soit d'une interruption d'entraide (pour venir au secours du locuteur en cas d'embarras par exemple); soit d'une interruption coopérative (interruption à valeur de soutien au locuteur pour exprimer son implication dans l'échange). Mais elle peut aussi avoir un caractère conflictuel ou compétitif entre les interactants (interruption conflictuelle) : elle se produit généralement dans le cas de l'expression du désaccord.

Nous nous intéressons, ici, à l'interruption conflictuelle. Nous avons choisi les situations de conflit entre les deux partenaires de l'interaction. Car c'est à travers l'interruption conflictuelle que va apparaître la capacité des interactants à conserver la parole ainsi qu'à la faire valoir.

L'animateur recourt à cette stratégie lorsqu'il veut exprimer son désaccord avec son interlocuteur. L'interruption conflictuelle lui permet de construire un ethos de *débatteur*.

Emission du 12/12/2009. Appel n° 1.

81 Tah pourquoi (0.2) il y a pas de taxi à alger/ (.) autre chose autre chose monsieur benamara \ .h comment se fait-il que à l'hôtel\ à minuit// tous les hôtels sont tous fermés \ et que si vous avez le malheur de vous pointer et à minuit et quart/ .h il y a une espèce de veilleur de nuit/ c'est un c'est un garde chiourme c'est un gardien de prison:: qui vous dévisage qui vous dit qu'est-ce vous voulez// qu'est-ce que vous faites-là// c'est à quelle heure vous rentrez// il est quelle heure// (.) mais attendez /mais enfin\ mais j'ai pas l'âge de rendre des comptes à quelqu'un que je paye à quelqu'un qui est à mon service// parce qu'étant donnée que je paye\ (0.6) cette personne est à mon service//

82 DB c'est juste\

83 Tah hein ex- exact//

- 84 DB exact\
- 85 Tah alors alors honnêtement et un touriste que voulez-vous que le touriste aille faire en Algérie\ qu'est-ce [qui y a de beau à voir en Algérie\inaud. partout]
- 86 DB [h ah je je je vous je vais-je vais vous répondre hein/]
- 87 Tah oui voilà\
- 88 DB je vais vous répondre\ non ne vous inquiétez pas heu pas de panique/ .h heu (0.2) vous savez pour l'instant/ heu il y a des priorités dans chaque pays particulièrement en algérie nous avons nos priorités\ (0.2) .h vous voyez bon vous me direz ce pourquoi ceci
- 89 Tah [oui mais il]
- 90 DB [mais attendez\]
- 91 Tah y a des priorités /il y a des priorités qui sont beaucoup plus prioritaires que d'autres xxx=
- 92 DB =heu
- 93 Tah [l'entretien l'entretien des trottoirs]
- 94 DB [oui oui tout à fait entièrement d'accord]
- 95 Tah l'entretien des bouches à égouts\ (0.3) [heu sur le] goudronnage des rues\
- 96 DB [h oui oui h]
- 97 Tah les rues ont été tellement [xx /]
- 98 DB [oui on a on est d'accord h]
- 99 Tah que il y a des rues sont beaucoup plus xx. que les trottoirs\
- 100 DB .h c` qui est [c` qui est] bien
- 101 Tah [voilà][...]
- 105 Tah que moi je suis entrain de vous dire ce que je vois/
- 106 DB [non non vous les]
- 107 Tah [oui oui]
- 108 DB non non vous répétez encore ce qui tout à l'heure avait fait un dérapage\ .h heu nous nous les voyons vous savez/ nous ne sommes pas atteint de cécité/ nous les voyons\ nous les voyons et nous combattons/ (0.3) avec tous les moyens dont nous disposons toutes ces choses-là et on est entièrement d'accord avec vous\ alors ne nous traitez pas d'aveugles/ (0.2) s'il vous plait\ [nous les voyons et nous savons ce que c'est que]
- 109 Tah [non non je n'ai pas parlé de cécité hein ne prenez pas ça mal/]
- 110 DB [attendez laissez-moi fi- si si si]
- 111 Tah [ouais bien sûr allez-y]
- 112 DB nous savons ce que c'est que le goudronnage/ nous savons ce que sont les couches de bitume/ (0.2) nous savons ce que c'est le heu les couches superposées de béton bitumeux / nous savons que heu

[non non attendez si si si]

113 Tah [je je n'a je n'avais pas l'intention de vous apprendre ce que c'était/
non non quand même]

114 DB [oui oui non mais nous le savons/] non j'vous réponds\ maintenant
que vous allez heu quand vous venez d'un pays comme la France/ heu et justement
on a toujours cette fâcheuse tendance tout de suite à comparer\ mais à aucun
moment on a essayé de comprendre dans quelle situation évolue telle société ou
telle société\ .h on va tout de suite vers la comparaison\ .h vous êtes habitué à un
style de vie à un bien-être certainement et si vous ne l'êtes pas on vous le souhaite/
en France/ et que dès que vous débarquez trente ans après vous pensez trouver heu
une image heu je veux dire un reflet de de .h heu de glace comme ça/ de la vie que
vous avez vécue pour la retrouver en Algérie\ bon l'Algérie a ses problèmes comme
la France/ .h et mais elle a d'autres problèmes aujourd'hui/ (0.2) (il faut il aurait
fallu) que vous discutiez peut-être pour comprendre le pourquoi et comment de la
chose et vous serez reparti probablement avec beaucoup plus d'espoir et [un peu
convaincu]

115 Tah [vous permettez un mot Monsieur Benamara/] un mot s'il vous plait\

116 DB je finis au moins la phrase\

117 Tah heu heu si vous [permettez un mot]\

118 DB [je finis] je finis la phrase\

119 Tah je n'aime pas discuter avec les [gens parce que]

120 DB [attendez]

121 Tah la seule chose que [les gens avaient en tête]

122 DB [je je peux finir/]

123 Tah c'était xx à aller faire la guerre et à l'Égypte parce que les Égyptiens
inaud. pour un match et tous les Algériens mêmes les Algériennes étaient accros à
ça\ [et les gens ne]

124 DB [je mais je peux xxx]

125 Tah parlent que de ça [inaud. aller faire la guerre et à l'Égypte/]

126 DB [non si « monsieur » Tahar vous n'avez pas je n'a vous n'avez pas à
aucun attendez\]

127 Tah inaud. mais enfin il ne s'agit que d'un jeu/ [il y avait personne] pour
dire aux[Algériens]mais il ne s'agit que

128 DB [attendez] [oui]

129 Tah d'un jeu// [c'est un jeu/]

130 DB [non voilà] non vous laissez pas vous voulez parler et vous dites des choses
qui ne cadrent pas avec une réalité vous a- vous êtes dans une situation de désin-
formation totale\ .h heu les Algériens n'ont pas n'ont à aucun moment ont voulu
faire la guerre à l'Égypte un/=

131 Tah =c'est ce que j'ai entendu moi/

La conversation dans cet appel tourne au débat virulent entre l'animateur et l'auditeur-appelant (Tahar). Précisons que ce dernier vit à l'étranger, et en tant qu'observateur extérieur (tel qu'il a souhaité le faire savoir dans son intervention), il soulève plusieurs problèmes qui touchent l'Algérie et la société algérienne (l'hygiène dans les rues, l'absence d'ordre et de discipline, etc.). Il adresse de nombreuses critiques à l'encontre des Algériens. Le ton agressif de son discours déplaît à l'animateur dont la réaction est une sorte de refus à ce que son interlocuteur a exprimé tout au long de l'appel.

Dans l'extrait ci-dessus, voire dans la quasi totalité de l'appel, figurent plusieurs cas d'interruption, puisque Benamara n'est pas d'accord avec Tahar sur les critiques qu'il fait. Il l'interrompt donc pour exprimer son désaccord. Il intervient, en 86, avec un chevauchement pour lui couper la parole, parce qu'il a compris dans quel sens vont les questions de son interlocuteur sur l'hygiène des rues. Benamara lui dit à plusieurs reprises (tours 86 et 88) qu'il va lui répondre, et ce, pour que Tahar lui cède la parole et le laisse expliquer la situation. Cependant l'auditeur l'interrompt, en 89, mais l'animateur lui demande -en vain- de le laisser terminer (« attendez ») ; Tahar ne l'écoute pas et continue de parler (en 91). L'animateur consent à le laisser continuer parce qu'il est d'accord, en 94 et en 98, sur le constat qu'il a fait sur l'entretien des trottoirs. Il renforce son accord par l'emploi de l'adverbe « entièrement ». Cependant, en 103, Tahar émet un jugement sur les Algériens en disant qu'ils n'arrivent pas à voir les saletés dans les rues. Alors Benamara manifeste, en 108, son désaccord et refuse brutalement ce jugement « ne nous traitez pas d'aveugles ». En 109, Tahar à son tour effectue une négociation explicite afin d'apaiser l'animateur et d'essayer de sauver sa face « ne prenez pas ça mal », mais en vain, car Benamara refuse d'arrêter. En 110, il lui coupe brutalement la parole (d'une voix intense) en lui demandant de le laisser finir. Et Tahar essaye à plusieurs reprises de greffer une phrase avec un chevauchement pour tenter de se défendre mais il ne réussit pas car c'est l'animateur qui l'emporte sur ce coup. En 115, il formule une demande de prendre la parole, mais elle n'a pas été ratifiée par l'animateur, puisqu'il exige de terminer d'abord son explication. Pour ce faire, il réitère dans les tours 118, 120, 122, et 129, sa volonté de poursuivre « je finis », « attendez », « je peux finir », d'autant plus que Tahar s'obstine à conserver la parole. L'animateur essaie de la lui arracher à plusieurs reprises n'arrivant qu'à produire des bribes de phrases (tours 124 et 126). Par un chevauchement, Benamara interrompt, en 131, encore une fois son interlocuteur en usant de sa voix forte et intense et un débit rapide, pour exprimer son désaccord (répétition du marqueur de négation « non ») ainsi que pour lui reprocher son attitude d'incompréhension et son entêtement à ne pas vouloir comprendre ce qui se passe réellement en Algérie. Il semble ému dans ce

dernier tour d'où les balbutiements des expressions qui sont suivis d'une autocorrection « vous a- vous êtes », « vous laissez pas, vous voulez parler ». Cette émotion est la preuve du mécontentement de l'animateur à l'encontre de l'auditeur-intervenant, elle s'explique par le fait que celui-ci émet des jugements stéréotypés et ne veut pas essayer de comprendre les explications que celui-là lui fournit.

Nous remarquons que les interruptions ont eu lieu là où les désaccords ont apparu entre les deux participants, autrement dit, lorsque Tahar donne un argument, Benamara n'hésite pas à lui avancer un contre-argument. Cela nous permet de dire que l'animateur possède un esprit d' « à-propos » et de « répartie » avec ses réactions vives. Nous remarquons également que les interruptions introduisent souvent un aspect émotionnel qui est véhiculé par le désaccord. Par conséquent, ce phénomène est plus récurrent dans la situation de conflit entre les partenaires de l'interaction comme c'est le cas dans l'extrait ci-dessus.

L'interruption est en fait un avantage pour le développement de l'interaction dans la mesure où elle empêche le malentendu de dégénérer. A ce titre, l'animateur y a recours afin de mettre des limites aux dépassements de l'intervenant, ce qui va l'empêcher de continuer jusqu'au bout de son raisonnement.

Par ailleurs, il arrive que l'animateur coupe définitivement la parole à l'intervenant lorsque la conversation n'avance pas ou lorsqu'elle dégénère en conflit.

Même appel.

186 DB [c'est c'est votre] droit absolu de choisir votre [destination nous respectons/ (0.2) non nous respectons vos (0.2) nous respectons/ .h (0.2) nous respectons/ (0.2) nous respectons/]

187 Tah [voilà mais je veux dire par là que j'ai vraiment voyagé inaud je connais les états unis je connais l'Amérique du sud/]

188 DB vos libertés/ .h vous irez où vous voulez/ .h mais quand on revient dans son pays trente ans après/ il faudrait quand même être Armé de patience pour mieux comprendre le pays qu'on a quitté trente ans/ .h après\ [voilà si « monsieur » tahar merci]

189 Tah [mais mais]

En effet, il y a un désaccord radical entre les participants à l'interaction. Tahar résiste et refuse de renoncer à la controverse. Ce faisant, la négociation des tours de parole échoue. L'animateur essaie quand même d'écouter son partenaire, ce qui n'est pas le cas pour lui. Et vu qu'il n'y a pas de terrain d'entente entre les deux, il recourt à une dernière solution qui est l'interruption définitive de Tahar. En 187, Benamara intervient brutalement pour prendre le dessus de l'interaction avec un chevauchement prolongé jusqu'en 189, où il répète à haute voix le segment « nous respectons » qui est marqué

par des pauses afin de donner plus de consistance à l'énoncé. Il s'acharne à répéter⁵ cela jusqu'à ce qu'il parvienne à imposer sa voix pour terminer son intervention. Donc la tentative de Tahar d'occuper le terrain ne réussit pas parce que l'animateur refuse de lui accorder le droit de poursuivre la parole : l'auditeur-appelant manifeste cette volonté de poursuivre en introduisant le marqueur « mais ». L'animateur conclut la conversation, et ce, en donnant un conseil à Tahar pour lui faire savoir qu'il se trompe dans ses jugements. Il le remercie avec politesse à la fin du tour et clôt l'appel.

On assiste dans les deux extraits ci-dessus à une véritable « guerre du crachoir » où l'auditeur-intervenant refuse de se laisser faire et s'obstine à conserver la parole, cependant, l'animateur se montre plus fort que lui : il fait preuve de fermeté dans ses interruptions. Il use donc de sa vitesse d'élocution (accélération du rythme), de l'autorité⁶ que lui attribue son rôle institutionnel dans l'émission (mettre fin à l'interaction) et de sa voix « autoritaire ». En gros, la stratégie d'interruption permet à l'animateur de renforcer son image de *débatteur* et de *supérieur*.

En outre, nous pouvons tirer la conclusion suivante : l'animateur agit selon ce comportement interactionnel dans des situations similaires⁷ à celle qu'on vient d'étudier. En d'autres termes, si un auditeur-appelant se montre agressif et refuse l'échange d'opinion, il va recevoir le même traitement que celui qu'a eu Tahar.

2. Le changement de voix⁸

La voix représente un point important dans l'étude de l'ethos. Cet élément prosodique constitue une ressource précieuse pour l'animateur. Elle lui permet d'exercer ses différents rôles dans le *phone-in*, et ce, en fonction du contexte, entre autres, le comportement interactionnel de l'auditeur-appelant et le type de sujet soulevé dans l'appel.

L'animateur est doué d'une voix chaude, riieuse et énergique. Une voix qui accompagne et berce les auditeurs la nuit. De manière générale, Benamara discute avec les auditeurs-appelants en gardant ce ton « doux et énergique » qui lui permet de manifester à la fois une sympathie et une empathie pour ces derniers. Cette voix standard⁹ est constamment manifestée dans la plupart des appels enregistrés dans l'émission (ex. le cas de la demande de conseils ou d'informations, la discussion d'un problème personnel). Elle est donc mise au service de l'ethos de *solidaire* (avec ses auditeurs-appelants), de *plaisant* (il ajoute souvent une touche d'humour aux conversations afin de détendre l'atmosphère) et d'*écouteur*.

On a toutefois observé quelques écarts par rapport à la voix standard de l'animateur, et ce, dans le cas des conflits radicaux (échange à caractère agonale) entre les deux interactants. En effet, il utilise une voix autoritaire pour imposer son point de vue

lorsqu'il y a des dérapages de la part de la personne qui appelle (ex. l'appel analysé précédemment).

En somme, Benamara semble savoir exploiter sa voix en la modifiant, l'ajustant ou l'adaptant selon les différentes situations interactionnelles pour la mettre au profit de son ethos.

3. La stratégie de l'injonction¹⁰

L'animateur peut également marquer son autorité sur son interlocuteur par la stratégie de l'injonction. Ce dispositif consiste à interpeller l'interlocuteur pour formuler des ordres sous ses différentes figures.

Emission du 12/12/2009. Appel n° 1.

171 Th moi à à aucun moment à aucun moment je ne porte un jugement je ne porte un raisonem- je je ne porte un mauvais raisonnement/ (0.2) heu si si mon raisonnement est est peut-être mauvais/ je veux tout simplement dire je veux tout simplement di- que (0.6) ce match de foot\ .h c'est un jeu/ c'est du jeu/ les gens il faut qu'ils s' calment/ .h heu [inaud.&&]

172 DB [il aurait ce message je pense c'est juste ce message il aurait fallu (0.2) il aurait fallu l'envoyer aux égyptiens pas aux algériens\ .h il fallait non il fallait l'envoyer aux égyptiens quand même\ vous avez été très mal informé\ .h mais [c'est aux égyptiens qu'il faut dire ça&&]

173 Th [oui non non mais inaud. ce match] là je l'ai vu dans la casbah

174 DB oui oui oui oui mais mais c'est [normal]

175 Th [cité xxx] voilà pour être précis voilà juste en bas du marché

176 DBoui mais ((rit)) en france aussi les français ont bien fêté la victoire des français\ (0.2) .h enfin/

177 Th oui mais pas à ce stade-là\

178 DB [revenez revenez quand même/ essayez de revenir/le jour où vous reviendrez/]

179 Th [inaud.il faut qu'ils se calment un peu\]

180 DB le jour où vous reviendrez/je vous servirai de guide et vous [verrez une autre Algérie &&]

181 Th [bon je ne sais pas si je vais revenir hein/]

182 DB j' crois qu'il faut éviter les murs/ allez plutôt vers les Algériens/ .h et vous comprendrez l'état dans lequel ils sont/ .h avec cette ancestrale hospitalité cette accueil malgré toutes les [difficultés du monde]

En plus du dispositif de l'interruption, l'animateur recourt à l'injonction pour accabler

son interlocuteur. Dans l'extrait ci-dessus, l'auditeur-intervenant (Tahar) pense que ce sont les supporters algériens qui se sont comportés de manière agressive envers les Egyptiens, il leur demande donc de se calmer. A cet instant, Benamara intervient (en 173) pour le ramener à la réalité. Il lui demande d'envoyer ce message aux personnes concernées, c'est-à-dire aux Egyptiens. Autrement dit, il lui donne l'ordre de dire cela aux véritables agresseurs: « je pense c'est juste ce message il aurait fallu il aurait fallu l'envoyer aux Egyptiens pas aux Algériens ». La répétition des segments « il aurait fallu », « il fallait » plusieurs fois s'explique par le chevauchement qui accompagne l'interruption. Il emploie à la fin de l'énoncé le marqueur « quand même » qui renforce l'évidence du constat. A la fin du tour, il répète encore une fois la même injonction. Dans ce tour, il s'agit d'un énoncé de type « directif » qui est répété sous forme d'une réalisation indirecte, et ce, par le moyen du modalisateur « falloir » (employé à l'imparfait et au conditionnel). Dans cette sommation formulée par Benamara, il y a une sorte de *demande en tiroir* : il demande à Tahar de dire aux Egyptiens que le match n'est qu'un simple jeu et qu'il faut qu'ils se calment. De ce fait, il le met face à la réalité en lui faisant porter la responsabilité de transmettre ce message aux véritables destinataires. Pour ce qui est de la prosodie : les énoncés sont marqués par une mélodie fortement descendante qui caractérise l'énoncé injonctif. En 179, l'animateur produit un autre énoncé de type directif mais qui est formulé de façon directe par le biais de l'impératif (revenez, essayez). Cet ordre formulé est venu en réaction au refus de Tahar de comprendre ce que lui explique Benamara dans les tours précédents. En outre, en 183, il propose à son interlocuteur un ensemble de solutions à son problème de désinformation (vous êtes très mal informé), et ce, sous forme de conseils réalisés, d'une part, par l'emploi du modalisateur « falloir », d'autre part, en ayant recours à l'impératif (allez). L'animateur l'appelle donc à aller voir la réalité sur le terrain pour découvrir l'hospitalité des Algériens envers les autres.

En somme, cette injonction est en soi une manière de dire à Tahar « au lieu d'émettre des jugements infondés, ce serait mieux d'aller voir comment les choses se sont passées et vous allez découvrir que vous vous trompez », ce qui signifie que c'est l'animateur qui a raison. En d'autres termes, il dément les propos de son interlocuteur pour sous-entendre que celui-ci n'est pas bien placé pour dire quoi que ce soit sur les Algériens vu qu'il ignore tout ce qui les concerne de près ou de loin. Par cet acte, l'animateur porte atteinte à la face de Tahar en lui attribuant l'ethos de désinformé, ainsi qu'en lui faisant perdre la légitimité de juger les Algériens.

En fait, à travers le procédé d'injonction, l'animateur acquiert une légitimité et construit de cette manière un ethos de *détenteur de la raison*. D'autre part, cette stratégie est aussi un moyen pour prendre la défense de ses concitoyens (algériens) contre les attaques de Tahar (ethos de *défenseur* de l'intérêt des autres).

Par ailleurs, l'animateur peut adresser un message non pas à l'auditeur-appelant mais plutôt aux autorités (destinataire extra-discursif) en leur demandant de réagir à un problème donné.

Emission du 26/12/2009. Appel n°2.

84 DB rapport à un événement/ la première (.) la première conclusion qu'il faut tirer/ .h c'est de dire qu'aujourd'hui l'algérie/ heu accuse un déficit dans les moyens de communication\ .h nous=

85 Rab=ça c'est vrai\

86 DB nous n'avons pas de médias qui portent loi .h parce que si on avait des médias/ .h aussi puissants aussi heu forts aussi heu développés que l'égypte/ .h on aurait peut-être répondu dans le même discours/ mais avec des preuves concrètes avec justement des débats avec des invités/ .h avec les algériens les officiers qui ont fait .h la guerre des six jours du du la guerre de kippour qui ont .h bazaré la ligne barlève: qui ont été des aviateurs/ le nombre d'algériens qui ont .h qui ont donné qui ont sacrifié leur vie pour justement repousser l'invasion israélienne/ .h heu tout ça (.) on aurait fait un débat pour que les égyptiens puissent suivre cette télévision et comprendre en fait que .h heu on leur a répondu de manière élégante/ mais aussi avec beaucoup de vérité\ .h bah (.) il y a d'abord un déficit\ y a un constat qu'il faut faire/ il faut développer justement la communication les moyens de communication en algérie/ .h il faut porter très loin la voix de l'algérie/ avec toutes ses ambitions\ (0.2) ça n' veut pas dire qu' c'est un pays qui a réglé ses problèmes/ l'algérie a des problèmes [...]

Dans cet extrait, l'animateur veut attirer l'attention des autorités publiques en faisant une remarque sur le déficit des moyens de communication qu'enregistre le pays (en 84). Il réitère cela en 86 pour insister sur le problème. En employant le modalisateur « falloir » (au présent de l'indicatif) et en le répétant, Benamara fait une série de recommandations qui vont servir pour résoudre ce problème de déficit. Il s'adresse donc aux responsables et se sert de cette formule injonctive répétée afin de les inciter à passer à l'exécution des mesures nécessaires. L'élément prosodique connote une fermeté de la part de l'animateur (élocution ralentie et pesée). On n'est plus ici dans l'expression de l'opinion, mais plutôt dans celle d'une réponse à une exigence insistante.

En conséquence, il se place dans une position qui lui permet d'émettre des critiques et de proposer des solutions, il construit, de ce fait, l'ethos de *conseiller éclairé*.

4. La stratégie de politesse

La politesse est perçue comme un système qui permet de réduire les menaces des

faces (positive¹¹ et négative¹²) des interactants. Elle consiste donc à produire des actes qui minimisent (adoucissent) ou réparent les FTAs¹³ en cas de production.

Nous remarquons que les actes de politesse sont nombreux dans notre corpus. Ils apparaissent dans l'interaction sous plusieurs formes et dans des situations différentes. Benamara se montre respectueux à l'égard de ses interlocuteurs. Par exemple, dans le cadre de la gestion des appels, lorsqu'il s'agit de développer un thème au début de la communication, il laisse souvent l'auditeur-appelant finir pour ensuite entamer la discussion (ethos d'*écouteur*). On peut également citer un autre exemple : au cours des négociations des opinions, au moment où l'auditeur demande explicitement de prendre la parole (« je peux finir ? »), l'animateur laisse son interlocuteur terminer son raisonnement. En gros, il accorde aux auditeurs-appelants un espace qui leur permet d'exprimer leur point de vue. Autrement dit, il ne détient pas le monopole de la parole dans l'émission.

En fait, ce qui nous intéresse le plus, dans notre analyse, c'est le processus de politesse qui apparaît dans les situations de désaccord entre l'animateur et l'auditeur-intervenant. Dans le *phone-in*, Benamara ne cède à aucun moment à la volonté d'imposer son point de vue de façon irrationnelle et n'essaie pas non plus de faire valoir ses opinions par la force. Ses positions sont souvent étayées par des arguments¹⁴ *fondés*, et ce, pour réussir à convaincre les auditeurs-intervenants.

Le désaccord dans l'interaction constitue en soi un acte qui menace la face positive du partenaire de celui qui l'exprime. Cependant son apparition dans les discussions ou les débats est un fait attendu et par conséquent, il n'est pas considéré comme une impolitesse, puisque la confrontation des idées est l'un des objectifs de l'émission. Toutefois, l'expression du désaccord ne doit pas acquérir un caractère violent, menaçant ou insultant (désaccord accompagné de durcisseurs). Les cas de désaccords enregistrés relèvent du désaccord atténué et du désaccord non durci (désaccord explicite), c'est-à-dire un désaccord attendu en situation de débat. Prenons un exemple qui illustre le premier type.

Emission du 26/12/2009. Appel n°2.

47 DB et là vous faites du harcèlement médiatique là ((rit))

48 Rab non non non [inaud.] j'avais j'avais un poids sur le cœur/ xxx

49 DB [non non non .h heu] oui oui mais d'accord/ mais on on va p' t-ê't pas je pense qu'il est .h heu (0.2) qu'on n'a pas utilisé le même langage qu'ils ont que certains égyptiens ont utilisé [parce que voilà] .h mais c'est leur sauce tomate à eux heu

50 Rab [oui certes oui certes]

Dans cet extrait, le désaccord de l'animateur est adouci dans la mesure où celui-ci le précède d'un accord (accord suivi d'un désaccord). En 49, il interrompt Rabah par

un chevauchement, pour exprimer son opposition, par le biais de la négation (« non ») répétée. Ensuite il accompagne cela d'un accord (« oui mais d'accord »). Néanmoins il fait suivre cet accord d'un désaccord dont le passage est marqué par le marqueur d'opposition « mais ». Dans ce cas, l'accord produit par l'animateur n'est en fait qu'un adoucissant du désaccord, autrement dit, il permet d'atténuer la menace de la face de son interlocuteur. Sur le plan prosodique, la voix calme est également un signe de respect et est un adoucissement du désaccord.

Par ailleurs, la parole de l'animateur ne porte en aucun cas un caractère violent ou agressif, même dans les cas des dépassements des auditeurs que nous avons enregistrés. Si on prend l'exemple de l'appel n°1 de l'émission du 12/12/2009, là où Tahar refuse de négocier son point de vue avec son partenaire ; en dépit de ce comportement, Benamara n'a pas produit un acte d'insolence ou d'attaque à la personne de son interlocuteur. Au contraire, à la fin de l'interaction, il le remercie et le salue avant d'interrompre la communication. Ce remerciement est produit pour atténuer l'effet négatif de cet acte (l'interruption) sur l'interlocuteur : il s'agit d'un acte adoucissant un FTA. En outre, en dehors de cet appel, l'animateur trouve, malgré tout, une occasion pour exprimer son respect à l'égard de Tahar.

Emission du 12/12/2009. Appel n°2.

8 Fel je viens d'entendre le type qui vient de passer mainten-[ant&]

9 DB [t&oh là] là oh là là laissez-le il a dit c' qu'il pensait il en avait le droit [totalement\] [...]

En effet, Benamara ne veut pas juger le comportement de Tahar. Il interrompt Fella et ne la laisse pas, elle non plus, porter un jugement à l'encontre de cet auditeur. Il explique à cette dernière que Tahar est libre de dire ce qu'il pense, ce qui sous-entend qu'il respecte quand même son opinion. Par principe de politesse négative, l'animateur s'abstient donc de produire des actes menaçant la face de son partenaire de l'interaction.

De manière générale, l'animateur montre du respect envers les auditeurs-appelants. Pour cela, il donne de la considération à ce qu'ils disent, quelle que soit leur opinion, ce qui lui permet de construire un ethos de *respectueux*. Toutefois lorsqu'il reçoit des attaques de la part de certains auditeurs-appelants, il se voit dans l'obligation de prendre la décision de couper la parole dans la discussion et, parfois, d'interrompre totalement la communication, ce qui peut lui donner une image « un peu autoritaire », mais il essaye tout de même de minimiser l'impact des FTAs sur ces appelants.

Conclusion

L'analyse des échanges communicatifs entre l'animateur de l'émission radiophonique interactive *Franchise de nuit* et les auditeurs-appelants nous a permis de dégager les

principales stratégies discursive et interactionnelle que l'animateur met en œuvre en vue de construire plusieurs facettes de son image. Il s'agit donc de la stratégie d'interruption, d'injonction, de changement de voix, et enfin de politesse. Ces dernières sont déterminées par le comportement interactionnel de ses partenaires de l'interaction. Autrement dit, il adapte à chaque interlocuteur la stratégie adéquate à ses réactions ainsi qu'à son comportement discursif.

A travers la stratégie de politesse, l'animateur se montre, à la fois, à l'écoute et à la disposition de ses auditeurs. Par ailleurs, dans certains cas, il fait preuve d'autorité et de fermeté (en mettant en place la stratégie d'interruption, de sommation et le changement de voix) pour imposer sa parole, ce qui lui donne une image un peu « despotique ».

Annexe : conventions de transcription

Convention	Phénomène
DB	l'animateur est désigné par ses initiales (Djamel Benamara)
Fel	les appelants sont désignés par la première syllabe de leurs prénoms (Fel pour Fella)
.h	aspiration du locuteur
:	allongements syllabiques
oui	les capitales indiquent une saillance perceptuelle (emphasis)
[]	chevauchement entre deux locuteurs
&	continuation du tour par le même locuteur, au-delà de l'interruption de la ligne de la transcription pour l'introduction d'un chevauchement par un autre locuteur
(.)	pause inférieure à 1 seconde
(2)	pause supérieure à 1 seconde
/	intonation montante
\	intonation descendante
(rires)	les commentaires sur les voix, les tons de voix ou d'autres phénomènes sont notés entre parenthèses
xxx	Inaudibles, nombre de syllabes identifiables
(inaud)	passage inaudible.
[...]	passage supprimé

Bibliographie

- Aristote. 1932. *Rhétorique I*. Ed. et trad. de M. Dufour, Paris : Les Belles Lettres.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (éds.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. 1973a. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1- La présentation de soi*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2- Les relations en public*, Paris : Minuit.
- Goffman, E. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris: Minuit.
- Brown, P., Levinson, S.1978. « Universals in language use: Politeness phenomena ». In : E. Goody (éd.), *Questions and Politeness. Strategies in Social interaction*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 56-289.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1990. *Les interactions verbales*. T I, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C, 1992. *Les interactions verbales*. T II, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. De Chaney H. C. 2006. « Cent minutes pour convaincre : l'ethos en action de Nicolas Sarkozy ». In : M. Broth et al. (éds. *Le français parlé des médias*. Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, pp. 309-329.
- Maingueneau, D. 2002, « Problèmes d'ethos », *Pratiques* 113, p. 55-68.
- Ravazzolo E. 2007. *Analyse du discours interactif médiatique. Le rôle de l'animateur d'une émission radiophonique*. Roma : Arcane.
- Traverso, V. 1999. *L'analyse des conversations*. Paris : Nathan.

Notes

1. Le *phone-in* est le type d'émissions interactives où les auditeurs peuvent intervenir par téléphone pour, par exemple, faire des commentaires ou discuter soit avec l'animateur, soit avec le ou les invités qui se trouvent dans le studio.
2. Voir conventions de transcription en annexe.
3. Voir aussi Kerbrat-Orecchioni C., De Chaney H. C., 2006, « Cent minutes pour convaincre : l'ethos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth et al., (éds.) *Le français parlé des médias*, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmiensis, p.319.
4. Elle sert à accélérer la confirmation ou le rejet de l'information.
5. Cette répétition s'appelle également « procédé de recyclage » (Schegloff, 1987) qui est considéré comme un moyen de forcer l'écoute du partenaire de l'interaction.
6. L'animateur s'occupe de la gestion de l'organisation globale de l'émission, il veille donc au respect des règles de l'émission. Ce rôle lui attribue, par conséquent, une place supérieure par rapport à ses partenaires de l'interaction.
7. Nous avons remarqué cette attitude de l'animateur en écoutant d'autres numéros de l'émission en dehors de notre corpus.
8. Voir Ravazzolo (2007 : 117).
9. Brand et Scannell (1991) considère la voix standard comme étant la voix « normale » qu'on peut avoir dans la parole ordinaire. Cependant cette voix peut être changée ou ajustée pour obtenir des effets particuliers.
10. Cette stratégie est également appelée la « sommation » (Kerbrat-Orecchioni & De Chaney, 2006 :6).
11. La face positive est « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman, 1974 : 9).

12. La face négative correspond à la notion de territoire qui désigne « l'espace personnel, les places, l'espace utile, les tours, l'enveloppe, le territoire de la possession, les réserves d'information et les domaines réservés de la conversation » (Goffman, 1973b : 53-54).
13. Face Threatening Acts: les actes menaçant la face.
14. L'animateur est doué d'une capacité à argumenter et à convaincre l'auditoire.

Préliminaires pour divers calculs référentiels de « ON »



Lamine Hidouci

Université de Tébessa, Algérie

hidouciam@yahoo.fr

Résumé : A l'antipode des canons établis, le ON devrait engendrer de sérieux problèmes de référence dès lors qu'il est inscrit dans des discours d'obédience politique, à dominante polémique. A cet effet, nous soutenons la thèse d'y lire l'expression *éristique* et contrastive d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à un énonciateur supposé unique et seul responsable de ses propos. Cela dit, nous avançons que le contenu *référentiel* de ON doit être calculé sur la base d'un contexte *évolutif, différentiel* outre mesure qui implique une double dimension ; mémorielle et prédicative.

Mots-clés : antécédence référentielle, contexte, discours polémique, mémoire, prédicat

المخلص : على النقيض من القواعد الموضوعية، يمكن أن يسبب الضمير "ON" إشكالات مرجعية عندما يرد في خطابات الموالاتة الجدلية والسياسية. لأجل هذا نحن نؤيد القول بضرورة قراءة العبارة التباينية لأسبقية مرجعية عامة متعددة الأصوات بالنسبة إلى متكلم منفرد مسئول لوحده عن أقواله. لهاد نرى بأنه ينبغي حساب المحتوى المرجعي للضمير "ON" على أساس سياق تطوري و تفاضلي مفرط يتضمن بعدا مزدوجا: تذكري و إسنادي.

الكلمات المفتاحية : أسبقية مرجعية، سياق، خطاب جدلي، ذاكرة، مسند إليه.

Abstract: "In contrast to the established canons, the pronoun "ON" could cause serious problems of reference when it is used in political controversial obedience discourses. For this purpose, we support that we have to read the contrastive expression of a collective and polyphonic referential antecedence according to an utterer who is alone responsible of his words. To that effect, we argue that the referential contents of the "ON" must be calculated on an unduly evolutionary and differential context involving double dimension: memorial and predicative."

Keywords: Referential antecedence, context, controversial discourse, memory, predicate.

Introduction

A travers cet article, nous essayerons de mettre en exergue les différentes *motivations*, problématique et hypothèses incluses, qui ont présidé à l'investigation que nous entendons mener dans le cadre d'une thèse. L'essentiel de cette thèse sera consacré

à l'examen de différentes facettes que puisse avoir le On, en mettant l'accent sur la référence anaphorique dont il peut faire l'objet, en l'occurrence celle mémorielle (Kleiber, 1993 : 25). En termes plus précis, à la complexité systématique de sa référence appréhendée dans des discours à forte dimension dialogique, envisagés comme un lieu de rencontre de plusieurs préconçus historiques, sociologiques et idéologiques qui se cristallisent en une « *conscience sous l'effet de l'interaction sociale verbale* » (Guespin, 1982 : 181), ce qui laisse envisager un « calcul diversifié » de cette référence, conséquence directe d'une actualisation polémique de divers paradigmes à la fois politiques¹ et sémantiques qui pourraient révéler *une canonisation référentielle de cette particule*.

A cela s'ajoute un certain nombre d'éléments qui ont la propriété d'évoluer, tels le temps, l'espace, les individus et leur manière d'être. Nous étudierons ainsi, dans le cadre du contexte évolutif et dynamique, l'importance de ces processus transformateurs (Charolles, Schnedecker, 1993) dans l'évolution de la référence de ON², *itérativement* inscrit, les enjeux énonciatifs qui puissent exister (rapports locuteur(s) / interlocuteur(s)) ainsi que les différentes pistes polyphoniques qui puissent être dépistées. Notre recherche se justifie par le fait que :

« *Le pronom on, doublement baptisé par les grammaires de « personnel » et d'« indéfini » a fait les délices de la préciosité déictique et anaphorique, aussi discret qu'accueillant, il inscrit un délocuté humain, présent ou non dans la sphère de la communication, et il englobe à l'occasion locuteur et allocutaire. La dilatation actantielle, l'effet de généralité, recomposés par le contexte, projettent dans l'interaction verbale une malléabilité des places.* » (Jaubert, 1999 : 34).

Pour ce faire, notre recherche convoque quatre théories autonomes mais complémentaires en ceci qu'elles congruent avec le caractère évolutif de la personne et du contexte : l'école française de l'analyse du discours, de laquelle nous empruntons cette notion de « formation discursive » (M Foucault / M Pecheux), la théorie des actes du langage (Austin), la pragmatique cognitive (Sperber / Wilson) et l'approche polyphonique (M Bakhtine / O. Ducrot).

Cela dit, nous adressons tout particulièrement aux enseignants de français langue étrangère³, spécifiquement à ceux dont la connaissance en linguistique est jugée « superficielle » et pour qui le ON revêt spécifiquement un caractère grammatical incarné par deux étiquette inamovibles (pronom, indéfini), en leur faisant prendre conscience des sérieux problèmes de référence qu'il engendrait, tout en arguant par la valeur épistémologique du contexte dans le domaine de l'interprétation linguistique et la nécessité d'y lire, pour le cas de ON, *l'expression contrastive d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à un énonciateur supposé unique et seul responsable de ses propos*.

Dans cette perspective, il y a fort à parier que la référence d'un ON pourrait faire l'objet de *divers calculs*, c'est ce que nous allons tenter d'illustrer, même si cette référence, à s'en tenir aux canons établis, ne paraît jamais ambiguë!⁴ (Blanche-Benveniste, 2003 : 1).

A ce titre, nous tenterons de montrer que cette référence, potentiellement indéterminée, se calcule selon ces paramètres, lesquels témoignent d'un *univers référentiels conflictuel* dont le ON serait la cible. Ces paramètres que nous avons évoqués et qui expliquent le choix du cadrage théorique se justifient par une logique dialogique (Bakhtine) selon laquelle l'auteur ne peut être appréhendé en dehors de la société dans laquelle il vit, ni de la formation discursive à laquelle il appartient. De ce point de vue, il est impliqué dans une obligation de communication et d'action sur une instance envers laquelle il s'adresse pour faire passer un message, à l'égard duquel il peut avoir une attitude d'identification ou de distanciation. En outre, il ne peut toujours être lui-même, ce qu'il veut vraiment être ou dire, car « *dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui* » (Bakhtine, 1978 : 158).

En outre, d'un point de vue discursif, il paraît d'autant plus évident qu'on ne peut échapper à l'emprise de la formation discursive, les circonstances qui entourent et sous-tendent la production du discours. Il se produit ainsi une sorte d'« *interpellation de l'individu en sujet de son discours [...] par l'identification (du sujet) à la formation discursive qui le domine* » (Pecheux, 1975 :228).

1. Hypothèse

Dans cet ordre d'idées, nous posons l'hypothèse d'un ON évolutif en termes de référence, et par la même contrastif par rapport à une instance énonciative considérée comme seule responsable des propos avancés. Toutefois, nous soutenons une possibilité de *canonisation référentielle* de cette particule en fonction de certains paradigmes politico-sémantiques, lesquels, le cas échéant, témoigneraient que l'accaparement de ce « *morphème précieux* » (le Goffic, 1993 : 141) serait sujette à des stratégies de communication, pures contraintes discursives et interprétations mémorielles, plutôt qu'à des choix aléatoires de personnes empiriques (politiques). A cet effet, nous avançons que le contenu *référentiel* de ON doit être calculé sur la base d'un contexte *évolutif et différentiel* à deux dimensions ; mémorielle et prédicative.

2. Questions de recherche

Peut-on miser sur deux types de références à considérer très séparément : une référence purement grammaticale liée au genre et au nombre (celle qui ne paraît jamais ambiguë), et une *référence évolutive* qui traduirait une présence implicite d'une ou plusieurs personnes, eu égard aux enjeux et aux machinations dont font étalage les discours politiques ?

- Y a-t-il une corrélation entre la couleur politique (paradigme politique) et le type de référent envisagé (paradigme sémantique) ?
- Le ON peut être le cachet linguistique d'une formation politique ?
- Sur quels critères la détermination de la référence de ON se manifeste le plus, linguistiques, pragmatiques ou polyphoniques ?
- Y a-t-il dans le verbe l'expression contrastive d'une antécédence référentielle collective par rapport à un énonciateur supposé empiriquement unique ?
- La notion de « calcul » tient-elle vraiment à l'interaction des données linguistiques, pragmatiques et polyphoniques que le discours permet d'envisager ?

3. Le corpus

Dans le cadre de notre recherche, nous proposons l'analyse d'un recueil plus ou moins large de discours politique français. Par rapport à la problématique que nous avons soulevée, la « *représentativité* » (Maingueneau, 2009 : 39) du corpus va consister dans la disponibilité et l'emploi itératif de la variante que nous ciblons, à savoir ON.

En outre, la représentativité se constate aussi au niveau de la diversité du coloriage politique qui caractérise la scène politique française. A cela s'ajoute forcément à la fois la richesse et la complexité de la mémoire discursive, élément clé de notre analyse. En effet, entre la droite et la gauche, on peut être confronté à une vision du monde et un mode d'exercice du pouvoir complètement différents. Les idéologies ainsi que les principes défendus se différencient forcément et peuvent entraîner en sous-main le conflit entre différents protagonistes qui sont autant de candidats à l'antécédence de ON et par conséquent à figurer comme de possibles référents légitimes.

Cela dit, cet arrière fond litigieux serait un terrain idéal pour pouvoir illustrer la complexité référentielle d'un ON qui serait en réalité le résultat de conflits implicites que le discours pourrait linguistiquement encoder, à la rigueur par des mots, par des intentions pragmatiques ou par la concordance ou la discordance de plusieurs voix à propos d'une cause ou d'un problème à caractère publiques ou politiques.

4. Justifications du choix de corpus

Sur le plan interprétatif, le discours politique reste le plus compatible avec les options méthodologiques d'un côté et les objectifs de recherche de l'autre. En effet, il permet d'avoir une triple entrée : linguistique, pragmatique et polyphonique en ceci qu'il est indéniablement linguistiquement marqué, programmé pour être reçu par une instance donnée et de ce fait il interpelle forcément plusieurs voix ou instances énonciatives.

Sur un autre plan, ses conditions de production s'avèrent « contraignantes » en ce sens qu'elles favorisent l'existence d'un mode de référence très complexe ; on a le droit de se demander qui parle à qui, étant donnée que l'adresse du discours politique reste souvent indéterminée, un président peut à la fois s'adresser au peuple, à sa famille politique, à une personne, etc. Il peut se donner n'importe quelle qualité, prendre à charge les propos tenus ou s'en défaire. A juste titre, Christian Le Bart s'interroge en ces termes :

*« Les travaux sur le discours politique tentent de répondre aux trois questions suivantes : Quelles sont les logiques qui président à la production du discours politique ? Faut-il traquer, derrière le sujet apparent que constitue le locuteur, des agents plus insaisissables comme une classe sociale, une idéologie, une génération, etc. ? Quelle attention faut-il porter aux intentions des locuteurs politiques ? [...] ».*⁵

5. Autres motivations

5.1. Le rapport hiérarchique sujet/prédicat

Sujet et verbe sont tour à tour deux catégories grammaticales qui entretiennent dans le cadre de la phrase un rapport hiérarchique. Ce rapport implique qu'il y ait une influence mutuelle, à forte raison sémantique. En effet, « *Le type de prédicat est un facteur important qui influe sur l'acceptabilité et la lecture des SN indéfinis.* » (Léonie Bosveld - de Smet 1994 :133).

Il y a donc lieu à prendre très au sérieux ce type de rapport, et d'en faire un pilier important du contexte d'interprétation. En outre, le type de prédicat requiert sui-generis une nuance sémantique particulière, qui de ce point de vue doit avoir une influence directe sur le calcul de la référence d'une variante aussi *indéfinie* comme le ON. La *dimension prédicative* est donc requise dans l'interprétation référentielle de ON.

5.2. Le rapport hiérarchique ON / mémoire discursive

Si l'organisation discursive ne répond pas à la même structure que celle de la phrase, il n'en demeure pas moins qu'elle requiert à son tour un rapport hiérarchique

entre le ON et la mémoire discursive. A vrai dire, pour ce qui concerne le discours, le politique en particulier, l'organisation linguistique en tant que telle est en quelque sorte tributaire d'un contexte global que l'on désigne communément sous le nom « formation discursive », une notion contestée dans le domaine de l'analyse du discours (D Mainguineau 2009 : 64) et qui témoigne des contraintes sémantiques qu'impose le discours en tant que cadre linguistique supérieur à la phrase. Au même titre que la dimension prédicative, la *dimension mémorielle* s'invite d'elle-même dans le calcul référentiel de ON.

5.3. La construction externe du référent

Par rapport à la problématique que nous avons soulevée, notre réflexion se concentre beaucoup plus sur la façon dont le ON contribue à constituer des références au monde dans le cadre d'un discours politique. Ca n'est donc pas l'acte référentiel lui-même qui nous intéresse, c'est-à-dire la correspondance qui peut être établie entre le ON et une personne quelconque, car si nous sommes convaincus de l'indéxicalité de ON, nous sommes plutôt sceptiques à l'égard du mode de la construction externe de son potentiel référent. C'est dire que le monde, réel ou non, doit être strictement organisé selon des règles, sans nier pour autant son aspect évolutif, ce qui laisse envisager des « processus transformateurs »⁶ qui peuvent à la fois perturber et façonner la construction externe du référent. A partir de là, il serait légitime de s'interroger à chaque fois sur les propriétés extrinsèques du référent qui ne sont pas des valeurs absolues.

5.4. Les propriétés extrinsèques du référent

Il faut admettre que le référent s'interprète à partir de ses propriétés extrinsèques. Ces propriétés sont en réalité l'œuvre de l'énonciateur, car il faut tenir compte du fait que le monde, bien qu'autonome, il est perçu et conceptualisé (G. Kleiber)⁷ de manière subjective. C'est donc au locuteur d'envisager un certain nombre de propriétés que le discours, le cas échéant- ca peut être le cas pour le ON- préfère toujours garder comme « implicites ».

L'absence linguistique de l'antécédent, dans certains cas d'anaphorisme, augmente évidemment cet effet de « vague référentiel » et pousse l'analyste à reconstituer les propriétés internes du monde qui sont au même temps les propriétés externes du référent. Il se peut ainsi qu'un contraste se produit entre la définition initialement admise de ON, surtout pour ce qui concerne sa catégorie grammaticale, et les résultats auxquels la recherche pourrait aboutir. Dans ce sens, on peut établir des qualités sémantiques qui relèvent de la « qualification », c'est-à-dire formuler un jugement de valeur à propos d'un antécédent⁸, ce qui n'est évidemment pas la vocation première des pronoms. Sur ce sujet, François Nemo confirme justement :

« Très schématiquement, la thèse de la constitution extrinsèque du référent consiste en effet à dire qu'il ne faut pas confondre la signification linguistique, en tant qu'elle encode des indications sur ce qu'il faut chercher, et la mémorisation de ce qui sera trouvé au terme de cette recherche dans chaque contexte particulier, autrement dit confondre une équation et son résultat local pour telle ou telle valeur de telle ou telle variable. » (Nemo, 2003 : 88).

A ce titre, la construction extrinsèque du référent peut s'écarter de la norme ou de l'idée que l'on se fait de l'objet extérieur. Si nous nous limitons à la fonction grammaticale de ON, l'on tire très vite la conclusion que le référent doit être un objet tangible, pour ne pas dire un (+ animé). Mais est-ce toujours le cas pour autant ? Se pose ainsi la question de la tangibilité /accessibilité du référent.

5.5. La tangibilité / accessibilité du référent

Il est clair que certains mots de la langue, même s'ils ont une existence langagière, manquent de tangibilité et d'accessibilité en matière de référent. Le mot « chimère » peut en être une adéquate illustration. A un même niveau, l'emploi discursif de ON peut être entaché par ce problème dans la mesure où, à défaut d'un antécédent linguistiquement marqué, les probabilités de référence peuvent aboutir à une situation d'inaccessibilité référentielle. Ainsi, si l'accessibilité vient de manquer, il est clair que le référent ne devient plus tangible. Sur ce sujet, L. Tracy dit à propos des noms :

« *Le tandem tangibilité/accessibilité est une caractéristique fondamentale des noms. Ce qui est tangible est plus facilement accessible. Enfin, un nom est un mot qui nous permet de parler de quelque chose, et qui fournit une voie d'accès au référent : le fait de vouloir en parler active dans le nom sa substance. Un nom n'est pas la description d'un objet, il est une attribution des propriétés qui contraignent la possibilité d'y accéder. Un nom (ou nominal) est ce dont on parle.* » (Tracy, 1997 : 69).

Il en va strictement de même pour le ON. En d'autres termes, un ON est, sur le plan morpho-syntaxique, un mot qui permet de parler de quelque chose, il est, au même titre que le nom, un *ce dont on parle*. Vu comme une anaphore mémorielle, son référent est forcément inaccessible et intangible. Cependant, cela ne perturbe aucunement l'isotopie sémantique du discours, le ON y contribue sans avoir pour autant un référent bien défini. C'est d'ailleurs tout le paradoxe de ON que l'on va essayer de décortiquer et d'en déduire des lignes directrices relatives à une éventuelle canonisation référentielle qui trouverait son explication dans et par le discours.

5.6. Le référent évolutif

La recherche linguistique sur cet axe s'est beaucoup plus nourri de questions

ontologiques sur la métamorphose que puisse subir un être, un individu ou même un objet dans un discours. A l'idée du référent évolutif on associe souvent l'image d'un contexte progressif en perpétuelle mutation. Sur cette ontologie des métamorphoses⁹, Guy Achard-Bayle dit :

« Du point de vue ontologique, il nous a fallu, pour commencer, distinguer le type d'identité atteint par le changement : la littérature philosophique, depuis la tradition grecque, s'accorde à dire que si un individu évolue qualitativement (être tel puis tel...) sans perdre pour autant son identité et ses marques d'identification propres, il en va différemment quand le changement affecte son identité numérique (être untel) ou son identité sortale (être un tel) : là, l'individu change nécessairement ou essentiellement d'identité, en ce qu'il n'est plus, dans un cas, le même individu, dans l'autre, le même type d'individu. » (Achard-Bayle, 1998 :50).

C'est donc double l'effet transformateur qu'un référent peut subir dans son évolution ; une transformation *qualitative* et une transformation *quantitative*. C'est ce qu'on peut constater dans l'exemple suivant :

[1] « *L'homme, ce loup pour l'homme (Homo hominis lupus)* ».

Cet exemple de transformation qualitative montre bien que même dans le cadre d'un contexte proche, le référent peut subir de notables métamorphoses.

La problématique que nous avons posée se situe sur la même longueur d'onde; d'un point de vue ontologique, privé d'antécédent marqué dans le texte, le ON est à prendre pour un ersatz, la fonction sujet qu'il occupe est à même de confirmer ce fait. Cependant, l'emploi itératif peut révéler une certaine évolution qui peut affecter aussi bien l'identité que ses caractéristiques qualitatives et quantitatives. L'on se demande évidemment si deux ON dans un même discours devrait avoir un référent en commun. Si ce n'est pas le cas, on s'interroge aussi sur le type d'écart entre eux ainsi que les fins qui puissent en être déduites, étant donné que le discours politique s'organise toujours selon une stratégie de communication. Ce sont ces écarts qui constitueront à la fin cette hétérogénéité dont nous faisons un préliminaire, entre autres, pour divers calculs référentiels de ON.

Conclusion

Conformément à l'hypothèse et aux questions de recherche avancées, la référence de ON est problématique dès lors que l'on se situe à un niveau discursif. Il va sans dire que ce niveau linguistique recèle sui-generis une forte dimension dialogique qui donne lieu à d'innombrables supputations sémantiques qui peuvent concerner non pas seulement l'identité des instances énonciatives, mais aussi le contenu sémantique et la valeur pragmatique des propos prononcés. A cet effet, le ON, déjà taxé de « pronom »

et d' « indéfini », actualisé à un tel niveau linguistique, devrait représenter un problème plutôt inhérent aux *enjeux discursifs* qu'à sa propre référence, entendue du point de vue étymologique et du strict rapport avec l'antécédent, qu'il soit marqué ou non. Dans cet ordre d'idées, il y a une nécessité d'aller au-delà de cette *gangue grammaticale* plutôt sans ambages vers un monde *chaotique*, étant donné qu'il ne se laisse conformer, sous l'impulsion d'enjeux et tractations de tout acabit, à aucune logique de *responsabilité énonciative*. Pour autant, du moins nous partons d'une idée qui ne prête pas à équivoque : il y a une logique éristique qui sous-tend l'émission/réception du discours politique. Ceci étant, il s'ensuivrait que ON ferait l'écho d'une expression *contrastive* d'une antécédence référentielle collective et polyphonique par rapport à une instance conçue généralement sous l'angle d'une *ontologie standardisée et utopique*.

Bibliographie

- Achard-Bayle, G. 1998. « Référence, identité, changement : La désignation des référents en contextes évolutifs. Études de cas : les récits de métamorphoses ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 77, pp. 50-53.
- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Blanche-Benveniste, C. 2003. « Le double jeu du pronom 'on' ». In: Hadermann, P., A., Van Slijcke et M. Berré (éds). *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60e anniversaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot, 43-56.
- Bosveld-de Smet, L. 1994. « Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle ». In *Faits de langues*, n° 4, pp. 129-137.
- Charolles, M. Schnedecker, C. 1993. « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs ». In : *Langages*, n° 112, pp. 106-126.
- Guespin, L. 1982. « Pour une recherche théorique en linguistique ». In : *Mots*, n° 4, pp. 181-184.
- Jaubert, A. 1999. « La représentation pronominale : Contours et entours de la référence ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 82, pp. 29-37.
- Kleiber, G. 1993. *Anaphores et pronoms*. Louvain la Neuve : Duculot.
- Le Bart, C. 1998. *Le discours politique*. Paris : P.U.F.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Maigneueau, D. 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Nemo, F. 2003. « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent ». In *Langages*, n° 150, pp. 88-105.
- Pêcheux, M. 1975. *Les Vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspero.
- Reboul, A. 1995. « La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence ». In : *L'Information Grammaticale*, n° 66, pp. 32-37.
- Tracy, L. 1997. « La clé du mystère : mettre le référent à sa place ». In *Langue française*, n° 113, pp. 66-78.

Notes

1. Le corpus de notre recherche relève d'une variété de discours politiques.
2. Cf. Reboul Anne. La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence, *L'Information Grammaticale* 66, 1995. pp. 32-37.

3. Il s'agit plus précisément d'enseignants algériens.
4. Christian Le Bart, *Le discours politique*, P.U.F. « Que sais-je ? », 1998, pp. 3-10. URL : www.cairn.info/le-discours-politique--9782130493747-page-3.htm. [Consulté le 20 -11-2013].
5. Cf. Michel Charolles, Catherine Schnedecker, « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs », *Langages*, 27e année, n° 112, 1993. pp. 106-126.
6. Idem.
7. Idem.
8. Dans ce cas, on peut dire que le ON ne référerait pas à l'antécédent, mais à une de ses qualités.
9. M. Charolles & J. François prennent pour objet de leur étude, et définissent comme métamorphose, tout processus transformateur, y compris qualitatif. Voir une synthèse dans G. Kleiber (1997). Plusieurs passages de cet ouvrage sont consacrés aux référents évolutifs (notamment pp. 149-151).

Synergies Algérie n°20 / 2013



Varia



Féminité et expression du corps dans *Un barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras



Dr. Mohamed El-Badr Tirenifi

Université de Mostaganem, Algérie

tirenifi@yahoo.fr

Résumé : Les discours égalitaristes des écrivains féministes restreignent essentiellement l'Histoire de ce courant dans la tradition des luttes sociopolitiques. Aux antipodes de cette représentation restrictive, notre lecture du roman *Un barrage contre le Pacifique* entend explorer l'imaginaire durassien quand il vise à réhabiliter la féminité de ses personnages en polarisant l'attention sur le thème du corps. Les procédés narratifs et discursifs mis en œuvre y contribuent largement pour déboucher sur un dévoilement de traits cachés et insoupçonnés de l'écriture féminine.

Mots-clés : corps, féminité, regard, personnage, description

المخلص: خطاب المساواة للأدبيات النسوية يقيد تاريخ هذا التيار في النضالات الاجتماعية و السياسية. على خلاف هذا التصور الغير شامل، قراءتنا للرواية «بأراج كونتر لباسفيك» (سد ضد المحيط الهادئ) تهدف إلى دراسة مخيال الكاتبة مارفوريت دوراس حين يهدف إلى إعادة تأهيل أنوثة شخصياتها بتركيز الاهتمام على محور الجسد. العمليات السردية والخطابية المنفذة تؤدي على نطاق واسع إلى الكشف عن ملامح خفية وغير متوقعة للكتابة الأنثوية.

الكلمات المفتاحية: جسد - أنوثة - شخصيات - وصف.

Abstract: The egalitarian discourses of feminist writers confine the history of this movement in the tradition, that of a single socio-political struggle. In the antipode of this restrictive representation, the reading of *Un barrage contre le Pacifique* intends to explore the Durassian writing when rehabilitating the femininity of the characters through an investigation/exploration of the body. The narrative and discursive processes implemented contribute widely to lead to a rediscovery of hidden and unexpected features of feminist writing.

Keywords: body, femininity, wash, character, description

« Elle [la féminité] est une valeur, le résultat d'un effort de l'âme tendue vers la vérité qui la fera coïncider avec elle-même. [...]. En la femme, comme en l'homme, il y a un niveau organique, machinal, d'existence, partant des conduites et des passions qui sont tributaires du corps et des objets qui influent sur le corps.[...]. La féminité est une façon machinale d'être.[...]. La définition de la féminité ne ressortit, chez lui [Descartes], ni à la physiologie ni à l'expérience

vécue uniquement ; elle est irrémédiablement problématique, en ce que la féminité est une idée obscure, mêlée de passion, dont la femme (et l'homme avec elle) a pour vocation de faire une liberté. » (Hoffman, 1976 : 8-9)

Comment ne pas évoquer la représentation de la féminité quand la thématique du corps s'invite chez Marguerite Duras ? La tentation ou le risque est de faire un mauvais procès à son roman *Un barrage contre le Pacifique*. Ce malentendu réside en réalité dans la problématique de l'inscription de cette œuvre dans le contexte du XXe siècle, précisément au début des années cinquante. Le raz-de-marée provoqué par *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir consacre la réappropriation du corps par la femme. Or, c'est précisément une forme de réappropriation à laquelle se livre l'auteur d'*Un barrage contre le Pacifique* quand elle dépeint la beauté féminine. Autant dire que la (dé)construction/re(construction) de cette féminité ne va nullement de soi mais correspond à un processus réflexif mettant en œuvre le regard masculin focalisé sur le corps. Dans cette perspective, il convient de nous interroger sur cette expérience intérieure faite de sollicitations des sens (la vision et l'odorat) et la manière dont elle souligne l'éveil de la féminité chez les personnages durassiens.

« *L'homme sans lequel ne peut se penser le féminin, ni se construire la féminité* » (Kamieniak, 2003 : 718) s'est épris des caractères correspondant à une image sociale de la femme (charme, douceur, délicatesse). C'est précisément au travers du regard masculin que cette féminité reprend ses droits.

Chez Duras, l'alternance narration description donne à voir une perception voluptueuse de la féminité du corps. Le portrait de Suzanne, une adolescente fille d'institutrice, dépeint sa beauté qui parvient à exercer un pouvoir de fascination sur son amant, car ce pouvoir de séduction dont dispose la femme reste minoré, si l'on en croit Claire Lefouin : « Appeler les femmes le sexe faible, déclare-t-elle, est une diffamation, elles qui font tomber une torpeur sur l'homme » (Lefouin, 1995 :76).

Dans cette optique, la description qui focalise le regard masculin et concupiscent sur la silhouette de la femme convie le lecteur à se forger l'image d'un personnage qui joue la féminité à l'excès. Le recours à ce motif signale l'enjeu que revêt la notion du corps chez Duras, ainsi que l'atteste l'insistance dans le propos de M. Jo s'adressant à Suzanne : « *Dire que vous êtes toute nue, dire que vous êtes toute nue, répétait-il d'une voix sans timbre* » (p. 104)¹.

La répétition n'est certes pas gratuite et du fait qu'elle recentre l'intérêt du lecteur autour du corps féminin, elle concourt à rendre compte du pouvoir quasi magique que peut exercer le physique d'une femme sur le regard masculin. Si la récurrence du lexème « nudité » génère des effets de sens, nous sommes en droit d'émettre l'hypothèse selon laquelle tout le champ lexical serait construit autour de la thèse de la féminité.

Disons que, dans cette perspective énonciative, le corps n'est plus perçu comme un objet au sens physique du terme, mais plutôt un signifiant qui revêt sa plénitude de sens sous l'effet du désir qui naît de la vue.

Quant au personnage de Suzanne, il semblerait qu'il s'accommode totalement de la conception de féminité qui séduit M. Jo. Car « dans son cheminement vers la vie adulte, Suzanne apprend à s'apprécier en tant que femme, mais surtout selon un modèle sexuel imposé par les hommes » (Lesley, 2011 : 355). Ne voyant aucune objection à ce qu'un homme éveille la féminité de son corps, elle est enchantée à la faveur du silence réconfortant et approuvateur de sa mère: « *Je n'ai, dit-elle, que dix-sept ans, je deviendrai encore plus belle* » (p. 108).

C'est dire que l'énonciation du personnage de M. Jo, mêlée de son regard épicurien, concourt à l'épanouissement de la féminité de Suzanne sous l'égide du consentement de la mère. En effet, la mère semble acquiescer aux propos flatteurs du prétendant de sa propre fille. Nous en inférons que le locuteur masculin se retrouverait manifestement dans une situation de médiation et participerait à une espèce de co-énonciation qui renforce le discours de la mère.

En effet, les points de ces trois locuteurs sont convergents, si bien que la mère se garde de parler, et c'est à M. Jo de prendre verbalement la relève ou *vice versa*. Leurs perceptions s'inscrivent dans le même échange du jeu des regards, comme l'atteste la voix du narrateur :

« *Il regardait Suzanne. La mère vit qu'il la regardait. La mère vit qu'il la regardait. La mère à son tour regarda sa fille... C'était sûrement une belle fille, elle avait des yeux luisants, arrogants, elle était jeune, à la pointe de l'adolescence, et pas timide.* » (pp. 42-43)

Au travers de cette co-énonciation, les deux voix s'associent dans la prise de conscience de Suzanne quant au potentiel séducteur de sa féminité. La redondance, constamment mise sur ses traits féminins, est significative. Ce sont des convergences énonciatives des points de vue partagés qui véhiculent la grâce du corps.

Revenons à la configuration lexicale que laisse transparaitre ce passage. La signification des lexèmes « belle », « yeux luisants », « jeune », qui entrent en relation avec les attributs généralement reconnus chez la femme, tissent un réseau sémantique homogène. Cette abondance de termes sémantiquement contigus reflète l'image du corps au plus fort de sa féminité. La rhétorique de l'excès et de l'insistance, soutenue par l'émergence de procédés tels que les résurgences du verbe « regarder » suffirait à cristalliser la sémantique autour du corps de Suzanne et, par voie de conséquence, sa sensualité.

Il reste néanmoins évident que tout ce dispositif lexical et énonciatif transite par les modalités de dialogues qui prévalent dans le roman. Des dialogues qui s'apparentent à une recherche de féminité et qui en sont véritablement le réceptacle.

1. Dialogue fondé sur le principe de la description

Les dialogues qui émaillent le texte relèvent plus de la description qu'un échange verbal classique. En effet, c'est précisément le recours au mode descriptif qui indique l'éveil de la sensualité féminine.

Le récit comporte, certes sporadiquement, mais dans une proportion significative, des passages descriptifs particulièrement focalisés sur le corps de la femme. Aussi, cette description marque-t-elle une suspension de la narration² et prime sur le discours narratif. Partant de ce présupposé, quel serait l'intérêt ou encore la signification que pourrait revêtir un mode d'écriture essentiellement marqué par le mode descriptif ?

La description de la féminité s'opère à la faveur d'une pluralité de verbes de perception (visuels notamment) qui jalonnent le récit. Le registre de la séduction y est prégnant : « *Une belle fille comme vous doit s'ennuyer dans la plaine...dit doucement M. Jo non loin de l'oreille de Suzanne* » (p. 44).

Plus loin, la suggestion du corps se prolonge dans l'expression du désir masculin : « *Vous êtes encore toute nue sous votre robe, dit-il, et moi j'ai jamais droit à rien* » (p. 101). Cette description relèverait d'une espèce de volonté d'évoquer des images mentales. Le corps, sous l'œil masculin scrutateur, remplirait une fonction de médiation par laquelle la dimension féminine s'affirme comme procédé de dévoilement.

Par ailleurs, ces dialogues renferment des contrastes qui tendent à valoriser la féminité du personnage. En évoquant le corps de la mère, le champ lexical qui prédomine est celui de la sénescence et de la décrépitude. En parlant du corps de la mère, on use d'épithètes qui tranchent avec les attraits féminins de sa fille Suzanne : « *Elle était très rouge. Elle était vieille* » (p. 51). Et Joseph d'ajouter : « *Faut penser à elle aussi, elle est vieille, on se rend pas compte* » (p. 144). Il est clair que nous sommes aux antipodes du discours laudatif à l'endroit de Suzanne, qui fait l'objet d'appréciations mélioratives : « *Il ne pense même pas à elle, dit Joseph. Ce sera difficile. Il y en a qui se marient sans argent, mais il faut qu'elles soient très belles* » (p. 35).

S'agissant du rapprochement de ces deux passages, il est respectivement fait montre de deux points de vue de deux locuteurs-observateurs. Il y a velléité de mise en exergue de la splendeur et de la fraîcheur de la féminité de la jeune Suzanne, par opposition à la sénilité du corps de la mère. La description flatteuse de M. Jo est conçue de sorte

qu'elle permet à son auteur d'afficher clairement une vue de l'extérieur apte à saisir le corps féminin d'où les jugements qui s'y rapportent : beauté et nudité.

Par ailleurs, cette espèce de dialectique figurative³ est édifiante, dès lors qu'elle induit une cristallisation de la notion du corps ainsi que tous les attributs qui s'y apparentent : « beauté », « nudité », « désir ». A cet égard, il apparaît clairement que le discours s'articule principalement autour des enjeux du corps, en l'occurrence sa féminité.

2. Du personnage à la notion de féminité

Dans cette perspective, nous sommes parti des présupposés suivants : chaque personnage, y compris ceux qui font partie de la sphère des personnages secondaires (en l'occurrence M. Jo et Joseph), font office de vecteurs de féminité au profit de l'identité féminine du personnage. Notons dans une première analyse que le triangle familial, constitué par la mère, Joseph et Suzanne, est tel qu'il exclut d'entrée la présence du père. Dès les premières pages, il est dit à propos du père qu'il n'est plus : « *Lorsque son mari mourut* » (p. 24).

L'ellipse de la figure paternelle renforce l'omniprésence de la mère. Outre sa fonction sociale (maternité, éducation et source d'affection), la figure maternelle demeure un vecteur puissant de féminité. Si cette dernière aime à se sentir personnellement investie dans la maturation de la féminité de sa fille, elle n'hésite guère à la rappeler à son destin féminin en lui prodiguant une éducation sentimentale. Cette éducation consiste, au début du roman, à sensibiliser sa fille à son potentiel de séduction pour en faire une véritable femme appât. Autrement dit, une femme dont le corps dévoilé selon les procédures mesurées (discours descriptif et antithétique) rend intelligible l'expression de la féminité. En effet, c'est grâce aux efforts de la mère que Suzanne découvre, non sans surprise, l'immense potentiel de sensualité féminine qu'elle pourrait exercer sur les hommes.

M. Jo est un personnage emblématique, il est présent sur sept des huit chapitres de la première partie. C'est aussi son jeu de séduction avec Suzanne qui nous importe au premier chef. C'est un embrayeur de féminité puisque c'est à son regard que s'offre la nudité du corps. Par ailleurs, à l'instar de la mère, c'est grâce à ce personnage que la prise de conscience du pouvoir de l'amour et de la séduction s'opère. M. Jo est un déclin ou un prétexte à cette prise de conscience. Son effacement aurait retardé, déprécié, voire littéralement occulté cette réalité. A la lumière de ce jeu de rôle auquel semble parfaitement se prêter la mère et M. Jo, que ces personnages tissent un réseau où chacun concourt, de près ou de loin, à une conscience féminine.

Quant au personnage de Joseph, s'il n'approuve pas totalement les ébats amoureux de sa sœur, il prend part à son tour à la réhabilitation de la féminité de sa sœur en voyant en elle une féminité autre, celle de la chasteté, ainsi qu'il l'avoue en se montrant soucieux : « *T'as couché avec lui ou t'as pas couché avec lui ?* » (p. 145). Mais en tant que prétexte ou vecteur de la féminité de Suzanne, Joseph, à la différence de la mère⁴, semble convaincu de dévoiler la féminité de sa sœur sous un autre jour. A cet effet, il l'initie à d'autres versants de son identité. Pour preuve, ce personnage se résout à faire prendre conscience à sa sœur de la valeur de sa virginité, lui interdisant toute relation sexuelle avec l'homme captif. Persuadé de la précocité de sa sœur dans l'univers du plaisir, il déclare : « *Ne lui demande pas ce qu'elle pense, elle a jamais couché avec personne, elle peut pas savoir ce que ce serait* » (p. 149). Il s'oppose catégoriquement à sa sortie avec le prétendant M. Jo et manifeste à son égard une attitude empreinte de rancœur : « *C'est au déjeuner de midi que Joseph avait annoncé sa décision d'en finir avec M. Jo et ses visites à Suzanne* » (p. 147).

A l'opposé du rôle antagoniste du frère, Carmen l'entremetteuse préside à la révélation en tant qu'adjuvant à cet autre versant de la féminité en initiant Suzanne à la vie libertine. C'est au moyen du personnage de Carmen que Suzanne s'arrache au quotidien de la famille, commence à sortir et à entreprendre une quête effrénée des hommes. Suzanne se retrouve en compagnie de Carmen, chemin faisant, dans un état jubilatoire, tel que l'atteste la voix du narrateur : « *C'est dans la rue qu'ils sont le mieux* » (p. 199).

Mieux encore, Carmen va plus loin dans son entreprise et invite Suzanne à l'assister dans sa quête amoureuse, lui demandant de « *lui amener le premier homme qu'elle rencontrerait* » (p. 202). Plus loin, quand Suzanne sort du haut quartier, c'est Carmen qui se charge personnellement de la coiffer et de l'habiller : « *Carmen la coiffa, l'habilla, lui donna de l'argent* » (p. 184). Elle va jusqu'à l'affubler d'une tenue vestimentaire voyante : « *Suzanne accepta de Carmen ses robes et son argent* » (p. 184). Celle-ci est tellement excentrique qu'elle est décrite dans ces termes :

« *Elle n'en tombait pas morte [des regards des passants] mais elle marchait au bord du trottoir et aurait voulu tomber morte et couler dans le caniveau. Sa honte se dépassait toujours. Elle se haïssait, haïssait tout, aurait voulu fuir tout, se défaire de tout. De la robe que Carmen lui avait prêtée, où de larges fleurs bleues s'étaient, cette robe d'hôtel Central, trop courte, trop étroite* » (p. 187).

Le personnage de Carmen réussit à relever brillamment son défi de sorte que le corps de Suzanne soit le point de mire des regards extérieurs :

« *La ville entière était avertie et elle n'y pouvait rien, elle ne pouvait que continuer à avancer, complètement cernée, condamnée à aller au-devant de ces regards, braqués*

sur elle, toujours relayés par de nouveaux regards » (p. 187).

Ainsi, la fonction majeure du personnage Carmen consiste à accompagner Suzanne en l'éduquant dans la découverte de sa féminité. Comme « *il était indispensable que Suzanne sache quitter la mère* » (p. 200), Carmen l'assiste dans cette entreprise afin de se mettre en avant. A vrai dire, ce n'est point la mère que Carmen incite à fuir, car « *le bonheur ne se trouve jamais pour une fille, dans une vie romanesque, en dehors des idées reçues et surtout loin de sa mère* » (Caquet, Ebaillieux, 1997 : 118).

La trame narrative regorge elle aussi d'intrigues qui valorisent l'identité féminine du personnage : quand Joseph s'adonne à ses parties de chasse nocturne, c'est l'occasion pour lui d'interdire à sa sœur de l'accompagner dans cette expédition masculine. Dans sa perception de la féminité, la femme, et de surcroît sa sœur, n'a pas sa place dans ce genre d'entreprise : « *J'emmène pas de femme dans une chasse de nuit...* » (p. 34).

En outre, une autre intrigue, qui renvoie à la rencontre de Suzanne avec M. Jo (apparemment fortuite et contingente⁵), laisse penser que le récit répond à une sorte de projet en voie d'élaboration et cette intrigue en est la mise en œuvre lucide et progressive. De quoi s'agit-il sinon d'un événement propice au dévoilement, voire à une mise à nu de cette féminité latente. En effet, c'est dans la rencontre et le regard que se reflète la beauté de Suzanne ; ils la « *rassurent dans sa féminité* » (p. 355).

La structure narrative, ainsi que les intrigues qui la sous-tendent, obéissent à une espèce d'alternance qui véhicule le motif de la féminité et focalise l'intérêt du récit autour du rôle actantiel de Suzanne. La première partie a essentiellement pour cadre la plaine, le bungalow. Aussi avons-nous le sentiment que la première partie du récit est telle qu'elle laisse une impression de lassitude et d'ennui chez le lecteur. Si l'on suit la narration, cette impression est issue de l'achat d'un cheval condamné d'emblée à mort. Les allusions faites à l'état de santé déplorable d'un vieux cheval préparent le lecteur à une atmosphère mortuaire qui n'est pas sans créer chez lui d'abord une monotonie et ensuite une impatience. Cette attente atteint son paroxysme avec la mort du cheval, créant un suspense qui prépare le lecteur à un autre récit.

Les échappées de cette atmosphère mortuaire se font vers la ville de Ram. Cet autre récit est déjà centré, du point de vue de l'espace, autour de la rencontre avec M. Jo et plus particulièrement autour de la relation régulière qui s'installe progressivement entre Suzanne et lui. Ensuite apparaît l'espace de la ville. Ce jeu d'alternance spatiale pourrait avoir une fonction de recentrage de l'intérêt du lecteur autour du dévoilement progressif de la féminité lors des jeux de séduction (dévoilement du corps, description empreinte de flatterie, nudité). Ce saut dans l'espace urbain est significatif car ce nouvel univers, haut lieu de la séduction, de la frivolité et de la mondanité, dévoile les attraits de la femme. C'est un lieu qui se mue en point de fixation, voire

de dédoublement, car « *en regardant la ville, [Suzanne] ne regardait qu'elle-même. Regardait solitairement son empire, où règneraient ses seins, sa taille, ses jambes* » (pp. 226-227).

Nous le voyons clairement, corps et féminité vont de pair, ils se voient renforcés au sein de la spatialité du récit. Toujours dans la même perspective spatiale, le récit évoque le cinéma, un autre lieu qui indique le territoire féminin. Dans cet endroit, on privilégie en filigrane le pouvoir de l'amour annonciateur et promoteur de la féminité, car en découvrant virtuellement l'amour du cinéma, Suzanne se réapproprie sa féminité, autrement dit sa féminité rêvée. Le cinéma est probablement perçu comme un tremplin, voire un parcours initiatique. Il est la clé de voûte qui préside au dévoilement du désir chez Suzanne, laquelle avoue : « *Avant de faire l'amour vraiment, on le fait d'abord au cinéma* » (p. 199).

Conclusion

En définitive, l'auteur d'*Un barrage contre le Pacifique* opérerait pour une écriture à connotation féminine. Le choix de certains procédés dialogiques, le recours à la construction et la concordance d'un certain nombre d'intrigues, s'avèrent être autant de techniques investies pour converger autour de la mise à nue de la féminité sensuelle. Dans le contexte durassien, cette quête s'est, l'avons-nous vu, illustrée à travers un langage et une écriture scrupuleusement adaptés à cet effet.

Loin de se muer en une situation, procédé fortement connu chez les romancières féministes, le corps n'épouse pas seulement des significations idéologiques de l'ordre de la lutte sociale. Chez Duras, la réappropriation du corps est rendue possible grâce à sa valorisation par le regard masculin. L'auteur cristallise la symbolique du regard masculin en tant que vecteur de féminité chez le personnage pour ainsi dire que la fabrication sociale de la femme est avant tout la fabrication du corps. Celui-ci est à la fois le territoire du féminin mais également un espace de fascination.

Bibliographie

- Beauvoir, S. 1949. *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard.
- Caquet, E. et Debailleux, D. 1997. *Le Bonheur, l'approche littéraire*. Paris : Editions Ellipse.
- Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*. Paris : Gallimard.
- Hoffman, Paul. 1976. « L'héritage des Lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII^e siècle ». *Mythes et représentations de la femme*, n° 13-14, pp. 5-22.
- Kamieniak, I. 2003. « « Féminin et féminité » de Monique Cournut-Janin. « Comment la féminité vient aux femmes ? » de Jacqueline Godfrind ». *Revue française de psychanalyse*, 2 Vol. 67, pp. 709-719.
- Kelsey, L. H. 2011. *Dans le miroir des mots : identité féminine et relations familiales dans l'œuvre romanesque de Marguerite Duras*. Etats-Unis : Summa Publications.
- Lefouin, C. 1995. *Le roman d'apprentissage au féminin*. Paris : Edition Ellipse.

Notes

1. Tous les extraits en italique sont tiré d'*Un barrage contre le pacifique*.
2. Il est communément admis que pour décrire, le romancier est amené à suspendre un temps le cours de son histoire. La simultanéité perceptible dans l'espace concret du réel ne saurait être traduite par la narration qui relève surtout de la successivité. La description suspend le temps et arrête le cours des actions.
3. Nous avons opté pour cette appellation pour une raison relativement simple : le contraste manifeste qui émerge tout au long de ces dialogues descriptifs est tel qu'il ancre le discours dans une démonstration dialectique qui reconnaît et tient compte d'images ou de catégories figuratives antithétiques. Nous pouvons qualifier ce type de description de prosopographique. Une prosopographie est par définition un type de description qui consiste à privilégier la description de la figure, du corps, des traits ou du physique d'un être animé, réel ou fictif. Plus loin, notre lecteur remarquerait que cette prosopographie est elle-même un parallèle, c'est-à-dire une description qui rapproche deux réalités décrites dont nous voulons montrer les ressemblances et les différences. Ces deux réalités sont émaillées d'un lexique qui oscille entre fascination (fraîcheur du corps) et répulsion (son atrophie).
4. Là n'est pas le propos, que chaque personnage, en fonction de son identité, perçoive différemment la féminité de Suzanne, ceci va de soi et constitue sans conteste une richesse. Ce qui nous importe au premier chef, c'est que les personnages de la mère et de Joseph semblent se préoccuper de ce que Suzanne affirme sa féminité.
5. En effet, à en croire le texte, cette rencontre s'est faite lors d'un déplacement imprévu de la famille (la mère, Joseph et Suzanne) dans la ville. Suzanne remarque M. Jo et la mère s'efforce d'engager la rencontre. Tout est construit dans une sorte de contingence qui exclut toute velléité d'un projet.

Problématique identitaire dans la littérature algérienne féminine contemporaine : le cas de *L'Interdite* de Malika Mokeddem.



Samir Messaoudi

Doctorant, Université de Bejaia, Algérie

Samirjuv2003@yahoo.fr

Résumé : Nous avons tenté, dans l'article qui suit, d'exposer l'une des problématiques du texte littéraire algérien féminin contemporain, à savoir l'identité. Il s'agit pour nous de voir le regard que porte une femme écrivain, par le prisme de la fiction, sur le sujet féminin. Notre démarche consiste à montrer les grandes lignes qui sous-tendent le récit et qui ont trait à la question identitaire. Pour ce faire, nous avons abordé le texte d'un point de vue thématique et formel. Ainsi, nous sommes parvenu à la conclusion suivante : le récit mokedemmien, qui appartient à la littérature féminine, propose une conception du fait identitaire en rupture avec celle que prône le discours officiel. L'auteur fait de l'individualité féminine une priorité dans la définition de soi.

المخلص : لقد حاولت أو تحاولت في هذه المادة إلى تعريض شرح أحد المشاكل النسائية المعاصرة النص الأدبي الجزائري بقيمة معرفة أي هوية. الأمر بالنسبة لنا من رؤية تلك النظرة التي تحمل الملابس النسائية مقدم البلاغ، من منظور الخيال، هذا الموضوع. نهجنا يتمثل في إظهار الخطوط الرئيسية التي تكمن وراء السرد و التي تتعلق بمسألة الهوية. للقيام بذلك، اتصلنا على النص من الناحية الموضوعية و الشكلية. لذا، توصلنا الى نتيجة مفادها انالسردية التي تنتمي إلى أدب الأظافر الطويلة، يقترح تصورا من هوية الواقع في كسر مع أحد أن يدعو في خطاب رسمي. صاحب البلاغ من شخصية نسائية ذات الاولوي.

الكلمات المفتاحية : الهوية - إختلاف - أدب الأظافر الطويلة - خصوصية الكتابة النسائية

Mots-clés : identité, Altérité, littérature féminine, écriture, individualité féminine

Abstract: We tried in this article to expose one of the problems of the contemporary feminine Algerian literary text, worth knowing the identity. It is a question for us of seeing the look which carries a feminine author, by the prism of the fiction, the subject in question. Our approach consists in showing the main lines which underlie the narrative and which concerned the identity question. To do it, we approached the text of a thematic and formal point of view. So, adds us upstart in the conclusion according to which the mokedemmien narrative, which belongs to the feminine literature, proposes us a conception of the identity fact in break with the one that advocates the official speech. The author makes of the feminine individuality, a priority in the definition of one.

Keywords: identity, Otherness, feminine literature, writing feminine individuality

1. Le Maghreb ou la question identitaire dans les sociétés décolonisées

L'un des défis auxquels sont confrontés les pays du Maghreb, après les indépendances, est celui de la construction d'un Etat-nation moderne. Cette nouvelle ère se veut une étape cruciale dans l'histoire des jeunes nations. A peine la souveraineté nationale acquise, le problème de la construction d'un Etat-nation s'est imposé avec acuité. Les discours nationalistes, dominants pendant la période coloniale, n'ont plus de sens dans une conjoncture où les aspirations populaires ne sont pas les mêmes que celles qu'on a connues pendant le joug colonial.

Cet état de fait n'a pas laissé indifférent les écrivains. En tant que « consciences » de la société, sensibles aux pulsations de cette dernière, ils sont les premiers à penser, voire à redéfinir l'appartenance identitaire et culturelle. De ce fait, toute une production littéraire a vu le jour, dans laquelle on pourrait relever des questionnements sur l'identité, et partant sur le devenir de l'être maghrébin. Cela a fait de la littérature, notamment celle appelée « féminine d'expression française », un espace où l'on questionne « l'origine », dans un contexte socio-historique marqué par les décolonisations.

C'est dans cette perspective que notre choix s'est porté sur le roman *L'Interdite* (1993) de Malika Mokeddem. Ce choix est motivé par la richesse du texte relativement aux questions inhérentes au soi et à l'autre. Le texte évoque, par le biais du personnage-narrateur, la condition d'une femme qui vit l'expérience du retour au pays natal. Ecartelée entre deux cultures, elle essaie de trouver un équilibre. Signalons par ailleurs la conjoncture particulière dans laquelle est apparue l'œuvre, à savoir les années 90 - période caractérisée par la violence qu'a connue le pays. Cette période a incité maints écrivains à s'interroger sur les choix culturels et idéologiques faits après l'indépendance, qui ont contribué à façonner l'identité « nationale ».

2. La littérature maghrébine d'expression française : un espace de questionnement identitaire

A partir des premières années de décolonisation, nous assistons à une production romanesque où la question identitaire est largement thématifiée, voire « esthétisée ». Des auteurs comme Mohamed Dib, Driss Chraïbi et Assia Djebar, entre autres, sont les premiers à avoir interrogé et soumis au questionnement leur appartenance religieuse et culturelle.

En effet, on constate dans leurs écrits littéraires une certaine conscience collective, construite autour des repères communs ; la religion, la langue et le territoire ; autant des valeurs qui ont contribué à la naissance d'un sentiment nationaliste. Celui-ci prenait sens face à l'Autre, c'est à dire le colonisateur. Malgré le sentiment d'appartenance qui

a prévalu à cette époque, cela n'a pas empêché certains auteurs, comme M. Feraoun, de dénoncer les traditions archaïques, qui étouffent l'individu.

Cette spécificité liée à l'histoire et à la culture a donné matière à écrire pour une jeune littérature. Celle-ci puise ses thèmes dans une société en devenir. L'écriture se met à questionner les mutations sociétales - notamment celles inhérentes à la culture et à l'identité. Cela se fait à travers un travail sur le langage, avec lequel les écrivains prospectent l'imaginaire sociétal. Ainsi, dans *L'Interdite*, comme souvent dans l'espace culturel maghrébin, cet imaginaire a recours à la tradition orale.

Nous ne pouvons pas parler de l'évolution anthropologique de l'être maghrébin sans le situer dans un contexte socio-historique. Celui-ci a été déterminant dans la construction d'un imaginaire social et constituera l'objet de notre prochain point.

3. Période coloniale : écrire face à L'Autre

Ce qui a marqué la période coloniale, c'est la primauté du groupe sur l'individu. En matière de création littéraire, la conjoncture particulière qu'a connue le pays a dicté une forme d'écriture sensible à une certaine réalité socio-historique. Les écrivains, censés décrire la condition misérable des opprimés, se voyaient condamnés à rapporter les aspirations populaires, et dont l'une, essentielle, était la reconnaissance d'une identité collective différente de celle du colonisateur.

Cette Altérité « conflictuelle » a permis l'émergence d'un nationalisme qui se définissait par l'appartenance à une religion, une langue et un territoire, c'est-à-dire une identité collective. Autrement dit, le joug colonial a exacerbé le sentiment national, lequel a occulté toute entreprise individuelle, ressentie comme non pertinente par rapport aux urgences de l'époque.

On assiste ainsi, dans ce contexte marqué par la guerre, à l'émergence d'une écriture ethnographique (Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri et Mohamed Dib), qui valorise la vie communautaire. Sur le plan esthétique, toute référence au « je » paraissait indécente. Ainsi Mustapha Lacheref a qualifié de « croute poétique » les textes d'auteurs qui se sont autorisés à utiliser ce type de discours. En somme, l'écriture semble porter le poids de la société. Malgré la prégnance du référent socio-historique, cette période a connu des œuvres qui ont assumé à la fois le projet sociétal et le projet littéraire (Kateb Yacine).

4. Période post-coloniale

Cette séquence tumultueuse de l'Histoire d'une jeune nation a laissé place à une nouvelle ère, que d'aucuns ont nommée la période post-coloniale. Or ce concept a suscité beaucoup de réserves. Certains ont vu dans cette appellation une volonté de récupérer idéologiquement les acquis de l'indépendance. Nous reprenons cependant cette notion pour signifier l'avènement, d'un point de vue chronologique, d'une nouvelle ère suivie de nouveaux questionnements sur le devenir d'une nation en construction. Ces interrogations, que l'on trouve dans maintes œuvres littéraires, témoignent de la nécessité de repenser certaines valeurs dominantes de l'époque coloniale.

Le nouveau contexte socio-culturel, marqué par la décolonisation et l'indépendance des peuples, a amené les romanciers à se poser de nouvelles réflexions sur le rapport à soi et à l'autre. De fait, une nouvelle conception du fait identitaire s'est imposée, en lien notamment avec le processus de mondialisation. Dès lors, il s'est agi de construire sa propre personnalité, contrairement à l'altérité « conflictuelle » qui a prévalu pendant la guerre.

C'est dans la perspective d'une redéfinition de soi que se sont inscrits des écrivains comme Assia Djebar, Taher Djaout et Malika Mokkedem : ils ont pris conscience de la nécessité de repenser la question identitaire à l'aune des nouvelles mutations socio-historiques qu'a connues le pays. Au cœur des récits de ces auteurs, on peut repérer une prise en charge de l'individu et du groupe ; l'individu, à travers la fiction, est introduit et mis en valeur dans l'univers romanesque. Sa présence est prégnante dans les écrits de Malika Mokkedem, qui porte un intérêt particulier aux problématiques auxquelles sont confrontées les femmes, et où ces dernières sont pensées comme des individualités ayant une existence sociale pleine et entière. Quant au groupe, sa définition diffère de la période coloniale. Bien qu'il soit visible dans le texte, l'auteur n'en fait plus l'objet d'une cause à défendre ; au contraire, il est parfois remis en question puisqu'il empêche, au nom de la tradition, l'épanouissement de l'individu, en tant qu'entité indépendante et libre.

C'est dire que la définition que donnent ici les écrivains sur le « Même » implique à la fois l'individu et la société -lesquels sont souvent représentés en situation conflictuelle, notamment dans la littérature féminine.

5. Malika Mokkedem et la question identitaire

La question identitaire est consubstantielle à la production littéraire de Malika Mokkedem. L'écriture, pour l'écrivain, est un laboratoire où l'on interroge son origine, mais aussi son devenir. Ce questionnement confère à la femme une place importante. En effet, la romancière fait de la condition féminine une thématique récurrente dans

toute son œuvre. Par l'emploi d'un « je » très affiché dans *L'Interdite*, l'auteur essaie d'extraire le sujet féminin de l'univers sociologique dominé par les hommes.

La libération du joug des traditions débouche sur une redéfinition du statut de la femme et de la conception qu'on se fait de l'identité dans sa société d'origine. Cela ne peut se faire sans de nouvelles représentations de soi et de l'autre. Dans le roman, la relation de Sultana avec Vincent illustre cette identité repensée. Il s'agit aussi de libérer la parole féminine, souvent muselée par les traditions. En somme, l'émergence de l'individualité féminine est l'une des problématiques essentielles de l'œuvre romanesque de M. Mokeddem.

La redéfinition de soi dans le texte mokeddemien est symbolisée par l'épisode de la greffe de rein. Celle-ci renvoie à une identité métissée où l'autre n'est plus l'ennemi de soi, mais en est une partie constituante. Cette altérité positive, bien qu'elle soit en rupture avec celle du discours colonial, reste marquée par des tensions. Le sujet, à travers sa bi-culturalité, vit un déséquilibre ; dans le récit, il est « en procès » (Kristeva, 1977 : 30).

6. De l'individualité féminine dans *L'Interdite*

Sultana, tiraillée entre deux cultures, peine à trouver l'équilibre entre deux appartenances culturelles. Néanmoins, cette ambivalence s'avère être une richesse. De fait, la biculturalité semble assumée, voire revendiquée. Outre la mise en scène d'un sujet écartelé, en situation de l'exil, l'auteur met en exergue l'individualité féminine.

L'instance énonciative oscille entre deux sphères culturelles ; il s'agit d'un « je » en situation d'interculturalité. A travers cette position « d'inter », assumée par Sultana, l'écrivain présente un personnage qui refuse les appartenances à des identités culturelles closes - d'où l'expression d'un « désir » de l'Autre, symbolisé dans le récit par le don d'un rein à Vincent, ce Français qui représente l'autre culture. Cette altérité, à la fois sentimentale et tissulaire entre les deux protagonistes, a un rôle important dans la construction de l'identité individuelle.

Le recours au « je » dans la littérature algérienne féminine d'expression française, et particulièrement dans *L'Interdite* de Malika Mokeddem, n'est pas seulement un moyen pour raconter sa propre vie (renvoyant au « je » autobiographique), il s'agit davantage d'une stratégie romanesque pour afficher son individualité, et partant, se démarquer de l'appartenance collective, « hostile » à toute entreprise individuelle.

Sultana, héroïne du récit, est un personnage « réaliste », qui parle de ses angoisses et de son aversion pour « l'ancestralité ». Mais nous sommes aussi dans le conte où le « je » se raconte. Ce dernier, imprégné du tragique, rapporte la perte de la mère tuée par le père ; il reprend sa place dans une narration réaliste.

Le « je » mokeddemien s'inscrit dans un contexte socio-culturel. Rappelons que la consigne culturelle dans cette aire maghrébine, réglementée par le fait religieux est («Maudit soit le mot je /moi »), n'autorise pas que l'on fasse état de son ego. Partant, le recours à l'écriture du « je » est transgressif.

Ainsi, à travers le « je » très affiché de *L'Interdite*, l'auteur met en exergue l'individualité féminine. Celle-ci est pensée en rapport avec l'Autre. Pour autant, peut-on ainsi considérer cette stratégie narrative où domine la première personne comme opposée au discours social rapporté par le « Nous » ?

7. L'Altérité comme dynamique identitaire et émergence de l'identité individuelle

La figure du couple est récurrente dans *L'Interdite*. Elle renvoie à deux individus appartenant à deux cultures différentes. La rencontre des deux protagonistes constitue une forme d'altérité. Celle-ci, selon Denise Jodelet, « concerne une caractéristique affectée à un personnage social (individu ou groupe)» (2005 : 25). La notion « d'autre » vient du latin *alter*. On ne peut pas l'appréhender sans faire un lien avec ce que P.Ricoeur appelle la « mêmeté », qui concerne une personne, un état ou une chose.

En d'autres termes, l'altérité présuppose l'identité. L'une ne va sans l'autre. L'altérité engage une dialectique entre le même et l'autre. Cela dit, toute altérité conditionne nécessairement l'émergence d'une identité. En ce sens, Marc Augé écrit : « *C'est toujours la réflexion sur l'altérité qui précède et permet toute définition identitaire* » (1994 :84).

Cette assertion souligne l'apport de l'altérité dans le façonnement d'une identité. L'idée, soutenue par l'auteur, pourrait être confirmée dans le cas de *L'Interdite* où l'écriture de l'altérité traverse toute l'œuvre ; le fait identitaire, tel qu'il est « esthétisé » dans le roman, est accompagné de la figure de l'Autre, incarnée par Vincent. Cela a permis à Sultana de se construire avec en se mettant en contact avec l'autre culture, c'est-à-dire en acceptant « la différence ».

Conclusion

L'auteur, à travers la mise en scène d'un personnage marginal qui assume la biculturalité, refuse la définition de l'identité par l'origine. Ainsi le fait identitaire, tel qu'il est recréé dans le récit, ne peut être conçu sans relation à l'autre. L'auteur, à travers la mise en scène d'un personnage qui porte « le métissage dans sa chair », milite pour une « identité-relation » (1993 : 27-28), concept cher à Edouard Glissant. Par ailleurs, le choix de l'autobiographie marque le passage - pour l'autobiographe issu de la communauté colonisée - de la voix collective à la voix individuelle. Ce passage ne peut se faire sans que la romancière ne manifeste un déchirement.

Le recours à cette modalité de l'écriture occidentale se fait vers la fin de la vie de l'écrivain. Si l'on replace cette tentative au sein de la littérature francophone maghrébine, on note un recours prématuré à l'écriture du moi : cela témoigne de l'urgence d'afficher son individualité en se distinguant de la collectivité. Cette écriture au féminin nous interpelle sur la nécessité de l'émergence de l'individualité féminine dans des sociétés traditionalistes - et singulièrement dans celles relevant de la sphère musulmane.

Bibliographie

- Augé, M. 1994. *Le sens des autres*. Paris : Fayard.
- Kristeva, J. 1988. *Etrangers à Nous-mêmes*, Paris : Fayard.
1977. Polylogue. Paris : Seuil.
- Glissant, E. 1990. *Poétique de la relation*, Paris : Gallimard.
1993. « Le cri du monde », in : Le Journal *Le Monde* du vendredi, p.27-28.
- Laplantine, F. 1999. *Je, nous et les autres. Etre humain au-delà des appartenances*. Paris : Le pommier-Fayard.
- Landowski, E. 1997. *Présences de l'autre. Essai de sociosémiotique II*. Paris : PUF.
- Lejeune, P. 1975. *Le Pacte autobiographique*. Paris : Seuil.
- Moura, J-M. 2013. *Littérature francophone et Théorie Post-coloniale*. Paris : PUF.
- Mokeddem, M. 1993. *L'Interdite*. Paris : Seuil.
- Jodelet, D. 2005. « Formes et figures de l'altérité », In : Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata. *L'Autre : Regards psychosociaux*, chapitre 1, pp.23-47. Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, 416 pp., Collection : Vies sociales.
- Régine, R. 1993. *Le Deuil de l'origine. Une langue en trop, la langue en moins*. Saint-Denis : PUV.

Synergies Algérie n°20 / 2013



Annexes



Consignes aux auteurs

Revue Synergies Algérie
ISSN 1958-5160/ISSN (en ligne) 2260-5029

- 1 Les propositions d'article seront envoyées pour évaluation à l'adresse éditoriale de la revue : synergies.algerie@gmail.com. L'auteur y joindra un court CV. Lors de la remise définitive de l'article, il fera parvenir à la rédaction un texte rédigé de 5 lignes résumant son cursus et ses axes de recherche. Un article ne peut pas avoir plus de deux auteurs. Les noms des collaborateurs éventuels et de leur institution seront indiqués en note.
- 2 L'auteur enverra sa proposition et son article en langue française. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la stricte limite de 3 articles non francophones par numéro. En cas d'article traduit, le nom du traducteur doit figurer et être précédé de l'indication de la langue d'origine : « traduit de l'allemand par... ».
- 3 Les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publications. Ils n'auront pas non plus été proposés simultanément à plusieurs revues du GERFLINT. Les propositions et articles des chercheurs appartenant à la zone géographique couverte par la revue seront examinés en priorité.
- 4 Les articles suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique et du comité de lecture de la revue ou/et par des évaluateurs extérieurs. À l'issue de la double évaluation par les pairs, l'admission de l'article par le Rédacteur en chef de la revue est toujours sous réserve d'acceptation définitive par le conseil supérieur scientifique et technique du GERFLINT. L'auteur recevra le contenu de ces évaluations.
- 5 Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras et en petits caractères, ne sera pas trop long. Le prénom et le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, du pays et l'adresse électronique de l'auteur seront centrés et en petits caractères.
- 6 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9.
- 7 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera traduit en arabe puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.
- 8 La police de caractère est Trébuchet ou Times New Roman, taille 10. Le texte, sur fichier Word, doit être saisi au kilomètre. La tabulation est interdite. La revue a son propre standard de mise en forme.
- 9 L'article, dans la mesure du possible, sera d'une longueur comprise entre 15 000 et 30.000 signes, soit 6-12 pages Word, bibliographie et notes comprises. Les articles s'éloignant trop de

ces limites ne seront pas acceptés.

10 Tous les paragraphes (titres en gras, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La segmentation en 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

11 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italique. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même aux noms propres et dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

12 Les notes (taille 8), brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article après la bibliographie avec appel de note automatique continu (1,2,...5).

13 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

14 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italique, taille 9, séparées du corps du texte par un espace. Les citations courtes resteront dans le corps du texte, taille 10. Les citations dans une langue autre que celle de l'article devront être traduites dans le corps de l'article avec la version originale en note.

15 La bibliographie en fin d'article (taille 10, sans alinéa) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabético-chronologique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée.

16 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

17 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture.

18 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

19 Pour les références électroniques, les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront l'hyperlien et le soulignement automatique de ces références et les feront suivre de la date de consultation après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

20 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

21 Tout document (graphiques, schémas, figures, photos, cartes géographiques, etc.) sera envoyé au format PDF ou JPEG, avec obligation de références, de mettre une légende et un titre selon le copyright sans être copié/collé mais scanné à plus de 300 pixels (avec paramètres de cadrage). Les images et photos devront être envoyées à part. Un extrait de texte scanné doit être réécrit en Word. Il est également possible d'utiliser un logiciel de reconnaissance des caractères pour éviter tout problème de qualité d'impression. L'épaisseur de trait des tableaux doit être de

0,25. Les tableaux (Police Trébuchet Taille 8) qui ne sont pas assez clairs sont refusés.

22 Les captations d'écrans sur l'internet et extraits de films ne sont pas acceptés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références.

23 Lorsque l'article aura reçu un avis favorable ou favorable sous réserve de modifications, son auteur est prié de procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles sous réserve de modification seront soumis à une seconde évaluation.

24 L'article sera mis en ligne et diffusé par le service éditorial du GERFLINT dans son intégralité.

25 Une fois publié et numérisé par le GERFLINT, l'article pourra être déposé en post-publication à condition que le Directeur de publication ainsi que le Pôle éditorial soient avertis et en donnent l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com



Synergies Algérie n°20/2013
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents: Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

RÉSEAU DES REVUES SYNERGIES DU GERFLINT

ISNI : 0000 0001 1956 5800

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Algérie	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Argentine	Synergies Pays Germanophones
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Canada	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Chili	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chine	Synergies Pologne
Synergies Corée	Synergies Portugal
Synergies Espagne	Synergies Roumanie
Synergies Europe	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies France	Synergies Sud-Est européen
Synergies Inde	Synergies Tunisie
Synergies Italie	Synergies Turquie
Synergies Mexique	Synergies Venezuela

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin

Webmestre : Thierry Lebeau-pin

Site: <http://www.gerflint.fr>

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Synergies Algérie, N°20/2013

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Sylvains les Moulins - France

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2013

Imprimé en décembre 2013 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Les travaux ou courts essais rassemblés dans ce vingtième numéro, premier grand anniversaire de la revue *Synergies Algérie*, portent témoignage d'un mouvement de pensée global construisant progressivement une vision « macroscopique » (selon la formulation bien connue de Joël de Rosnay) de toute société humaine. Quelle que soit la thématique envisagée par chacun d'eux, ils ont pour dénominateur commun d'être ce que sont tous les essais du monde - à commencer, noblesse oblige, par ceux de Montaigne - à savoir l'expression d'un humanisme discret et sans prétention. Les articles de ce vingtième numéro s'inscrivent tous, chacun à sa manière, dans la fameuse phrase (d'auteur inconnu) découverte sur le fronton du temple de Delphes : « Connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les dieux ».